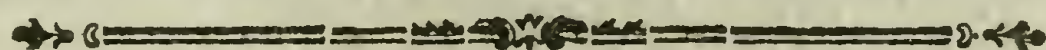
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,

FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



MAI, 1781.



TOME V.

DIXIEME ANNÉE.

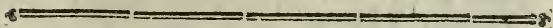


A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens ; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

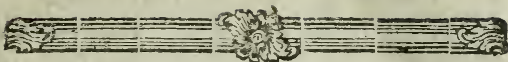
A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Grœffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux* & *Compagnie*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT DES JOURNAUX.

LETTRES *édifiantes & curieuses, écrites des missions étrangeres. Nouvelle édition. Mémoires du Levant.* Tome I & II. A Paris, chez Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Avec approbation & privilege du roi. 1780. Deux volumes *in-12.* le premier de 454, le deuxieme de 484 pages.

LE mérite du recueil des *Lettres édifiantes & curieuses* est suffisamment connu. Les détails qu'on y trouve sur les mœurs, les usages, les productions naturelles & celles des arts des différens pays parcourus par les missionnaires, ont été lus avec fruit par ceux qui veulent s'instruire, & par ceux qui veulent s'édifier. C'est ce qui leur a mérité les éloges de Fontenelle, de Montesquieu, & de M. de Buffon. Les vrais littérateurs, ainsi que les personnes

qui aiment la religion, & qui s'intéreſſent à ſes progrès, ont également recherché cette collection; & parmi les écrivains modernes qui ſe ſont permis d'en dire le plus de mal, on pourroit en citer pluſieurs qui l'ont conſultée, citée & copiée même. Elle étoit devenue très-rare; il étoit impoſſible de s'en procurer des exemplaires complets; & quelques volumes qu'on rencontroit de tems en tems, ſe vendoient à un prix exorbitant. La nouvelle édition qu'on vient d'entreprendre, va ſauver cette collection de l'oubli dans lequel elle alloit tomber. L'ancienne, qu'on trouvoit ſi difficilement, ne contient pas moins de 43 volumes; celle-ci ſera réduite à 22, & enrichie de quantité de mémoires nouveaux. On n'y retranche rien d'eſſentiel, & il ſera facile aux lecteurs de s'en convaincre, en la comparant, lorſqu'elle ſera finie, à l'ancienne, qu'on retrouve dans pluſieurs bibliotheques. On a obſervé que dans quelques volumes la partie du titre qui a pour objet la curioſité, eſt mieux remplie que celle qui regarde l'édification. On ne regrettera ſans doute pas la perte de pluſieurs détails de pratiques pieuſes, expoſées ſouvent longuement & d'une maniere minutieuſe, & d'une multitude de miracles qui ne ſont pas toujours bien avérés. Une main ſage pouvoit porter quelques coups de faulx dans cette partie, & l'employer avec ſobriété.

Un avantage précieux que cette nouvelle édition a ſur la précédente, c'eſt l'ordre que l'on a répandu dans cette collection immenſe.

Les lettres recueillies, placées les unes après les autres, & publiées, lorſqu'on en avoit une quantité ſuffiſante pour former un volume, ſe trouvoient dans une confuſion ſouvent fatigante; une lettre de la Chine ou de l'Inde étoit ſuivie immédiatement par une autre datée de l'Amérique. Si cet arrangement paroiſſoit favorable à la variété, il n'étoit point propre à ſatisfaire les lecteurs qui aiment à ſuivre leurs objets, & à claſſer ſans peine leurs idées & leurs connoiſſances. Ceux-ci applaudiront à l'ordre qu'on a ſuivi dans la nouvelle édition. On la partage en quatre parties, dont la premiere renferme les mémoires du levant, la plus ancienne des miſſions françoiſes, & l'une des plus importantes à ſoutenir & à conſerver; la ſeconde, les lettres de l'Amérique, tant ſeptentrionale que méridionale; la troiſieme, celles qui ont été écrites de l'Inde, & la quatrieme, celles de la Chine, du Tonquin & de la Cochinchine. Chaque partie ſera précédée d'une préface dans laquelle on refondra les différentes épîtres dédicatoires qui ſe trouvent répandues dans l'ouvrage, & qui contiennent des détails qu'il étoit néceſſaire de conſerver. Ces différentes parties ſeront terminées chacune par une table des matieres; addition importante qui manque à la premiere édition, & qui étoit deſirée par tous ceux qui connoiſſent ce recueil, & qui le rendra plus utile & plus commode. Afin qu'on puiſſe aiſément comparer cette édition avec l'ancienne, s'aſſurer qu'on n'y a rien changé, rien retranché d'eſſentiel, & vérifier

les citations qu'on en a fait dans différens ouvrages, on a indiqué le tome & la page où se trouvent ces lettres dans l'ancienne édition.

Les mémoires du levant sont les premiers qui paroissent dans cette collection. Les missions qu'ils font connoître, comprennent l'Archipel, Constantinople, la Syrie, l'Arménie, la Crimée, l'Ethiopie, la Perse & l'Egypte. Cette premiere partie contient 5 volumes, qui sont en vente. Nous nous arrêterons aujourd'hui sur les deux premiers seulement. Nous donnerons successivement une idée des autres.

La premiere lettre est du pere Tarillon; elle présente un tableau de l'état des missions dans la Grece au commencement de 1714. Cette lettre étoit adressée à M. le comte de Pontchartrain. Les principales demeures des missionnaires sont Constantinople en Thrace, Smyrne en Ionie, Thessalonique en Macédoine, Scio, Naxie, Santorin dans l'Archipel. C'est ainsi que le P. Tarillon peint la population prodigieuse de Constantinople. Il remarque d'abord que les chrétiens y sont en grand nombre. » On ne parle pas moins que de » 200,000 Grecs, & de 80,000 Arméniens » d'habitans fixes, sans y comprendre ceux » qui vont & viennent, & que la demeure » de la cour, où le mouvement d'un grand » commerce y font incessamment circuler. » Rien ne donne une plus véritable idée de » la multitude du peuple de Constantinople » que les tems de mortalité. J'ai été témoin » que la peste y a enlevé jusqu'à 2 & 300,000

» perſonnes. On faiſoit cette ſupputation par
» le nombre des corps morts que l'on paſſoit
» aux portes pour les aller enterrer hors de
» la ville. Au bout de quelques ſemaines,
» on revoyoit par-tout la même foule, &
» il ne paroiſſoit pas que le peuple eût di-
» minué. «

Le pere Tarillon ſe ſervoit beaucoup du patriarche des Grecs, qui, dans ce tems, traitoit bien les miſſionnaires qui lui faiſoient de fréquentes viſites, & que, de ſon côté, il combloit de careſſes. Quelquefois dans ces viſites, la converſation tournoit ſur des points controverſés; le patriarche diſoit ce qu'il penſoit, & ne trouvoit point mauvais que les miſſionnaires s'expliquaſſent librement à leur tour, ce qu'ils avoient la précaution de faire ſans ſortir des bornes du reſpect. L'auteur, avant ſon voyage dans le levant, s'étoit fait une grande idée de la majeſté du patriarche de la nouvelle Rome. » La premiere fois que j'allai
» le voir, ajoute-t-il, je demeurai tout ſur-
» pris de le voir logé & ſervi dans la derniere
» ſimplicité. Ses domeſtiques conſiſtoient en
» deux valets aſſez mal en ordre, & en deux
» ou trois clercs. Quand il ſort pour des vi-
» ſites particulieres, c'eſt toujours à pied. Ses
» habits n'ont rien qui le diſtingue des autres
» religieux grecs. On ne le connoît que parce qu'il
» eſt accompagné de quelques prélats vêtus auſſi
» ſimplement que lui, & de quelques eccléſ-
» ſiaſtiques qui l'environnent. Sa plus grande
» diſtinction conſiſte en ce qu'un diacre ou

» un prêtre marche devant lui, portant une
» eſpece de béquille ou croſſe de bois, ornée
» de compartimens d'ivoire & de nacre. Je l'ai
» vu bien des fois aller encore plus ſimple-
» ment, n'ayant à ſa ſuite que deux ou trois
» perſonnes. Cependant il prend ſans façon le
» titre de patriarche univerſel, & il faut l'ap-
» peller, non très-ſaint pere, mais *très-ſaint*,
» PANOSIOTATOS. De même, quand les
» Grecs parlent de leurs autres prélats, ils ne
» diſent pas, comme nous, l'archevêque ou
» évêque, mais le ſaint d'une telle ville. «

A la ſuite de cette lettre, on trouve une relation piquante d'un phénomene bien remarquable : c'eſt la naiſſance d'une nouvelle iſle qui ſortit de la mer dans le golfe de Santorin. Si celle de Santorin même, qui eſt l'ancienne Théra, n'eſt pas ſortie auſſi du fond de la mer, comme Pline le prétend, liv. 2, chap. 87, il eſt du moins certain qu'on en a vu deux autres s'élever à la ſuite de l'éruption d'un volcan : ce ſont Hiera, ou la grande & la petite Cammeni. La nouvelle dont il eſt queſtion dans cette relation, commença à paroître entre les deux Cammeni, le 23 mai 1707. Le 18, on avoit ſenti à Santorin deux petites ſecouſſes de tremblement de terre, auxquelles on ne fit pas grande attention; lorſque les premieres pointes de l'iſle naiſſante commencerent à s'élever cinq jours après, on les prit pour les reſtes de quelque naufrage; ceux qui les apperçurent d'abord, s'empreſſerent d'y courir pour en profiter; ils furent très-étonnés de

trouver des rochers & une terre solide ; leur effroi les ramena bien vîte à terre, où ils raconterent ce qu'ils avoient vu. La curiosité conduisit plusieurs personnes vers l'isle naissante ; par-tout ils trouverent une espece de pierre blanche qui se coupoit comme du pain, & qui en imitoit si bien la figure, la couleur & la consistance, qu'au goût près, on l'auroit pris pour de véritable pain de froment. La terre & les rochers, qui tout-à-coup tremblerent sous leurs pieds, leur firent vîte reprendre le chemin de Santorin, d'où ils se contenterent d'observer le phénomene qui s'offroit à leurs yeux. Ils virent l'isle croître progressivement de jour en jour, en hauteur & en longueur. Le 16 juillet suivant, il sortit de la fumée, qui fut suivie d'une éruption enflammée ; la nuit du 19 au 20, la mer bouillonna autour ; le volcan vomit des pierres embrasées ; & jusqu'au 23 mai de l'année 1708, ce spectacle se renouvella plusieurs fois. L'auteur de la relation entreprit de visiter la nouvelle isle le 15 juillet suivant, & ne put l'aborder, à cause de la chaleur de la mer ; en 1710, cette chaleur duroit encore ; & suivant un autre missionnaire qui étoit à Santorin en 1714, on ne pouvoit pas encore marcher sur ce terrein brûlant, quoique le fourneau ne jettât plus de feux, & ne fît aucun bruit.

La seconde lettre est du P. Antoine-Marie Nacchi, supérieur-général des missions en Syrie & en Egypte. Elle offre plus de détails édifians que curieux. Le supérieur des missions

s'attache à faire connoître les hommes apoftoliques qui travaillent fous fa direction ; il s'étend fur leurs travaux, & donne les plus juftes éloges à leur zele & à leurs fuccès. Il fe plaint avec raifon de l'ignorance de la plupart des curés Grecs dans tous ces endroits. Comme ils ont beaucoup de peine à vivre des petites rétributions qu'ils tirent de leurs paroiffiens, ils s'occupent beaucoup plus du foin de leurs ménages que de celui de les inftruire; & ils s'en rapportent volontiers pour cela, à la bonne volonté des miffionnaires, qu'ils font bien aifes de voir, & qu'ils accueillent avec tranfport toutes les fois qu'ils fe préfentent.
» A cette occafion, dit le pere Nacchi, j'ex-
» poferai ici de quelle maniere les curés Grecs
» de la campagne confervent la fainte eucha-
» riftie & l'adminiftrent à leurs malades. Ils
» font faire un grand pain le jeudi faint; ce
» pain étant tout chaud, ils le confacrent;
» étant confacré, ils le trempent dans les ef-
» peces du vin confacré, & l'expofent enfuite
» au foleil pour le faire fécher; étant fec, ils
» le pulvérifent dans un petit moulin, & étant
» pulvérifé, ils gardent cette poudre dans un
» petit fac affez mal-propre. Lorfqu'on les ap-
» pelle pour donner le faint viatique, ils pren-
» nent un peu de cette poudre avec une cuil-
» ler, & la font doucement tomber dans la
» bouche du malade. Pour ce qui eft de l'ex-
» trême-onction, ils préparent & adminiftrent
» ce dernier facrement de cette maniere. Ils
» prennent un morceau de la pâte dont ils font

» leur pain ; ils la mettent dans un plat ; ils
» verſent de l'huile ſur cette pâte ; la pâte
» étant pénétrée de l'huile qui l'environne,
» ils y enfoncent un bâton auquel ils atta-
» chent trois mêches allumées ; ils récitent en-
» ſuite de longues prieres, & font des lectures
» de quelques endroits de l'écriture ſainte.
» Les lectures & les prieres finies, ils s'ap-
» prochent du malade, & prenant un peu de
» l'huile qui eſt dans le plat, ils lui en font
» des onctions au viſage, à la poitrine, &
» aux mains. «

Leur uſage après la cérémonie, eſt de faire de pareilles onctions aux aſſiſtans. Les miſſionnaires, lorſqu'ils ſe trouvent préſens, ont bien de la peine à ſe défendre de les recevoir; & c'eſt par eux que les curés veulent toujours commencer pour leur faire honneur.

La date de la lettre ſuivante eſt plus récente; elle eſt du 15 ſeptembre 1750. Le pere Rouſſet, qui en eſt l'auteur, y fait connoître la miſſion de Damas, qu'il venoit de quitter pour ſe rendre à Antoura. La ville de Damas eſt, dit-il, dans la plus belle ſituation du monde, au commencement d'une plaine qui n'a de pente qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour l'écoulement des eaux qui l'arroſent & la fertiliſent. Dans cette vaſte & magnifique campagne, les chrétiens ne peuvent acquérir ni poſſéder un pouce de terre. Leur unique reſſource eſt dans leur induſtrie, leurs manufactures de ſoie & leur commerce. Les Turcs eux-mêmes ſont étonnés du parti qu'ils en tirent. » Vous autres,

» difent-ils aux chrétiens, vous n'avez point
» de poffeffions en fonds de terre. Vous ne
» travaillez point les jours du dimanche & de
» fêtes, lefquelles occupent un tiers de l'an-
» née. Vous payez de gros impôts pour avoir
» le droit de conferver votre églife ; & avec
» tout cela, vous êtes auffi bien logés, auffi
» bien nourris, peut-être plus fuperbement
» habillés que nous, qui avons beaucoup de
» biens-fonds, qui ne payons aucun impôt,
» & qui n'avons qu'un jour ou deux de fêtes
» dans l'année, qui ne nous permettent pas
» de travailler. «

Rien ne prouve mieux le profit qu'on peut retirer de moins de tems bien employé que d'un long-tems dont la négligence ne fait point tirer parti.

On ne lit pas fans intérêt une relation du voyage du pere Petitqueux fur le mont Liban : elle contient plufieurs obfervations curieufes fur la fituation de cette montagne, les cedres fameux qui y croiffent, le couvent de religieux qui y eft bâti, & la vie pauvre de ces folitaires. A la fuite d'une lettre du fupérieur-général des miffions en Syrie, on trouve un mémoire piquant fur la ville d'Alep & fes environs, qui offre quantité d'obfervations de phyfique & d'hiftoire. L'auteur ayant eu occafion de fe trouver au départ de la caravane des pélerins qui fe rendent toutes les années à la Mecque, entre dans des détails curieux fur ces voyages religieux ; il fait connoître en même-tems tous les peuples voifins. Il s'arrête

ſur la religion des Druſes, qui eſt un compoſé monſtrueux de maximes & de pratiques qu'ils ont retenues du chriſtianiſme, dont ils faiſoient autrefois profeſſion, & de coutumes & cérémonies mahométanes qu'ils ont adoptées enſuite. Ils conſervent très-religieuſement le livre que leur a laiſſé leur légiſlateur, & dont il y a un exemplaire dans la bibliotheque du roi à Paris; ils prétendent qu'il contient tout le myſtere de leur religion. Ils en ont un autre, compoſé par Hamzé, diſciple de leur légiſlateur, qu'ils ne communiquent jamais aux étrangers, & qu'ils renferment ſous la terre, d'où ils ne le retirent que les vendredis, jours de leurs aſſemblées, pour en faire une lecture publique. » Les femmes paſ» ſent chez eux pour être les mieux inſtruites » de leur religion, ce qui donne à ce ſexe » une grande diſtinction parmi eux. Ce ſont » elles qui ſont chargées d'inſtruire les autres » femmes, & de leur expliquer le contenu des » livres de leurs deux légiſlateurs; elles leur » recommandent le ſecret ſur toute choſe; & » elles le gardent ſi exactement que tout ce » qu'on en a pu ſavoir juſqu'à préſent, c'eſt » que ces livres contiennent des fables & des » hiſtoires extravagantes dont les Druſes ſe » rempliſſent l'eſprit. «

Une diſtinction ſinguliere parmi ces peuples eſt celles des ſpirituels & des ignorans. Les premiers ſes diſtinguent des autres par leur habit, qui eſt toujours d'une couleur obſcure; il ne portent point de poignard à leur ceinture;

leur conduite eſt réſervée, & même auſtere; rarement ils paroiſſent en public; ils vivent de peu, & ont une telle horreur du bien d'autrui, qu'ils refuſent même les préſens qu'on leur offre, dans la crainte qu'ils n'aient pas été légitimement acquis. Ils recevroient plus volontiers des dons des pauvres & des payſans que des gens riches, parce qu'ils ſont perſuadés que ceux-ci n'ont rien que ce qu'ils ont gagné à la ſueur de leur front.

Les matieres que préſente le ſecond volume, ſont très-variées, & leur lecture ne peut manquer de plaire & d'intéreſſer. La premiere lettre du P. Xavier Patier eſt de 1701; il y décrit les miſſions des iſles de Siphanto, Serpho, Thermia & Andros dans l'Archipel. Il ne ſe borne pas à donner une idée de ſes travaux apoſtoliques dans ces différentes contrées; on doit ſe reſſouvenir qu'ils forment l'objet principal des lettres que compoſent ce recueil; il s'attache à faire connoître leur ſituation, leur commerce, le gouvernement auquel les habitans ſont ſoumis. Il y a beaucoup de détails curieux ſur ce dernier objet dans la lettre qui ſuit, écrite par un miſſionnaire au procureur des miſſions du levant, auquel il rend compte d'un voyage qu'il a fait de Conſtantinople à Alep. On ſe plaint ſur-tout amérement de l'avidité & de la tyrannie ottomane, ou du moins de celles des perſonnes qui ſont prépoſées à la perception des impôts & des tributs. Cette avidité n'eſt pas moins dominante dans les autres conditions de la vie, &

en particulier parmi les juges, qui devroient avoir plus de désintéressement. Voici un trait que le missionnaire avoue lui-même incroyable, mais qu'il assure tenir de témoins oculaires & dignes des foi. » Deux Grecs, dit-il, porte-
» rent une affaire devant le cadi ou le juge
» de la ville. Une des parties avoit des papiers
» & des raisons qui décidoient en sa faveur.
» Il plaida sa cause avec toute l'éloquence que
» peuvent inspirer & l'esprit d'intérêt & l'as-
» surance du bon droit; les assistans croyoient
» le plaidoyer sans replique, & condamnoient
» déja son adversaire. Celui-ci se présenta ce-
» pendant avec un air de confiance qui te-
» noit un peu de la certitude du triomphe.
» Pour toutes pieces justificatives, il n'avoit
» à la main qu'un simple papier blanc dans
» lequel il avoit enveloppé quelques pieces
» d'or; après que le premier eut dit tout ce
» qu'il avoit à dire, il s'avance; & sans per-
» dre le tems à haranguer, il va droit au
» fait. Présentant au cadi ce papier plein de
» pieces d'or, *Seigneur*, dit-il, *tout ce que ma*
» *partie vient d'avancer est faux; en voici la*
» *preuve par témoins; je vous prie de l'exami-*
» *ner vous-même.* Le cadi reçut le papier, le
» déplia; & après avoir compté les sequins,
» il dit au premier: *Mon ami, tes raisons sont*
» *bonnes; mais celui-ci a quarante témoins d'une*
» *sincérité éprouvée, qui déposent contre toi. Je suis*
» *obligé de te condamner, à moins que tu n'en*
» *fournisses d'aussi bons & en aussi grand nombre.*
» Comme ce misérable n'en avoit ni le pou-

» voir, ni la volonté, les quarante féquins l'em-
» porterent fur le bon droit. «

Le miffionnaire fit une partie de fon voyage avec des caravannes, & obferve avec étonnement combien peu il en coûte en voyageant de cette maniere; mais c'eft à-peu-près le feul avantage : on rifque fouvent d'être mal logé, de camper en plein air dans le mauvais tems, & fur-tout d'être mal nourri. On ne mange rien de chaud qu'une fois le jour; & ce repas confifte en un peu de riz à demi-cuit qu'on arrofe d'un peu de beurre fondu; quand on parvient à fe procurer un peu de viande, on la fait bouillir, & on fe fert du bouillon pour faire cuire le riz; mais ces repas font rares, & quelquefois il faut fe contenter de bien moins. Il vit dans la route des champs ravagées par les fauterelles; c'eft un véritable fléau pour les campagnes. Les Turcs ne négligent pas de recourir au ciel contre ces infectes deftructeurs. Ceux d'Alep, remarque le voyageur, obligerent les Chrétiens & les Juifs à joindre leurs prieres aux leurs, & à faire avec eux une proceffion qu'on décrit ainfi. » Les Mahométans alloient
» en tête, portant leur Alcoran, & demandant
» à Dieu miféricorde avec un chant & des
» cris qui tiennent un peu du hurlement. Les
» chrétiens & leurs papas fuivoient avec
» l'évangile, les reliques, les images facrées
» & les prêtres en chappes, chacun d'eux fai-
» fant leurs prieres en leurs langues, grec-
» que, fyriaque & arménienne. Les Juifs ve-
» noient les derniers avec leur *Tora* ou pen-

» tateuque, chantant à leur mode, qui n'eſt
» pas fort harmonieuſe. Tous ces différens
» chœurs étoient ſéparés & éloignés les uns
» des autres, pour éviter la cacophonie. Mal-
» gré ce bel arrangement, une jalouſie mal
» entendue troubla la fête, & mit quelque
» confuſion. Les Juifs, contre nos idées en ma-
» tiere de proceſſion, crurent que la queue
» n'étoit pas la place honorable. Ils cédoient
» volontiers aux Turcs, qui étoient les domi-
» nans; mais il ſe crurent mépriſés, voyant
» qu'on leur préféroit les chrétiens; ils vou-
» lurent prendre le pas ſur eux, & uſer de
» violence. Les chrétiens ſe crurent en droit
» de défendre leur terrein, & de conſerver
» la préſéance; il y eut quelques coups de
» donnés; & les Turcs, qui ſavent profiter
» de tout, ſe les firent payer bien chérement.
» Du reſte, toutes choſes demeurerent dans
» l'arrangement preſcrit. «

On cite à cette occaſion pluſieurs traits remar-quables de la tolérance des Turcs pour le chriſ-tianiſme. » Au milieu même de Conſtantino-
» ple, écrit un miſſionnaire à ſa ſœur à Pa-
» ris, les catholiques font des proceſſions ſo-
» lemnelles, auſſi tranquillement & auſſi libre-
» ment que dans une ville chrétienne. «

Dans un lettre du P. Gurynant, en date de Damas, le 4 novembre 1739, on rend compte d'un ſoulevement qui faillit à cauſer la ruine de cette miſſion, & qui expoſa ceux qui la conduiſoient aux vexations les plus cruelles de la part des Turcs & des ſchiſmatiques. La

maniere dont il fut excité, eſt au moins ſinguliere. La ville de Damas avoit reçu un gouverneur qui ne lui étoit point agréable, parce qu'on ſavoit qu'il avoit pillé celles d'Alep, de Tripoli, &c., qu'il avoit gouvernées auparavant. Il crut pouvoir augmenter ſa fortune aux dépens d'une ville auſſi riche que Damas, & ne manqua pas d'aigrir les eſprits. Le vendredi, qui eſt le dimanche des Turcs, les chaiks appellerent le peuple à la priere, ſelon l'uſage; tout le monde accourut, & fit les ablutions à la porte de la moſquée, en attendant qu'on l'ouvrît. Les chaiks ſe préſenterent en diſant : Retirez-vous; il n'y a point aujourd'hui de priere : celle qui part d'un cœur aigri & envenimé, n'eſt point agréable à Dieu. Allez venger l'honneur du prophete; vengez ſes loix, & faites tout ce qu'un ſaint zele vous inſpirera. Cette populace s'arma auſſi-tôt; le bacha fut obligé de capituler, de rendre l'argent qu'il avoit reçu, d'ouvrir les priſons, de ne moleſter perſonne, & de renvoyer une partie de ſes troupes. Les troubles ne finirent pas par cette capitulation; l'anarchie continua; les Muſulmans en ſouffrirent, & la haine des ſchiſmatiques contre les miſſionnaires expoſa ceux-ci à des avanies qui finirent par des perſécutions qu'ils ſouffrirent avec la fermeté des apôtres.

On trouve dans une autre lettre des détails ſinguliers ſur le ramadan des Turcs; ce jeûne conſiſte à ne point manger de tout le jour, à ne pas même prendre la pipe; mais la nuit il

eſt permis de prendre des alimens ; & l'on choiſit avec ſoin tout ce qu'il y a de plus exquis & de plus ſucculent. Si vous demandez à un Muſulman, ajoute le miſſionnaire, pourquoi cette recherche & cette délicateſſe dans ſa table, il vous répondra gravement : *C'eſt parce que je jeûne ; il faut que je me ſoutienne.*

Jamais la juſtice n'eſt plus mal adminiſtrée que dans ce tems de pénitence ; le jeûne aſſure aux coupables une eſpece d'impunité. Si un homme en appelle un qui l'a maltraité devant le cadi, le juge ne manque point d'obſerver que le criminel jeûne ; qu'il eſt ſi foible qu'il expireroit du premier coup de bâton ; que l'abſtinence fait ſouvent tourner la tête ; & il inſiſte fortement ſur ces raiſons, s'il eſt payé. Un chrétien, lorſqu'il eſt accuſateur, ſe donne bien de garde de ne pas trouver ces motifs d'indulgence excellens ; un Muſulman n'a pas droit de les déſapprouver ; & s'il a l'imprudence de s'opiniâtrer, il lui en coûte quelquefois cher. » Un Turc, ajoute l'auteur, traduiſit devant le tribunal un autre Turc dont » il avoit reçu un affront ſanglant. Le juge » gagné penchoit vers la clémence ; & pour » ménager le coupable qu'il protégeoit & qu'il » vouloit ſauver, il fit beaucoup valoir la raiſon tirée du jeûne. Elle ne parut pas une » raiſon ſuffiſante à l'accuſateur, qui s'obſtina » à ſoutenir que l'accuſé étoit en état de ſupporter la punition méritée. Il élevoit la voix, » & parloit avec beaucoup d'action & de vérité. Le cadi qui ne pouvoit rien oppoſer

» de valable à ſes repréſentations, y répondit » d'une maniere ſinguliere, mais efficace : Ah ! » ah ! lui dit-il, tu as la poitrine bien forte, » toi ; apparemment que tu ne jeûnes pas » comme nous, puiſque tu parles tant, & que » tu ne ſens pas la foibleſſe que nous éprou- » vons ; & ſur le champ il lui fait donner la » baſtonnade, comme à un prévaricateur de » la loi de Mahomet, dont il ne gardoit pas » le grand ramadan. L'argument n'étoit pas » juſte, mais il étoit péremptoire, & le pau- » vre malheureux ne put y répondre que par » ſes cris. «

Les détails du voyage du même miſſionnaire de Tripoli à Alep ſont remplis d'aventures abſolument étrangeres à ſes fonctions ; il marchoit en caravanne avec des Mahométans, dont la hauteur & quelquefois la ſuperſtition le fatiguerent beaucoup. Une nuit, la caravanne s'étant arrêtée auprès d'un cimetiere, il jugea à propos d'aller s'établir ſur un tombeau où il ſe flattoit de repoſer plus commodément qu'ailleurs. Cette ſenſualité (car c'eſt le nom qu'il lui donne) faillit à lui attirer des affaires fâcheuſes de la part des Turcs, qui furent choqués de voir un chrétien dormir ſur le corps des croyans à qui Mahomet avoit déja ouvert le ſéjour des bienheureux & les bras des houris. Il n'évita de mauvais traitemens qu'en quittant bien vîte ſa place. En paſſant près d'un village arabe, il eut la ſatisfaction d'entendre des choſes bien flatteuſes pour la nation françoiſe. La caravanne s'étoit miſe ſous les ar-

mes, & paſſa fiérement au milieu de ces brigands, qui, dit-on, craignent beaucoup les armes à feu, & encore plus les François ſans armes que des Turcs armés. Un proverbe général qu'il entendit répéter ſouvent, eſt celui-ci : *Un François contre cinq Arabes, & un Arabe contre cinq Turcs.* Il n'oublie pas une petite circonſtance de ſon voyage, & que nous rapporterons. Il étoit arrivé à Caffetine, la patrie d'un Turc qui lui avoit loué un mulet, & qui lui donna l'hoſpitalité chez lui. Après un ſouper de famille, il vit accourir un grand nombre de muſulmans que la curioſité amenoit pour le voir. » Quand ils m'eurent contemplé à loiſir, ils ſe retirerent, & je fus » ſurpris de voir toutes les filles & les femmes qui compoſoient la famille, ſe ranger » autour de moi & me tenir compagnie. Dans » ce pays, jamais elles ne paroiſſent où il y » a des hommes. Apparemment que mon hôte » leur avoit dit que j'étois un religieux franc, » & qu'il n'y avoit pas de déshonneur pour » elles de reſter toutes enſemble avec moi. » Ce qui augmenta ma ſurpriſe, c'eſt qu'elles » avoient leur voile levé. Il eſt vrai que je ne » les regardois jamais au viſage : ce ſeroit ici » la plus grande incivilité ; & dès qu'elles s'en » apperçoivent, elles laiſſent tomber leur voile. » Telles ſont les loix auſteres que leur impoſent l'éducation & la pudeur. «

Dans une lettre du P. Fromage, datée de Tripoli de Syrie, le 15 octobre 1736, on lit la relation d'un concile national tenu chez les

Maronites dans le mois précédent; il y avoit peu de tems qu'ils avoient été réunis à l'église latine : il s'agissoit de mettre ordre à quelques abus, parmi lesquels il y en avoit d'assurément bien singuliers; nous nous arrêterons à celui-ci, qui, comme le P. Fromage l'a jugé, méritoit en effet d'être traité le premier.

» C'étoit une ancienne coutume des évê» ques maronites d'avoir auprès d'eux plusieurs » religieuses dont l'appartement n'étoit d'ordi» naire séparé de celui de l'évêque que par » une porte de communication. Les religieux » en avoient aussi dans l'enceinte de leurs » monasteres. Croiroit-on qu'une chose si » scandaleuse, ne causoit point ici de scan» dale, ou n'en causoit que fort peu? Il fal» loit qu'on eût une haute idée & de la sain» teté des prélats & des religieux, & de la » sagesse de ces vierges chrétiennes, sur-tout » dans un pays où les femmes paroissent ra» rement devant les hommes, & où les moin» dres liaisons entre les deux sexes deviennent » suspectes, & répandent des nuages sur la » vertu la plus irréprochable. Apparemment » que ces religieuses avoient pris la place de » ces veuves pieuses, ou de ces filles dévotes » qui, dans les premiers tems de l'église, con» sacrées à l'ornement & à la décoration des » autels, ne s'éloignoient guere des basiliques. «

La description de la ville de Salonique, & la relation de l'établissement & des progrès de cette mission par le P. Souciet, offrent des détails curieux. Les Juifs font la moitié des

habitans de la ville; ils s'y réfugierent après leur expulsion d'Espagne; mais avant de s'y établir, ils envoyerent à Constantinople pour négocier des termes favorables qu'ils obtinrent. Ils y jouissent en effet de plus de privileges qu'en aucun autre endroit du monde. C'est sur le chemin de Salonique à la Cavalle qu'on voit les ruines de l'ancienne Rhedine, que les Provençaux appellent Reudine. Cet endroit est fameux dans le canton par les vols & les meurtres qui s'y sont commis autrefois, d'où il a retenu le nom de Val des voleurs. On raconte à ce sujet une aventure très-plaisante, qui donnera une idée de la bravoure des Juifs. La haine & le mépris qu'on a presque généralement par-tout pour cette nation, a perpétué la tradition de l'histoire, ou, si l'on veut, du conte suivant.

» Amurat, dit la chronique, étant occupé » au siege de Bagdat, & ayant besoin de » troupes, envoya ordre à tous les Juifs de » Salonique en état de porter les armes, de » venir le joinde. Il fallut obéir. Ils sortirent » de la ville au nombre de 7 à 8000 armés » de toutes pieces, pour se rendre à Constantinople & de là en Asie. Ils marcherent » fiérement en ordre de bataille; mais sur le » bruit qu'il y avoit des voleurs auprès de » Reudine, le corps d'armée fait halte, assemble le conseil de guerre; on délibere, & on » conclut, à la pluralité des voix, qu'il faut » envoyer à Salonique demander une escorte » de janissaires pour se défendre contre les

» voleurs. Le pacha, homme d'esprit, & qui
» savoit qu'on ne guérit point de la peur,
» voyant bien, par cette démarche, le peu de
» fond qu'il y avoit à faire sur de pareilles
» troupes, licentia cette brave milice, & leur
» ordonna de retourner chacun chez soi. Il
» leur fit grand plaisir; ils préférerent le repos
» à la gloire, & ils acheterent volontiers leur
» liberté au prix de ce petit affront. Le sultan
» informé de l'aventure, en rit de bon cœur;
» & depuis plus de deux siecles, elle est en-
» core célebre dans le pays. «

Ce volume offre une multitude de traits de ce genre qui en égaient quelquefois la lecture, & y sement une variété qui repose l'attention. Il est terminé par un mémoire sur la ville de Damas & ses dehors, ce qui fournit l'occasion de citer quelques points de son histoire, & de comparer ce qu'en ont dit les auteurs orientaux avec les récits des écrivains occidentaux.

Nous devons observer en terminant cet extrait, que c'est M. l'abbé Querbeuf, déja connu par l'édition des sermons du P. de Neuville, qui s'est encore chargé de publier celle des *Lettres édifiantes*. Il n'a rien négligé pour donner à cette édition toute la perfection possible. Il apprend à ses lecteurs que M. Brotier, l'éditeur célebre de *Tacite* & de *Pline*, a bien voulu l'aider de ses lumieres & de ses conseils, & qu'il lui doit presque toutes les notes ajoutées à la partie qui contient les mémoires du levant; elles sont courtes, claires, & desti-

nées

nées à rectifier quelques erreurs, lorsque les missionnaires qui ont écrit, ont rendu compte d'objets qui leur étoient étrangers, & d'après des rapports tantôt exagérés, tantôt infideles. Pour les autres parties, l'éditeur a consulté les missionnaires qui ont long-tems séjourné dans les différentes contrées dont il sera question dans cet ouvrage, & il a donné tous ses soins pour éclaircir & constater tout ce qu'on y rapporte.

(*Journal encyclopédique ; Journal des savans ; Affiches & annonces de* Paris.)

UNITY and public spirit recommended, &c. *La concorde & l'esprit de patriotisme, recommandés dans une adresse aux habitans de Londres & de Westminster. Avec deux odes, l'une sur le malheurs des dissentions & des guerres civiles, & l'autre sur le vrai patriote, adressées au comte de* CORNWALLIS *& à* SIR GEORGE BRYDGES RODNEY. *In-8vo.* A Londres, chez Davis.

DANS la situation critique où se trouve aujourd'hui l'Angleterre, lorsque toutes les calamités menacent de fondre sur elle, ce discours aux habitans de Londres & de Westminster peut servir de cordial aux Anglois pour ranimer leurs esprits abattus, & leur prouver que les affaires de la nation ne sont

pas dans un état auſſi déſeſpéré qu'ils ſe l'imaginent.

L'auteur, qui paroît être un homme d'un profond ſavoir, & très-verſé dans l'étude des loix de ſon pays, commence par établir un parallele entre l'état actuel de la Grande-Bretagne, & celui de la république Romaine à l'année 472 de ſa fondation, » lorſque les » Tarentins, après avoir fait révolter toute » l'Italie contre elle, ſolliciterent Pyrrhus, » roi d'Epire, le plus célebre capitaine de » ſon tems, de joindre ſes troupes aux leurs. » Ce guerrier formidable ſe rendit à leurs pro- » poſitions, mais avant de commencer les » hoſtilités, il écrivit au conſul Lævinus, la let- » tre ſuivante : » J'ai appris que vous com- » mandez une armée qui doit faire la guerre » aux Tarentins ; congédiez vos ſoldats ſans » délai, & venez enſuite plaider votre cauſe » devant moi. Lorſque j'aurai entendu les » deux parties, je prononcerai mon juge- » ment, & je ſaurai le moyen de le faire » exécuter. «

» A cela Lævinus répondit : Apprenez, » Pyrrhus, que nous ne vous prenons point » pour juge, & que nous ne vous craignons » point comme ennemi. Eſt-ce à vous de » vous arroger le droit de nous juger, » vous qui nous avez fait une injure en ve- » nant en Italie ſans notre conſentement? » Nous n'aurons d'autre arbitre que Mars, le » pere des Romains & le protecteur de nos » armes. «

» Irrité de cette oppoſition, Pyrrhus com-
» mença la guerre d'abord avec quelques ſuc-
» cès, mais la valeur obſtinée des Romains
» déconcerta tous ſes projets, lui inſpira de
» la terreur, & l'obligea d'envoyer à Rome
» ſon favori Cynéas, porter des propoſitions
» de paix. Les ſénateurs les rejetterent toutes,
» & il fut réſolu, d'un conſentement unanime,
» que la guerre contre Pyrrhus ſeroit conti-
» nuée; que ſon ambaſſadeur lui ſeroit ren-
» voyé le même jour; qu'on empêcheroit le
» roi d'Epire de venir à Rome, & qu'on lui
» feroit ſavoir de la part du ſénat, que les
» Romains ne vouloient ſigner aucun traité de
» paix avec lui, qu'il n'eût évacué l'Italie.
» Cynéas ſortit de Rome auſſi-tôt, & retourna
» vers ſon maître qui étoit à Tarente. Pyrrhus
» lui demanda ce qu'il penſoit de Rome &
» de ſon ſénat, il répondit : Rome eſt une
» eſpece de temple qu'habitent la gravité, la
» modeſtie & l'honneur; le ſénat eſt une
» aſſemblée de rois, dont l'aſpect inſpire la
» vénération.

» Pyrrhus recommença la guerre avec ar-
» deur; mais voyant que le courage des Ro-
» mains étoit invincible, il quitta l'Italie avec
» ſes troupes, & laiſſa ſes alliés à la merci
» de leurs ennemis. «

Voici la réflexion judicieuſe que l'auteur fait ſur cet événement. » Les patriotes de nos
» jours, dit-il, ſe ſont principalement diſtin-
» gués par les efforts qu'ils ont faits pour dé-
» courager la nation, pour déguiſer ſes ſuc-

» cès, pour ne lui parler que de ses malheurs
» & répandre par-tout la terreur & le déses-
» poir ; quelle différence entre leur conduite
» & celle des citoyens Romains !

Il cherche ensuite à justifier son parallele, en rappellant ce que fit le brave Scipion après la bataille de Cannes, & le discours énergique qu'il tint à Cecilius & à ses soldats, observant que l'effet de ses démarches hardies fut de contraindre Annibal à renoncer à ses conquêtes, & Carthage à demander la paix. Après avoir donné une nouvelle force à ses argumens, par un tableau de la situation où se trouverent les Hollandois, quand Louis XIV eut envahi leur territoire, & en exposant la maniere dont se conduisit le roi de Prusse regnant, lorsqu'il fut attaqué de tous côtés par ses ennemis, il remarque que » de semblables
» exemples doivent enseigner à un peuple vrai-
» ment brave, à ne pas succomber au milieu
» de l'adversité, mais à s'armer de ce courage
» & de cette vigueur qui, avec le secours du
» ciel, surmontent toujours les plus grands
» obstacles.

» Que nous aurions à nous féliciter, con-
» tinue-t-il, du danger de la nation, de la
» perfidie de nos ennemis, & de l'infidélité
» de nos alliés, si tout cela pouvoit produire
» plus d'union, plus d'activité parmi nous, &
» un zele plus ardent pour les intérêts de la
» patrie. Tel est l'usage qu'on doit faire des
» calamités nationales; il n'y a que la défian-
» ce & la foiblesse qui les rendent funestes. «

Dans la partie ſuivante de ſon diſcours, l'auteur expoſe avec autant de liberté que de jugement & de diſcrétion, ſes ſentimens ſur les aſſociations & les aſſemblées publiques du peuple. Ce qu'il dit à ce ſujet, mérite l'attention de tout lecteur impartial.

» Il peut paroître au premier abord, que » rien n'eſt plus favorable à la liberté, que » d'aſſembler le peuple, & de ſuivre en tout » ſes jugemens & ſes déciſions. Néanmoins, » quand on réfléchit attentivement aux moyens » qu'on emploie pour ménager ces aſſemblées, » à la facilité de ſéduire ceux qui les compo» ſent, par des diſcours artificieux, & à la » difficulté de connoître la volonté générale » par un appel aux individus, ſur-tout dans » un royaume étendu; quand on penſe aux » délais & même aux troubles qu'entraîne » l'exécution d'un pareil plan, il faut avouer » qu'il ne ſauroit entrer que dans la tête d'un » viſionnaire, & qu'il ne peut rien produire » que des factions & l'anarchie. Dans un état » libre, dit un célebre écrivain, (*) tout hom» me qu'on ſuppoſe un agent libre, doit en » quelque ſorte ſe gouverner lui-même, & par » conſéquent il faut qu'une partie au moins » du pouvoir légiſlatif, réſide dans les mains » du corps entier du peuple. Lorſque le ter» ritoire de l'état n'eſt pas fort étendu, & que » les citoyens ſont aiſément connus, ce pou-

---

(*) Voyez les commentaires de Blackſtone.

» voir doit être exercé par le peuple confi-
» déré, comme formant un corps, ainfi qu'il
» fut fagement ordonné dans les petites répu-
» bliques de la Grece, & chez les Romains,
» lorfque leur conftitution eut pris une forme.

» Mais ce fyftême eft fuivi de bien des in-
» convéniens, lorfque le territoire public
» a pris une étendue confidérable, & que le
» nombre des citoyens eft augmenté en pro-
» portion. Dans un état auffi grand que le
» nôtre, il a donc été fagement réglé, que
» ce que le peuple ne pourroit faire en per-
» fonne, il le feroit par des repréfentans, &
» des repréfentans choifis par un nombre de
» petites corporations diftinctes, où tous les
» opinants font, ou peuvent être aifément
» connus.

» Telle eft la maniere admirable dont notre
» conftitution affure la liberté publique; &
» qui peut douter que cette méthode ne lui
» foit plus favorable, que les décifions im-
» prudentes d'une affemblée tumultueufe, tou-
» jours formée par un parti de gens difpofés à
» foufcrire aveuglément aux réfolutions qu'un
» chef féditieux prendra en leur faveur? Peut-
» on fe flatter que dans ces conciliabules, les
» affaires feront difcutées avec foin, avec
» candeur? Non, le peuple fera toujours la
» dupe de celui qui le voudra tromper & le
» faire fervir d'inftrument à fes deffeins. S'il
» fe trouve des hommes, qui, par zele pour
» leur patrie, s'efforcent de réfifter au tor-
» rent, ils auront à combattre tous les obf-

» tacles que leur oppoferont les chefs de la » faction ; ou s'ils adoptoient la même méthode de convoquer le peuple, & de régler » toutes les affaires publiques d'après fon fuffrage, quelles fcenes de difcorde & de confufion ne verrions-nous pas ? Les comités » feroient oppofés aux comités, les affociations aux affociations, les provinces aux provinces, ou peut-être un congrès au parlement. C'eft donc une raifon bien frivole en » faveur de ce fyftême, que de dire qu'il n'a » aucune fuite dangereufe ; il doit expofer un » peuple à des troubles violens, ou bien le » peuple tiendra toujours le langage qu'il plaira » à fes chefs de lui dicter.

» Ne nous laiffons pas féduire par une vaine » apparence de patriotifme ni par un prétendu » appel au peuple. Seroit-il avantageux au maintien du bon ordre & aux intérêts de la liberté, que les pairs & la chambre des communes n'euffent que des difcours animés pour » tenir en refpect les affemblées du peuple, & » le forcer à foumettre à leur approbation les » pétitions qu'il peut leur adreffer comme aux » membres du corps légiflatif? Eft-ce un moyen » bien fimple de parvenir à connoître la volonté du peuple, que d'intéreffer les chefs de » parti à prendre en main la caufe de leurs » adhérens, & à parcourir tout un pays pour » en folliciter les habitans à concourir à leurs » mefures ? Le parlement pourroit-il conferver » fa dignité & fon autorité lorfque fes membres préfideroient dans des comités pour

» dicter des loix au législateur lui-même, & » le contraindre à se soumettre en le menaçant de la colere du peuple ? Ces assemblées, » dans l'opinion de leurs partisans, seront en » effet revêtues de l'autorité suprême, & le parlement ne sera que l'écho de leurs résolutions ; car il ne manquera à tout ce qui pourra » être dans la suite recommandé par la grande » confédération, que la forme de loi, & le » membre d'un comité, ou d'un congrès provincial sera plus en état de nous éclairer » sur les mesures & les plans qu'il faut adopter, que nos représentans ordinaires élus selon la constitution. «

Si la nature de ce journal, & les bornes dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, le permettoient, nous mettrions avec plaisir sous les yeux de nos lecteurs d'autres endroits de ce discours plein de réflexions judicieuses & écrit d'un style nerveux & animé. Tout ce qu'il contient est parfaitement adapté à la situation présente de l'Angleterre, & les sages conseils de l'auteur méritent l'attention la plus sérieuse. Nous ne finirons pas cependant cet article, sans observer que sous un certain point de vue les argumens de l'auteur ne doivent pas avoir beaucoup de force. Il infere de tous les avantages dont jouit le peuple Anglois, que c'est le devoir de tout citoyen d'acquiescer aux mesures que prend le gouvernement dont la protection lui assure la jouissance de ces avantages ; mais il oublie que c'est à leur constitution, & non aux administrateurs du gouver-

nement, que les Anglois en font redevables, & que par conféquent fi leur liberté eft expofée à quelque danger, chacun doit, pour l'écarter, recourir aux moyens légitimes que lui permet l'efprit de la conftitution.

Les deux odes qui fuivent le difcours, fans être des chefs-d'œuvre, ne font pas fans mérite, & fur-tout la premiere. Le poëte eft quelque fois obfcur & diffus, mais en revanche il écrit avec chaleur; fes vers font en général pleins d'élégance & d'harmonie, néanmoins il eft à defirer pour lui qu'il fe borne à écrire en profe.

(*Critical Review; Monthly Review.*)

Les Annales de la Vertu, ou *Cours d'hiftoire à l'ufage des jeunes perfonnes; par l'auteur du* Théatre d'Education. A Paris, chez Lambert & Baudouin, imprimeurs-libraires, rue de la Harpe, près St. Côme. 2 vol. *in-8vo*. de plus de 500 pag. chacun. 1781.

Tous ceux à qui ce titre rappellera les charmantes comédies de Mde. la comteffe de G**., avoueront que l'illuftre auteur dont l'imagination fenfible a tracé des tableaux fi parfaits de la vertu, avoit droit d'en raffembler les annales, & qu'il y a même quelque mérite, après en avoir été le peintre, à n'en vouloir être que l'hiftorien. En effet, pour bien

juger ce nouvel ouvrage, il faut voir dans quel esprit il a été composé. Un recueil de cette nature, où nécessairement tout est d'emprunt, ne peut être regardé comme l'effort du talent qui crée, mais comme le travail d'un bon esprit qui veut être utile. L'auteur, qui poursuit son plan général d'éducation, a cru que, dans la partie de son systême qui concerne l'histoire, il importoit de fixer principalement l'attention des jeunes éleves sur les plus beaux exemples de vertu & d'héroïsme dont les peuples anciens & modernes peuvent se glorifier. Il est bien vrai que les annales de la vertu ne peuvent pas être absolument séparées de celles du crime. Comme elle ne brille que dans les épreuves & les dangers, le tyran doit être souvent à côté du héros, & l'oppresseur à côté de la victime. L'auteur n'a pas prétendu non plus laisser ignorer à ses éleves que les hommes étoient méchans; mais en mettant, pour ainsi dire, les personnages odieux dans l'ombre, & présentant dans le plus grand jour tout ce qui est digne d'admiration, elle a trouvé un moyen très-louable de rendre les images de la vertu familieres à la premiere jeunesse, si susceptible d'en recevoir les impressions. Elle a cru que l'on acquéroit toujours assez tôt une idée juste & complette de la perversité humaine, mais que c'étoit violer en quelque sorte la pureté du premier âge, que de souiller une imagination encore tendre, de toutes les horreurs & de toutes les atrocités qui rendent souvent l'histoire si dégoûtant-

te ; qu'il y avoit un avantage certain à ne montrer le vice à la jeuneſſe que dans l'éloignement, & le crime que comme une eſpece de monſtruoſité ; & à mettre au contraire les vertus comme à ſa portée, à en renouveller ſans ceſſe les modeles, de maniere à lui perſuader que le bien eſt naturel au cœur de l'homme, & que le mal lui eſt étranger.

L'auteur rend compte elle-même de ſes vues, & donne ainſi le plan de ſon ouvrage dans ſa préface : » Il contient le détail des belles ac-
» tions & des traits ſinguliers & mémorables
» tirés de l'hiſtoire générale & particuliere de
» tous les peuples de la terre, depuis la créa-
» tion du monde juſqu'à nos jours incluſive-
» ment, ſuivant un ordre chronologique, &
» renferme encore un précis des plus belles
» loix des differens légiſlateurs, un extrait de
» la morale & des ſentimens des philoſophes
» les plus célebres, & un abrégé des mœurs
» & coutumes des anciens...... Pour l'entre-
» prendre, il falloit les extraits de douze ans
» de lecture. On a lu toutes les hiſtoires gé-
» nérales & particulieres, toutes les traduc-
» tions des auteurs Grecs & Latins, les hiſto-
» riens Anglois & Italiens dans les originaux,
» & pluſieurs dictionnaires.... . L'ouvrage eſt
» entiérement achevé en manuſcrit. On a cité
» avec ſoin tous les auteurs dans leſquels on
» a puiſé. Le dernier volume (*) contiendra

(*) Il n'en paroît encore que les deux premiers. L'ouvrage entier en aura ſix.

» une notice de tous ces auteurs, tant an-
» ciens que modernes, avec un abrégé de leur
» hiſtoire, & un jugement ſur leurs ouvrages,
» tiré des meilleurs critiques qui en aient fait
» mention. L'auteur ne s'eſt jamais permis d'al-
» térer ou d'embellir les traits rapportés ; quel-
» quefois elle étend ou reſſerre les récits, ſans
» rien changer aux détails ; mais elle les écrit
» à ſa maniere, afin de conſerver l'uniformité
» du ſtyle. «

On ſent bien que les abrégés chronologiques de l'hiſtoire de chaque peuple, ne contiennent ici que les époques & les dates des faits principaux. Cette partie de l'ouvrage, plus faite même pour être conſultée que pour être lue, a l'avantage de diſpenſer les jeunes éleves de la lecture d'une foule de livres, réſervés à un autre tems, & particuliérement aux perſonnes qui veulent faire une étude approfondie de l'hiſtoire. Ici l'hiſtoire n'eſt proprement qu'un cours de morale en action. On y trouve ce que l'on doit y chercher, de la clarté, de la préciſion, de l'élégance, des réflexions courtes & judicieuſes, des notes inſtructives, & dans la peinture des caracteres, & dans les réſumés des faits, ces traits énergiques & rapides qui n'appartiennent qu'aux excellens eſprits & aux meilleurs écrivains. Qu'on en juge, entr'autres exemples, par ce portrait d'Auguſte.
» Dès l'inſtant que ſon autorité fut affermie,
» il ſe conduiſit avec autant de ſageſſe que de
» prudence. Sans les horreurs du triumvirat,
» on pourroit lui pardonner ſon uſurpation ;

» puiſqu'il fit le bonheur des peuples qu'il ſou-
» mit; mais il ne devint juſte que pour mieux
» affermir ſon pouvoir. Quand il crut la cruauté
» néceſſaire à ſes deſſeins, il s'y livra ſans ſcru-
» pule. Depuis, il ne parut humain que pour
» ſon intérêt, & fut aſſez malheureux pour
» ne connoître de la vertu que ce qu'elle a
» d'utile. « Il ſeroit difficile de penſer & de
s'exprimer mieux en moins de mots.

L'auteur réfute en quelques endroits les opinions de quelques-uns de nos plus célebres écrivains, tels que Monteſquieu, Rouſſeau, Diderot; le premier, ſur Alexandre le-Grand, le ſecond, ſur le Czar Pierre, le dernier, ſur l'apologie de Séneque. En les combattant, elle leur paie le juſte tribut d'admiration qui leur eſt dû, & réunit, à ce qu'il nous a paru, le double avantage d'être juſte à leur égard, & d'avoir raiſon contre eux. Cependant, on peut obſerver, pour ce qui regarde Alexandre, que ſi Monteſquieu a été trop indulgent envers lui, l'auteur des annales a peut être été trop ſévere. La même obſervation peut avoir lieu ſur l'article de Julien. Il paroît que Voltaire a trop diſſimulé ſes fautes, & que Mde. de G**. dans les notes où elle combat le ſentiment de ce grand écrivain, n'a pas rendu aſſez de juſtice aux qualités éminentes de cet empereur. En général, quand il eſt queſtion de la philoſophie ancienne & moderne, quoique l'auteur ſoit fort éloignée des déclamations ſi ſouvent employées à ce ſujet, elle ſemble l'enviſager plutôt par l'abus qu'on en a fait, que par le bien dont

l'humanité lui eſt redevable. Il ſeroit inutile de relever les obligations que nous avons à la philoſophie : ce ſeul nom eſt devenu un ſignal de guerre, & ce n'eſt pas ici le champ du combat ; mais nous prierons l'illuſtre auteur des annales, avec tout le reſpect qu'on lui doit à tant d'égards, de ſe rappeller que la philoſophie ſtoïcienne, qu'elle traite quelquefois un peu durement, a donné au monde les Antonins, & quatre-vingt ans de bonheur. Nous ajouterons qu'à l'article d'Epictete, elle a été trompée par des traductions infidelles. Elle reproche à ce philoſophe d'avoir dit : » Il faut plutôt ſouffrir que votre fils devienne » méchant, que de vous rendre malheureux. « Nous ne connoiſſons pas la verſion qu'elle a ſuivie, mais l'original porte : » Il vaut mieux » avoir un méchant eſclave, que d'être vous-» même malheureux. « Ce qui eſt prodigieuſement différent. Il eſt vrai que communément le mot grec παιδα peut ſignifier ou *fils*, ou *eſclave*, ſelon les circonſtances où il eſt placé, comme en latin le mot *puer*, a auſſi également ces deux acceptions. Mais il ſeroit facile de démontrer que, dans l'endroit cité, παιδα ne peut ſignifier qu'*eſclave.*

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on peut être quelquefois d'un avis différent de l'auteur des annales, on ne peut du moins s'empêcher de reconnoître que, malgré quelques négligences & quelques inexactitudes inévitables dans un ſi long travail, ce travail même eſt très-eſtimable par ſon objet, & par la maniere dont cet

objet eſt rempli ; que l'on doit ſavoir d'autant plus de gré à l'auteur de faire de ſon tems un emploi ſi laborieux & ſi utile, qu'il eſt plus rare que les perſonnes de ſon ſexe, de ſon âge & de ſon rang, faſſent un ſemblable uſage de leurs momens ; & que ce mérite eſt d'autant plus grand dans Mde. la comteſſe de G**. qu'après avoir prouvé un talent enchanteur pour les ouvrages d'imagination, elle a réſiſté à la ſéduction de ce même talent, pour ſe conſacrer à des objets d'étude beaucoup moins flatteurs pour l'amour-propre, & dont la ſeule récompenſe, ou du moins la plus ſûre, eſt le plaiſir d'être utile.

Si l'on ne ſavoit pas déja combien Mde. de G**., eſt faite pour réuſſir dans tous les genres d'écrire qui demandent de l'imagination & de la ſenſibilité, il ſuffiroit de lire dans ſes annales l'hiſtoire d'Eponine & de Sabinus. Nous n'avons pu nous défendre de tranſcrire ce morceau charmant, dont le fond eſt du plus grand intérêt, & que l'auteur a embelli de toutes les graces de ſon ſtyle. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'elle a cru devoir s'excuſer, dans une note, de s'être permis cette ſeule fois des détails & des développemens qui ſemblent tenir plus de l'illuſion d'un roman, ou de l'effet d'un drame, que de la gravité de l'hiſtoire. Le pathétique du ſujet étoit ſans doute une excuſe ſuffiſante : mais telle eſt l'opinion ſévere de l'auteur ſur le ſtyle convenable à chaque genre, lorſque tant de prétendus légiſlateurs affectent de n'en plus diſtinguer aucun,

» Sabinus étoit un Romain qui, durant les
» guerres civiles, s'engagea dans un parti con-
» contraire à celui de Vefpafien, & prétendit
» même à l'empire. Mais quand la puiffance
» de Vefpafien fut bien établie, Sabinus ne
» s'occupa que des moyens qui pouvoient le
» fouftraire aux perfécutions, & en imagina
» un auffi bizarre que nouveau. Il poffédoit
» de vaftes fouterrains, inconnus à tout le mon-
» de, & il réfolut de s'y cacher; cette lu-
» gubre retraite l'affranchiffoit du moins de l'in-
» fupportable crainte des fupplices, & d'une
» mort ignominieufe, & il y portoit l'efpoir
» que peut-être quelque nouvelle révolution
» lui donneroit la poffibilité de reparoître dans
» le monde. Mais parmi tant de facrifices, que
» fa fituation le forçoit de faire, il en étoit
» un fur-tout qui déchiroit fon cœur; il avoit
» une femme, jeune, belle, fenfible & ver-
» tueufe; il falloit la perdre, & lui dire un
» éternel adieu, ou lui propofer de s'enfeve-
» lir à jamais dans une fombre prifon, & re-
» noncer à la liberté, à la fociété, à la clarté
» du jour. Sabinus connoiffoit la tendreffe &
» la grandeur d'ame d'Eponine, cette époufe
» fi chere: il étoit fûr qu'elle confentiroit avec
» tranfport à le fuivre, & à ne vivre que
» pour lui; mais il craignit pour elle les re-
» grets, qui trop fouvent fuccedent à l'en-
» thoufiafme, & dont la vertu même ne ga-
» rantit pas toujours; enfin, il eut affez de
» générofité pour ne vouloir pas abufer de
» celle d'Eponine, ou, pour mieux dire, il

» n'avoit qu'une idée imparfaite de la maniere
» dont une femme peut aimer. Il ne mit dans
» sa confidence que deux affranchis qui le sui-
» virent. Il assemble ses esclaves, leur per-
» suade qu'il est décidé à se donner la mort :
» il les récompense, les congédie, brûle sa
» maison, & se sauve ensuite dans ses souter-
» rains avec ses deux fideles affranchis. Per-
» sonne ne douta de sa mort. Eponine étoit
» absente; mais bientôt cette fausse nouvelle
» parvint jusqu'à elle, & l'abusa comme tout
» le monde; elle résolut de ne point survi-
» vre à Sabinus; comme elle étoit observée
» & gardée avec soin par ses parens & ses
» amis, elle choisit à regret le genre de mort
» le plus lent, & refusa constamment toute
» espece de nourriture. Cependant les affran-
» chis de Sabinus, qui, tour-à-tour, sortoient
» cháque soir du souterrain pour aller chercher
» les alimens, s'informerent, par ordre de leur
» maître, de la situation d'Eponine, & appri-
» rent qu'elle touchoit presque aux derniers
» momens de sa vie : ce rapport fit connoître
» à Sabinus que lorsqu'il s'étoit cru généreux,
» il n'avoit été qu'ingrat. Accablé d'inquiétude,
» pénétré de reconnoissance, il envoie sur le
» champ un de ses affranchis instruire Epo-
» nine de son secret & du lieu de sa retraite.
» Pendant que cette commission s'exécutoit,
» quelles dûrent être les craintes & l'impa-
» tience de Sabinus? Son messager trouvera-
» t-il Eponine vivante? Si cette tendre épouse
» respire encore, la nouvelle qu'on lui porte

» ne lui causera-t-elle pas une révolution fu-
» neste ? Sabinus, après avoir conduit Eponine
» sur le bord de sa tombe, va-t-il, par sa fa-
» tale imprudence, l'y précipiter, & devenir
» l'assassin du seul objet qui puisse l'attacher à
» la vie ?... Voilà donc le prix qu'elle rece-
» vra pour tant d'amour & de fidélité !....
» Mais tandis que le malheureux Sabinus s'a-
» bandonne ainsi à ces déchirantes réflexions,
» le ciel lui prépare un moment de bonheur
» fait pour dédommager d'une vie entiere de
» souffrances. Avant la fin du jour, Eponine
» elle-même doit paroître dans ce lugubre sou-
» terrain, qui retentit si tristement des gémis-
» semens de Sabinus.... Ce lieu d'horreur &
» de ténebres, désormais habité par la vertu
» la plus pure, va devenir le temple auguste
» de la sainte fidélité, & l'asyle heureux du
» bonheur. Comment s'empêcher de regretter
» que les historiens ne nous aient pas trans-
» mis le détail touchant de la premiere entre-
» vue d'Eponine & de son époux, lorsqu'elle
» parut tout-à-coup à ses yeux, pâle, trem-
» blante, arrachée au trépas par le seul desir
» de vivre dans un cachot avec ce qu'elle ai-
» me, & l'instant où, se jetant dans les bras
» de Sabinus, elle lui dit sans doute : » Je
» viens adoucir ton sort en le partageant ;
» je viens reprendre les droits sacrés & d'é-
» pouse & d'amie ; je viens enfin te consacrer
» la vie que tu m'as rendue. » Quelle admi-
» ration, quelle reconnoissance dut éprouver
» Sabinus ! Comme dans un moment tout est
» changé autour de lui ! Quel charme répand

» Eponine ſur chaque objet qui l'environne!
» Cette vaſte caverne n'offre plus rien de triſte
» aux yeux de Sabinus ; cependant, en ſon-
» geant que c'eſt déſormais la demeure d'E-
» ponine, il ſoupire.... Hélas ! il ne peut of-
» frir qu'une affreuſe priſon à celle qui ſeroit
» digne de régner dans un palais.

» Eponine & Sabinus concerterent enſemble
» les meſures qu'ils devoient prendre pour leur
» ſûreté commune ; il étoit impoſſible qu'Epo-
» nine diſparût entiérement du monde, ſans
» s'expoſer à des recherches dangereuſes ; d'ail-
» leurs, en renonçant pour toujours à ſa fa-
» mille & à ſes amis, elle s'ôtoit les moyens
» de ſervir Sabinus ſi l'occaſion s'en préſentoit.
» Il fut donc décidé qu'elle ne viendroit dans
» le ſouterrain que la nuit. Mais ſa maiſon en
» étoit éloignée ; il falloit faire cinq lieues à
» pied ; comment ſupporteroit-elle cette fati-
» gue ? Comment une femme timide & déli-
» cate, élevée dans le luxe & la molleſſe,
» oſeroit-elle, ſi belle & ſi jeune, s'expoſer,
» ſous la garde d'un ſeul affranchi, à tous les
» dangers d'un voyage nocturne & pénible,
» qui devoit ſe renouveller ſi ſouvent ? Com-
» ment enfin auroit-elle aſſez de diſcrétion &
» de prudence pour dérober à tous les yeux
» & ſes démarches & ſon ſecret ?... Comment ?
» Elle aimoit. Elle pouvoit ſe paſſer d'expé-
» rience, de force & de courage ; elle étoit
» guidée par les deux plus grands mobiles des
» actions extraordinaires, l'amour & la vertu,
» ſi rarement réunis, mais ſi puiſſans lorſqu'ils

» ſe trouvent enſemble. Eponine en effet tint » avec exactitude tous les engagemens que ſon » cœur lui avoit fait prendre ; elle venoit ré» gulièrement chaque ſoir au ſouterrain, & » ſouvent elle y paſſoit pluſieurs jours de ſuite, » ayant ſu prendre les précautions néceſſaires » pour que ſon abſence ne donnât aucun ſoup» çon. La vie ſauvage & retirée qu'elle me» noit dans le monde, la douleur qu'on lui » ſuppoſoit, lui procuroient la facilité de dé» rober ſes démarches au public, & d'échap» per aux obſervations des gens curieux & dé» ſœuvrés. Pour aller voir ſon époux, elle » triomphoit de tous les obſtacles ; ni les ri» gueurs de l'hiver, ni le froid, ni la pluie » ne pouvoient l'arrêter ou la retarder. Quel » ſpectacle pour Sabinus, lorſqu'il la voyoit » arriver tremblante, hors d'haleine, pouvant » à peine ſe ſoutenir ſur ſes pieds délicats & » meurtris, & tâchant cependant, par un » doux ſourire, de diſſimuler ſa laſſitude & » ſa ſouffrance, ou, pour mieux dire, les » oubliant auprès de lui ! ..... Mais un nou» vel événement doit rendre encore Epo» nine plus chere, s'il eſt poſſible, à Sa» binus ; elle va bientôt devenir mere, & » donner le jour à deux jumeaux.... Quelle » nouvelle ſource de bonheur pour elle, mais » en même tems de crainte & d'inquiétude !... » A quels embarras vont la livrer l'obligation » de cacher ſon état à tout ce qui l'entoure, » & l'impoſſibilité d'avoir les ſecours dont une » femme, dans ſa ſituation, peut ſi difficile-

» ment se passer !..... Mais, avec un cœur
» si fidele & si passionné, Eponine est-elle une
» femme ordinaire ? Est-il une épreuve au-
» dessus de ses forces, & qui puisse la décou-
» rager ou l'abattre ?.... Non ; elle saura dé-
» rober la connoissance de son important secret
» à ses domestiques, à sa famille, à ses amis :
» pourroit-elle manquer d'expédiens & de
» prudence ? Il s'agit de conserver son hon-
» neur, sa réputation, ou la vie de Sabinus.
» Elle saura triompher de la douleur même,
» & la supporter sans se plaindre. Absente de
» Sabinus, & tout-à-coup atteinte d'un mal
» aussi nouveau pour elle que violent, elle
» s'enferme, invoque, au défaut des secours
» humains, l'assistance du ciel, répete mille
» fois le nom de Sabinus, & se résigne à son
» sort avec autant de patience que de courage.
» C'est ainsi qu'elle devint mere de deux en-
» fans, dont l'existence si chere la dédommage
» & la récompense de tout ce qu'elle a souf-
» fert. Aussi-tôt que la nuit est venue, Epo-
» nine prenant ses enfans dans ses bras, s'é-
» chappe de sa maison, &, chargée de ce
» précieux fardeau, elle arrive au souterrain.
» Qui pourroit peindre le profond attendrisse-
» ment, les transports & la joie de Sabinus,
» en apprenant d'Eponine qu'il est pere, & en
» recevant à la fois dans ses bras & son épouse
» & ses enfans !.... Ces enfans, gages tou-
» chans de la tendresse la plus parfaite & la
» plus pure, condamnés, dès leur naissance,
» à vivre & à croître dans une prison !.....

» cruelle pensée! faite pour empoisonner le
» bonheur de Sabinus, qui sans doute, en les
» embrassant, dut se dire : Infortunés enfans,
» hélas! quand pourrez-vous jouir de la lu-
» miere & de la liberté! .... Mais Eponine
» est votre mere; vous serez chéris par elle;
» ah! vous ne vous plaindrez point de votre
» destinée. «

» Les deux enfans d'Eponine furent élevés
» dans le souterrain, & n'en sortirent jamais
» durant l'espace de neuf ans que Sabinus y
» resta caché. Loin que le tems eût diminué
» l'assiduité d'Eponine, il ne fit que rendre
» plus fréquens ses voyages au souterrain; elle
» y trouvoit son époux; ses enfans : devenue
» étrangere au monde & à la société, l'uni-
» vers & le bonheur n'existoient pour elle
» qu'au fond de la caverne de Sabinus. Ce-
» pendant ses absences devenant chaque jour
» plus multipliées & plus longues, donnerent
» enfin des soupçons, & l'excès de la sécurité
» acheva de la perdre. Elle fut observée,
» suivie, & l'infortuné Sabinus découvert.
» Des soldats envoyés par l'empereur, vien-
» nent l'arracher de son souterrain, & ne con-
» çoivent pas, en voyant cette affreuse de-
» meure, qu'on puisse la regretter & verser
» des pleurs en la quittant. Dans cette extrê-
» mité, Eponine, ne démentant ni sa vertu,
» ni le courage dont elle avoit donné tant de
» preuves, se rend au palais de l'empereur,
» suivie de ses deux jeunes enfans; on se pré-
» cipite en foule sur son passage; chacun

» veut la voir & l'applaudir ; tout le palais » retentit des acclamations qu'elle excite, & » c'eſt ainſi qu'on vit du moins la vertu mal» heureuſe obtenir le tribut d'éloges qu'elle » mérite. Eponine, inſenſible à ſa gloire, ne » comprenant pas même qu'on puiſſe admirer » ſa conduite, & plaignant ceux qu'elle éton» ne, s'avance triſtement à travers la foule » qui l'environne, & arrive enfin à l'appar» tement de l'empereur. Tout le monde ſe re» tire. Alors Eponine, ſe jettant avec ſes en» fans aux pieds de Veſpaſien, lui parla en » ces termes :

» Voyez, Céſar, à vos genoux la femme » & les enfans de l'infortuné Sabinus, ces en» fans innocens, élevés dans un lugubre ca» chot, & qui, pour la premiere fois, jouiſ» ſent aujourd'hui de la vue du ſoleil. Eh » quoi ! cet aſtre radieux qui ne luit pour eux » que depuis ſi peu d'inſtans, doit-il éclairer » le ſupplice de Sabinus ; & ce jour, qui les » arrache des ténebres & de la captivité, doit-il » être enfin le dernier des jours de leur pere ?... » Mais quel fut le crime de Sabinus ? l'ambi» tion. O Céſar ! ſi cette paſſion n'eût pas » dominé dans votre ame, feriez-vous le bon» heur de l'univers ; feriez-vous l'arbitre du » ſort de mon époux ?.... Vous avez prouvé » juſqu'ici que la fortune ne fut point aveugle » en vous favoriſant ; achevez de la juſtifier » par votre clémence..... Tout vous eſt » ſoumis ; vous regnez. Ah ! connoiſſez le » plus doux charme de ce haut rang où vous

» a placé le ſort; plaignez les malheureux, & » ſachez pardonner. Pourriez-vous être inſenſible aux pleurs d'une épouſe, d'une mere, » aux gémiſſemens de ces enfans? Vous êtes » ſouverain, vous êtes pere, & l'innocence » & la nature auroient en vain verſé des larmes à vos pieds..... Hélas! le ciel ne s'eſt-il » pas chargé lui-même du châtiment de Sabinus? Ne vous a-t-il pas ôté le droit de le » punir, en ne le livrant entre vos mains » qu'après neuf ans de captivité?..... Souffrirez-vous qu'on puiſſe vous reprocher un » jour un excès de rigueur ſi peu néceſſaire » à votre ſûreté? Ah! Céſar, ſongez-y, votre inflexibilité ne peut ravir à Sabinus qu'une » vie obſcure & languiſſante, tandis qu'elle » terniroit aux yeux de la poſtérité, cette » gloire ſi brillante & ſi pure, heureux & » juſte fruit de vos travaux & de vos exploits..... «

L'auteur a omis le dénouement de cette hiſtoire intéreſſante, probablement parce qu'il contient le récit d'une action odieuſe de Veſpaſien. Ce prince, peu ſenſible à tant de vertus, condamna à la mort l'époux d'Eponine. Mais il eſt impoſſible que les jeunes perſonnes qui liront cette anecdote, ne demandent pas, ſi Veſpaſien ſe laiſſa toucher. Nous croyons donc qu'il étoit néceſſaire de ne point leur laiſſer ignorer que l'héroïſme d'Eponine ne ſe démentit pas juſqu'au dernier inſtant, & qu'elle accompagna ſon mari au ſupplice.

Le parallele de Céſar & d'Alexandre feroit honneur

honneur à la plume exercée de nos meilleurs écrivains.

» De tous les hommes que l'ambition a ren» dus coupables & célebres, César eſt peut» être le plus étonnant. Alexandre, pour con» quérir le monde, n'eut beſoin que de cou» rage & de témérité, & il falloit que César, » pour établir ſon uſurpation, fût auſſi grand » capitaine, & qu'il eût encore autant de gé» nie que d'audace. Alexandre eut le titre im» poſant de roi; la réputation de ſon pere put » faciliter une partie de ſes deſſeins; la fortune » le favoriſa conſtamment; elle ne lui oppoſa » que de foibles ennemis, & ne lui donna » point de rivaux. Céſar, né citoyen d'une » république maîtreſſe du monde, ne pouvoit » manifeſter ſes projets ſans s'expoſer aux plus » affreux dangers; il eut pour adverſaires Pom» pée, Caton, Cicéron & Brutus; enfin il » étoit néceſſaire, pour qu'il triomphât de ſes » ennemis, qu'il réunit en lui toutes les qua» lités qu'ils avoient chacun en partage; mais » il ne fit de cette ſupériorité de talent qu'un » uſage criminel & pernicieux, & tous les » efforts d'un ſi grand génie n'aboutirent qu'à » lui faire mériter l'odieux nom d'oppreſſeur » de ſa patrie, & à le faire périr de la mort » ordinaire des tyrans. «

De tous les auteurs qui ont écrit ſur Alexandre, ou qui en ont parlé, Séneque le philoſophe eſt celui dont Mme. de G** paroît ſe rapprocher le plus. C'eſt avec la même ſévérité qu'elle juge ce conquérant célebre. Après

avoir réfuté Montefquieu avec autant de juf-teffe que de modération, elle termine ainfi le portrait du vainqueur de Darius.

» Alexandre fut heureux & entreprenant; » mais il n'eut pas affez d'étendue dans l'efprit » pour former un plan qui pût affurer la durée » de l'empire qu'il avoit fondé : car il ne s'oc- » cupa jamais, même dans fes derniers mo- » mens, du choix important d'un fucceffeur; » l'édifice qu'il conftruifit, n'eut qu'une gran- » deur apparente; il fut auffi fragile que bril- » lant, & n'eut d'élévation qu'aux dépens de » fa folidité. Enfin Alexandre fut fans doute un » homme extraordinaire, il conçut de vaftes » projets; mais il en dut le fuccès moins à » fes talens qu'à la foibleffe de fes ennemis; » & il eut plus de grandeur dans les idées & » dans l'imagination que dans l'ame, puifque » fa fortune l'étonna lui-même, l'enivra, & » finit par le corrompre. «

Mme. de G** n'a point non plus pour le précepteur de Néron la même indulgence qu'un écrivain célebre de nos jours. » Séneque, dit- » elle, eut le malheur d'être choifi pour un » des inftituteurs de Néron. L'on vit fortir » des mains d'un philofophe l'horreur & le » fléau du genre humain; & l'on vit ce même » philofophe refter à la cour corrompue d'un » tyran & d'un monftre. Mais Néron, dit-on, » s'oppofoit à la retraite de Séneque. Eh! que » Séneque ne fuyoit-il? Pour s'échapper, que » n'abandonnoit-il, s'il le falloit, tous fes tré- » fors? Pour s'éloigner du féjour de la licence

» & du crime, avoit-il besoin du consente-
» ment d'un tyran ? Son séjour à la cour de
» Néron l'a exposé, comme l'on sait, aux
» plus indignes calomnies. Un auteur moder-
» ne, aussi distingué par ses grands talens que
» par ses vertus, a pleinement justifié Séneque
» des horreurs dont l'envie & la mauvaise-foi
» ont voulu le noircir ; mais qui pourroit le
» disculper d'être resté courtisan de Néron,
» & d'être mort avec quarante millions de
» notre monnoie ? Néron le forçoit, dit-il, de
» recevoir ses bienfaits. Quand on refuse avec
» sincérité, on n'est jamais contraint d'accep-
» ter. Mais en supposant qu'il ne pût refuser
» les dons déshonorans d'un tyran, qui l'em-
» pêchoit de répandre en secret sur les in-
» fortunés la plus grande partie de ces immen-
» ses richesses ? Il ne pouvoit se justifier de
» n'avoir pas abandonné Rome, qu'en mourant
» pauvre, ou du moins dans la médiocrité. «

Nous ne pouvons nous défendre du plaisir de faire connoître à nos lecteurs les judicieuses & sages réflexions de l'auteur sur les *Pensées* du meilleur des princes & des hommes, de Marc-Aurele.

» Pour juger de cet ouvrage il faut le lire
» en entier. Il est facile de faire un extrait
» agréable d'un auteur brillant & spirituel,
» tel, par exemple, que Séneque ; mais il
» n'en est pas de même d'un ouvrage de sen-
» timent : on ne trouve dans Marc-Aurele ni
» trait piquant, ni pensées saillantes ; sage,
» simple & profond, il n'offre rien d'ébloui-

» ſant; il ne parle qu'au cœur; auſſi nulle lec-
» ture n'eſt plus attachante. Qui pourroit ſe
» laſſer de contempler le meilleur & le plus
» grand des hommes de ſon tems, ſe dérobant
» aux hommages qu'il mérite, pour venir dans
» le ſilence & la méditation interroger ſa con-
» ſcience, & développer dans cet écrit tou-
» chant, tracé pour lui ſeul, tous les ſenti-
» mens de ſon ame? Ce n'eſt point un pré-
» tendu philoſophe qui donne avec orgueil des
» leçons ſouvent démenties par ſa conduite;
» c'eſt un héros, c'eſt un empereur qui mé-
» priſe la vaine gloire & le faſte, qui chérit
» la ſimplicité, & qui n'accorde ſon eſtime &
» ſon admiration qu'à la ſeule vertu. Tant qu'il
» y aura des hommes & des livres, cet ou-
» vrage l'emportera ſur tous ceux qui ont été
» faits dans ce genre. Malheur à celui qui pour-
» roit le lire ſans être attendri preſque à cha-
» que ligne, & qui, après cette lecture, n'au-
» roit pas un amour plus vif pour ſes devoirs,
» & plus d'indulgence & de bienveillance pour
» tous les hommes! «

Le portrait de Cantacuzene renferme en quelques lignes ſon éloge & ſa juſtification la plus complette, ainſi qu'on va le voir.

» Cantacuzene, dit Mme. de G**, eſt le
» héros le plus parfait de toute l'hiſtoire by-
» ſantine. Sa vie, remplie de révolutions ex-
» traordinaires & des traits les plus brillans,
» n'eſt ſouillée par aucune tache. Le ſort, en
» l'élevant, contraria toutes ſes inclinations. Il
» aimoit la paix, & fit toujours la guerre; il

» étoit ſans ambition, & parvint à l'empire ;
» & malgré l'oppoſition conſtante qui ſe trou-
» va entre ſes goûts & ſa fortune, il ſut éga-
» lement grand dans toutes les ſituations. La
» perſécution & les revers ne purent l'abat-
» tre ; la proſpérité ne put l'enivrer. Fidele
» aux devoirs ſacrés de ſujet, d'ami, de mo-
» narque & de pere, toutes ſes actions furent
» auſſi ſages & vertueuſes qu'éclatantes. Enfin,
» quoique poſſeſſeur illégitime d'un grand em-
» pire, il ne fut jamais ſoupçonné d'ambition ;
» & en montant ſur un trône qui ne lui ap-
» partenoit pas, il augmenta l'eſtime publique,
» & obtint le ſurnom glorieux de *Libérateur*
» *de la patrie*, bonheur juſques-là ſans exem-
» ple, & trait ſingulier de ſa vie, qui ſuffi-
» roit ſeul à ſon éloge. «

Ces morceaux nous ſemblent prouver que l'auteur des *Annales de la vertu* ſait allier à la touche délicate & ſpirituelle de l'Albane les traits énergiques & ſublimes de Raphaël. Nous euſſions deſiré que les bornes d'un extrait nous permiſſent de faire connoître beaucoup d'autres paſſages qui font le plus grand honneur au talent de Mme. de G**. On lira ſur-tout avec plaiſir le portrait du cardinal Alberoni, tout ce qui a rapport aux ouvrages & à la vie de Cicéron, les articles de Céſar, d'Alexandre, de Pompée, &c.

On trouvera parmi les traits détachés beaucoup de choix & de goût ; nous allons citer quelques-uns de ceux qui nous ont paru, ou les plus piquans ou les moins connus.

» Les Carthaginois anciennement érigerent » en divinités deux freres, appellés Philenes, » qui s'étoient immolés à la patrie. Cyrene & » Carthage étant en dispute sur des limites, » on convint de part & d'autre que deux jeu- » nes hommes partiroient en même tems de » chacune des deux villes, & que l'endroit où » ils se rencontreroient, serviroit de limites. » Les Carthaginois firent plus de diligence; » ceux de Cyrene soutinrent qu'ils avoient usé » de supercherie : on parla de nouvelles con- » ventions. Les Cyrénéens proposerent de re- » connoître le droit des Carthaginois, si les » coureurs consentoient d'être enterrés vifs sur » la place, offrant de subir le même sort, si » les frontieres étoient reculées jusqu'où ils » prétendoient. Les Philenes accepterent ces » conditions; ils furent enterrés vifs sur le » champ. Les honneurs divins leur furent dé- » cernés, & on leur éleva des autels qui fu- » rent appellés *les autels des Philenes.* «

» Aristide, un des plus grands hommes de » l'antiquité, fut exilé. Dans ces jugemens, les » citoyens donnoient leur suffrage en écrivant » le nom de l'accusé sur une coquille. Un pay- » san qui ne savoit pas écrire, & qui ne con- » noissoit point Aristide, s'adressa à lui pour » le prier de mettre le nom d'Aristide sur la » coquille. *Vous avez donc à vous plaindre de* » *lui*, dit Aristide? *Non*, répondit le paysan, » *mais c'est que je suis ennuyé de n'en jamais en-* » *tendre dire que du bien.* A ces mots, Aris- » tide, sans se faire connoître, écrivit son

» nom ſur la coquille, & la lui rendit. «

» Un Lacédémonien qui alloit à la guerre, » & dont on ſe moquoit, parce qu'il étoit » boiteux, répondit qu'il y alloit pour com- » battre, & non pour fuir.

» Ariſtippe rencontrant un jour Diogene qui » lavoit des herbes, *ſi tu voulois*, lui dit-il, » *faire ta cour à Denys, tu ne mangerois pas* » *des légumes.* — *Et toi*, lui répondit Diogene, » *ſi tu voulois vivre comme moi, tu ne flatterois* » *pas un tyran.*

» Diogene voyant un jeune homme qui rou- » giſſoit, *voilà*, dit-il, *de bonnes diſpoſitions :* » *c'eſt la couleur de la vertu.* Etant allé à Olym- » pie, il y vit, durant la célébration des jeux, » de jeunes Rhodiens ſuperbement vêtus. *Voilà* » *du faſte*, dit-il. Un moment après, ayant ren- » contré des Lacédémoniens portant de mau- » vaiſes tuniques ſales, *autre eſpece de faſte*, » dit le philoſophe. Un de ſes eſclaves ayant » pris la fuite, on lui conſeilla de le faire » chercher : *Ne ſeroit-il pas honteux*, reprit-il, » *que Manès pût ſe paſſer de Diogene, & que* » *Diogene ne pût ſe paſſer de Manès ?*

» Dans le tems qu'Alexandre ſoumettoit le » monde en le parcourant, il fut arrêté un » jour par la neige qui tomboit en abondan- » ce; & s'étant aſſis auprès d'un grand feu, » il apperçut un ſoldat Macédonien, accablé » des infirmités de la vieilleſſe & de la rigueur » du froid. Il fit auſſi-tôt réflexion, non à la » différence de leur fortune, mais à celle de » leur âge; il deſcendit de ſa place; & ſes

» mains victorieuses, qui avoient détruit l'em-
» pire de Darius, porterent jusques sur le siege
» royal ce vieillard engourdi de froid; il lui
» dit : *C'est un crime digne de mort chez les
» Perses, de s'asseoir sur le trône des rois; mais
» avec un monarque humain, cette même action te
» sauvera la vie.*

» Aucun prince n'a jamais surpassé Alexan-
» dre en générosité. Un jour, un vieux sol-
» dat Macédonien, accablé sous le poids d'une
» pésante vaisselle d'or & d'argent qui appar-
» tenoit au roi, passa près de ce prince, qui,
» touché par son grand âge, l'arrêta & lui dit:
» *Prends courage, mon ami, & tâche de porter
» ce lourd fardeau jusqu'à ta tente : car il est
» à toi.*

L'anecdote qui suit, puisée dans les mémoires de Mde. de Motteville, peint mieux les courtisans que tout ce qu'on a jamais écrit à leur sujet. » En 1650, la reine (Anne d'Au-
» triche) fit arrêter le Grand Condé très-se-
» crétement, & sans que personne s'en dou-
» tât. La chose faite, on vint dire cette nou-
» velle à Mme. de Motteville, qui étoit seule
» avec le marquis de Villequier, capitaine des
» gardes-du-corps, & qui se piquoit d'un grand
» attachement pour M. le prince. Lorsqu'il ap-
» prit cet événement, au lieu de s'affliger,
» son premier mouvement fut de s'écrier :
» *Cette exécution m'appartenoit, je devois l'arrê-
» ter; je suis perdu, car on n'a pas eu de con-
» fiance en moi.* «

On voit par cet extrait, que l'auteur a donné

plus que ne promet le titre de son ouvrage. Mais si, comme elle l'annonce, on y a supprimé tous les beaux traits dont le récit entraînoit le détail d'une mauvaise action, peut-être y a-t-on inséré beaucoup de choses étrangeres aux annales de la bienfaisance & de la vertu; peut-être seroit-on en droit de lui reprocher un peu trop de sécheresse dans ses abrégés chronologiques, qui, ne contenant que les époques & les dates des faits principaux, ont le défaut qu'elle reproche elle-même à ceux que nous possédions déja. Un ouvrage destiné aux jeunes personnes doit être fait pour être lu plutôt que pour être consulté; & ces abrégés, quelques judicieux, quelque élégans qu'ils soient, sont plus faits pour être consultés que lus. Ils ont d'ailleurs l'inconvénient de grossir peu utilement à son but un ouvrage qu'il importe de rendre le moins volumineux qu'il est possible. En applaudissant au goût juste & sain de l'auteur, au choix qui regne dans la partie des traits détachés, on desireroit aussi qu'elle eût rejetté plusieurs anecdotes ou trop peu intéressantes, ou généralement regardées comme apocryphes. Mais, quelques défauts, quelques négligences inévitables se font pardonner aisément dans un ouvrage d'une utilité si évidente, & d'un mérite si distingué. On y admire des connoissances en tout genre, un style tantôt énergique & rapide, tantôt coulant & gracieux, toujours clair, précis & naturel, un amour éclairé de l'humanité, des réflexions justes, solides & même profondes. Les différens mor-

ceaux que nous avons extraits, ont dû mettre le lecteur à portée d'en juger.

(*Mercure de* France; *Journal encyclopédique*; *Journal* de Paris.)

THÉATRE de M. CAILHAVA. A Paris, chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques; Esprit, libraire, au Palais royal, & Théoph. Barrois le jeune, libraire, quai des Augustins, 2 vol. *in-8vo.* Prix 6 liv.

CE théatre est déja connu avantageusement du public. M. Cailhava est depuis long-tems au rang du petit nombre de gens à talens qui se sont efforcés de conserver le vrai genre de la comédie, & l'auteur du *Tuteur dupé*, du *Mariage interrompu*, & de l'*Egoïsme*, ne doit pas être confondu avec tous nos faiseurs de comédies modernes. On a cru dans ce siecle pouvoir substituer des portraits, des tirades, des sentences, à ce ton gai & naturel, à cette simplicité de dialogue, à cet intérêt naissant du fond du sujet, qui caractérisent Moliere & ceux qui l'ont pris pour modele, & ce jargon qu'il n'eût mis sur la scene que pour le ridiculiser, en est devenu le langage ordinaire. On a beau crier, invoquer Moliere & la nature; ces réclamations l'emporteront-elles sur les menées de nos écrivains sans génie, sur la paresse de nos acteurs, & sur la crainte

qu'ils ont de voir renaître un genre qui suppose des études profondes & des observations qu'ils n'ont pas faites? On commence à dire, l'*inimitable Moliere*, & l'on sait bien que nos acteurs le craignent. En effet, pour l'imiter ou pour le rendre, il faut avoir comme lui étudié les hommes & la société, & il est bien moins aisé de faire cette étude que de se former au hasard une maniere éblouissante, qui a l'air de convenir à tout, parce qu'elle ne convient à rien, à laquelle rien ne ressemble plus que des pieces sans caractere, sans couleur & sans génie, & dont le ton est trop éloigné de la nature, pour que l'acteur qui veut les rendre, soit obligé de la connoître. Du moment où ces fausses bluettes ont pris faveur, tout a été perdu. Les auteurs ont préféré, suivant l'expression très-juste de M. Cailhava, un *succès d'affluence* à un *succès d'estime*, & les acteurs n'ont eu garde de se donner pour plaire au public des peines désormais inutiles.

A ces considérations ajoutons une observation qui n'est malheureusement que trop constante. Le public oublie aisément l'auteur pour l'acteur, & l'illusion de la scene semble l'emporter au point qu'il attribue involontairement son plaisir à l'instrument qui le cause, plutôt qu'à celui qui joue de cet instrument, à celui qu'il voit & qu'il entend parler, plutôt qu'à celui, qui du fond obscur de son cabinet n'a fait que dicter aux idoles du public ce qu'ils doivent dire, & ce que celui-ci doit applaudir ou siffler. De-là cette dépendance où les

acteurs tiennent les auteurs, de-là cette tyrannie & ces caprices qu'ils exercent sur ceux à qui ils doivent leur fortune & leur gloire; cet abus existe dans tous les genres & dans tous les lieux. Voyez en Italie le compositeur asservi aux caprices d'un *soprano* ou d'une *prima donna* ; voyez en France tous les chagrins qu'essuient les auteurs qui se vouent au théatre; cet abus est inévitable, sur-tout si les réglemens donnent trop d'autorité aux acteurs, ou si un privilege exclusif les affranchit d'une rivalité, qui en excitant leur émulation, eût concilié leurs intérêts, ceux des auteurs & ceux du public.

Personne n'a été plus que M. Cailhava la victime de cette tyrannie bizarre, & à laquelle doit s'attendre tout auteur qui n'aura que du talent sans manege. Le détail qu'il donne des tracasseries qu'il a essuyées, seroit la chose du monde la plus plaisante, si elle n'étoit au fond la plus dégoûtante pour les gens de lettres qui voudront suivre à l'avenir la même carriere.

Veut-on avoir d'avance une idée de ces scenes tragi-comiques ? Nous ferons parler M. Cailhava lui-même, car nous ne voulons pas ôter à son recit le sel qu'il y a répandu, & nous en serons quittes, à notre grand regret, pour ne pas copier tout ce que ce détail contient de piquant.

L'auteur nous apprend qu'il vint de Toulouse à Paris, avec une foule de productions dramatiques, dont une principalement lui sembloit digne des honneurs de la représentation,

Son premier ſoin eſt de chercher des juges éclairés qui guident ſes pas dans la carriere. Un goût particulier le conduit, au bout de quelques jours, à la comédie françoiſe; il y eſt frappé du jeu naturel d'un acteur. Son imagination enflammée lui dit que c'eſt-là le juge qu'il cherche; il court à ſon *hôtel*, y porte ſa piece, la lit, & ſort enchanté de l'accueil gracieux qu'il avoit reçu. Dès le lendemain, nouvelle entrevue. L'acteur, étonné de tant de promptitude, prie M. Cailhava de laiſſer ſon manuſcrit avec les corrections, & de revenir dans huit jours.

» On ſe doute bien que je n'y manquai » point. Chemin faiſant, je me diſois : croyez » aux clabauderies des auteurs; à les entendre, les comédiens ſont ſans égard, ſans » complaiſance pour eux. Quelle injuſtice ! » Tout en méditant une épitre dédicatoire, » j'arrive. Un domeſtique me toiſe, & me dit » *Nous avons joué hier à Verſailles, nous ſommes arrivés tard, il n'eſt pas jour.* «

Ce que c'eſt qu'un provincial ! ne rira-t-on point de la ſimplicité de M. Cailhava, qui demeura tout étonné de voir ce valet s'identifier avec ſon maître ?

» Je me repréſente le lendemain. *Monſieur* » *a la migraine* «. — Sans doute, la ſanté délicate de ces Meſſieurs eſt ſujette à ſe déranger, ils ont raiſon d'en avoir ſoin; elle eſt ſi précieuſe à l'état !

» Le ſurlendemain ; *Monſieur fait couper ſes* » *cors.* » — En ce cas, il étoit de la décence

de ne recevoir perſonne. C'eſt une preuve que ce Monſieur ſait vivre.

» Durant ſix mois conſécutifs, je fais tous » les jours des viſites inutiles à la porte de » mon inviſible. « — Six mois! bagatelle! il eſt vrai qu'il en faut beaucoup moins pour pénétrer juſqu'à l'anti-chambre d'un grand ſeigneur; mais il eſt juſte, qu'en conſidération du rang, l'accès auprès des comédiens ſoit plus difficile.

On croira vraiſemblablement que, par compaſſion de tant de courſes infructueuſes, on remettra du moins ce fatal manuſcrit? Point du tout. Notre *inviſible* a la bonté de l'égarer, exprès pour obliger l'auteur complettement, & lui épargner la peine de revenir.

» Après avoir perdu deux ans à ſolliciter » en vain la lecture d'une autre piece en vers » & en cinq actes, (*) après avoir inutilement » lu ma piece chez vingt *Saphos* ſubalternes; » excédé, rebuté de faire ma cour à cent » protecteurs ſans crédit, j'abandonne l'ouvrage » à un bénédictin qui connoiſſoit une dame » très en faveur. Cette dame le recommande » à un courtiſan bel-eſprit; ce bel-eſprit le » remet à un banquier, ce banquier le fait » circuler dans le boudoir de pluſieurs *filles*; » enſuite mon manuſcrit, de caſcade en caſ» cade, tombe chez *Armand*, qui, trop pa-

(*) *Le jeune Préſomptueux*; ou le *Nouveau débarqué.*

» reſſeux, ou trop occupé de ſa nombreuſe
» famille pour daigner le lire, l'envoya chez
» un de ſes camarades. «

» Le lecteur, quelque mal intentionné qu'il
» ſoit, va trembler pour moi, en apprenant
» que ce camarade étoit l'homme aux *cors*,
» aux *inſomnies*, aux *migraines*. Je vole chez
» lui, je ne le trouve point, mais que le lec-
» teur ſe raſſure; une groſſe cuiſiniere eſt aſſiſe
» ſous la porte cochere *dans ſon fauteuil à bras;*
» elle épluche nonchalamment des épinards :
» elle me dit en ricannant : *n'êtes-vous pas un*
» *poëte?* — Hélas oui! — *Ne venez-vous pas*
» *chercher une piece?* — Hélas! oui. — *Atten-*
» *dez*. Là-deſſus, elle fouille dans le tas d'her-
» bes, en tire mon manuſcrit, & me le re-
» met. «

Cette piece ballotée ainſi pendant deux ans, eſt enfin, par la recommandation de M. de Belloy, lue, reçue avec acclamation, & miſe tout de ſuite à l'étude.

» L'enthouſiaſme croiſſoit à chaque répéti-
» tion; j'étois un *prodige*, & mon ouvrage un
» *chef-d'œuvre*. Les comédiens en preſſoient
» eux-mêmes la repréſentation. Mais, par mal-
» heur, un acteur eſſentiel gagnoit de l'argent
» en province. On le pria fort indiſcrettement de
» la part de MM. les Gentilshommes de la
» chambre de ſe rendre à Paris. Il eut de l'hu-
» meur, promit aux comédiens qu'il quittoit,
» de les rejoindre bientôt, arriva ſans ſavoir
» un mot de ſon rôle, le joua le lendemain
» d'après le ſouffleur; & ſavoura le plaiſir de

» voir tomber une piece qui l'avoit empêché
» de *gagner de l'argent en province.* «

» Grand conſeil derriere le théatre entre les
» deux pieces. Les acteurs furieux crient à
» l'injuſtice, à la cabale, & veulent abſolu-
» ment annoncer la ſeconde repréſentation de
» la nouveauté. Un ſeul s'y oppoſa : c'étoit
» celui qui s'étoit promis de retourner bien
» vîte *gagner de l'argent en province*, & il
» réuſſit ſeul à l'empêcher. «

Paſſons à d'autres particularités. Ce n'eſt encore-là qu'une eſquiſſe des procédés honnêtes du ſénat comique. Pour en prendre une véritable idée, il eſt néceſſaire de ſe tranſporter aux répétitions des nouvelles pieces. Qu'on en juge par celle du *Tuteur dupé.*

» Un acteur ſe fait attendre une heure &
» demie : il arrive avec l'air d'un homme ac-
» cablé ſous le poids des myrthes qu'il vient
» de cueillir. *Il n'a pas fermé l'œil de la nuit :*
» *il avoit oublié net la répétition :* il lit ſon rôle
» d'une voix éteinte. « Mademoiſelle Hus, placée à côté de lui, ne l'entend point, & le prie de recommencer la phraſe. — *Ah! l'on ne m'entend pas; cela eſt fort plaiſant : & faut-il auſſi recommencer cette belle phraſe? Quoi! cette ſublime phraſe? Quoi! ....* » Il bouda, fut ſe
» jetter dans un fauteuil au fond de la ſalle, &
» alloit s'y endormir, quand un perſonnage
» bien plus intéreſſant que moi, vint capti-
» ver l'attention de mes juges. C'étoit un
» *chat.* «

» Soudain l'aſſemblée eſt en l'air, mon dor-

» meur aussi. — *Minet! minet! un tel, voici* » *ta scene; — j'y suis. — Qu'il est joli! —* » *à vous, mademoiselle. — Que ses maîtres vont* » *le regretter! — à toi — oui, pour mon beau* » *rôle qui n'a pas vingt lignes. — Et le mien* » *qui a vingt pages, c'est bien pis. — Minet,* » *petit minet!* enfin, moitié *chat*, moitié *queue*, » moitié *rôle*, on acheve, on se regarde, & » l'on se dit des épaules que ma piece est dé» testable. «

Eh bien! Ne voilà-t-il pas un aréopage d'une majesté imposante? Comme l'ordre y est maintenu! quelles attentions! quelles déférences pour les auteurs! ajoutez foi maintenant aux discours malins qu'on seme dans le monde. En vérité, nous ne concevons pas les hommes de lettres. Les comédiens s'empressent de les combler de *politesses*, les traitent avec une *familiarité* amicale, & pour récompense, on les diffame dans des libelles outrageans, on les persécute par les calomnies les plus odieuses!

» *Un an après* la représentation du *Tuteur* » *dupé*, je demande qu'on le reprenne; on » me prie d'attendre un tems plus favorable. » Nous étions alors dans l'hiver. «

» *Un an après*, je parviens à intéresser M. » le maréchal de R***. Il charge un des ac» teurs de faire jouer ma piece, cet acteur » n'en fait rien. «

» *Un an après*, M. le duc de F**. *veut ab*» *solument* que les comédiens jouent ma piece, » ils n'en font rien. «

» *Un an après*, M. le duc de F**, impa-

» tienté de tant de promeſſes inutiles, donne
» des *ordres* à la comédie, qui lui prouve, par
» un long mémoire, qu'on ne doit pas donner
» ma piece. «

» *Trois ans après*, l'on paroît s'occuper de
» ma piece, & pendant *trois ans*, elle reſte
» ſur le répertoire de preſque toutes les ſe-
» maines. «

» *Trois ans après*, on la reprend enfin, &
» le public l'accueille avec la plus grande
» bonté. «

C'eſt donc onze années d'intervalle de la premiere repréſentation à la repriſe. Certainement il n'y a point là de quoi ſe récrier. Il eſt bien aiſé à un auteur de demander la repréſentation de ſes pieces, d'aſſaillir continuellement les comédiens de *requêtes* & de *placets* ; mais ſoyons ſinceres. Sied-il aux *maîtres* de prêter une oreille docile aux ſupplications importunes de leurs *ſujets* ? Ce que nous admirons ſur-tout, c'eſt M. le duc de F** avec ſes *ordres*. Des *ordres* au comte de *Tuſiere*, à *Sémiramis*, à *Mithridate*, &c. ! Ah ! nous le demandons, un pareil langage n'eſt-il pas choquant ?

» Ma petite comédie des *Etrennes de l'Amour*
» fut trouvée *charmante* à la premiere lecture;
» à la ſeconde, on la traita de *manche à balai.* «

» Enfin, on joue ma piece. Je fus dans la
» loge d'un des principaux acteurs lui faire
» honneur du ſuccès. *Oui*, dit-il, *cette drôlerie*
» *a fait quelque plaiſir ; mais ſi vous voulez*
» *qu'on la donne les beaux jours, il faut que vous*
» *renonciez à la part d'auteur.* «

Propoſition tout-à-fait raiſonnable. Qu'un auteur travaille dix ans une piece, attende encore dix ans avant de la voir jouer, c'eſt une choſe convenue ; mais les comédiens ne ſont pas obligés de deſcendre juſqu'à compter avec leurs *inférieurs.* Il n'eſt pas de l'équité qu'ils ſe fatiguent la mémoire, pendant quinze jours, pour ne recueillir que de ſtériles applaudiſſemens. Dans la gloire, comme dans le profit, point de partage.

» Les comédiens ne me jouerent donc pas » les beaux jours. Je veux haſarder quelques » remontrances ; on m'annonce, pour me con» ſoler, *qu'on ne me jouera point du tout. Les* » *ballets de votre piece*, me répond-on, ſéche» ment, *ſont ſur des airs de l'opéra, & les di-* » *recteurs ont obtenu un ordre du roi qui la* » *ſupprime.*

» Je vais chez M. Trial. Furieux de la mal» honnêteté qu'on lui prêtoit, il obtient un » ordre pour forcer les comédiens à conti» nuer les repréſentations de ma piece. «

Né pour les bonnes fortunes, M. Cailhava jouit du plaiſir de voir une paſtorale de M. Rochon, & les *deux Amis* de M. Beaumarchais paſſer avant ſa comédie du *Mariage interrompu*, malgré l'antériorité de ſa date. Quelque tems après cette faveur, on conſent, par une ſuite de prédilection, à la placer ſur le répertoire des petits jours. Une ſeule fois on l'annonce pour un ſamedi avec *Tancrède.*

» Dans mon enthouſiaſme, je monte à la » loge de Mademoiſelle * * ; je me répands en

» sentimens de reconnoissance : elle me regarde
» en riant. — Vous croyez donc que mes chers
» camarades vous donnent un beau jour &
» avec une tragédie, pour vous faire plaisir ?
» Ah ! oui : il est bon là. Votre piece est tom-
» bée, elle nous appartient. M. Préville me
» confirme cette fâcheuse nouvelle, en me di-
» sant que j'ai été deux fois au-dessous de la
» somme indispensable, & qu'il faut me *sou-*
» *mettre aux regles*. Les *regles* de la comédie !
» Je trouve dans le foyer M. le duc de *F***,
» je lui fais part de mon aventure. Il com-
» mande qu'on joue ma piece. Le lendemain,
» on l'annonce avec cette clause : *interrompue*
» *par l'indisposition d'un acteur*. On l'affiche deux
» mois de suite de cette maniere, & mon
» malheur est tel que l'*indisposition* dure encore
» depuis dix ans. «

On vient de voir quelques exemples de la conduite des comédiens ; en voici d'autres encore ; c'est toujours M. Cailhava qui parle.

» — Peut-être est-ce ici le moment de faire
» connoître à mes lecteurs une espece de
» *monstre*, échappé à M. de Réaumur & à M.
» de Buffon. Cet animal est bas, rampant ; il
» vit de billets de parterre ; il siffle, ou bat
» des mains à commandement ; il se nomme
» *cabaleur*. Dans le tems où mon *Tuteur Dupé*
» étoit si balotté, un de ces *monstres*, le plus
» fameux qui eût existé depuis long-tems, étoit
» dans la force de son âge. Il regorgeoit d'em-
» bonpoint, aussi étoit-il pensionné de plus de
» 50 billets par jour, que lui faisoient tenir

» alternativement de très-grands auteurs, de » très-belles actrices, des acteurs très-fameux, » sans compter les débutans, les débutantes, » les pieces nouvelles qu'il étoit chargé d'ap- » plaudir & de siffler en même-tems par diffé- » rens partis. Un de ses peres nourriciers, » mécontent du rôle qu'il avoit dans ma piece, » lâcha contre moi l'*animal* ...... Je le sus, » mais ne pouvant le joindre, & trouvant » dans le foyer plusieurs de ses protégés, plu- » sieurs de ses protecteurs, je fus à eux, & » je leur dis à haute voix : *Messieurs, vous* » *connoissez un* tel ; *faites-moi le plaisir de lui* » *dire que je ne saurois en faire mon pensionnaire,* » *parce que la* Garonne *ne fut jamais le* Pacto- » le; *mais dans notre province, nous avons na-* » *turellement assez de talent pour la danse ; & s'il* » *veut me faire l'amitié d'accepter une de mes le-* » *çons, l'ours le mieux montré ne dansera pas si* » *bien que lui.* On vole, on lui rapporte mon » compliment. Il me fait dire le lendemain que » je suis d'un pays où *l'on est leste ;* mais qu'il » est mon ami, & qu'il me le prouvera aux » représentations de ma piece, si je veux lui » confier des *billets.* Je réponds que je ne suis » pas d'humeur à payer son soupé. «

Pour déconcerter les *animaux, crachans, toussans, éternuans & reniflans,* on donna la piece sans l'annoncer, & elle réussit. Au second jour, malgré les efforts de la cabale, elle réussit encore, & eut du succès à la cour. Malgré tout cela, la septieme représentation fut affichée comme derniere. M. Cailhava vou-

lut ſe plaindre, on lui répondit : *Une autre fois, faites tous les rôles également bons.*

Ces détails pourront donner une idée de ceux que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de copier : explicables ou non, ces abus ſont inévitables dans une adminiſtration où les auteurs dépendent d'un comité, d'une aſſemblée d'acteurs. D'un autre côté, le talent de ces derniers eſt un talent eſtimable ; les aſſervir, c'eſt les décourager ; les décourager, c'eſt les détruire. Comment faire ? des réglemens ſéveres feront-ils plus que des ordres ſupérieurs mille fois donnés, & dont ils ſe ſont joués mille fois ? Des indiſpoſitions d'acteur, des délais, des promeſſes, mille prétextes vains arrêteront toujours le bien qu'on voudra faire, ſi les comédiens n'y ſont forcés par leur intérêt propre ; & le ſeul moyen d'y parvenir eſt celui que propoſe M. Cailhava, la révocation de leur privilege excluſif, & l'établiſſement d'un autre théatre : alors la rivalité excitera l'émulation. Ils craindront de refuſer ce qu'on peut porter à leurs rivaux, les auteurs ſeront plus conſidérés, & les acteurs eux-mêmes ne s'en trouveront que mieux.

Le premier volume de la collection que M. de Cailhava publie, renferme le *jeune Préſomptueux*, comédie en cinq actes & en vers, le *Tuteur dupé*, comédie en cinq actes & en proſe, les *Etrennes de l'Amour*, comédie-ballet en un acte, en proſe, le *Mariage Interrompu*, comédie en trois actes & en vers ; toutes ces pieces ont été repréſentées ſur le théatre françois.

Dans le feconde volume on trouve *Arlequin Mahomet*, ou *le Cabriolet volant*, drame philofophi-comi-tragique-extravagant, en quatre actes & en profe; *Arlequin cru Fou, Sultane & Mahomet*, drame en trois actes & en profe, dans le genre du précédent, dont il eft la fuite; *le Nouveau Marié*, ou *les Importuns*, opéra-comique en un acte; *la Bonne-Fille*, opéra-comique en trois actes. Ces quatre pieces ont été données au théatre italien. On trouve enfuite *le traité des caufes de la décadence du théatre, & des moyens de le faire refleurir.* Ce volume eft terminé par l'*Egoïfme*, comédie en cinq actes & en vers, jouée au théatre françois, & par un petit morceau de profe intitulé : *Difcours prononcé par Moliere, lors de fa réception à l'académie françoife.*

Nous nous bornerons à quelques détails fur les principales pieces qui compofent les deux volumes.

Le jeune Préfomptueux, ou *le Nouveau Débarqué*, fut repréfenté le 2 août 1764. Ce coup d'effai d'un jeune homme nouvellement débarqué lui-même, ne fut pas heureux. C'eft au lecteur à décider s'il méritoit de l'être; mais nous croyons pouvoir affurer qu'on trouvera dans cette piece des fcenes & des morceaux dignes d'être confervés.

Le fuccès du *Tuteur Dupé*, qui fut joué quelque tems après, confola pleinement M. Cailhava. Cette piece eft bien intriguée. Le comique reffort uniquement de fon intrigue, & fe foutient jufqu'à la fin fans le fecours d'aucun ornement

étranger. L'intrigue eſt fondée, comme celles de nos anciens comiques, ſur une reſſemblance & un déguiſement, & conduite par les fourberies d'un valet non moins adroit qu'intrigant; mais une particularité bien glorieuſe pour ſon auteur, la diſtingue de toutes les pieces intriguées par les valets, c'eſt que dans celle-ci, le valet qui fait le nœud, fait auſſi le dénouement; perfection qui manquoit à toutes les pieces de ce genre qu'on avoit données avant celle-ci. Le fond de cette piece eſt tiré du *Soldat Fanfaron*, de Plaute. M. Cailhava s'applaudit, avec raiſon, de cette heureuſe imitation. *Le Tuteur Dupé* a toujours été rejoué avec ſuccès à Paris comme à la cour, & cet ouvrage eſt du petit nombre de ceux qui, de nos jours, ont mérité de reſter au théatre.

Les Etrennes de l'Amour ne ſont autre choſe que quelques ſcenes allégoriques qu'on appelle *à tiroir*, ornées de chant & de danſe. M. Cailhava avoue lui-même, » que les épigrammes, » les madrigaux, les *calembourgs* galans dont » ce genre vit, ſont incompatibles avec la » bonne comédie. « Cette bagatelle a toujours fait plaiſir à la repréſentation.

Le Mariage interrompu eſt tiré en partie de l'*Epidique* de Plaute. C'eſt encore une piece dont toute l'intrigue roule ſur les fourberies d'un valet. Elle réuſſit complettement. On a vu plus haut, comment elle n'eſt point reſtée au théatre. Le ſtyle de cet ouvrage eſt ſimple, facile & naturel.

On pourroit cependant déſirer dans cette piece,

piece, toute d'intrigue, que le dénouement fût, ainsi que le *Tuteur Dupé*, une suite nécessaire des différens ressorts que l'intrigant fait mouvoir. La réponse à cette observation, est, peut-être, que dans le *Tuteur Dupé*, le valet intrigue pour tromper un homme injuste, tyrannique & ridicule, qui, dans les principes de toute saine morale, doit être puni de ses injustices; au lieu que dans le *Mariage Interrompu*, le valet se joue de deux honnêtes gens que la bienséance ne permettoit pas de rendre jusqu'à la fin ses dupes; en sorte que le dénouement naturel de cette piece doit nécessairement être la découverte de toutes les fourberies de l'intrigant.

A l'égard de l'*Egoïsme*, si quelques situations, dont les unes sont hardies & les autres semblent hasardées, ont rendu douteux le succès des premieres représentations, celles qui ont suivi ont de plus en plus mérité à l'auteur l'estime & l'approbation des connoisseurs. Quand, dans un ouvrage, tel qu'une comédie de caracteres en cinq actes, la somme des beautés l'emporte sur celle des défauts, la balance doit pencher du côté du poëte.

Arlequin Mahomet, ou *le Cabriolet volant*, & la suite de ce drame burlesque, sont des pieces dans le genre des canevas que les acteurs italiens représentoient en improvisant. M. Cailhava n'est pas le premier qui ait essayé ses talens dans ce qu'on appelle des arlequinades; plusieurs de nos auteurs célebres, Regnard, Dufreni, &c. nous en ont laissé. Quoiqu'on ne lise guere

ces ſortes de pieces, il nous ſemble cependant qu'on lira avec plaiſir celles que notre auteur a riſquées dans ce genre.

La Bonne-Fille eſt une imitation de la *Buona Figliola* du célebre Goldoni ; c'eſt au ſoin que M. de Cailhava s'eſt donné de traduire cet ouvrage en françois, que le public doit le plaiſir d'entendre la muſique que M. Piccini a faite en Italie ſur cette piece. Si l'on conſidéroit ce qu'il a fallu de travail à l'auteur pour faire diſparoître les plus grands défauts de la piece italienne, on reconnoîtroit aiſément que de toutes ſes productions, c'eſt celle qui lui a dû couter le plus. Mais ſi l'on s'arrête ſimplement aux imperfections qui tiennent à l'ouvrage même, & qu'on n'en a, par conſéquent, pu faire diſparoître, on penſera que cette production eſt la plus foible de toutes celles de M. Cailhava. Cependant, il obſerve que la *Bonne-Fille* eſt, de toutes ſes pieces de théatre, celle qui lui a rapporté le plus d'argent. *Qu'on juge après cela*, ajoute-t-il plaiſamment, *du mérite d'une piece par la recette.*

(*Année littéraire ; Mercure* de France ; *Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

THE Works of Lucian, &c. *Les œuvres de Lucien, traduites du grec en anglois; par THOMAS FRANCKLIN, professeur de langue grecque dans l'université de Cambridge.* 2 vol. *in-4to.* A Londres, chez Cadell. 1780.

ON convient généralement que Lucien n'a jamais été traduit en aucune langue, de maniere à pouvoir donner une juste idée de ses ouvrages à ceux qui ne sont pas en état de les lire dans l'original; & la raison que l'on en apporte, est l'extrême difficulté de conserver dans nos idiômes modernes, l'esprit & les plaisanteries des anciens. Pour qu'un écrivain traduise Lucien avec succès, il ne suffit pas qu'il connoisse à fond le génie de la langue grecque & celui de la sienne, il faut encore qu'il possède, jusqu'à certain degré au moins, les talens de cet auteur inimitable, & qu'il ait dans son caractere l'imagination & la gaieté du facétieux Syrien.

M. Francklin avoue franchement qu'il se croit doué de ces qualités, & il faudroit être bien injuste pour les lui contester. Déja connu avantageusement par sa traduction de Sophocle, celle de Lucien ne peut qu'ajouter à sa gloire. Il a surpassé de beaucoup ses devanciers & par l'élégance du style, & par son exactitude scrupuleuse a suivre son auteur,

Carr eſt le ſeul parmi les lettrés anglois qui l'ont précédé dans ce travail, en qui on ait reconnu du talent. Les efforts de Spence, de Mayne & de Hickes, n'ont rien produit que de médiocre; & pour ce qui eſt de la traduction publiée ſous le nom de Dryden, il eſt probable quelle lui a été attribuée par quelque impoſteur, & que ce grand homme prêta les mains lui-même à la ſupercherie, ou que s'il en eſt vraiment l'auteur, il la fit à la hâte, & dans un tems où il avoit beſoin d'argent. Il étoit réſervé à M. Francklin de réuſſir dans cette pénible carriere, & pour ne pas nous répandre en éloges ſuperflus, nous nous contenterons de dire que dans ſa verſion il a fait parler Lucien comme ce Grec eût parlé lui-même, ſi la langue angloiſe eût été ſa langue naturelle. Pour ne pas être obligés de traduire une traduction, nous ne citerons rien de celle de M. Francklin; il ſuffira, pour donner une idée de ſon talent de rapporter un dialogue entre Lucien & le lord Lyttelton, qu'il a compoſé lui-même, & dans lequel on voit l'hiſtoire du ſatyrique de Samoſate, écrite d'une maniere beaucoup plus exacte qu'on ne l'avoit encore fait juſqu'ici.

Mais avant de le tranſcrire, nous croyons à propos de faire ici quelques réflexions ſur Lucien lui-même; dans un tems & dans un pays où le goût de la littérature grecque ſe perd inſenſiblement, il eſt bon de rappeller la plupart des lecteurs à cette étude trop négligée.

De tous les auteurs de l'antiquité, Lucien eſt celui qui nous a tranſmis le tableau le plus fidele de ſes contemporains & de leurs mœurs; la lecture des autres écrivains ne nous fait pas auſſi-bien connoître les hommes qu'ils ont peint; ils les ont preſque toujours repréſentés ſous le maſque, expoſés de toute part à l'œil pénétrant de l'obſervateur, & par cela même forcés de déguiſer leur vrai caractere. Lucien eſt le ſeul qui déchire le voile, & qui nous les montre tels qu'ils ont été en eux-mêmes. En nous faiſant converſer avec des êtres qui nous reſſemblent, il prouve que le monde a toujours été à peu-près le même dans tous les âges, & qu'à quelques légeres différences près, un portrait fait il y a dix-ſept cens ans, peut encore ſervir aux hommes d'aujourd'hui.

Lucien avoit embraſſé dans ſa jeuneſſe la profeſſion de rhéteur, & enſuite celle du bareau, avant de faire le métier de ſatyrique. Auſſi ſes écrits ſe reſſentent-ils de tous ces différens emplois. Dans quelques-uns de ſes ouvrages il ne ſe montre que comme panégyriſte, dans d'autres il ſe diſtingue particuliérement comme avocat. Quelquefois il prend le ton le plus ſérieux, & diſcute la matiere qu'il veut éclaircir en homme profond, à qui l'habitude d'obſerver & de réfléchir a donné une parfaite connoiſſance du cœur humain. Mais le véritable caractere de ſes dialogues eſt le ridicule. Lors même qu'il fait ſon rôle d'orateur, il ne manque jamais l'occaſion d'employer la ſatyre, & c'eſt ce mélange de ſar-

casmes, de syllogismes & de traits éloquens qui fait son mérite, & qui rend à la fois la lecture de ses écrits amusante & instructive.

Quoique Lucien n'ait point vécu dans ce siecle florissant où la poésie, l'éloquence & la philosophie furent portées dans la Grece au plus haut point de perfection, néanmoins comme il avoit continuellement dans les mains les ouvrages d'Homere & d'Euripide, de Platon & de Xénophon, de Démosthene & de Lysias, nourri par la lecture de ces auteurs immortels, il acquit cette force de raisonnement, cette élégance & cette justesse d'expression qui le distinguent des insipides déclamateurs de son tems. Il dédaigna cette symmétrie de périodes, ces antitheses brillantes, & cette enflure de style, qui annoncent l'empire du mauvais goût, & dont les modernes ne peuvent se préserver qu'en étudiant la belle simplicité des anciens, & en imitant les graces non affectées de ces modeles inestimables.

Quoique doué d'un jugement sain & d'une vive imagination, Lucien n'est cependant pas sans défauts. Il montre trop à découvert son desir de tourner tout en ridicule; ses plaisanteries ne sont pas toujours fines & délicates; diffus dans son style, il se répete fréquemment, & ne quitte guere une idée sans l'avoir présentée sous toutes les formes imaginables.

Les dialogues de Lucien peuvent être en quelque sorte considérés comme autant de scenes comiques. Quand on les lit, on est d'abord en peine de savoir quel est l'objet de l'écri-

vain, mais insensiblement le sujet s'expose, se développe, & l'action est conduite jusqu'à la fin avec autant de finesse que de jugement. Lui-même il nous a donné une idée de son plan dans *Le Prométhée*, où il dit que son but a été de réunir deux choses qu'avant lui l'on n'avoit point su accorder, le dialogue & la comédie. (*) » L'un, dit-il, marchant seul ou » accompagné d'un petit nombre d'amis choisis, » tenoit ses conférences privées dans une re» traite obscure, tandis que l'autre dévouée » à Bacchus, se produisoit sur les théatres » publics, folâtroit au son de la flûte, & rioit » avec l'air effronté d'une Bacchante, se mo» quant des sectateurs du dialogue, les appel» lant de mille noms injurieux, & leur re» prochant de ne s'occuper que de chimeres. » Tels étoient les deux ennemis que je me » suis efforcé de réconcilier, en joignant le » ton de la comédie avec la gravité philoso» phique. « C'est précisément cette union qui

---

(*) Cette observation pourroit paroître étrange, & même absurde, à ceux qui s'imagineroient que Lucien entendoit le mot *Dialogue* dans le même sens que nous y attachons à présent. Les anciens ne s'en servoient pas seulement pour signifier une conversation quelconque, mais pour désigner les graves entretiens des philosophes, qui, pour la plupart, donnoient à leurs écrits la forme du dialogue. Ainsi, joindre le dialogue & la comédie, c'est, dans le sens de Lucien, mêler les maximes sérieuses de la philosophie aux traits de satyre des auteurs comiques.

fait l'excellence des ouvrages de Lucien. Les principaux objets de sa satyre, sont les absurdités de la mythologie payenne, le vain orgueil, l'hypocrisie & les vices des philosophes de son tems, & la folie des hommes en général, qui font consister le bonheur suprême dans la gloire & les richesses. Dans son dialogue du *Pêcheur*, lorsque la Philosophie lui ordonne de se justifier des injures qu'il a dites aux philosophes, & qu'elle l'interroge sur sa profession, il répond : » Je suis l'ennemi de » l'orgueil, de l'ostentation, du mensonge, » & de l'imposture, & l'ami de la vérité, de » l'honnêteté, de la modestie, en un mot, » de tout ce qui est bon & aimable. «

Il doit paroître bien étonnant que Lucien n'ait point été retenu par la crainte des châtimens que pouvoient lui infliger des magistrats fanatiques, lorsqu'il tournoit en ridicule la religion de ses peres, celle qu'on professoit de son tems & dans sa patrie ; mais il faut observer que les aveugles préjugés qu'on avoit conçus jusqu'alors pour les fables absurdes du paganisme, avoient beaucoup perdu de leur force, & qu'à l'époque où il écrivoit, les gens sensés rioient en secret de ce qu'ils adoroient peut être en public. En effet, dès que l'évangile fut annoncé aux hommes, leurs yeux furent désillés, & le ridicule dont Lucien couvrit les dieux & leurs adorateurs, put porter le dernier coup à l'idolâtrie, comme les plaisanteries de l'auteur du Dom Quichotte, ont fait tomber la chevalerie errante en Espagne,

Quant à ce qui concerne la philofophie, il faut remarquer que Lucien vivoit dans un fiecle où l'Empire Romain fourmilloit d'animaux ftupides, qui, fans connoître la doctrine des maîtres dont ils affectoient de fuivre les leçons, croyoient qu'il fuffifoit de laiffer tomber fa barbe jufqu'à la ceinture, & fa robe jufqu'aux talons, pour avoir droit au nom de philofophe. Déteftables hypocrites, ils affectoient un extérieur négligé pour couvrir d'un voile les crimes les plus énormes; & tandis qu'ils parloient de vertu, de fimplicité, de défintéreffement, on les voyoit affiéger les tables des grands; & s'abandonner fans réferve à tous les excès de la débauche. Il n'eft donc pas étonnant que la vue de leurs défordres ait excité l'indignation de Lucien, & qu'il ait employé contre eux les armes du ridicule.

S'il n'eût fait ufage de fon talent pour la fatyre, que contre les méchants & les fots, fa conduite eût été irréprochable, mais il ne fut pas fe renfermer dans les bornes que la juftice & la raifon lui prefcrivoient. Il a commis cette faute, lorfqu'en expofant à la rifée publique les abfurdités de l'idolâtrie, il n'a pas rougi d'attaquer la Providence; lorfque fous prétexte de combattre l'hypocrifie & les vices des prétendus philofophes de fon fiecle, il a tourné en ridicule les fages les plus refpectables de l'antiquité, les Socrate, les Pythagore, les Zénon, les Chryfippe, & tant d'autres; lorfque de l'invraifemblance de quelques fables contées par Homere ou par Héfiode, il a faifi

l'occaſion de ſe moquer de ces poëtes, ſans réfléchir que le mérite de leurs poëmes ne dépendoit pas de la vérité ou de la fauſſeté de ces fables. Il eſt vrai que les éloges qu'il donne dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages aux anciens philoſophes & aux poëtes, ne nous permettent pas de croire qu'il ait réellement prétendu rabaiſſer leur gloire; & n'étoit ſa maniere de penſer épicurienne, nous ne pourrions ſuppoſer qu'un homme qui défendoit avec tant de zele la cauſe de la vertu, eût voulu de bonne foi inſulter à la Providence. Quoi qu'il en ſoit, Lucien étoit railleur de profeſſion, & ſemblable à Voltaire, il ne pouvoit réſiſter à la tentation de dire un bon mot, s'embarraſſant fort peu des conſéquences. Cette conduite influe peu, il eſt vrai, ſur l'eſprit des perſonnes qui ſavent obſerver & juger par elles-mêmes; mais aux yeux des ignorans ou des gens à préjugés, un bon mot eſt ſouvent une bonne raiſon; ce qui montre combien le ridicule eſt une arme dangereuſe, & peu faite pour être employée à défendre la vérité.

Nous ſommes ſur ce point d'une opinion bien différente de celle du lord Shaftesbury & de pluſieurs autres philoſophes dont le grand argument eſt que tout ce qui a un mérite intrinſeque réſiſte toujours au ridicule; que la vérité en paſſant par cette épreuve n'en triomphe que plus facilement; qu'il n'y a que le menſonge qui ne tienne pas devant lui, & que par conſéquent, le ridicule eſt le critérium le plus ſûr pour découvrir la vérité. On peut

répondre que tout cela feroit concluant, fi toutes les queftions n'étoient foumifes qu'au jugement de perfonnes éclairées & capables de les bien examiner ; mais il faut confidérer que beaucoup de gens qui n'ont ni le talent ni la volonté d'approfondir les matieres dont ils jugent, fe laiffent néanmoins fouvent féduire par des faillies qu'ils fuppofent toujours juftes, parce qu'ils ne peuvent en découvrir le foible. Un principe qui nous paroît inconteftable, c'eft que dans la recherche de la vérité, le ridicule eft au moins inutile pour ceux qui font en état de décider une queftion par des raifonnemens folides ; quant aux autres, en fe laiffant conduire par ce guide infidele, il eft de toute néceffité qu'ils s'égarent. » Le ridicule, a dit le dernier évêque de Glocef-» tre, (*) doit être fubordonné à la raifon, » dont il ne faut jamais permettre qu'il ufurpe » le trône. «

Nous n'avons pu nous empêcher de faire ces réflexions fur Lucien & le caractere de fes écrits : revenons à fon traducteur. Le dialogue fuivant que nous avons promis de mettre fous les yeux de nos lecteurs, les mettra plus aifément en état de juger de fon mérite, que tout ce que nous pourrions dire en fa faveur.

(*) Voyez la *Miffion divine de Moyfe*, ouvrage dans lequel Warburton a traité ce fujet de la maniere la plus fatisfaifante.

LUCIEN ET LE LORD LYTTELTON.

La scene est aux champs Elisées.

LUCIEN.

» A cette démarche lente, & cette taille
» gigantesque, je crois reconnoître mylord
» Lyttelton qui vient ici.

LE LORD LYTTELTON.

» Et à ce regard malin, à ce sourire mo-
» queur, vous devez être mon bon ami Lu-
» cien, que je n'ai pas vu depuis long-tems. Fon-
» tenelle & moi, nous parlions tout-à-l'heure
» de vous, & des obligations que nous avions
» à notre vieux maître. Je puis vous assurer
» que de tous les écrivains de l'antiquité, vous
» êtes celui pour qui j'avois le plus d'estime
» lorsque j'étois sur la terre.

LUCIEN.

» Et il n'y a point d'auteur moderne que
» j'estime & que j'honore plus que l'aima-
» ble, l'élégant, l'honnête, le vertueux lord
» Lyttelton.

LE LORD LYTTELTON.

» Quoique Lucien n'ait jamais été homme
» à faire des panégyriques, je veux bien
» croire votre éloge sincere; que je le sois
» moi-même dans ce que j'ai dit de vous, je vous

» en ai donné, je crois, une preuve ſuffiſante
» par mes *Dialogues des morts.* Ceux qui flat-
» tent les hommes peuvent les tromper, ceux
» qui les courtiſent peuvent les trahir, mais
» on ne prend point la peine de les imiter
» ſans avoir conçu de l'eſtime pour eux. Je
» me ſuis efforcé d'approcher de vous autant
» que je l'ai pu.

LUCIEN.

» Vous n'avez pas mal réuſſi en cela; quoi-
» qu'à dire vrai, (& vous ſavez-bien qu'on ne
» ment jamais dans ce pays-ci) vous étiez
» trop grave pour être un bon imitateur de
» Lucien, trop poli pour être gai, & trop
» ſage pour être extrêmement amuſant. Je
» vous dis librement ma façon de penſer ſur
» ce chapitre, d'autant plus que vous ne de-
» vez pas uniquement à vos dialogues, la ré-
» putation dont vous jouiſſez dans le monde
» liitéraire, au lieu que les miens ſont tout
» mon tréſor; ainſi il vous eſt plus aiſé qu'à
» moi de ſouffrir quelque petite déduction.

LE LORD LYTTELTON.

» Oh, pour ce qui eſt de la plaiſanterie &
» du ton ironique, j'avoue que je vous ai
» ſuivi *haud paſſibus æquis.* Il y a dans vos
» écrits une ſource intariſſable de gaieté, &
» je ne crois pas qu'aucun auteur ancien ou
» moderne puiſſe entrer en rivalité avec vous
» ſur ce point. Cependant on ne vous lit
» pas autant, au moins parmi nous, que

» beaucoup d'écrivains qui vous ſont très-infé-
» rieurs ; & je crains que dans tous les pays
» & dans tous les tems, Lucien ne ſoit ap-
» précié & admiré que par un petit nom-
» bre de lecteurs judicieux, qui, pleins
» de vénération pour l'antiquité, conſervent
» encore le goût de ſes fables poétiques.
» Ceux-là certainement trouveront toujours un
» plaiſir inexprimable dans votre ſatyre ingé-
» nieuſe & vos fines plaiſanteries.

LUCIEN.

» Mais je ſuppoſe, mon cher ami, que
» cette ſatyre ingénieuſe & ces fines plaiſan-
» teries que vous avez la bonté de m'accor-
» der, donnent autant de droits à l'approba-
» tion publique que toute autre eſpece de talent
» qu'un auteur peut avoir ?

LE LORD LYTTELTON.

» Cela eſt vrai, & votre ſuppoſition pro-
» duiroit ſon effet, s'il étoit également vrai
» que tout le monde fût en état de ſentir &
» de goûter une ironie auſſi délicate que la
» vôtre. Mais comme l'a obſervé mon ami
» Triſtram Shandy, *il n'eſt pas au pouvoir de*
» *tout homme de goûter la plaiſanterie, quelque*
» *deſir qu'il en ait ; c'eſt un don de Dieu.*

LUCIEN.

» La bonne plaiſanterie, je l'avoue, eſt un
» don du ciel, ainſi que le goût qu'on peut
» avoir pour elle ; mais permettez-moi d'ob-

» ſerver que la multitude recherche toujours
» avidement ce que poſſede un petit nombre.
» Quoique ſur mille hommes il n'y en ait
» pas peut-être un ſeul qui ſente ce que c'eſt
» que la bonne plaiſanterie, chacun cependant
» affecte d'en avoir une juſte idée; ainſi il y
» a ſans doute peu de lettrés qui refuſent ou-
» vertement de faire connoiſſance avec moi,
» ſur-tout parmi vous autres Anglois, dont le
» caractere principal, à ce qu'on dit, eſt une
» certaine tournure originale d'eſprit qui le porte
» à la plaiſanterie.

LE LORD LYTTELTON.

» Cela peut être; mais les lecteurs ordi-
» naires ne vous ont pas encore vu ſous un
» beau coſtume anglois, & nos lettrés ſont
» trop fiers ou trop pareſſeux pour aimer à
» vous voir ſous votre coſtume grec. D'ail-
» leurs ils vous accuſent de certains défauts,
» dont il me ſeroit mal ſéant de parler.

LUCIEN.

» Je vous en prie, Mylord, ne ſoyez point
» ſi ſcrupuleux là-deſſus. J'ai pris tout-à-l'heure
» la liberté de cenſurer vos écrits, & vous
» avez le droit de me rendre la pareille. Dites-
» moi ce que vos Alexandres & vos Peregrins
» ont à me reprocher.

LE LORD LYTTELTON.

» Pour ne vous rien déguiſer, mon cher

» ami, ils objectent qu'il y a un peu d'obscu» rité dans vos ouvrages.

LUCIEN.

» Mylord, rien n'obscurcit tant un objet » que de le regarder à travers un milieu qui » le défigure & lui ôte sa véritable couleur. » Rejettez donc la faute, je vous en prie, sur » la sottise des copistes ignorans & sans goût » qui ont souvent altéré par leur mauvais al» liage la pureté de mon or, & qui se sont » donné toutes les peines du monde pour me » faire parler un langage barbare, & dire des » folies bien moins agréables que les miennes » propres. Cependant je crois qu'en dépit de » leurs interpolations, on doit aisément conjec» turer le véritable sens de mes phrases par » l'esprit général de mes écrits.

» Mais ce n'est encore là que la plus légere » des injures que j'ai reçues. Les traducteurs, » les critiques, les commentateurs se sont réu» nis pour me défigurer & me perdre de ré» putation. Il n'est pas nécessaire, mylord, de » vous indiquer les platitudes qu'ils ont mises » sur mon compte, & que je n'ai jamais écri» tes, quoiqu'on les trouve dans chaque édi» tion de mes ouvrages.

LE LORD LYTTELTON.

» En cela je vous crois à plaindre; mais » un homme de génie doit toujours s'atten» dre à se voir accuser de plus de crimes » littéraires qu'il n'en a commis. Quoi qu'il en

» ſoit, il vous reſte une conſolation ; c'eſt de
» réfléchir que les lecteurs éclairés, (& vous
» vous ſouciez fort peu, je crois, d'en avoir
» d'autres) ſavent aiſément diſcerner à des
» ſignes ſenſibles, ce qui eſt vraiment ſorti
» de votre plume, de ce qui vous a été fauſ-
» ſement attribué. Un homme raiſonnable peut-
» il ſuppoſer que le judicieux auteur du *Ti-*
» *mon*, du *Toxaris* & de l'*Hermotime*, ait fait
» un aſſez mauvais uſage de ſon tems & de ſon
» talent, pour compoſer des amplifications de
» college, telles que *le Tyrannicide*, *l'Harmonide*
» & *le Fils déshérité ?* ou que l'ennemi dé-
» claré de la ſuperſtition ſe ſoit contredit lui-
» même au point de défendre ſérieuſement l'aſ-
» trologie judiciaire ?

LUCIEN.

» Eh, vous ne dites rien de la derniere, quoi-
» que non la moindre de leurs impoſtures.
» Vous ne parlez point de l'*Ocypus* dont ces
» Meſſieurs ont eu la politeſſe de me faire le
» cadeau. Je crois vous avoir déja dit, que
» c'étoit la production d'un benêt de ſophiſte
» qui, encouragé par le ſuccès de la *Tragopo-*
» *dagra*, un de mes meilleurs ouvrages, s'a-
» viſa de vouloir m'imiter dans cette copie
» informe. Mais ce n'eſt pas là tout ce donc
» j'ai à me plaindre ; ces perſonnes obligean-
» tes, qui m'ont attribué ce qui n'eſt pas de
» moi, ont auſſi jugé à propos de me voler
» ce qui m'appartenoit, & par un motif, non
» d'amour mais de haine, elles ne ſe ſont pas

» fait le moindre ſcrupule de m'enlever mon
» *Alcyon*, croyant peut-être que l'oiſeau étoit
» trop grave pour moi. « *Il eſt impoſſible*, a dit
» un de mes ennemis, *que Lucien ait pu ſe*
» *former une idée ſi juſte des Dieux*, *& en par-*
» *ler d'une maniere auſſi noble.*

LE LORD LYTTELTON.

» En effet, mon cher ami, c'eſt vous traiter
» un peu durement; mais, comme dit le pro-
» verbe anglois : *Dis du mal de ton chien &*
» *pends-le.* Il faut avouer auſſi que vous aviez
» parlé fort librement des divinités du paga-
» niſme; & j'ai toujours été ſurpris de ce que
» vous ne vous étiez attiré aucune affaire
» en tournant ouvertement en ridicule la re-
» ligion de votre pays.

LUCIEN.

» Je vous en dirai la raiſon, mylord. Dans
» le tems où j'écrivois, les trois quarts de
» ceux avec qui je pouvois m'entretenir, étoient
» de mon opinion; non-ſeulement j'avois les
» rieurs de mon côté, mais encore la plus
» grande partie du peuple. Ajoutez à cela,
» mylord, que ſi par rapport à la religion,
» les anciens n'avoient pas autant de zele que
» vos philoſophes des derniers tems, ils avoient
» certainement plus d'humanité; quelque divi-
» ſés de ſentimens qu'ils fuſſent ſur les dogmes
» religieux, ils ne ſe coupoient pas la gorge
» pour cela, comme vous autres chrétiens.

LE LORD LYTTELTON.

» Bien obſervé, mon ami, & avec votre
» âpreté ordinaire. Mais je vais vous renvoyer
» le compliment en vous accuſant devant le tri-
» bunal de la critique, de répétitions trop fré-
» quentes. Quelques-uns de nos docteurs di-
» ſent que vous êtes ſujet à une pléthore d'eſ-
» prit, à une ſurabondance de fiel ſatyrique
» qui altere quelquefois votre teint. Dès que
» vous avez fait partir le gibier, vous le pour-
» ſuivez juſqu'à ce que vous ſoyez hors d'ha-
» leine ; & à dire vrai, vous êtes comme un ar-
» bre qui pouſſe une infinité de branches qu'il
» eſt néceſſaire d'élaguer.

LUCIEN.

» Mes fautes, je le crains, ſont en trop
» grand nombre, ainſi que les comparaiſons
» que vous employez pour les mieux faire pa-
» roître. Cependant tout cela revient à dire
» que je deviens quelquefois trop amuſant, &
» qu'une fois dans le chemin de la bonne hu-
» meur, je ne ſais guere où m'arrêter. Cette
» pléthore d'eſprit & cette ſurabondance d'hu-
» meur ſatyrique ſont des maladies auxquelles
» vos modernes ſont rarement expoſés; mais
» vous devez au moins prendre pitié de ceux
» qui y ſont ſujets.

LE LORD LYTTELTON.

» Il peut y avoir de l'eſprit dans ce que
» vous dites, mais ce ne ſont pas-là des rai-

» ſons. Maintenant, mon cher Lucien, par-
» lons ſérieuſement. Il y a contre vous d'au-
» tres griefs beaucoup plus conſidérables, &
» je crois que vous ne vous juſtifierez pas
» aiſément. On vous accuſe d'avoir ſouvent
» enfreint les loix de la modeſtie, &, comme
» mon ami Pope l'a très-bien obſervé, *man-*
» *quer de décence, c'eſt manquer de raiſon.* Entre
» nous, vous avez pris certaines libertés qu'a-
» vec tout l'eſprit du monde, ou ce qui re-
» vient au même, avec tout l'eſprit de Lu-
» cien, il eſt impoſſible d'excuſer ou de pal-
» lier. Je pourrois vous rappeller certains en-
» droits fort immodeſtes de vos ouvrages; mais
» à préſent........

LUCIEN.

» S'il y en a de tels, & cela peut être, je
» ſouhaiterois, Mylord, ne les avoir jamais
» écrits. Je devine, en effet, où vous en vou-
» lez venir, & j'avoue franchement que le
» poivre aſſaiſonne mon âne (*) un peu trop
» fort; mais, pour me ſervir des expreſſions de
» l'ami que vous venez de citer, *lorſque nous*
» *ſommes entichés de notre folie,* (& vous ſa-
» vez ſi j'étois fou de mon âne) *nous ne pré-*
» *voyons guere juſqu'où elle peut nous entraîner.*

(*) Alluſion à un conte fort libre, écrit originaire-
ment par Lucien, & refait après lui par Apulée ſous le
titre de l'*Ane d'or.*

LE LORD LYTTELTON.

» Oui, mais ce n'eſt pas-là le ſeul écart que » vous ayez fait. Que penſez-vous du livre » des *Amours*, dont vous ne pouvez nier que » vous ſoyez l'auteur ?

LUCIEN.

» Oh, maintenant je m'avoue atteint & con» vaincu ; cependant les mœurs diſſolues du ſie» cle où je vivois pourroient diminuer mon » crime. Le fonds de ce livre étoit le ſujet » ordinaire des converſations, & on le regar» doit comme tout auſſi innocent qu'il le paroî» troit peut-être aujourd'hui dans l'Italie. Vous » direz, Mylord, que j'allegue de biens foi» bles excuſes en ma faveur.

LE LORD LYTTELTON.

» Pas trop bonnes en effet. Les groſſieres obſ» cénités qu'on rencontre non-ſeulement dans » vos écrits, mais encore dans pluſieurs au» teurs de l'antiquité, me ſemblent d'autant » plus extraordinaires, que quand vous voulez » jetter un voile ſur des idées laſcives, vous » le faites d'une maniere beaucoup plus adroite » que les écrivains modernes les plus chaſtes, » témoin pluſieurs paſſages de l'écrit dont » je viens de parler. Comment cela s'eſt-il » fait, je n'en ſais rien. Mais certainement nous » ſommes beaucoup plus délicats ſur ce point » que vous n'aviez coutume de l'être.

LUCIEN.

» Ce qui, par parenthese, ne prouve nulle-
» ment que vous soyez plus vertueux que nous,
» car, comme l'a judicieusement remarqué no-
» tre ami Voltaire : *La pudeur s'est enfuie du cœur*,
» *& s'est réfugiée sur les levres.* Il ajoute aussi en
» termes expressifs, & qui ne sont pas à votre
» avantage : *Plus les mœurs sont dépravées, plus les*
» *expressions deviennent mesurées ; on croit regagner*
» *en langage ce qu'on a perdu en vertu.*

LE LORD LYTTELTON.

» Vous savez assez bien vous tirer d'affaire ;
» mais tandis que nous en sommes sur ce cha-
» pitre, dites moi, est-ce bien vous qui êtes
» l'auteur de ces *Dialogues de courtisannes*, que
» vos ennemis vous ont attribués ? Pour moi,
» je pense qu'ils sont la production d'une au-
» tre plume que la vôtre.

LUCIEN.

» Par Hercule ! je n'en ai pas composé un
» seul. Je puis vous assurer qu'ils furent écrits
» par un des prétendus sages sur qui j'exer-
» çois si sévérement ma satyre, & qui vou-
» loit sans doute rabaisser mon esprit au niveau
» du sien.

LE LORD LYTTELTON.

» Je l'ai toujours pensé ainsi, car ils sont
» aussi fades qu'obscenes, aussi dépourvus d'es-
» prit que de décence, & tout aussi intéres-

» ſans que pourroit l'être une converſation
» tenue dans un mauvais lieu par des liber-
» tins de cour.

LUCIEN.

» Cela eſt vrai, mylord, & je me croi-
» rois maudit par Apollon ſi j'avois ſouillé
» mon papier de pareilles impertinences. Néan-
» moins, avec toute mon immodeſtie & tout
» mon déréglement, ſi vous voulez juger de
» moi, par ce que j'ai fait, je n'ai pas été
» auſſi méchant que bien des gens ſe l'ima-
» ginent, & laiſſant de côté mes ouvrages, je
» puis en appeller à ma vie, l'indice le moins
» trompeur de mon véritable caractere.

LE LORD LYTTELTON.

» On ne nous a jamais donné ſur votre
» vie ni ſur vos ouvrages, que des détails
» vagues & contradictoires, & je n'ai jamais pu
» me réſoudre à lire le biographe Hollandois qui
» a écrit votre hiſtoire en fort mauvais latin.
» Je vous ſerois donc infiniment obligé, ſi
» tandis que nous traverſerons cette belle prai-
» rie, vous vouliez me raconter vous-même
» vos aventures.

LUCIEN.

» Je le ferai volontiers.

LE LORD LYTTELTON.

» Soyez court, mon ami, car je ſuis preſſé.

LUCIEN.

» Vous ſaurez, Mylord, que ma famille, » qui, je l'avoue, n'étoit pas des plus nobles, » étoit originaire de la Grece; qu'elle vint de » Patra dans l'Achaïe, d'où, pour certains mo- » tifs de prudence, qu'il ſeroit ſuperflu de dire; » elle ſe retira à Samoſate, ville de la Com- » magene en Syrie, ſur les bords de l'Euphra- » te, & qui eut l'honneur, car je ſais que » vous vous ſervez de ce terme, de donner » la naiſſance à votre ami Lucien.

LE LORD LYTTELTON.

» Certainement ce fut un honneur pour cette » ville; car ſans cette heureuſe circonſtance, » qui eût jamais entendu parler de Samoſate? » Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais lu » qu'elle ait produit aucun homme de génie, » excepté vous, & j'ai ſouvent eu lieu d'être » ſurpris en liſant vos ouvrages de ce que vous » parliez ſi ſouvent du lieu de votre naiſſan- » ce, comme ſi vous en euſſiez été fier.

LUCIEN.

» Je vous en vais dire la raiſon, Mylord. » J'avois prévu que mes ennemis qui étoient » en très-grand nombre, feroient certainement » cette remarque, ſi je ne la faiſois pas moi- » même d'avance. Ils auroient continuellement » parlé de Syrie, & m'auroient reproché de » n'être pas Grec mais Barbare; je réſolus » donc de les prévenir & de leur faire con-

» noître

» noître qu'un homme né à Samofate pouvoit » écrire auffi-bien qu'eux ; mais reprenons mon » hiftoire. Comme mon pere, qui étoit un pau- » vre artifan, n'avoit pas une obole à épar- » gner, vous devez fuppofer que mon éduca- » tion fut très-négligée, & que malgré mon » goût prématuré pour l'étude des belles-lettres, » je trouvois rarement l'occafion de le fatisfaire ; » auffi reftai-je long-tems dans la plus pro- » fonde ignorance.

LE LORD LYTTELTON.

» Il eft bien étonnant que malgré votre fi- » tuation défagréable, vous ayez pu acquérir » un ftyle fi pur, fi élégant & fi correct; & » ce qui eft encore plus extraordinaire, dans un » âge corrompu & dégénéré, lorfque le goût » & le génie étoient prefque entiérement » éteints, & qu'il ne reftoit plus dans le mon- » de favant aucune trace de cette perfection » où la Grece étoit parvenue dans les fiecles » antérieurs. Ce dut être un fingulier phénome- » ne que de vous voir percer les ténebres dont » le jargon fcholaftique avoit tout couvert, » & briller de la lumiere la plus pure.

LUCIEN.

» Si comme auteur j'ai quelque mérite, je » ne puis l'attribuer qu'à l'habitude contractée » dès mon enfance, d'avoir continuellement » fous les yeux les livres des meilleurs auteurs, » tels qu'Homere, Platon, Xénophon, & deux » ou trois autres. Il m'arrivoit fouvent, lorf-

» que mon pere m'envoyoit faire une com-
» miſſion, de les emprunter, ou de les voler
» aux gens du voiſinage; je les dévorois avec
» la plus grande avidité; & j'avoue franche-
» ment que je leur ſuis redevable de toute la
» réputation que je m'acquis dans la ſuite.

» Il n'eſt pas néceſſaire de vous rappeller
» ici le malheur qui m'arriva dès mon pre-
» mier voyage, ni la querelle que j'eus avec
» mon oncle; *Le Songe* que vous avez lu ſans
» doute plus d'une fois, vous a mis au fait de
» ces aventures. Je me bornerai donc à vous
» dire qu'après cet événement mémorable, ne
» trouvant rien à la maiſon paternelle, que
» de mauvais propos, & de mauvais repas,
» je ſaiſis la premiere occaſion de décamper.
» Elle vint, je fis un paquet de tout ce que
» je poſſédois, (le ciel ſait que ce n'étoit pas
» grand-choſe) & je pris gaiement le chemin
» d'Antioche. Là, par les ſoins de mon illuſtre
» protectrice, ayant acquis aſſez de connoiſ-
» ſances, ou plutôt d'effronterie, pour ouvrir
» une école, je me mis à enſeigner la rhéto-
» rique, art dont l'étude étoit alors fort à la
» mode, & dont les profeſſeurs étoient géné-
» ralement recherchés & admirés, ſur l'opinion
» commune qu'il n'étoit pas plus difficile d'ap-
» prendre l'éloquence qu'à danſer, ou à jouer
» de la flûte.

LE LORD LYTTELTON.

» Cette opinion, toute abſurde qu'elle eſt,
» n'a pas ſeulement prévalu à Antioche dans

» votre ſiecle ; elle s'eſt propagée juſqu'à nos » tems. Mylord Cheſterfield, cet homme ſi » rempli d'eſprit & de goût, étoit infatué de » cette idée, & il a gravement aſſuré que tout » homme peut devenir orateur s'il le veut, » pourvu qu'il ſe donne la peine de ſe rendre » tel. L'exemple de ſon fils lui a prouvé le » contraire ; mais continuez, je vous prie.

LUCIEN.

» Je ne tardai guere à me faire une répu» tation, & la peine que je me donnai pour » faire entrer l'éloquence dans la tête de la » jeune nobleſſe, me valut un aſſez bon nom» bre de ſeſterces. Par ce moyen, & en com» poſant des déclamations, denrée qui étoit » alors très-en vogue, je me fis une aſſez » belle fortune ; il en exiſte peut être encore » quelques-unes dans le recueil de mes ouvrages.

LE LORD LYTTELTON.

» Je croyois que vous aviez encore fait » un autre métier à Antioche, ou en Macé» doine, je ne ſais trop en quel endroit, & » que vous aviez embraſſé la profeſſion de » légiſte.

LUCIEN.

» J'ai honte de l'avouer, mais je fis comme » vous le dites. Les harangues ſcholaſtiques, » pour leſquelles une longue habitude m'avoit » donné de la facilité, & l'uſage de défendre » le pour & le contre d'une queſtion, me ren-

» dirent, sans m'en appercevoir, propre pour
» le bareau. Engagé dans ce dédale tortueux,
» hérissé de ronces & d'épines, j'y errai long-
» tems, & ne réussis pas mal dans l'art de
» dire des injures, de mentir, & de chicaner.
» A la fin cependant, un sentiment intérieur du
» juste & de l'injuste, quelques remords de
» conscience, qu'il n'étoit pas en mon pouvoir
» d'étouffer, me firent abandonner une car-
» riere qui pouvoit m'être extrêmement lu-
» crative.

LE LORD LYTTELTON.

» Nous n'en sommes pas, mon cher ami,
» à apprendre vos sentimens sur le métier
» d'avocat; vous nous les avez exposés assez
» clairement dans plusieurs endroits de vos
» écrits. Dites-moi, je vous prie, ce que vous
» devîntes après votre départ d'Antioche; car
» je me trompe bien fort, ou vous avez été
» un grand coureur pendant votre jeunesse.

LUCIEN.

» Vous ne vous trompez pas, Mylord. Le
» succès dont j'avois joui comme rhéteur &
» comme avocat, me fournit en peu d'années,
» le moyen de satisfaire ma passion pour les
» voyages. Aussi pendant le regne des deux An-
» tonins, je parcourus l'Ionie & toute la Grece,
» & ensuite la Gaule & l'Italie, d'où je revins par
» la Macédoine dans mon pays natal. Ce voyage
» assez agréable, me fut, comme vous pou-
» vez bien le supposer, d'un extrême avantage;

» j'acquis alors plusieurs connoissances utiles,
» j'étudiai les hommes, & jettai par-là les
» fondemens de ma gloire. A la fin, las de tant
» errer, je résolu de fixer ma demeure dans
» la capitale de l'Empire; je me retirai dans
» les bosquets d'Académus; & me voyant sur
» le déclin de ma vie, je n'eus d'autre
» soin que de chercher la paix & la tran-
» quillité au sein de la philosophie.

LE LORD LYTTELTON.

» Qui, si nous vous en croyons, ne se
» trouvoit pas elle-même dans une situation
» agréable; comme vous, elle étoit alors sur
» son déclin.

LUCIEN.

» Je fis néanmoins tous mes efforts pour lui
» rendre son rang & sa dignité, & je crois
» que je ne lui fus pas tout-à-fait inutile. Il
» est vrai que mon rang & ma fortune ne
» suffisoient pas pour la défendre & la soute-
» nir; j'avois perdu l'esprit de mes deux pro-
» fessions, & je voyois l'indigence & la vieillesse
» s'avancer rapidement vers moi; mais heureu-
» sement la providence, qui veilloit sur moi,
» inspira l'idée de me faire du bien à un hon-
» nête empereur. Le bon Marc-Aurele, me
» reçut dans son palais, me mit au rang de
» ses amis & de ses compagnons, & me donna
» la surintendance de l'Egypte, emploi aussi
» lucratif qu'honorable.

LE LORD LYTTELTON.

» Je ſuppoſe que ſemblable aux grands officiers de notre tems, vous vous repoſâtes ſur d'autres du ſoin de remplir les devoirs de la charge, & que vous en uſâtes comme d'un bénéfice ſimple.

LUCIEN.

» Juſtement, & je coulai le reſte de mes jours de la maniere la plus gaie.

LE LORD LYTTELTON.

» Votre carriere a été longue, à ce qu'il paroît. Dites-moi comment vous l'avez terminée : car les auteurs qui ont parlé de votre mort s'accordent ſi peu entre-eux, qu'on ne ſait lequel croire.

LUCIEN.

» Je le ſais. Suidas m'a fait déchirer par des chiens ; un autre m'a charitablement envoyé aux enfers, (cependant, comme vous le voyez, j'ai eu le bonheur d'y échapper) & cela à cauſe d'un petit traité intitulé : *Philopatris*, auquel je n'eus jamais aucune part. Mais, par Hercule ! la véritable cauſe de ma mort fut cette maudite maladie qui avoit tué tant d'honnêtes gens avant moi ; & qui ſera toujours l'opprobre de la médecine, la goutte, en un mot ; j'en avois ſenti depuis long-tems quelques attaques, lorſquelle m'enleva au printems de ma vie, &

» me fit passer, la quatre-vingtieme année de » mon âge, d'un monde corrompu, dans ces » demeures fortunées, où j'ai maintenant la » satisfaction de converser avec vous.

LE LORD LYTTELTON.

» J'ai toujours pensé, en lisant votre *Tragopodagra* que vous parliez en homme » qui avoit éprouvé tous les maux dont vous » avez fait une peinture si pathétique & si » originale. En considérant néanmoins la longueur de votre trame, vous n'avez nulle raison de vous plaindre qu'Atropos vous l'ait » coupée trop tôt, quoique de la part d'une dame, élevée par vous au rang de déesse, ce » fût un trait d'ingratitude bien noir que de » tuer un homme qui l'avoit tant exaltée.

LUCIEN.

» Je ne m'attendois pas en effet à ce retour, » & si j'avois pu prévoir sa conduite, je suis » assez porté à penser que je n'en eusse jamais » fait une déesse.

LE LORD LYTTELTON.

» Je n'ai pas de peine à le croire. Au reste, » mon cher ami, je vous remercie de votre » petite historiette. Je souhaiterois de tout mon » cœur pouvoir en instruire un de mes amis » de l'autre monde, qui, dans la conjoncture où » il se trouve, en auroit grand besoin. Je parle » d'un homme qui a entrepris hardiment de » donner une nouvelle traduction complete

» de vos ouvrages. Le projet eſt noble, mais » l'exécution eſt difficile, & j'avoue que je » tremble pour lui.

LUCIEN.

» J'en ai entendu derniérement parler à Gold- » ſmith qui l'a connu. Je penſe qu'il lui ſera » plus aiſé de réuſſir qu'à pas un de ſes com- » patriotes, qui juſqu'ici m'ont fort mal ajuſté. » Pour mon habit françois, il ne me va pas » mieux, quoi qu'on m'ait admiré ſous ce » coſtume. D'Ablancourt m'a fait dire une in- » finité de choſes, tant bonnes que mauvaiſes, » auxquelles je n'ai jamais ſongé, & au ſur- » plus ſon ouvrage eſt plutôt une paraphraſe » qu'une traduction.

LE LORD LYTTELTON.

» Tous les efforts qu'on a faits pour vous » traduire, au moins en notre langue, n'ont » rien produit que de médiocre, & cela par » la raiſon que peu ſoigneux de ſe rapprocher » de l'original, les traducteurs ont toujours ſubſ- » titué leur propre maniere à votre maniere, leur » ſtyle à votre ſtyle, leurs expreſſions à vos » expreſſions, & leur eſprit à votre eſprit. » Rien n'eſt plus grave que l'écrivain qui poſ- » ſede le don de la bonne plaiſanterie, com- » me l'a obſervé un de nos meilleurs criti- » ques; on en voit la preuve à chaque ligne » de Lucien. Il ne rit jamais même lorſqu'il fait » éclater de rire ceux qui l'entendent, choſe » à laquelle vos traducteurs n'ont jamais ſongé.

» Au-lieu de vous conſerver cet air compoſé, » cet aſpect ſérieux que vous avez même lorſ» que vous êtes le plus amuſant, ils vous re» préſentent toujours comme faiſant des gri» maces; & s'il arrive qu'un air de gaieté ſe » répande ſur votre viſage, ils vous font rire » aux éclats. En général ce ſont de ſi mauvais » peintres qu'il eſt impoſſible qu'on vous re» connoiſſe dans leur barbouillage, s'ils n'ont pas » mis au bas du tableau, *c'eſt Lucien.* Je ſou» haite que le docteur ſoit plus heureux.

LUCIEN.

» Il y a des motifs de l'eſpérer; je ſais » qu'il a pris beaucoup de peine pour étudier » mes traits, avant de jetter ſes couleurs ſur » la toile, & s'il fait un portrait reſſemblant, » j'excuſerai le défaut de coloris. Je puis vous » aſſurer que j'augure bien de ſes ſoins, d'au» tant plus que mon ami Sophocle, dont il a » fait le portrait, m'a dit que ſans être un » Praxitele, il exprimoit aſſez bien la reſſem» blance. Mais il faut que je vous quitte : je » vois venir Swift & Rabelais, avec qui je dois » faire ce matin une petite partie; ainſi My» lord, adieu.

LE LORD LYTTELTON.

» Et moi, il faut que j'aille trouver ma chere » Lucy dans le boſquet de myrthes; ainſi, » honnête Lucien, je vous ſouhaite le bon » jour. «

Non-feulement nous nous accorderons à dire avec Lucien, que le docteur a bien étudié son original, & qu'il a fait un portrait reſſemblant, nous ajouterons encore que ſa touche eſt extrêmement délicate, & ſon coloris admirable.

Après le jugement porté ſur Lucien par M. Francklin, on doit bien ſentir qu'il ne l'a pas traduit tout entier. Quelques-uns de ſes écrits ſont capables d'allarmer la pudeur, & nul écrivain, pour peu qu'il ait d'honnêteté, ne conſentira jamais à ſe rendre complice du mal qu'ils peuvent faire en les tirant de l'obſcurité, où l'on doit les laiſſer. M. Francklin a non-ſeulement ſupprimé dans ſa verſion, le livre des *Amours* & les *Dialogues de courtiſannes*; mais encore les endroits obſcenes des dialogues qui ſont entrés dans ſon choix.

Comme il a omis certains dialogues par des motifs de modeſtie, il a auſſi donné l'excluſion à quelques autres, parce qu'ils ſont entiérement inintelligibles pour ceux qui n'entendent pas la langue grecque. Tels ſont *Le Jugement des Voyelles*, (*) *Le Lexiphane & Le Pſeudoſophiſte. L'Ocypus* a été auſſi ſupprimé, parce que c'eſt un mauvais ouvrage, & que Lucien n'en eſt point l'auteur. Si M. Francklin avoit encore ſupprimé *L'Harmonide*, *Le Zeuxis*, *Le Tyranni-*

(*) Il s'agit dans cet ouvrage très-médiocre, d'un procès entre la conſonne *Sigma* & la conſonne *Tau*, dont la premiere ſe plaint devant les voyelles de l'alphabet grec, de ce que ſa partie adverſe a uſurpé ſa place dans certains mots grecs.

cide, *Le Fils Déshérité*, *Le Philopatris*, *&c.* où le ſtyle ne vaut guere mieux que le ſujet, il n'auroit pas laiſſé grand-choſe à regretter à ſes lecteurs.

(*Monthly Review ; Critical Review.*)

COSMOGRAPHIE élémentaire, diviſée en parties aſtronomique & géographique ; ouvrage dans lequel on a tâché de mettre les vérités les plus importantes de la phyſique céleſte à la portée de ceux mêmes qui n'ont aucune notion des mathématiques, avec des planches & des cartes ; dédiée à Mgr. le duc d'Angoulême par M. MENTELLE, hiſtoriographe de Mgr. le comte d'Artois, de l'académie des ſciences & belles-lettres de Rouen, &c. &c. In-8vo. de 430 pag. A Paris, chez l'auteur, hôtel de Mayence, rue de Seine, fauxbourg St. Germain. 1781.

L'ESPRIT humain ne ſe montre nulle part avec autant d'éclat & de grandeur que dans les ſublimes découvertes qu'il a faites ſur le ſyſtême de l'univers. Si quelque habitant d'une autre planete, & d'une nature ſupérieure, daignoit viſiter notre globe, il s'étonneroit ſans doute qu'un être auſſi foible que l'homme, auſſi borné dans ſes ſens & dans ſa durée, eût pu, franchiſſant l'immenſité de l'eſpace,

connoître les loix qu'obſervent dans leurs mouvemens des mondes placés à des millions de lieues du monde qu'il habite, & dont il occupe à peine un point; il ne pourroit ſe refuſer à un juſte ſentiment d'admiration pour l'intelligence humaine, qui a ſu meſurer les diſtances de ces grands corps lancés dans la vaſte étendue, ſoumettre leurs mouvemens à des calculs précis, déterminer le jour, l'heure, la minute où, après une diſparition de pluſieurs ſiecles, des globes qui ne paroiſſent avoir pour guide que le caprice ou le haſard, reviendront viſibles à ſes yeux. Il admireroit ſans doute cette étonnante ſagacité qui a ſu déterminer la grandeur & la forme, apprécier la ſolidité, la peſanteur relative des mondes qui nous environnent, & découvrir le principe qui entretient l'harmonie de l'univers. Les premiers habitans de la terre, aux yeux de cet étranger, ne feroient pas ſans doute ces héros du vulgaire, ces conquérans, meurtriers célebres, qui ont teint du ſang de leurs ſemblables quelque portion imperceptible du globe ſur lequel ils ont apparu un inſtant; c'eſt dans les Képler, les Newton, les Galilée, &c., qu'il verroit l'honneur & la gloire de notre eſpece.

On peut dire qu'il n'eſt point de ſcience qui, par la grandeur & l'importance de ſon objet, ou par le nombre & l'enchaînement des vérités, ſoit plus propre à élever l'ame, à la détacher des petites paſſions terreſtres, & à ſatisfaire la noble ambition de connoître, que

la ſcience & l'étude de l'aſtronomie; mais il n'eſt donné qu'au petit nombre des ſavans de pénétrer juſques dans le temple : la multitude ne parviendra jamais au-delà du veſtibule. Il eſt cependant poſſible de mettre à la portée du grand nombre ces vérités importantes & ſublimes qui trop long-tems n'ont été connues que des aſtronomes & des géometres, en préſentant les réſultats des meilleurs ouvrages aſtronomiques, débarraſſés des calculs & de tout l'appareil de l'analyſe : c'eſt ce que vient d'exécuter l'auteur de cette *Coſmographie*. M. Mentelle a donc bien mérité du public, en l'initiant dans les plus belles découvertes de l'eſprit humain, en lui faiſant connoître (ſi nous oſons nous exprimer ainſi) les titres de nobleſſe de la race humaine.

Ce traité nous a paru propre à remplir le but qu'il ſe propoſe. Il a ſu y répandre des détails qui, en écartant la ſécbereſſe, ne nuiſent pas à la préciſion. La méthode qu'il a ſuivie eſt ſimple; il nous a paru clair, précis, exact, & ſon ſtyle ne manque pas d'élégance.

Cet ouvrage eſt diviſé en 2 parties. La premiere a pour objet le ſyſtême du monde. La ſeconde eſt deſtinée à la géographie. En tête du premier chapitre eſt une introduction où l'auteur expoſe différentes notions d'arithmétique & de géométrie. Ceux qui ne ſont pas initiés dans ces deux ſciences, trouveront cet article un peu trop court. Beaucoup de perſonnes deſireroient peut-être auſſi qu'il eût donné quelques notions de la ſphere armillaire; ce

qui épargneroit le ſoin de les chercher ailleurs.

M. Mentelle expoſe dans le premier chapitre le ſyſtême du monde, tel qu'il eſt en lui-même; il préſente avec beaucoup de préciſion & de clarté ce que les obſervations ont appris de plus remarquable ſur le ſoleil, les planetes & leurs ſatellites, les cometes & les étoiles.

On eſt parvenu à s'aſſurer par l'obſervation des taches du ſoleil découvertes depuis plus d'un ſiecle ſur ſa ſurface, que cet aſtre a un mouvement de rotation ſur lui-même en 25 jours & 12 heures à-peu-près.

Il eſt probable qu'il eſt emporté dans l'eſpace par un mouvement commun à tout notre ſyſtême. Son diametre, évalué à 319 mille 397 lieues, eſt 111 & $\frac{1}{48}$ plus grand que celui de la terre; d'où il ſuit qu'il eſt un million 400 mille fois plus gros qu'elle.

La lumiere du ſoleil ne nous parvient pas dans un inſtant; elle emploie 8 minutes environ à faire ce trajet; ainſi, dans cet intervalle elle parcourt 34 millions 761 mille 680 lieues.

Les planetes dans l'ordre de leur proximité au ſoleil ſont:

	lieues.
Mercure, dont le diametre eſt de	1166
Vénus.	2748
La terre.	2865
Mars.	1899
Jupiter.	32264
Saturne.	28600

Le tems qu'une planete partie d'un point de

son orbite emploie à revenir à ce même point, est ce que l'on nomme sa révolution.

La distance moyenne des planetes au soleil est :

	lieues.
Pour Mercure, de	13456204
Pour Vénus, de	25144250
Pour la Terre, de . . .	34761680
Pour Mars, de	52966122
Pour Jupiter, de	180794791
Pour Saturne, de . . .	331604504

Les rapports de ces nombres sont à-peu-près les mêmes que ceux des nombres 4, 7, 10, 15, 52, 95.

De la différente distance des planetes au soleil, il résulte nécessairement aussi une différence dans le tems qu'elles emploient à faire leurs révolutions. La planete la plus proche est celle qui emploie le moins de tems ; & celle qui est la plus éloignée, en emploie le plus, ainsi que l'on va voir.

	jours,	heures.
Mercure fait sa révolution en	87	23
Vénus, en	224	18
La Terre, en	365	6 9' 10"
Mars, en . . . 1 an &	321	22
Jupiter, en . . 11 ans &	33	
Saturne, en . . 29 ans &	155	

Les tems des révolutions des planetes sont plus considérables lorsqu'elles sont plus éloignées du soleil, non-seulement parce qu'elles décrivent des orbites plus grandes, mais encore parce que leur vîtesse est moindre. Saturne,

par exemple, décrit une orbite presque dix fois plus grande que celle de la terre, & cependant il emploie 30 fois plus de tems à la décrire; sa vîtesse n'est donc à-peu-près que le tiers de celle de la terre.

Toutes ces planetes se meuvent d'occident en orient; l'identité de cette direction de mouvement est une des choses les plus singulieres du systême du monde.

On avoit cru pendant long-tems que la terre étoit parfaitement ronde. Newton & Huyghens se sont apperçus les premiers qu'elle devoit être un peu applatie vers les pôles. Huyghens se fondoit sur ce qu'en vertu du mouvement de rotation de la terre, les parties voisines de l'équateur, décrivant de plus grands cercles, tendent avec plus de force à s'éloigner de la terre, à-peu-près comme nous voyons des corps lancés par une fronde s'éloigner avec d'autant plus de vîtesse que le mouvement de la fronde est plus rapide.

L'applatissement de la terre vers ses pôles a été constaté par la mesure faite à Tornéo en Laponie, & à Quito dans le Pérou, de deux degrés du méridien.

Le satellite qui accompagne la terre dans son cours, se nomme *lune* : c'est un corps, à peu de chose près, sphérique, opaque, & qui ne nous envoie que la lumiere qu'il reçoit du soleil.

La lune décrit autour de la terre une orbite presque circulaire : la moyenne distance de cette planete est de 86 mille 324 lieues,

Son diametre eſt de 782 lieues, & ſa maſſe n'eſt qu'un quatre-vingtieme environ de celle de la terre.

Les cometes ne different des planetes qu'en ce que leurs orbites, au-lieu d'être circulaires, ſont des ellipſes extrêmement allongées. D'ailleurs, elles ſont aſſujetties dans leurs mouvemens aux belles loix découvertes par Képler.

Le ſoleil occupe le foyer commun des ellipſes, & elles ne ſont viſibles que dans la partie de leur orbite voiſine de cet aſtre.

Les cometes ne ſe meuvent pas toutes d'occident en orient, comme les planetes : les unes vont d'orient en occident, & d'autres d'occident en orient. Il paroît que la cauſe qui les a miſes en mouvement dans l'eſpace, n'eſt pas la même que celle qui a lancé les planetes, ou du moins que ſon action ſur elles a été très-différente. Les cometes, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, ſemblent avoir été jettées au haſard, tandis que les planetes & leurs ſatellites ſe mouvant dans le même ſens, preſque ſur le même plan, dans des orbites preſque circulaires, indiquent une cauſe de mouvement qui leur eſt commune.

Des cometes M. Mentelle paſſe aux étoiles fixes, qui ſont autant de ſoleils répandus dans la vaſte étendue des cieux. On s'eſt aſſuré que les plus brillantes, & que, par cette raiſon, l'on ſoupçonne être les plus voiſines de nous, ſont au moins 20 mille fois plus éloignées que le ſoleil. L'analogie nous porte à croire

qu'il y a autour d'elles, comme autour de notre soleil, des planetes qui font leurs révotions.

Au mois de novembre 1572, il parut presque tout-à-coup une étoile dans la constellation de Cassiopée : dès le 7 du même mois, elle étoit plus brillante qu'aucune des étoiles de la premiere grandeur, & presque égale en clarté à Vénus dans son plus grand éclat; elle resta ainsi stationnaire pendant plusieurs semaines; ensuite elle diminua insensiblement, & finit par disparoître au mois de mars de l'année 1574.

En 1604, Képler observa une étoile à-peu-près semblable dans la constellation du serpentaire : la durée de son apparition fut d'environ 15 mois; on cessa de la voir au commencement de 1606.

On ignore la cause de ces phénomenes.

L'auteur finit le premier chapitre de la partie astronomique par quelques réflexions sur la question intéressante : si les planetes sont habitées comme la terre. » Imaginons-nous, » dit-il, un observateur placé au loin dans » l'espace, & considérant tout le systême pla- » nétaire : il verra tourner les planetes autour » du soleil dans cet ordre de distance : Mer- » cure, Vénus, la terre, Mars, Jupiter & » Saturne; il les verra tourner sur elles-mê- » mes; la terre lui paroîtra des plus petites » & bien inférieure à Jupiter; & si le nom- » bre des satellites & la succession rapide des » jours & des nuits est favorable à la végéta- » tion & à l'existence des êtres organisés, Ju-

» piter lui paroîtra, ſous ce rapport, avoir
» un grand avantage ſur la terre. On demande
» préſentement ſur laquelle de toutes ces pla-
» netes l'obſervateur imaginera de préférence
» des êtres animés, & ſi la terre ne ſera pas
» une des dernieres auxquelles il accordera cet
» avantage « ?

Dans le ſecond chapitre, l'auteur traite de la cauſe générale des phénomenes céleſtes. Il parle d'abord de la peſanteur en général, & de ſes principaux effets. Après avoir donné des notions très-juſtes de la peſanteur à la ſurface de la terre, il prouve que c'eſt elle qui retient la lune dans ſon orbite, & qu'elle diminue en raiſon du quarré de la diſtance au centre de la terre. Il fait voir que c'eſt en vertu de leur peſanteur vers le ſoleil que les planetes & les cometes ſe meuvent dans des ellipſes, conformément aux loix de Kepler; & il en conclut que la peſanteur a lieu généralement entre les plus petites parties de la matiere, enſorte qu'à la ſurface du globe le plus petit qu'on puiſſe imaginer, il exiſte comme à la ſurface de la terre, une ſorte de peſanteur proportionnelle à ſa maſſe, & qui diminue en raiſon du quarré des diſtances à ſon centre. De cette loi générale de la nature, il déduit les rapports des maſſes du ſoleil, de la terre, de Jupiter, de Saturne, & les principaux phénomenes de la peſanteur à leur ſurface. Il conſidere enſuite les perturbations que les planetes, leurs ſatellites & les cometes éprouvent en vertu de leur action mutuelle; & à cette occaſion, il

parle de la diminution de l'obliquité de l'écliptique, & de l'inégalité des périodes des cometes.

Les effets dont nous venons de parler, dépendent des attractions des corps céleftes confidérés en maffe ; il en exifte plufieurs qui tiennent à la différence des attractions de leurs parties. Leur explication termine ce fecond chapitre l'auteur y fait voir comment la pefanteur fe forme des attractions de toutes les parties de la terre ; il préfente, autant qu'il eft poffible de le faire fans calcul, les principaux réfultats de la théorie de Newton fur la figure de la terre, fur la préceffion des équinoxes & la nutation de l'axe de la terre, fur le flux & le reflux de la mer.

On nomme *pefanteur* cette force par laquelle un corps abandonné à lui-même fe précipite vers la terre. Il n'en eft aucun fur la furface du globe qui ne foit affujetti à fon action ; & fi quelques-uns, tels que la vapeur de la fumée, s'élevent, au lieu de defcendre, c'eft qu'étant fpécifiquement plus légers que le fluide dans lequel ils nagent, la pefanteur des parties de ce fluide les force de remonter à fa furface.

Mais l'attraction ou la pefanteur univerfelle eft-elle une qualité inhérente à la matiere, ou bien eft-elle l'effet d'un fluide environnant ? L'auteur, fans décider la queftion, obferve feulement que la diminution qu'occafionneroit dans le mouvement des planetes la réfiftance d'un fluide affez denfe pour produire leur pe-

fanteur vers le ſoleil, ſemble devoir faire rejetter toute idée d'un pareil mécaniſme, & nous porter à croire que l'attraction eſt une qualité des corps.

L'expérience eſt venue à l'appui de la théorie pour démontrer que la peſanteur n'eſt pas la même ſur toutes les parties de la ſurface de la terre, & qu'elle diminue à meſure que l'on s'éloigne du pôle pour s'avancer vers l'équateur. L'on a trouvé que le pendule qui, dans un jour à Paris, faiſoit un certain nombre d'oſcillations, en faiſoit moins lorſqu'il fut tranſporté à Cayenne, & plus lorſqu'il le fut à Pello, qui eſt beaucoup plus près du pôle que Paris, deſorte qu'un poids de 100 mille liv. en France, ne peſeroit que 99 mille 533 liv. à Cayenne, tandis que tranſporté à Pello en Laponie, il peſeroit 100 mille 137 liv.

Le troiſieme chapitre a pour objet les apparences que les corps céleſtes préſentent à un obſervateur placé ſur la ſurface de la terre. Ces apparences ſont de deux eſpeces : les unes ſe rapportent au mouvement des corps céleſtes, & les autres à leur lumiere. En conſidérant les premieres, l'auteur explique avec beaucoup de clarté tout ce qui eſt relatif au mouvement diurne des corps céleſtes, à l'inégalité des ſaiſons, aux rétrogradations des planetes, & à l'aberration des étoiles. Il donne des idées très-exactes ſur la longitude & la latitude des lieux de la terre, ſur les différentes manieres de les obtenir, ſur la parallaxe, &c. La conſidération des apparences relatives à la lumiere des

corps céleſtes, le conduit à parler des phaſes de la lune, de celles de Venus, des éclipſes, &c. Enfin, il termine ce chapitre en parlant des athmoſpheres du ſoleil & des planetes, & en particulier de celle de la terre, & de ſes réfractions. Les apparences ſont viſiblement les mêmes, ſoit que l'on ſuppoſe toutes les étoiles tourner autour de la terre, ſoit que l'on ſuppoſe les étoiles immobiles, & la terre tournant ſur elle-même.

Mais ſi l'on fait attention à la diſtance prodigieuſe du ſoleil, qui eſt à plus de 34 millions de lieues; à celle des étoiles, qui eſt au moins 27 mille fois plus grande; à la maſſe énorme de tous ces corps, qui ſont cent mille ou un million de fois plus gros que la terre, on doit ſentir combien il répugne de leur attribuer un mouvement d'une rapidité auſſi conſidérable que celle qui ſeroit néceſſaire pour les faire tourner en 24 heures autour de la terre.

La méthode la plus ſimple pour déterminer la latitude, eſt d'obſerver dans une nuit d'hiver une des étoiles qui ne ſe couchent jamais, telle que l'étoile polaire. Sa hauteur en paſſant au méridien ſera celle du pôle en prenant un milieu entre elles, ou, ce qui revient au même, en prenant la moitié de leur ſomme.

On peut déterminer la longitude par l'obſervation d'un phénomene qui puiſſe être apperçu à la fois de deux endroits, telle qu'une éclipſe de lune, ou celle d'un ſatellite de Ju-

piter. On ſuppoſe Breſt & Cadix. La longitude de ces deux villes étant differente, on n'y comptera pas la même heure, lorſqu'on obſervera le commencement de l'écliple. Ainſi, Cadix étant à l'occident de Breſt, ſi ce phénomene arrive à Breſt, à 11 heures 18′ 2″ du ſoir, il arrive, par exemple, à Cadix, à 11 heures 11′: de-là on conclut que le midi a lieu à Breſt 7′ 2″ plutôt qu'à Cadix; par où l'on trouve que la différence en longitude de Cadix & de Breſt eſt de 45′ 30″.

Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de mettre ſous les yeux des lecteurs un plus grand nombre de réſultats. On voit par l'analyſe que nous venons de faire de l'ouvrage de M. Mentelle, qu'il n'a rien omis de tout ce que l'aſtronomie offre de plus intéreſſant: il termine la premiere partie par un précis hiſtorique ſur cette ſcience, ſur ſes progrès, & les obligations dont elle eſt redevable aux grands hommes qui l'ont cultivée dans les differens ſiecles.

L'origine de l'aſtronomie, comme celle de preſque toutes les ſciences, eſt enveloppée d'une obſcurité impénétrable. Si l'on en juge par quelques périodes dont les Chaldéens & les Egyptiens faiſoient uſage, & par les méthodes empiriques pour le calcul des éclipſes, qu'une longue tradition a tranſmiſes chez quelques peuples de la terre, & en particulier dans l'Inde, l'aſtronomie a été cultivée avec ſuccès dans des tems bien antérieurs à ceux dont l'hiſtoire a conſervé le ſouvenir. Thalès

& Pythagore ont fondé deux écoles célebres: le second enseigna les deux mouvemens de la terre, sur elle-même & autour du soleil, systême développé depuis, & mis dans un plus grand jour par Copernic, qui lui a donné son nom. Plusieurs grands astronomes ont illustré l'école d'Alexandrie, fondée par Ptolémée Lagus. Celui qui, par le nombre, l'exactitude & l'importance de ses observations, mérita le mieux de l'astronomie, est Hipparque de Bithynie. Ptolémée vint après, vers l'an 135 de notre ére. Il est célebre par son grand ouvrage appellé *Almageste*, dans lequel il rassembla une multitude d'observations astronomiques. On connoît son systême du monde. Avec l'empire des Grecs tomba l'astronomie, pour ne refleurir dans l'Europe qu'à l'époque célebre où parurent les Copernic, les Ticho, les Galilée, les Képler, &c.

Galilée, au moyen du télescope, qu'il perfectionna, apperçut les phases de Vénus & de Mercure qu'il soupçonnoit, d'après la théorie de Copernic, & il ne douta plus dès-lors du mouvement des planetes autour du soleil. En publiant ces découvertes, il fit voir qu'elles prouvoient incontestablement le mouvement de la terre. L'on sait que l'opinion de ce mouvement fut déclarée hérétique par une congrégation de cardinaux, & que Galilée, son plus célebre défenseur, fut cité au tribunal de l'inquisition, & forcé de se rétracter pour échapper à une prison rigoureuse; mais ayant présenté quelque-tems après, les mêmes preuves

ves des mouvemens de la terre en forme de dialogues entre trois interlocuteurs, qui défendoient chacun les trois ſyſtêmes connus de l'univers, l'inquiſition le condamna à une priſon perpétuelle, d'où il ne ſortit au bout d'une année que par les vives ſollicitations du grand duc.

Ticho-Brahé, l'un des plus grands obſervateurs qui aient jamais exiſté, devint aſtronome à l'occaſion d'une éclipſe arrivée en 1560. La juſteſſe du calcul qui l'avoit annoncée, lui inſpira un deſir vif d'en connoître les principes, & les obſtacles ne ſervirent, comme il arrive preſque toujours, qu'à l'enflammer davantage. Un nouveau catalogue d'étoiles, beaucoup plus exact que celui d'Hipparque & de Ptolémée, des obſervations nombreuſes ſur les planetes, les découvertes de quelques-unes des principales inégalités de la lune, la remarque importante que les cometes ſont au-delà de l'orbite lunaire, une connoiſſance plus parfaite des réfractions aſtronomiques: tels ſont les ſervices que cet illuſtre obſervateur a rendus à l'aſtronomie. Il eut pour diſciple le fameux Képler, que l'on doit regarder comme le créateur de l'aſtronomie moderne. Aucun aſtronome n'a fait de plus nombreuſes, ni de plus belles découvertes; mais c'eſt à Newton qu'il étoit réſervé de nous faire connoître le principe général qui meut l'univers: la nature, en le douant du plus profond génie qui ait exiſté, prit encore ſoin de le placer à l'époque la plus favorable. La géométrie de l'infini

commençoit à percer de toutes parts. Wallis, Wren & Huyghens venoient de découvrir les véritables loix du mouvement. Les découvertes d'Huyghens sur les *développées* & la force centrifuge conduisoient naturellement à la théorie des mouvemens dans les courbes. Képler avoit enfin déterminé les orbites des planetes, & entrevu leur gravitation mutuelle. La physique céleste n'attendoit ainsi, pour éclore, qu'un homme de génie qui, en combinant & en généralisant toutes ces découvertes, sût en tirer la loi de la pesanteur universelle : c'est ce qu'exécuta Newton avec le plus grand succès, & sa théorie du systême du monde est sans contredit ce que l'on a jamais fait de plus important dans les sciences.

Les géometres qui ont succédé à Newton, ont repris les différens problêmes dont il n'avoit pu qu'ébaucher la solution ; & ce qui forme la preuve la plus complette de la vérité de sa théorie, c'est que l'accord entre le calcul & l'observation s'est trouvé d'autant plus parfait, que le premier a été plus rigoureux, & la seconde plus exacte.

Telle est l'analyse de l'excellent précis de M. Mentelle sur l'histoire de l'astronomie, à la suite duquel, pour ne rien laisser à desirer, il donne la description de quelques machines dont on fait usage pour expliquer les phénomenes célestes.

La seconde partie de l'ouvrage est destinée à la géographie. Elle est aussi très-méthodique & très-intéressante par l'exactitude & l'utilité

des courts détails qui accompagnent la defcription de chaque pays. On voit que l'auteur s'eft appliqué à corriger la corruption de plufieurs noms introduits dans la plupart des géographies. C'eft ainfi qu'il dit, le détroit de *Bab-al-Mandeb*, appellé vulgairement *Babel-Mandel*, (*) & qu'à l'article de la Cochinchine il ajoute :

» La Cochinchine, que je ne nomme ainfi » que par indulgence pour l'ufage & pour être » entendu, eft appellée par fes habitans *An-* » *nam*, « & il avertit dans une note, que ce furent les Portugais qui, s'approchant de la Chine, & trouvant de la reffemblance entre cette côte & celle de Cochin, lui donnerent le nom de Cochinchine.

Les détails fur la France en particulier, font accompagnés d'une carte de ce royaume, & concourent avec le refte à faire de cette cofmographie un livre d'une néceffité prefque indifpenfable pour ceux qui s'occupent des deux fciences qui y font traitées.

Le prix de cet ouvrage broché eft de 5 l.; avec les cartes enluminées 5 liv. 12 fols. Il y a une édition pour les maifons d'éducation, inférieure à quelques égards, mais auffi complette, au prix de 3 liv. 12 fols. L'auteur le

(*) C'eft que par Bal-al-Mendeb, ou *Porte de tourmentes*, les Arabes veulent donner une idée des dangers que l'on court à ce paffage difficile; l'autre mot ne fignifieroit rien.

fait parvenir, franc de port, dans toutes les provinces où va la poste.

(*Journal encyclopédique*; *Mercure de France.*)

Les Hochets de ma jeunesse; par M. le chevalier DE CUBIERES; avec cette épigraphe de Fontenelle :

Il est des hochets pour tout âge.

In-8vo. de 320 pages en deux parties. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Valleyre l'aîné, rue de la Vieille-bouclerie. 1781.

QUELQUES-uns de nos poëtes modernes ont l'air de se mettre à la torture, depuis plusieurs années, pour chercher des intitulés nouveaux à leurs ouvrages. Ils nous ont donné des *Loisirs*, des *Essais*, des *Débuts*, des *Prémices*, des *Récréations*, des *Folies*, des *Bagatelles*, des *Fantaisies*, de *nouveaux Torts* : voici maintenant des *Hochets!* On veut mettre de l'esprit jusques dans le titre. Nous sommes loin de croire qu'on puisse reprocher à l'auteur des *Hochets* de s'en être tenu-là Une grande partie a déja paru dans les recueils & les journaux, & lui a fait la réputation d'un poëte agréable & facile. C'est même un de ceux que l'on a le plus remarqués dans la foule des jeunes gens

qui ont cherché à ſuivre les traces de M Dorat.

L'ouvrage de M. le chevalier de Cubieres eſt diviſé en deux parties. La préface, qui eſt en vers, indique aſſez dans quel eſprit la premiere a été faite.

ANACRÉON, mon maître, a chanté tour-à-tour,
Bacchus, les Grâces & l'Amour :
De la roſe la plus nouvelle
Chaque jour il ſe couronnoit,
Et pour maîtreſſe il ſe donnoit
Toujours la nymphe la plus belle :
Puis ſous la treille tour-à-tour
Il chantoit les plaiſirs, les graces & l'amour.

C'EST lui qu'au milieu d'une fête,
D'un petit ſouper clandeſtin,
On proclamoit roi du feſtin ;
C'eſt lui que pour un tête-à-tête
On préféroit encor ; c'eſt lui qui chaque jour
Célébroit les plaiſirs, les graces & l'amour.

Des rois, dont il eut la *tendreſſe*,
Sa préſence embellit la cour;
Il s'y fit des amis, y changea de maîtreſſe,
Y chanta les plaiſirs, les graces & l'amour.

VEUT-ON réuſſir à ſon tour?
Il faut qu'on imite ſes maîtres :
A la cour, à la ville, & ſous l'ombre des hêtres,
J'ai chanté les plaiſirs, les graces & l'amour.

D'ANACRÉON le tendre ouvrage
Sera lu, relu d'âge en âge ;
Les belles, les amans l'admirent tour-à-tour.
Heureux ſi comme lui j'obtenois leur ſuffrage
En chantant les plaiſirs, les graces & l'amour!

Cette préface eſt une ode anacréontique très-jolie, & le retour du même vers à la fin de chaque ſtance, eſt d'une grace infinie.

La premiere partie des *Hochets* ne contient que des pieces érotiques ou galantes : elles avoient déja paru dans différens recueils ; mais il n'en eſt aucune que l'auteur n'ait retouchée. Preſque toutes décelent un talent aimable, fécond & gracieux. Celles adreſſées à Thémire méritent ſur-tout d'être particuliérement diſtinguées. *Le Serment*, *le Portrait*, *les Pourquoi*, doivent plaire à tous les eſprits ſenſibles & délicats.

En voici une qui prouve que, quand il veut, l'auteur ſait être court & correct.

Pour chanter les appas de la belle Clarice,
Point ne faut être né ſous l'étoile propice,
Qui toujours du poëte éclaira le berceau ;
Point ne faut avoir bu de l'onde du ruiſſeau
Qui coule entre deux monts ſous le nom d'Hypocraine ;
Point ne faut invoquer la faveur ſouveraine
Du Dieu qui transforma ſa maîtreſſe en laurier,
Point ne faut avoir fait galopper ſon courſier ;
Point ne faut tout cela pour tracer la peinture
De celle dont je ſuis mortellement atteint.
Si les préſens divers que lui fit la nature,
Si le feu de ſes yeux, ſi l'éclat de ſon teint,
Si le port de Junon, de Vénus la ceinture,
Dont à ces déités elle a fait un larcin ;
Si la roſe jumelle, hôteſſe de ſon ſein,
Si les jeux, ſi les ris qui volent ſur ſes traces,
Si tout cela ne peut m'échauffer, m'embrâſer ;
Le divin Appollon, les Muſes, ni les Graces,
Ne me feront jamais, jamais poétiſer.

Le recueil de M. le chevalier de Cubieres est très-varié & très-agréable. On y lira avec plaisir la piece sur les femmes, intitulée, *le Pour & le Contre*, l'épître d'un *Cénobite à un homme du monde*, *Chloé*, imitation de Gessner, l'épître d'*un homme du monde à ses anciennes connoissances*, & l'*éloge de Voltaire*, *par lui-même.* Mais beaucoup de lecteurs préféreront à toutes ces pieces estimables, les *je vous hais* & les *je vous aime*, piece vraiment charmante & originale, & que nous allons transcrire.

PHILIS, vous avez mille attraits;
Mais à tous mes desirs rebelle,
Pour vous seule vous êtes belle :
Philis, je crois que je vous hais.

MALGRÉ votre rigueur extrême,
Je me souviens que l'autre mois
Je baisai le bout de vos doigts :
Philis, je crois que je vous aime.

UN soir chez vous j'arrive exprès
Pour vous déclarer mon martyre ;
Vous partez d'un éclat de rire :
Philis, je crois que je vous hais.

JAMAIS votre cœur n'est le même.
Qu'arriva-t-il ? le même soir
Vous me laissâtes quelque espoir :
Philis, je crois que je vous aime.

JE vous apporte deux bouquets.
Vous les donnez en ma présence,
L'un à Valcour, l'autre à Gernance :
Philis, je crois que je vous hais.

LE même jour, bonheur suprême
Dont je veux toujours m'occuper!
Vous m'invitâtes à souper:
Philis, je crois que je vous aime.

UN revers suivit ce succès;
Quel est donc l'état de mon ame?
Vous aimé-je, en effet, Madame?
Oui, je vous aime, & je vous hais.

Voltaire, ou M. de Saint-Lambert, ne désavoueroient pas une piece aussi simple à la fois & aussi ingénieuse. Nous croyons que M. le chevalier de Cubieres peut remplacer, peut-avec quelque avantage, l'auteur des *Fantaisies*, s'il veut mettre à profit les conseils que son prédécesseur lui a légués en vers charmans.

Du ciel tu reçus en partage
Cette facilité, don funeste & charmant,
Qui trop souvent, hélas! d'un poëte volage
Fait le plaisir & le tourment.
Crains cette perfide Sirene;
Vers des écueils cachés tôt ou tard elle entraîne:
Les pleurs & les regrets sont alors superflus.
Polis tes vers long-tems; des vers faits avec peine,
Avec plaisir sont toujours lus.

Voici une piece intitulée : *Les secrets découverts*, que nous ne croyons pas avoir été insérée ailleurs, & qui est dans le genre tout-à-fait érotique.

Dans ce jardin où Flore a fixé son séjour,
Thémire, je t'attends depuis l'aube du jour;
Descends, ta mere est loin; sans crainte de surprise,
Nous pourrons nous livrer aux transports les plus doux;

L'inſtant, le lieu nous favoriſe,
Et nous n'aurons ici ni témoins ni jaloux.
Ton argus quelquefois te fait verſer des larmes
Par la rigueur de ſes leçons;
Deſcends, viens, nous la tromperons;
Et nos embraſſemens en auront plus de charmes.
Des tendres filles des ſaiſons,
Dont fleurit en ces lieux la nombreuſe famille,
Ta main fixe les traits à l'aide des crayons,
Ou de l'induſtrieuſe aiguille :
Tu deſſines des fleurs, & nous en cueillerons.
La plus belle roſe en peinture
Vaut-elle un ſeul bouton, jeune enfant du haſard?
Que ſont les miracles de l'art
Près des œuvres de la nature?
Que vois-je? O ſouvenir charmant!
De nos plaiſirs d'hier tout m'offre ici l'image.
Voici le verd gazon où, te rendant hommage,
Mille fois de t'aimer je te fis le ſerment :
Il eſt un peu foulé depuis ce doux moment;
Nous le foulerons davantage.
A mes deſirs ici donnant un libre eſſor,
Que je fis de baiſers une moiſſon fertile!
Là, je t'en volai cent; là, je t'en donnai mille;
Je veux, je veux ici t'en donner mille encor.
Dans ce lieu, préférable aux plus belles retraites,
Rien n'a pu trahir nos amours,
Rien ne les trahira : ces plantes ſont muettes;
Je ſuis muet auſſi, je le ſerai toujours.
Mais ſur l'écorce de ce hêtre
Qu'apperçois-je? Nos noms, que ta main a tracés,
Dieu! je vois ta mere paroître,
Et ne les ai point effacés!
Gazon, relevez-vous, chiffres, diſparoiſſez....
Vains regrets! deſir inutile!...
Elle vient, elle approche.... O funeſte revers!

Il faut fuir de ces lieux, & fuir d'un pas agile.
Dieux! combien de secrets aujourd'hui découverts!

Une autre piece charmante qui nous a paru nouvelle aussi, est intitulée : *Les Conseils.* Nous allons la transcrire, sans craindre que nos lecteurs nous en fassent un reproche, la piece fût-elle encore beaucoup plus longue.

Desirez-vous que votre amant
Ne vous soit jamais infidele,
Et que jamais une plus belle
Ne le rende parjure à son premier serment?

Lorsqu'il viendra sur votre bouche
Tenter furtivement un amoureux larcin,
Feignez de prendre un air farouche;
Qu'il ne baise que votre main.

S'il tombe à vos genoux, s'il vous peint sa souffrance,
En les arrosant de ses pleurs,
Gardez-vous bien alors d'adoucir ses malheurs
Autrement que par l'espérance.

Qu'il espere un jour vous fléchir,
Que jamais il ne vous fléchisse;
Des trésors de l'amour n'allez point l'enrichir:
Il oublieroit sa bienfaitrice.

De fierté, de rigueur, il faudra vous armer
Pour sauver alors votre gloire;
Si vous lui cédez la victoire,
Il cessera de vous aimer.

A la bergere que j'adore
Un vieillard donnoit ces avis:
Elle ne les a point suivis,
Et cependant je l'aime encore.

Il y a dans la plupart des autres opuſcules qui compoſent ces deux parties ; des idées heureuſes, de la délicateſſe, quelquefois du ſentiment, & plus ſouvent une molle négligence qui ne meſſied pas aux poëtes érotiques. On deſireroit que ces qualités ne fuſſent jamais déparées par le mauvais goût & une trop grande recherche d'eſprit & de gaîté. Nous donnerons quelques exemples de ces défauts. Dans la piece intitulée : *L'Hypotheſe*, l'auteur aſſure que, quand même ſa *Thémire* feroit vieille & mourante, elle ne lui plairoit pas moins, & qu'il aimeroit encore *ſes levres deſſechées*. Ces images, que nous ſommes forcés d'adoucir beaucoup, ne ſont rien moins que naturelles & agréables. Nous croyons qu'il faut toujours éviter avec ſoin de les mettre ſous les yeux des lecteurs ; car on peut être ſûr qu'ils ne partageront jamais de telles voluptés. Dans une autre piece, qui a pour titre : *le Souper*, le poëte s'éleve contre l'uſage de dévorer, dans les repas, d'innocens animaux, & cette idée lui inſpire des vers charmans :

Hélas ! quel mortel, ſans frémir,
Sans craindre de l'ouïr gémir,
Peut dévorer une colombe ?
Cette colombe, hélas ! cette jeune perdrix,
Dont le trépas me cauſe une douleur amere,
Ont un époux, ont des petits ;
L'une eſt amante & l'autre eſt mere :
De leurs chaſtes amours je juge par les miens ;
Ah ! Thémire, ayons pitié d'elles ;
De ces charmans oiſeaux reſpectons les liens,
Et n'immolons point nos modeles.

Quel dommage qu'après des images auſſi gracieuſes, auſſi anacréontiques, on trouve celle-ci qui forme avec elles la plus choquante diſparate !

Ne m'offre donc jamais *les ſquelettes rôtis*
De ces tendres oiſeaux de Vénus ſi chéris.

Ailleurs, en déplorant l'infidélité de *Thémire*, & en parlant des *tréſors que cache ſon ſein*, il ſe plaint que *rien n'altere la fraîcheur de ces traîtres* qu'il *aime encore.* Une piece intitulée : *l'Infidélité pardonnable*, finit par cette idée, l'une des plus recherchées du volume :

Chaque fois que tu te mires,
Deux beautés fixent mes vœux;
Je vois alors deux Thémires,
Et les aime toutes deux.

Citons maintenant un exemple de fauſſe gaîté. L'épître adreſſée à *Mélite*, *ſur ſon projet de jouer la comédie en ſociété*, eſt conſacrée à prouver que le talent de ce genre rend les femmes plus aimables. Voyez *Elmire*, pourſuit l'auteur, ſa laideur eſt preſque difforme; mais paroît-elle ſur la ſcene : elle eſt applaudie, & tout retentit de ſon éloge :

Dirai-je tout enfin ? il n'eſt pas un de nous
Qui ne deſire un tête-à-tête,
Pour faire à Monſieur ſon époux
Une niche très-malhonnête.

Et c'eſt ainſi que finit l'épître ! cette chûte n'eſt

rien moins que plaiſante aſſurément ; elle n'eſt pas adroite ſur-tout : car ſi l'on vouloit faire rire le lecteur, de cette *niche*, il falloit bien ſe garder de lui rappeller qu'elle eſt *malhonnête*. Effaçons, s'il ſe peut, l'impreſſion de cette mauvaiſe plaiſanterie par une penſée délicate, genre dans lequel l'auteur réuſſit fort ſouvent. Il ne s'agit que de quatre *vers pour le portrait de M. de....*

C'eſt le plus léger des amans
Que peint cette toile fidelle :
Il n'a point trouvé de cruelle,
Quoiqu'on ait ri de ſes ſermens.

Nous pourrions citer encore quelques traits de mœurs du tems ſaiſis & rendus avec fineſſe, tels que celui-ci :

. . . .
Ou bien un de ces étourdis
Formés par nos tendres laïs,
Qui, chaque jour, avec délices,
Vous entretient de ſes coureurs,
De ſes chevaux & des couliſſes,
Et s'imagine avoir des mœurs,
Parce qu'il eſt las des actrices.

(*Journal* de Paris ; *Mercure de* France ; *Journal encyclopédique.*)

An essay on the theory and practice of medical electricity, &c. *Essai sur la théorie & la pratique de l'électricité médicale; par* TIBERIUS CAVALLO, *de la société royale de Londres. In-8vo.* A Londres. 1780.

Que l'électricité soit d'une grande ressource dans le traitement de plusieurs maladies, c'est une chose tellement démontrée par l'expérience, qu'il n'est pas possible d'en douter. L'usage que la médecine fait de cet agent merveilleux a suivi de près l'invention de la bouteille de Leyde, dont les effets étonnans sur le corps humain, attirerent l'attention de ceux qui en furent les premiers témoins, & leur fit naître l'idée, qu'un agent qui, semblable à d'autres remedes, occasionnoit du désordre dans la machine animale, pouvoit aussi comme eux posséder la vertu d'y remédier. Pour justifier cette remarque, observons que la bouteille de Leyde fut inventée en Hollande l'an 1746, & que la cure la plus célebre de paralysie, produite par le moyen de l'électricité, fut faite à Geneve par M. Jalabert en 1747. (*)

Cependant, quelque utile que fût l'électricité dans la médecine, une connoissance plus ap-

---

(*) Voyez l'*Histoire de l'électricité* du docteur Priestley.

profondie de ce phénomene, a fait connoître que l'usage en étoit autrefois sujet à deux inconvéniens. Le premier résultoit de la crainte & de la douleur causées aux malades par les secousses violentes qu'ils éprouvoient, & l'autre de la longueur d'une opération fatigante non-seulement pour celui qui la faisoit, mais encore pour celui qui la souffroit. Maintenant l'expérience a fait connoître que les coups violens, outre qu'ils sont inutiles, sont réellement dangereux en plusieurs cas, & qu'en général il est bon de n'avoir jamais recours à cet expédient.

M. Cavallo a composé cet essai dans la vue de rendre l'application de l'électricité médicale, moins pénible, & d'en obtenir des succès plus heureux. Il divise son traité en trois parties. La premiere expose la théorie de l'électricité médicale; la seconde contient la description des instrumens nécessaires pour l'appliquer, & la maniere de s'en servir; la troisieme renferme différentes observations relatives aux effets de l'électricité qui ont été déja publiées, ou que l'auteur s'est procuré de plusieurs célebres médecins.

L'auteur commence par observer que l'électricité, différente des autres remedes, exige plutôt de la délicatesse dans l'opération qu'une connoissance exacte de la maladie; qu'il n'y a pas plus d'inconvénient à électriser une partie saine du corps, qu'à en électriser une qui ne l'est pas; & que le degré d'électrisation doit plutôt être déterminé par la sensibilité du malade que par le genre de sa maladie.

» Les philosophes, dit-il, ont observé par » rapport aux effets de l'électricité sur le corps » humain, qu'elle accéléroit les battemens du » pouls, qu'elle aidoit la secrétion glandu- » laire & la transpiration, & qu'elle les réta- » blissoit même lorsqu'elles avoient été entié- » rement interrompues. On pourroit soupçon- » ner aisément que dans ce cas, la secrétion » glandulaire & la transpiration ne sont pas » l'effet immédiat de l'électricité, mais plutôt » de l'accélération du pouls; cependant le con- » traire est suffisamment prouvé, quand on » observe que souvent une pulsation rapide » excitée par des causes indépendantes de l'é- » lectricité, telles que la peur, la fatigue, &c. » ne favorisent pas, à beaucoup près, ces secré- » tions, autant que l'électricité, & de plus » qu'il arrive très-souvent que l'électricité aug- » mente la secrétion glandulaire & la transpi- » ration, dans des cas où elle n'accélere point » le battement du pouls.

» On n'a pas encore découvert si le fluide » électrique agit dans l'intérieur du corps par » quelque propriété chymique, comme font » en général les autres remedes; mais l'action » par laquelle elle produit les effets dont nous » avons parlé, peut être considérée simplement » comme un stimulus méchanique, puisqu'elle » paroit s'étendre même aux parties du corps » sur lesquelles les autres remedes ne peuvent » se porter, sur-tout quand ces parties sont » affectées de quelque mal.

» On peut connoître combien l'électricité

» eſt ſupérieure aux autres remedes en plu-
» ſieurs cas, ſi l'on conſidere qu'il n'eſt pas tou-
» jours poſſible de limiter leur action à telle
» ou telle partie du corps, & qu'il eſt extrê-
» mement difficile de les en ſéparer, quand on
» a obtenu les effets qu'on deſiroit. Mais le
» pouvoir de l'électricité eſt immatériel, quelle
» que ſoit la partie par où elle paſſe pour at-
» teindre le ſiege de la maladie, & elle ſe
» diſperſe auſſi-tôt qu'elle a exercé ſon action:
» voilà pourquoi l'on a ſouvent guéri par le
» moyen de l'électricité, des maux obſtinés qui
» n'avoient cédé à aucune autre méthode de
» curation «.

Dans les Mémoires de l'académie royale de Berlin, année 1772, M. Gerhard a obſervé que l'électricité pouvoit accélérer le mouvement du pouls, au point de doubler le nombre des pulſations, ou le retarder conſidérablement. D'autres ont aſſuré que le premier effet devoit être attribué à l'électricité poſitive, & le ſecond à l'électricité négative. M. Cavallo obſerve que ces effets varient beaucoup ſelon le degré d'électriſation, le tempérament naturel des perſonnes qu'on électriſe, & la crainte avec laquelle elles ſe ſoumettent à l'opération, mais qu'en général l'électricité, ſoit poſitive, ſoit négative, augmente environ d'un ſixieme, le nombre des pulſations.

» Par rapport aux maladies en général, con-
» tinue l'auteur, on doit conſidérer ſous deux
» points de vue, l'état des parties affectées;
» en premier lieu, la cauſe immédiate & ré-

» cente de la maladie; en fecond lieu, l'alté-
» ration des autres parties, & particuliérement
» des folides, qui eft occafionnée par l'action
» continue de la premiere caufe. Ainfi, par
» exemple, la foibleffe ou la rupture de quel-
» ques vaiffeaux peuvent occafionner une ex-
» travafation des fluides, qui eft le premier
» état de la maladie. Or, fi ces fluides extra-
» vafés continuent de féjourner dans quelque
» partie du corps que ce foit, ils occafionne-
» ront par degrés une fuppuration, une in-
» flammation ou d'autres fimptômes qui peu-
» vent varier felon une multitude de circonf-
» tances; alors nous pouvons confidérer cela
» comme le fecond état de la maladie. De
» plus, fi une paralyfie prive quelque mem-
» bre de fon mouvement, les parties charnues
» & même les plus folides dépériront & de-
» viendront difformes par la fuite, par un ef-
» fet du mouvement & de la circulation in-
» terrompus; ce qu'on peut encore regarder
» comme le fecond état de la maladie, & ainfi
» du refte. Or, on a reconnu que la vertu
» du fluide électrique remédioit au premier état
» de la maladie, mais rarement au fecond. Il
» paroît en effet impoffible que l'électricité
» puiffe remetrre dans leur premier état un
» membre atrophié, ou une organifation dé-
» truite. Le docteur Franklin, qui avoit élec-
» trifé différentes perfonnes attaquées de para-
» lyfie, obferva qu'elles fe fentoient foulagées
» pendant quelques jours, mais qu'enfuite elles
» retomboient dans le même état où elles avoient

» été avant l'opération. Il faut obſerver à ce » ſujet, que ces paralyſies étoient la plupart » invétérées, & que la méthode employée par » le docteur, étoit de donner des coups violens, » méthode nuiſible, ainſi que nous l'avons re» marqué.

» En général, on a reconnu que l'application » de l'électricité ne pouvoit guere produire » de bons effets dans le cas d'une maladie in» vétérée; parce que, comme nous l'avons » obſervé ci-devant, les parties les plus ſoli» des ont alors ſouffert une telle altération, » qu'elles ne peuvent être rétablies par un » ſimple ſtimulus, tel que l'action du fluide » électrique. On a vu pourtant des maladies » qui duroient depuis long-tems, guéries radi» calement par le moyen de l'électricité; ainſi, » quoique dans ces cas, on ne puiſſe compter » ſur le ſuccès, il eſt toujours à propos d'em» ployer ce remede, qui n'a jamais de ſuites » funeſtes, lorſqu'il eſt prudemment admi» niſtré.

» Je ne crois pas que, juſqu'à préſent, des » faits authentiques aient montré qu'il y ait » de la différence entre l'application des di» verſes eſpeces d'électricité, dans les cas dont » nous parlons, & il me paroît tout-à-fait » indifférent que le malade ſoit électriſé par » le premier conducteur, ou par le frottoir » iſolé de nos machines électriques ordinaires, » c'eſt-à-dire, qu'il ſoit électriſé poſitivement » ou négativement. En admettant donc l'hy» potheſe du docteur Franklin, on voit que

» ce n'eſt pas la direction du fluide électrique » qui détermine celle des fluides du corps, mais » que les effets ordinaires, produits par l'élec-» tricité ſur le corps, doivent être attribués à » l'irritation ou à la dilatation, occaſionnées par » l'action de ce fluide. «

Il eſt impoſſible, comme l'obſerve avec raiſon M. Cavallo, de preſcrire avec exactitude le degré d'électriſation convenable à chaque maladie en particulier, parce qu'il varie ſelon la foibleſſe ou la force de la conſtitution des malades ; il affirme cependant qu'il importe peu que la perſonne qu'on électriſe ſoit ſur la chaiſe iſolée ou dans toute autre ſituation. Il ajoute encore qu'il n'eſt pas toujours néceſſaire de mettre à nud la partie du corps qu'on veut électriſer, pour faire toucher les houpes des *directeurs* (*) à la peau ; car à moins que le malade n'ait trop d'habits ſur lui (dans lequel cas il ſuffit d'en ôter une partie,) le fluide électrique pénétrera facilement, ſur-tout ſi l'on preſſe contre la partie affectée, les houpes des directeurs.

Nous ne parlerons point ici des directions particulieres, que l'auteur donne relativement à l'électricité médicale, parce qu'il eſt difficile

(*) Ce que M. Cavallo appelle *directeurs*, eſt un inſtrument de ſon invention, ajouté à la machine électrique, & par le moyen duquel l'électricité eſt dirigée vers telle partie du corps que l'on veut, ſoit en étincelles, ſoit en rayons, ou autrement.

de les entendre ſans le ſecours des figures; mais nous mettrons ſous les yeux de nos lecteurs, les regles générales dont il recommande la pratique.

» Il faut avoir ſoin, dit-il, de n'employer » que la plus petite force d'électricité, ſuffiſante pour détruire ou pour ſoulager le mal; » ainſi l'on ne doit point faire éprouver de » chocs à un malade, quand on peut le guérir en lui tirant des étincelles, ni le ſoumettre à cette opération lorſqu'on peut obtenir l'effet qu'on demande, en tirant ſeulement le fluide avec une pointe de bois; & » même il eſt bon de ne point uſer de ce dernier traitement, lorſqu'il ſuffit de tirer le » fluide par le moyen d'une pointe de métal. » La difficulté conſiſte à connoître quel degré » de force dans le fluide électrique, exige » telle ou telle maladie, après que l'on a conſidéré le ſexe & la conſtitution du malade. » Mais relativement à cela, il eſt impoſſible » de preſcrire des regles fixes & certaines, » les circonſtances étant d'une nature ſi variable, qu'on ne peut guere s'inſtruire à » ce ſujet, que par une longue expérience & » une attention particuliere à tous les phénomenes. La regle la plus ſûre, comme » nous l'avons déja obſervé, eſt de commencer toujours par le traitement le plus doux, » ou au moins tel, qu'eu égard à la conſtitution » du malade, il puiſſe être regardé plutôt » comme trop foible que comme trop fort. » Si au bout de quelques jours on voit qu'il

» ne produit aucun effet, si l'on n'apperçoit à
» la partie électrisée aucun symptôme favora-
» ble, alors on peut par degrés augmenter la
» force de l'électricité, jusqu'à ce qu'enfin l'on
» soit parvenu à trouver le degré néces-
» saire. «

» Quant aux différens cas où l'électricité
» doit être employée, l'expérience a fait voir
» qu'en général toutes les especes d'obstruc-
» tions, soit de mouvement, soit de circula-
» tion ou de secrétion, peuvent être souvent
» détruites, ou du moins soulagées par ce
» moyen.

» On peut dire la même chose touchant les
» maladies nerveuses. Mais il est rare que l'é-
» lectricité guérisse des maladies invétérées,
» quoiqu'elle soit généralement un palliatif. On
» a regardé le fluide électrique comme dange-
» reux pour les personnes attaquées du mal
» vénérien, & les femmes enceintes, mais je
» puis assurer le lecteur que, même dans ces
» cas, on peut sans craindre employer ce re-
» mede, pourvu qu'il soit prudemment admi-
» nistré. Lorsque l'on veut électriser les fem-
» mes enceintes, pour quelque maladie, on ne
» doit jamais leur faire éprouver le choc élec-
» trique, & même, quand on fait usage de
» traitemens plus doux, donner l'attention la
» plus constante à tous les phénomenes qui
» peuvent paroître dans le cours de l'opération,
» afin d'en augmenter, d'en diminuer ou d'en sus-
» pendre la force, selon que les circonstances
» l'indiquent. Quant aux maladies vénériennes,

» je ferai voir par la ſuite de quelle maniere
» & dans quels cas on peut employer l'élec-
» tricité.

» Dans les tumeurs purulentes, où les étin-
» celles & les chocs ſont dangereux, la meil-
» leure méthode eſt de tirer le fluide électri-
» que, par le moyen d'une pointe de bois, ou
» de métal, ſi la premiere cauſe une ſenſa-
» tion trop douloureuſe. Dans les engourdiſſe-
» mens, les paralyſies & les rhumatiſmes, on
» peut employer de petites étincelles, ſur-tout
» en les faiſant paſſer à travers une double
» flanelle, & des chocs très-légers, (tout au
» plus d'un dixieme de pouce.)

» Lorſqu'un membre du corps ne peut plus
» ſe mouvoir, il faut obſerver que cette pri-
» vation de mouvement n'eſt pas toujours
» l'effet d'une contraction de muſcles, mais
» qu'elle eſt ſouvent cauſée par leur relâche-
» ment. Par exemple, ſi la main eſt courbée
» en dedans, & que le malade ne puiſſe pas
» l'étendre, la cauſe en peut venir ou de la
» foibleſſe des muſcles extérieurs, auſſi-bien
» que de la contraction des muſcles intérieurs.
» Dans ce cas, comme il eſt extrêmement dif-
» ficile, même pour un bon anatomiſte, de
» découvrir la cauſe véritable, la méthode la
» plus ſûre eſt d'électriſer non-ſeulement les
» muſcles que l'on ſuppoſe contractés, mais
» auſſi leurs antagoniſtes; car le fluide électri-
» que n'eſt jamais dangereux pour un muſcle
» ſain.

» Quand on tire un courant de fluide élec-

» trique, avec une pointe ou de bois ou de » métal, l'opération doit être de trois jufqu'à » dix minutes, plus ou moins, felon que l'oc» cafion l'exige. Lorfqu'on emploie les chocs, » leur nombre ne doit pas excéder douze ou » quatorze, excepté quand on les doit donner » à tout le corps dans des directions différen» tes. Le nombre des étincelles doit en géné» ral excéder celui que nous avons fixé pour » les chocs.

» Enfin, il peut être utile d'obferver que » quand on veut électrifer des enfans fur la » chaife ifolée, comme il eft difficile de les em» pêcher de fe mouvoir, la méthode la plus » convenable, eft de faire affeoir avec eux » une perfonne qui les tienne pendant l'opé» ration. «

En parlant des maladies dans le traitement defquelles l'électricité a produit de bons effets, l'auteur commence par les rhumatifmes. Il affure que ce mal eft toujours foulagé, & fouvent guéri radicalement, même lorfqu'il eft invétéré, en tirant feulement le fluide électrique de la partie affectée avec une pointe de bois, ou en tirant des étincelles à travers une flanelle. L'opération doit durer environ quatre ou cinq minutes, & fe faire deux ou trois fois par jour.

La furdité, à moins qu'elle n'ait pour caufe un vice de conformation, peut fe guérir en tirant des étincelles de l'oreille avec le directeur, ou en tirant le fluide électrique avec une pointe de bois.

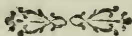
Le

Le mal de dents, causé par le froid, le rhumatisme ou l'inflammation, est presque toujours soulagé, en tirant le fluide électrique à l'extérieur du visage; mais lorsque c'est le corps même de la dent qui est attaqué, l'électricité ne produit aucun effet avantageux.

Les autres maladies auxquelles l'électricité peut servir de remede, sont les inflammations, la goutte serene, la fistule lacrymale, les paralysies, les ulceres, les éruptions cutanées, la danse de S. Vitus, les tumeurs scrophuleuses, les abcès, &c.

Si l'on considere quel progrès a fait depuis quelques années, la méthode d'électriser, & par combien d'expériences son efficacité est constatée, on peut, avec raison, présumer que l'électricité deviendra une ressource générale pour les médecins, à qui le traité de M. Cavallo peut être de la plus grande utilité.

(*Monthly Review; Critical Review.*)



DISCOURS prononcés à l'ouverture de l'école gratuite de boulangerie, le 8 juin 1780 ; par MM. PARMENTIER & CADET DE VAUX, professeurs de cette école. A Paris, de l'imprimerie de Ph. D. Pierres, imprimeur ordinaire du roi. 1780. *In-8vo.* de 100 pag.

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, que nous annonçâmes dans le tems (*) l'ouverture de l'école de boulangerie, dont on doit l'établissement au magistrat-citoyen, auquel est confiée la sûreté & la paix des habitans de la capitale de la France. Nous fîmes l'éloge des discours de MM. Parmentier & Cadet de Vaux, professeurs de cette école, & nous promîmes d'en rendre un compte détaillé, lorsqu'ils seroient rendus publics par la voie de l'impression. C'est avec un sensible plaisir que nous nous acquittons aujourd'hui de notre promesse. Rien n'est plus doux que d'avoir à exalter le patriotisme de ceux dont on a l'occasion de louer les talens.

L'ouverture de l'école gratuite de boulangerie, ne pouvoit mieux être annoncée que par l'histoire de cet art, & par l'exposé des avantages qui doivent en résulter. Le premier ob-

(*) Journal de *septembre* 1780, pag. 347.

jet fait le ſujet du diſcours de M. Parmentier : le ſecond ſe trouve diſcuté dans celui de M. Cadet de Vaux.

» L'obſcurité des anciennes traditions, dit » M. Parmentier, laiſſe fort peu de reſſour- » ces pour fixer l'origine de la boulangerie : » on ſait ſeulement que ſa decouverte & ſes » progrès, ſont le fruit des ſociétés policées. » Les recherches les plus ſavantes, faites à ce » ſujet, n'ont pu raſſembler que des lambeaux » détachés, quelques événemens épars, & ſur- » tout beaucoup de conjectures. «

En jugeant des premiers hommes, par les ſauvages de l'Amérique, il eſt très-probable qu'ils ont commencé par arracher les épis verds & pleins de ſeve pour s'en nourrir. Ce ſecours ne pouvoit fournir long-tems, & les hommes s'apperçurent bientôt que les grains perfectionnés par la nature, pouvoient être aiſément ſéparés des enveloppes qui les renferment. Cette découverte, & celle du feu, mirent les hommes en état de tirer une plus grande utilité des grains ; on les mit tremper pour les gonfler, on les fit cuire pour les ramollir, & on les mangea à l'inſtar du riz & de l'orge mondé. Cet uſage paſſa juſqu'aux extrêmités du nord, & c'eſt encore celui des Tartares Kalmoucs, chez leſquels les grains ſimplement crevés, forment le pain journalier.

Les anciens, rebutés par la fadeur & l'état viſqueux des grains, chercherent à corriger ces défauts par divers aſſaiſonnemens. Le premier que leur induſtrie inventa, conſiſtoit dans une

torréfaction, pareille à celle que nous employons pour le café. Cette pratique parut si importante, qu'il y eut des fêtes instituées à cette occasion, & que les Romains adorerent cette invention sous le nom de la déesse Fournaise, *Dea Fornax.*

Le second pas de l'art de la boulangerie, fut l'invention des pilons & des mortiers, à l'aide desquels on concassoit grossiérement le bled. A cette méthode succéderent bientôt les moulins à bras, dont quelques auteurs font remonter l'invention aux Egyptiens, avant la sortie des Israélites, & que quelques autres attribuent à Mileta, fils de Lelex, roi de Lacédémone, 1500 ans avant l'ére chrétienne. Il s'écoula un grand nombre d'années avant l'invention des moulins à eau, dont on fait communément honneur à Vitruve. Celle des moulins à vent est due aux peuples orientaux, chez lesquels nous les avons trouvés en usage, & d'où nous les avons apportés en Europe du tems des Croisades.

Les meules broyant les grains d'une maniere plus parfaite, on fit les tamis plus serrés, pour obtenir une farine moins grossiere & plus pure. Le crin des animaux, le fil d'archal, la laine, la soie, le chanvre & le lin furent successivement employés à en former le tissu. La bluterie commença par s'exécuter au moulin, puis chez les particuliers. Il y avoit des gens qui alloient de maison en maison tamiser les farines, & ils étoient connus sous le nom de *Tameliers.* L'art de moudre &

de bluter avoit déja fait du progrès; qu'on ne connoiſſoit pas encore le boulanger, ou plutôt ce dernier n'étoit déſigné que ſous la double dénomination de meûnier & de farinier; car ces profeſſions étoient réunies enſemble. Peut-être ſeroit-il à deſirer que la meûnerie ne fût point ſéparée de la boulangerie. Il paroît qu'il en étoit ainſi chez les Romains. » Les trois cens boulangers diſtribués dans les » quatorze quartiers de Rome, avoient cha» cun leur moulin; on y cuiſoit le pain de » ceux qui venoient y moudre, & ces endroits » publics où les femmes s'aſſembloient ſe nom» moient des *boulangeries babillardes*, comme » on appelle encore aujourd'hui, les fontaines » de nos campagnes, le *ſecret du village*.

Les farines étoient déja diſtinguées ſuivant leur degré de fineſſe & de blancheur; cependant on ne connoiſſoit que les bouillies, les galettes & les gâteaux, il n'étoit pas encore queſtion du pain, proprement dit. Il dut ſon exiſtence à la découverte fortuite du levain. (*) Après quelques obſervations ſur cette découverte, M. Parmentier parle de la cuiſſon du pain; puis il paſſe en revue toutes les autres manipulations de la boulangerie; il montre

(*) Il eſt certain que l'invention du levain eſt d'une date fort ancienne. Les Egyptiens faiſoient fermenter leur pain, puiſque Moïſe ordonna aux Hébreux, de célébrer la pâque avec du pain *Azime*, c'eſt-à-dire, ſans levain.

comment les divers inftrumens qui fervent à l'exercice de cet art, acquirent infenfiblement de nouveaux degrés de perfection; & comment ils contribuerent à faire du pain une nourriture & plus faine, & plus agréable : il infifte encore ici fur la mouture.

Quoique les moulins à eau & à vent fuffent devenus plus nombreux & plus parfaits, il s'en falloit encore que le meûnier connût l'art de retirer des grains la totalité de la farine qu'ils renfermoient; la portion la plus dure échappoit à la premiere trituration, & cette fleur de farine tant vantée n'en étoit nullement la plus précieufe, puifque les gruaux dans lefquels réfide la moitié de la farine, étoient confondus dans les fons, & qu'il y avoit des ordonnances qui défendoient de remoudre les gruaux & de les introduire dans l'économie animale. » Quelle dut être alors la » confommation? Faut-il s'étonner fi les difet» tes étoient fi fréquentes, & fi les animaux, » auxquels on donnoit à manger les gruaux, » regorgeoient de nourriture, lorfque les hom» mes n'avoient pas de pain. «

» On affure, dit ici l'auteur, dans une note, » qu'il falloit autrefois quatre fetiers de bled » mefure de Paris, c'eft-à-dire, neuf cens » foixante livres pour la fubfiftance d'un feul » homme; mais l'art de moudre s'étant per» fectionné, ces quatre fetiers furent réduits » à trois; la mouture économique ayant en» core opéré une réduction, deux fetiers fuf» fifent aujourd'hui; tandis que dans la plus

» part de nos provinces, où l'art de moudre » & de fabriquer le pain eſt très-défectueux, » il faut peut être employer trois ſetiers, & » même plus, pour produire le même effet; il » eſt certain que les moutures vicieuſes, & la » mauvaiſe fabrication du pain renchériſſent » davantage le prix de cet aliment, que les » années pluvieuſes, le dégat de la grêle & » du vent; ces différens accidens qui font mai- » grir, noircir, rouiller & germer les bleds » pendant & après leur végétation. Ce ſeroit » donc une richeſſe preſque inconnue dans le » royaume qu'une bonne meûnerie, & une » bonne boulangerie, puiſqu'il ſeroit poſſible » d'épargner un tiers des grains qu'on y em- » ploie, d'où ſuccéderoit l'abondance dans la » circonſtance où l'on croiroit n'avoir que le » néceſſaire, & la ſuffiſance, lorſqu'on pourroit » craindre une diſette. «

C'eſt ſur-tout dans les dernieres pages de ſon diſcours, que l'orateur emploie ſon éloquence pour relever l'état de boulanger; il en parle avec une ſorte d'enthouſiaſme; il voudroit qu'on accordât aux boulangers, la conſidération & les privileges, que l'utilité de leur état exige. Il nous rappelle que les nations les mieux policées ont toujours honoré cette profeſſion; que les Grecs protégerent ſinguliérement les boulangers: que les Romains, après la conquête de la Grece, en firent venir à Rome; qu'ils leur fonderent un college; que les réglemens leur défendoient de ſe méſallier, ne permettoient pas à leurs enfans d'embraſſer d'autre

état : qu'ils étoient affranchis de toutes les charges publiques, afin qu'aucune occupation étrangere ne vînt les distraire dans la pratique de leur art ; que malgré l'état d'engourdissement où le vulgaire ingrat & frivole tient parmi nous les boulangers, différens procès-verbaux attestent que dans le tems de disette, plusieurs d'entr'eux ont fait volontairemement le sacrifice de leur propre intérêt à celui des pauvres.

» Enfin, dit M. Parmentier, je vous citerai la communauté entiere des maîtres boulangers de la capitale, qui sollicite pour l'intérêt du public, & la tranquillité de leur commerce, la permission de vendre le pain au poids. «

» Il leur est physiquement impossible de déterminer, à quelques onces près, le déchet que la pâte éprouve durant & après la cuisson : le degré de sécheresse des farines, leurs diverses qualités, la température de l'eau employée au pétrissage, l'apprêt des levains, l'emplacement des fournils, la force & l'adresse des ouvriers, la construction du four, & la nature du bois destiné au chauffage, sont autant de causes qui font varier à l'infini le poids des pains entre eux, & même des fournées.

» Si l'attention, l'intelligence, la probité, ne sauroient influer sur toutes les circonstances que je viens de réunir, pourquoi rendre garant d'une évaporation inappréciable, le boulanger, trop souvent victime d'une

» fraude apparente ? Plus, le commerce de la » boulangerie doit être par sa nature soumis à » la rigueur des loix, & à la sévérité du ma» gistrat, qui en est le dépositaire, plus l'hon» neur qui le suit a besoin d'être accueilli & » protégé : le citoyen avili est bientôt décou» ragé, & s'il ne jouit d'aucune considéra» tion, on est bientôt disposé à le mépriser, » quelque soit l'utilité de son état, & la » maniere distinguée avec laquelle il l'exerce. «

Nous devons tous sentir la justesse des raisons de M. Parmentier, & pour notre propre intérêt nous devons contribuer à rendre à la profession du boulanger le degré de considération qu'elle mérite, en attendant qu'une loi sage la délivre des liens qui la resserrent, & la mette à l'abri des troubles qu'elle essuie, & des humiliations qui l'avilissent.

M. Parmentier, avant de terminer son discours, rend un hommage sincere aux travaux de M. Malouin, qui le premier a éclairé l'art de la boulangerie du flambeau de la chymie.

Le discours de M. Cadet de Vaux est écrit d'un style plus tempéré, mais les observations qu'il contient ne sont pas moins intéressantes; il entreprend d'y répondre aux questions suivantes, qui lui paroissent un peu indiscretes.

A quoi donc servira une école de boulangerie? Pourquoi le professorat en est-il confié à des chymistes ? Depuis le tems que les hommes se nourrissent de pain, ils ont dû apprendre à le faire.

Si l'on reconnoît avec M. Cadet, que la

chymie eſt la premiere & la plus utile de toutes les ſciences, qu'elle eſt la mere de tous les arts, que tous lui doivent leur origine & leur perfection, on ne s'aviſera pas de demander pourquoi l'enſeignement de l'art de la boulangerie eſt confié à des chymiſtes.

Il eſt certain que la plupart des boulangers, ainſi que les autres artiſans, ſe laiſſent guider par une routine aveugle; que ces hommes opéreroient avec plus de ſuccès, s'ils connoiſſoient davantage la nature des produits qu'ils employent. La qualité du pain dépendant de la qualité du bled dont il eſt fait, ainſi que de la perfection de la mouture, il faut donc que le boulanger connoiſſe la meûnerie; il feroit même utile qu'il eût quelque notion de l'agriculture; or c'eſt dans la nouvelle école qu'il pourra puiſer ces connoiſſances. L'orateur continue à faire ſentir les ſervices que les chymiſtes & les naturaliſtes ont rendus à l'agriculture, en découvrant les véritables maladies des grains, en enſeignant ce qu'il faut faire pour les garantir de ces maladies, & la maniere de les conſerver. Si cette claſſe de ſavans a été ſi utile à l'agriculture, elle ne l'a pas été moins à l'art du meûnier.

» Qui eſt ce qui a introduit la mouture éco-
» nomique? Sûrement ce ne ſont pas les meû-
» niers. Comment auroient-ils pu l'imaginer,
» puiſqu'ils ne ſavent pas l'adopter, & qu'aux
» portes de la capitale on oſe encore recourir
» à des procédés de mouture qu'un faux ſyſ-
» tême de liberté laiſſe ſubſiſter, & qu'en bonne

» politique, on devroit interdire comme atten-
» tatoire à la ſubſiſtance du peuple. «

Ces conſidérations engagent M. Cadet de Vaux à donner une comparaiſon du produit de l'ancienne mouture, qu'il appelle mouture ruſtique, & de la mouture économique. Cet article eſt trop intéreſſant pour que nous le paſſions ſous ſilence.

Dans la mouture ruſtique un ſetier de bled peſant 240 liv. donne 90 liv. de fleur de farine & 150 de ſon, contenant gruau, & encore faut-il déduire de ce produit 8 à 10 l. de déchet.

Dans la mouture économique le même ſetier de bled donne 185 liv. de fleur de farine, & 55 liv. ſeulement de ſon & de gruau; le déchet n'eſt que de 3 liv. environ, & peut-être moindre.

La mouture économique double d'abord le produit en farine, elle donne en outre huit neuviemes de farine blanche, c'eſt-à-dire, environ 160 liv. ſur 180 que produit le ſetier, & ſeulement 20 liv. de farine biſe, tandis que la mouture ruſtique n'a que 90 liv. de farine blanche.

Un troiſieme avantage conſiſte dans ce que la farine de la mouture économique, abſorbe beaucoup d'eau au pétriſſage, & donne conſéquemment plus de pain.

» D'où il faut conclure, qu'au moyen de
» la mouture économique, les villes ſe trou-
» vent plus abondamment approviſionnées de
» farine blanche; approviſionnement d'autant

» plus nécessaire, que le peuple ne sait plus
» manger de pain bis. «

Il est étonnant qu'il faille une loi pour établir cet usage que sollicitent tout-à-la fois l'intérêt particulier & l'intérêt général.

On objectera que la mouture économique expédie moins ; mais, répond l'auteur, on multipliera les moulins, & conséquemment il y aura un plus grand nombre d'hommes employés. Le paysan donnera vingt sols de plus, mais aussi il retirera pour six francs de farine de plus. M. Cadet desireroit qu'on établît dans les campagnes l'usage des *moulins pédales* dont ou se sert maintenant à Bicêtre. Ces moulins, qui sont de l'invention de M. Berthelot, savant méchanicien, pourroient fournir aux pauvres habitans des campagnes de l'occupation pendant l'hiver, lorsque tous les travaux champêtres sont suspendus ; ils seroient aussi d'une grande ressource dans des tems de sécheresse occasionnée soit par les chaleurs de l'été, soit par les gelées de l'hiver, enfin dans toutes les circonstances où les autres moulins ne vont pas.

» Tout récemment, dit M. Cadet, le pain
» a valu quinze sols la livre à Briançon, & le
» prix du bled n'avoit pas varié : disette af-
» freuse au milieu de l'abondance, & qui étoit
» due à la suspension de la mouture, occasion-
» née par la fonte subite des neiges qui avoient
» inondé les rivieres. En pareil cas, les bras
» du paysan auroient suppléé au défaut des
» moulins. Si la capitale, malgré sa situation,

» malgré le nombre de ſes moulins à vent &
» à eau, malgré l'abondance ſoutenue de ſes
» marchés, a été alarmée en 1776 (quatre
» jours encore, elle alloit peut-être manquer
» de farines, en regorgeant de bled ;) ſi la
» capitale, dis-je, malgré ſes avantages réunis,
» peut s'appercevoir de l'inaction de la mou-
» ture, que n'a-t-on pas à redouter dans nom-
» bre de nos provinces ? C'eſt particuliére-
» ment aux villes de guerre que ces moulins,
» dans le tems de blocus, deviendroient d'une
» utilité précieuſe. Le grain pourroit s'y mou-
» dre au milieu du tumulte des armes, ſans
» jamais être expoſé aux inſultes des aſſiégeans.
» Quatre hommes ſuffiroient pour aſſurer la
» ſubſiſtance de huit cens. Les magaſins, le
» moulin & la boulangerie pourroient alors,
» réunis dans un ſeul & même lieu, éviter
» des frais de tranſport, toujours coû-
» teux, parce qu'ils ſe renouvellent tous les
» jours. «

Des avantages de la mouture économique M. Cadet de Vaux paſſe à ceux que procurera l'enſeignement ſur l'art même de la boulangerie.

On ne peut nier que la fabrication du pain ne ſoit véritablement un art, & que cet art exige des connoiſſances qu'il n'eſt pas aiſé d'acquérir. La vérité de cette propoſition ſe prouve par la différence qui ſe rencontre entre le pain d'un boulanger habile, & le pain compoſé par un boulanger moins entendu, quoique tous les deux s'approviſionnent des mê-

mes bleds, des mêmes farines, & aux mêmes marchés.

Mais il eft un fait plus important, & qui prouve invinciblement que la bonté du pain, & l'abondance du poids tiré de la même quantité de farine, dépendent moins de la qualité des grains que de la fabrication.

» Sous l'adminiftration de M. de Sartine, » les marchés de la capitale furent un mo» ment approvifionnés de farines inferieures, » dont il réfultoit un pain de médiocre qua» lité. Ce magiftrat n'avoit à oppofer aux » plaintes fondées des habitans qu'une douleur » ftérile, lorfque M. Brocq fit de très-bon » pain avec de ces farines que lui fourniffoit » M. Maliffet.

» On en fervit fur la table de M. de Sarti» ne, fans l'en prévenir : il gémiffoit en le » mangeant de ne pouvoir pas en procurer » de femblable à tout Paris. Mais, quel fut » fon étonnement en apprenant que la farine » qui excitoit tant de réclamations, donnoit un » pain de cette qualité! Que ce changement » heureux, la manutention feule l'avoit opéré; » & que les excellens boulangers de la capi» tale juftifioient cette propofition! «

M. Cadet de Vaux, confirme les avantages de l'enfeignement de l'art du boulanger, par ceux que retirent aujourd'hui les hôpitaux de Paris.

La routine aveugle qu'on y fuivoit dans la mouture des bleds, & dans la fabrication du pain, rendoit ce dernier fi inférieur qu'il oc-

casionnoit des révoltes fréquentes, soit à Bicêtre, soit à l'Hôpital-général. L'administration de ces hôpitaux, convaincue par le bel ordre & l'économie qui regnent dans la boulangerie de l'hôtel royal des invalides, travailla à faire disparoître les abus que l'ignorance avoit introduits, & qu'elle laissoit subsister; & le pain des hôpitaux ne présente aujourd'hui d'autre inconvénient que d'être trop bon; l'amélioration dans cette partie fait une économie de plus de 100000 liv.

(*Journal de l'agriculture, du commerce, des arts & des finances; Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

LETTERS to His Excellency the count de Welderen, &c. *Lettres à Son Excellence le comte de Welderen, sur l'état actuel des affaires de la Grande-Bretagne & des Provinces-Unies; par* JEAN ANDREWS. *In-8vo.* A Londres, chez White. 1781.

CES lettres, au nombre de deux, renferment des réflexions sur la conduite des Hollandois envers les Anglois, leurs anciens amis & leurs aliiés naturels.

Le docteur Andrews commence la premiere de ces lettres en exposant les maximes politiques, dont l'observation avoit fait de la Hollande une puissance respectable, & qui l'ont

élevée à ce degré de profpérité dont elle a joui jufqu'à préfent. Il fait enfuite preffentir au comte de Welderen les conféquences fatales que peut produire pour la Grande-Bretagne & les Provinces-Unies, un changement de la part des Etats-Généraux qui, en renonçant à leur ancien fyftême, fe font laiffés conduire par les ennemis des deux puiffances, en lui prouvant que, fi au milieu des efforts qu'elle eft obligée de faire aujourd'hui, l'Angleterre a le malheur de fuccomber, fa chûte entraînera inévitablement celle des Provinces-Unies.

Dans l'extrait fuivant, l'auteur met dans fon vrai point de vue, le fondement peu folide fur lequel la Hollande appuie fes prétentions.

» Qu'ils font vils & méprifables ces tréfors » que l'avarice cherche avec tant d'ardeur, » lorfque votre nation eft contrainte de les » acheter au prix de fon honneur & de fa » fûreté, deux objets dont votre excellence » fait que la confervation ne peut s'accorder » avec le foin que prennent fes concitoyens » d'entretenir une branche de commerce qui » favorife nos ennemis. Confidérons mainte- » nant, fur quel fondement font appuyées ces » malheureufes prétentions, & s'il eft poffible » de leur en trouver un affez folide pour les » fupporter. Votre Excellence me permettra » de les appeller malheureufes, parce que fi » je ne réuffis pas à lui en démontrer la foi- » bleffe, il reftera toujours cette vérité défo- » lante, dont il feroit fuperflu de donner des » preuves, que l'acharnement à les faire va-

» loir, doit infailliblement produire une foule » de malheurs.

» Ces prétentions, eſt-il dit, ſont fondées » ſur le droit de faire le commerce de muni- » tions navales, droit qui a été garanti par » un traité, & dont les ſujets des Provinces- » Unies ont toujours joui pendant l'eſpace de » plus de cent ans. Voilà ſans doute une ex- » poſition très-claire & très-poſitive des droits » réclamés par une nation qui, animée du » même eſprit, ſe déclare d'avance l'ennemie » de quiconque oſera s'oppoſer aux efforts » qu'elle fera pour les exercer dans le ſens le » plus étendu.

» Mais avant d'examiner le mérite de la » cauſe, Votre Excellence me permettra-t-elle » de lui faire une queſtion, & d'exiger une » réponſe cathégorique, de ceux qui font cette » réclamation avec aſſez de confiance, pour la » regarder ſeule comme un argument ſuffiſant? » Cette queſtion ne ſera point de celles qu'un » voile épais enveloppe, & ſur le ſens deſ- » quelles il peut arriver qu'on ſe méprenne. » Elle ſera claire, ſimple & directe. Les mar- » chands, les commerçans, qui ſe promenent » à la Bourſe d'Amſterdam, pour peu qu'ils » aient de ſens commun, peuvent y répondre » auſſi aiſément, que le politique le plus ha- » bile qui brille dans les aſſemblées de La » Haye.

» Les Etats-Généraux, la nation Hollandoiſe, » regardent-ils les Anglois comme leurs amis » ou comme leurs ennemis?

» Cette queſtion, & une réponſe ſans équi-
» voque, ſont des préliminaires néceſſaires à
» toutes les diſcuſſions qui peuvent être agi-
» tées relativement aux droits que réclament
» les compatriotes de Votre Excellence. Dans
» des queſtions qui intéreſſent les peuples, il
» eſt impoſſible de ſéparer la juſtice de la con-
» venance. Il y a mille choſes qui peuvent
» être légitimes en elles-mêmes, abſtraction
» faite des circonſtances dont elles ſont ac-
» compagnées, & qui néanmoins, comme Vo-
» tre Excellence le ſent parfaitement bien, pa-
» roiſſent ſous un autre point de vue tout
» différent, lorſqu'on les peſe avec ces mêmes
» circonſtances. Je demande donc une réponſe
» à cette queſtion ſimple, claire & déciſive:
» êtes-vous nos amis, ou êtes-vous nos en-
» nemis? Y a-t-il un Hollandois, connoiſſant
» les affaires de ſon pays, qui puiſſe affirmer
» la derniere partie, ou votre excellence ima-
» gine-t-elle que ſes compatriotes judicieux
» n'affirmeroient pas unanimement la premiere?
» Si donc nous ſommes vos amis, (& veuille
» le ciel que nous le ſoyons toujours) ſi
» Votre Excellence & ſes compatriotes ſont
» choqués de la ſeule idée qui leur infirmeroit
» le contraire, que doit penſer le reſte du
» monde, quand il voit cette maniere d'inter-
» préter les traités, & de ſe conduire en conſé-
» quence, qui fait des Hollandois nos pires en-
» nemis, des ennemis ſous le nom d'amis?
» Lorſque deux états puiſſans, comme la
» Grande-Bretagne & la Hollande, ſont enſem-

» ble des ligues & des traités, peut-on con-
» cevoir que, semblables à des légistes qui
» chicannent dans le barreau, ils aient pour
» but de disputer sur des mots, & de s'em-
» brouiller l'un & l'autre par des subtilités
» d'expression ?

» On a toujours supposé que les traités faits
» par des nations libres & indépendantes, avoient
» été dressés, conclus & ratifiés par les per-
» sonnes les plus sages de chaque côté. On ne
» peut donc jamais soupçonner qu'aucun arti-
» cle préjudiciable aux intérêts, & encore
» moins à l'existence de l'une ou de l'autre,
» ait pu se glisser dans de pareils traités, soit
» explicitement, soit implicitement.

» L'objet de tous les traités est, ou de met-
» tre fin à des hostilités, ou de raffermir les
» liens de la paix; mais si l'on admet qu'ils
» puissent être susceptibles d'interprétations dé-
» savantageuses à l'une ou à l'autre des par-
» ties contractantes, il sera impossible de les
» regarder comme des liens de paix; ce ne
» seront plus au contraire que des pieges ten-
» dus à l'imprudence.

» Ainsi, puisque le bon sens, la voix,
» de l'honneur, & le consentement de toutes
» les nations, nous apprennent que les con-
» trats publics ont toujours été considérés
» comme des actes, dont les deux parties doi-
» vent tirer leur avantage, comment se fait-il
» qu'un peuple si connu par la sagesse de sa
» conduite, ait pu se résoudre à oublier, ou
» ce qui est pis encore, à mépriser des maxi-

» mes reçues ſans balancer dans tous les états;
» & adoptées par ceux des hommes ſages à qui
» l'adminiſtration de ces mêmes états s'eſt con-
» fiée, ou par ceux que leur expérience, leurs
» talens & leurs connoiſſances, ont rendus ca-
» pables de diſcuter ces ſortes de queſtions.

» Ceux qui ont le maniement des affaires
» publiques, ne ſauroient réfléchir trop ſou-
» vent, combien il eſt convenable, combien
» il eſt néceſſaire d'interpréter les réglemens
» qui concernent l'intérêt d'un peuple, avec
» le même eſprit dans lequel ils ont été faits;
» car ce qui leur a donné la naiſſance, peut ſeul
» les rendre efficaces. Lorſqu'on n'a plus qu'un at-
» tachement pédanteſque pour les mots, les for-
» mules peuvent reſter, mais l'eſprit & l'ame
» qui doivent les vivifier, ſe perdent inſen-
» ſiblement. «

Après avoir démontré l'impoſſibilité morale qu'il y a de ſéparer la convenance & la juſtice dans les traités que font entre elles des nations indépendantes, & fait voir, en bon Anglois, qu'il n'eſt pas convenable que la Hollande aide la France dans les conjonctures préſentes, l'auteur examine dans la ſeconde lettre, tout ce qu'ont dit à ce ſujet, les ennemis de l'Angleterre & des Provinces-Unies.

La maniere dont l'auteur a traité ſon ſujet, annonce un homme plein de candeur & de bon ſens, & quoique ſes efforts pour ouvrir les yeux des Etats-Généraux ſur leurs propres intérêts, puiſſent ne produire aucun effet, ils pourront du moins ſervir, diſent les Anglois, à juſtifier les me-

ſures que la cour de Londres a été obligée de prendre, quoiqu'avec répugnance. Quant à la perſonne à qui les deux lettres ſont adreſſées, nous devons obſerver que M. Andrews lui parle toujours du ton le plus honnête & le plus reſpectueux. M. Andrews eſt non-ſeulement un bon politique, mais encore un homme poli.

(*Critical Review; Monthly Review.*)

Les portraits ou caracteres & mœurs du XVIIIe. ſiecle : ſuivis de maximes & de penſées diverſes ſur les paſſions, les vertus & les vices; par M. Ferri, de l'académie des Arcades. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Cailleau, imprimeur-libraire, rue St. Severin. 1 vol. *in-8vo.* 1781.

Il s'eſt fait depuis la Bruyere un ſi grand changement dans nos mœurs, qu'on pourroit aujourd'hui compoſer ſur les objets qu'il a traités, un ouvrage abſolument neuf; mais il eſt rare de trouver des peintres comme la Bruyere. M. Ferri ne s'eſt pas diſſimulé combien il étoit dangereux de marcher ſur les traces d'un ſi fameux écrivain, & ſe défiant de ſes propres forces, il a recueilli & fondu dans ſon ouvrage ce qu'il a trouvé de meilleur dans les imitateurs de la Bruyere; ſon attention à nommer les ſources où il puiſe, le met à l'abri

de tout reproche. Cependant une pareille bigarrure ne fera peut-être pas du goût de tous les lecteurs. Ces différens morceaux ainsi rapprochés, peuvent donner à l'ouvrage l'air d'une compilation. M. Ferri n'a songé qu'à être utile, sans s'embarrasser de paroître original; cette modestie est d'autant plus estimable que l'auteur pouvoit voler de ses propres aîles, & se passer du secours des autres. Les endroits qui sont de lui ne sont pas les moins agréables. Voici, par exemple, deux portraits assez bien frappés & d'un coloris vrai.

» *Grichard*, médecin de réputation, *habile » ou non, n'importe; Grichard*, dis-je, l'air sombre, l'œil farouche, le front ridé, dérobant » la moitié de son individu sous une forêt de » crins postiches, va visiter un respectable prê» tre, horriblement tourmenté par les douleurs » cuisantes de la pierre. Il opine pour qu'il soit » taillé incessamment. On y consent & on le » remercie de ses soins, en le priant de les » continuer. Le lendemain, *Grichard* revient, » & trouvant son malade dans cet état de per» plexité où la crainte d'une si terrible opéra» tion est capable de réduire les esprits les » plus forts, comment, lui dit-il, d'un ton » brusque, vous hésitez à souffrir qu'on vous » taille. Si vous n'êtes pas plus ferme, vous » ne seriez donc pas martyr de votre religion? » En disant ces mots il sort, & ne seroit peut» être pas revenu; si on ne l'eût sollicité avec » les plus vives instances. Cet homme, dit-il, » regimbe contre l'aiguillon; il appréhende la

» mort; qu'il s'accommode; je ne rends jamais
» deux fois mes ordonnances. Cet air de févé-
» rité eft d'ordinaire le propre des vieux mé-
» decins dont la fortune eft faite. Ceux qui
» font dans un âge avancé, & qui travaillent
» encore à la faire, prennent une route toute
» oppofée.

» *Figellus*, la phyfionomie ouverte, la voix
» gracieufe, l'efprit infinuant, paré des plus
» fuperbes dentelles, fans affectation dans fa
» chevelure, le gros diamant au doigt, & por-
» tant un magnifique corbin, eft furnommé le
» médecin des Dames. Sa réputation eft auffi
» bien établie qu'elle a été rapide. La jeune
» marquife *** le mande; il arrive dans un
» joli équipage, mais *pourtant* modefte. Après
» les premiers complimens de civilité, il s'affied
» à côté du lit de la malade, qui fe plaint
» d'un mal de tête, d'une infomnie & d'un
» affadiffement de cœur étonnant. *Figellus* fe
» leve, prend le bras de la prétendue malade
» avec grace, lui touche délicatement le bout
» de la langue avec le petit doigt, & tâte en
» fouriant fi le ventre eft mollet. Cet examen
» fait, il fe remet dans fon fauteuil. Cela ne
» fera rien, dit-il, Madame, nous y mettrons
» ordre; votre indifpofition eft occafionnée par
» un épanchement de bile, que peut-être quel-
» que petit chagrin a mis en mouvement.
» *Figellus* n'ignore pas que l'aimable marquife
» adore un officier aux gardes-françoifes, dont
» le marquis eft jaloux, parce qu'il aime paf-
» fionnément fa femme. Celle-ci fe plaint à fon

» *Esculape* des caprices de son époux, qui, par
» ses soupçons & sa méfiance, lui cause tant
» de chagrin qu'il lui en coûtera la vie. En
» achevant cette confidence, les beaux yeux
» de la marquise versent quelques larmes que
» *Figellus* ne voit pas sans émotion. Après un
» petit mot de consolation, il égaie sa malade
» par le récit de l'histoire du jour. En la quit-
» tant, il ordonne quelque ptisanne & un
» clystere; puis, passant dans l'appartement de
» Monsieur, qu'il veut saluer, il lui insinue
» adroitement que la maladie de son épouse
» pourroit avoir des suites, si elle continue à
» demeurer dans l'état de mélancolie où il l'a
» trouvée, & dont il ne peut attribuer la cause
» qu'à quelque violente agitation d'esprit qu'elle
» s'obstine à cacher. Il ajoute tout ce qu'il croit
» propre à émouvoir le mari, en lui conseil-
» lant de voir cette épouse si chere, qui a
» témoigné quelque mécontentement de ce qu'il
» ne s'est pas trouvé présent à la visite du
» médecin. Tout de bon, répond le marquis,
» elle y a été sensible ? Cette pauvre petite !
» Je vais lui tenir compagnie. Le fin *Figellus*
» n'en veut pas davantage; il sort à l'instant.
» Le mari va trouver sa femme ; on s'embrasse,
» la paix est faite. Le lendemain, quand le mé-
» decin vient réitérer sa visite, on lui fait com-
» pliment sur sa ptisanne & son clystere, qui
» ont produit des effets merveilleux. La malade
» est dans un état de tranquillité d'autant plus
» grand, que le mari persuadé de l'injustice de
» sa jalousie, & voulant réparer ses torts, a
» envoyé

» envoyé prier l'officier aux gardes à dîner.
» L'admirable cure ! Le grand homme que *Fi-*
» *gellus !* Faut-il s'étonner qu'il ſoit couru de
» toutes les femmes ? «

Moliere a peint, dans le *Malade imaginaire*,
un médecin bruſque & emporté ; quant aux
médecins doucereux & petits-maîtres, il n'y en
avoit point de ſon tems, ils étoient tous pé-
dans. On trouve, dans la petite comédie du
Cercle, un portrait à peu-près ſemblable à celui
que M. Ferri a tracé, mais il l'a relevé par de
nouveaux traits.

La Bruyere a beaucoup plus attaqué les hy-
pocrites que les eſprits-forts, parce qu'ils
étoient bien plus communs dans le ſiecle où il
a vécu ; aujourd'hui il n'y a plus d'hypocrites ;
ſi la Bruyere revenoit parmi nous, quels por-
traits ne feroit-il pas de certains philoſophes !
M. Ferri ne fait qu'effleurer ce caractere par-
ticulier à notre tems, & il nous ſemble qu'il
pouvoit en tirer un plus grand parti.

» *Nicandre* s'eſt fait incrédule par crédulité.
» Il s'eſt laiſſé perſuader par l'autorité de quel-
» ques beaux-eſprits, à qui il a ſouvent en-
» tendu dire, d'un ton ferme, que la religion
» eſt une chimere, un épouventail de vieilles
» femmes & d'enfans, & qui ſavoient accom-
» pagner cette déciſion d'un ris moqueur &
» de quelques anecdotes ſcandaleuſes. Pour
» s'affermir dans ſon incrédulité, *Nicandre* eſt
» à la quête de toutes les brochures philoſo-
» phiques ; il en extrait, ſouvent il en apprend
» par cœur les maigres ſophiſmes & les impu-

» dens ſarcaſmes, afin d'en être l'écho. Y
» trouve-t-il des citations défavorables au chriſ-
» tianiſme? Elles lui font trop de plaiſir pour
» qu'il eſſaie d'en vérifier aucune. Si par ha-
» ſard il rencontre dans quelque écrit une re-
» marque en faveur de la religion, il épuiſe
» toutes les forces de ſon eſprit, non pas à
» chercher ſi l'auteur a raiſon, mais à trou-
» ver qu'il a tort. Lance-t-il d'un ton gogue-
» nard, dans la converſation, quelque trait
» contre le chriſtianiſme? Il eſt ſi joyeux d'a-
» voir tant d'eſprit que ſon incrédulité lui en
» devient beaucoup plus chere. *Nicandre* cher-
» che à guerroyer contre les croyans & à
» faire des proſélytes à ſa cauſe, pour mieux
» s'en pénétrer. Car, moins on eſt ferme dans
» ſes principes à cet égard, plus on cherche
» à les faire adopter aux autres. Il ſonne ſans
» ceſſe le tocſin contre l'évangile & ſes parti-
» ſans. Ce n'eſt que du bruit, mais le bruit
» étourdit & très-ſouvent perſuade. «

Après avoir donné une idée de la maniere de M. Ferri, nous allons jetter un coup d'œil ſur les morceaux qu'il a empruntés de différens auteurs pour enrichir ſon ouvrage. M. Touſſaint eſt un de ceux qu'il a mis à contribution. Voici un caractere de ſa façon où il y a quelque énergie.

» *Thériode*, homme ruſtre & ſauvage, ſans
» goût, ſans talens & ſans mœurs, a du moins
» ſu ſe rendre juſtice : il a pris le parti des
» armes, c'étoit le ſeul qu'il pût prendre. Au-
» tant il eſt inepte à tout autre état, autant

» il eſt propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour » le bien remplir que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte » point d'efforts pour s'exciter au maſſacre; il » eſt né ſanguinaire, & ne reconnoît plus les » hommes pour ſes ſemblables lorſqu'il eſt » payé pour les tuer. La crainte d'un ſort pareil ne rallentit point ſa rage; il ne porte » pas ſa penſée au-delà de l'inſtant, & ne s'eſt » jamais amuſé à ſonger s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'eſt un » automate armé, une machine de guerre » placée ſur un champ de bataille, qui ſe monte » au bruit des tambours, des trompettes & » des clairons, le fracas de l'artillerie acheve » de la mettre en branle; alors elle frappe à » droite & à gauche; tout ce qu'elle a de vie » & d'action eſt ramaſſé dans ſes bras. «

M. Ferri ne nous paroît pas avoir été toujours aſſez délicat ſur le choix des tableaux qu'il a fait entrer dans ſa galerie; il auroit pu, par exemple, ſe diſpenſer d'y donner place à cette peinture baſſe & triviale du même Touſſaint.

» *Eupotime*, *cette futaille organiſée*, ne fait » rien autre choſe ſur la terre, que boire, » dormir & juger. Voyez-le chanceler quand » il monte au tribunal; écoutez-le ronfler quand » il y a pris ſéance; ſuivez-le lorſqu'au milieu » d'une cauſe dont le détail lui ſemble trop » long, il court en attendant qu'elle ſoit plaidée, de l'audience à la buvette. Trouvez- » vous ſur ſon paſſage, lorſqu'au milieu de la

» nuit, on le rapporte ivre chez lui, ſans mou» vement, ſans connoiſſance & ſans pouls, » meurtri, livide & ſanglant de vingt chûtes » qu'il a faites. «

Ces traits ſont bien dégoûtans, & qui pis eſt, ils ſont faux. On ne trouveroit point aujourd'hui, dans la ſociété, l'original de cette copie. L'ivrognerie n'eſt plus à la mode ; c'eſt un vice relégué parmi le peuple le plus vil. Le tableau de M. Touſſaint reſſemble à ces portraits antiques, dont la coëffure & l'habillement nous paroiſſent bizarres, parce que la mode en eſt paſſée depuis un ſiecle.

Les peintures baſſes ſont du goût de M. Touſſaint. C'eſt ainſi qu'il s'exprime, en décrivant le repas d'un avare : » Sur deux ais » vermoulus & mal joints, poſés ſur un pied » chancelant, paroît *un bouilli réchauffé, noyé* » *dans un potage clair, un bout de pain noir &* » *raſſis*, &c. «

Quoique vous écriviez, évitez la baſſeſſe,
Le ſtyle le moins noble a pourtant ſa nobleſſe.

M. Soret a également fourni ſon contingent à cet ouvrage ; entre pluſieurs morceaux, nous choiſiſſons ce portrait d'un écrivain célebre par ſon éloquence & ſes paradoxes, que l'auteur a peint ſous le nom de *Diogène*.

» *Diogène* ne prend la plume que pour écrire » contre les hommes, & fronder leurs opi» nions. C'eſt aſſez qu'un principe ſoit reçu » pour qu'il le combatte. Il appelle vérité ce » que tous les autres regardent comme para-

» doxe ; il impute au talent les écarts de ceux » qui en abusent, comme lui-même abuse du » sien. Sa valeur ne se borne pas à lutter con- » tre quelques adversaires, il attaque des peu- » ples entiers ; que dis-je ? c'est à l'univers » qu'il en veut : on diroit que la raison, ban- » nie de toutes les têtes, s'est réfugiée dans » la sienne. Il prétend rappeller le genre-hu- » main à son état naturel, qu'il a deviné ; il » voudroit que tous les hommes vécussent en » Caraïbes, il les trouveroit encore mieux, » s'ils étoient antropophages. Mais, dites-moi, » *Diogène*, si votre systême pouvoit préva- » loir, si les hommes alloient se désunir, vi- » vre dans des antres & brouter l'herbe, que » deviendroit votre gloire ? Que feriez-vous » de votre mérite, de cette hardiesse dans les » idées, de cette force dans les expressions, » si justement applaudies, & dont vous faites » tant de parade ? Dites donc, ô *Diogène* ! où » en seroit votre amour-propre, si vous étiez » réduit à être l'orateur des bêtes fauves ? «

Peu content des richesses nationales, M. Ferry a eu recours aux productions étrangeres, il a même emprunté aux Anglois nos ennemis. Il faut convenir que les caracteres sont une des parties brillantes de la littérature Angloise. Leurs romans sur-tout sont à cet égard bien supérieurs aux nôtres. Quel est le poëte dramatique dont les caracteres soient mieux dessinés, mieux soutenus, plus intéressans que ceux de Richardson & de Fielding ; ces deux écrivains, & particuliérement le premier, dont

les romans ſont de véritables poëmes, ſavent peindre ſans faire de portraits; on reconnoît aſſez leurs perſonnages à leurs actions & à leurs diſcours. M. Ferry n'a donc pu profiter d'aucuns des tableaux de ces grands maîtres; il s'eſt borné à extraire quelques morceaux des ſatyres & des épîtres de Pope, & la plupart de ces morceaux ſont aſſez médiocres; voici le plus ſaillant.

» Le vieux *Cotta* déshonora, par ſon ava-
» rice, ſa fortune & ſa naiſſance; & cepen-
» dant le vieux *Cotta* ne manquoit ni d'eſprit
» ni de mérite. Sa cuiſine, où l'on avoit oublié
» l'uſage barbare de la broche, le diſputoit en
» froideur avec les grottes de ſon jardin; ſa
» cour remplie de jeunes orties, & ſes foſſés
» couverts de creſſon, fourniſſoient ſa table
» *de ſoupe* & de ſalade, qui ne lui coûtoient
» rien. Si *Cotta* vivoit de légumes, ce n'étoit
» au reſte que ce qu'avoient fait avant lui
» les philoſophes & les ſaints. Raſſaſier le ri-
» che, c'eût été une dépenſe de prodigue, &
» il ſe feroit bien gardé de ſouſtraire le pauvre
» au ſoin de la providence. Son vieux château
» reſſembloit à une chartreuſe ſolitaire; le
» ſilence regnoit au dehors, le jeûne au-dedans;
» ni danſes, ni tambourins n'en faiſoient re-
» tentir les planchers, & la cloche qui ſonne
» à midi, n'invita jamais le voiſinage. Ses vaſ-
» ſaux regardoient en ſoupirant, des tours que
» la fumée n'obſcurciſſoit jamais; & faiſant
» violence à leurs haquenées, leur faiſoient
» prendre un autre chemin. Le voyageur égaré

» dans la forêt pendant la nuit, maudiſſoit l'a-
» vare qui épargnoit ſa lumiere, & qui refu-
» ſoit l'entrée de ſa maiſon; un chien déchar-
» né, qui aboyoit à la porte, en défendoit
» l'approche au mendiant qu'il auroit voulu
» dévorer. »

Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties; la premiere contient des portraits; la ſeconde des réflexions courtes & détachées. Peut-être eût-il mieux valu, pour éviter l'uniformité, mêler enſemble les réflexions & les portraits. Nous citerons quelques-unes de ces maximes & penſées ſur les paſſions, les vertus & les vices.

N'eſt-ce pas être né vicieux, que de paroître né ſans vertu & ſans vices?

C'eſt faire une bonne action, que de tenter d'en faire une.

Les bienfaits ſont le ſeul tréſor qui s'accroît à meſure qu'on le partage.

Il faut peu de choſes pour rendre le ſage heureux; rien ne peut rendre un ſot content; c'eſt pourquoi preſque tous les hommes ſont miſérables.

L'homme, dans la fortune, méconnoît tout le monde; dans les diſgraces, il n'eſt connu de perſonne.

Il faut faire de ſes amis comme de ſa vertu; il eſt egalement dangereux d'éprouver l'un & l'autre, ſans néceſſité.

Deux amans ſe cachent mutuellement leurs défauts, & ſe trahiſſent; deux amis ſe les avouent & ſe les pardonnent.

Entre deux perſonnes qui s'aiment, celle qui

a le cœur plus tendre, eſt toujours un peu dupe; mais elle jouit d'avantage.

L'amour n'eſt vrai que lorſqu'il eſt involontaire.

Rien n'eſt plus capable d'inſpirer du courage à une femme, que l'intrépidité d'un homme qu'elle aime.

Il n'eſt point d'encens qui entête ſi fort une femme, que celui qui ne brûle pas pour elle.

Une dame auteur, qui doit bien connoître le ſexe, a dit qu'on n'amuſe pas long-tems les femmes avec de l'eſprit.

Certaines femmes ſont comme les énigmes; elles ceſſent de plaire après qu'on les a devinées.

La plupart des femmes ſont comme les beaux-eſprits, qui préferent les mortifications de la cenſure à la honte de l'oubli.

On s'ennuie preſque toujours avec ceux qu'on ennuie.

L'homme exceſſivement poli, fatigue d'autant plus, qu'il ſemble exiger moins, & cette façon d'exiger eſt ſouvent uſuriere.

On ne doit être flatté que des louanges de ceux qui n'en donnent pas indifféremment à tout le monde.

La louange, ainſi que le vin, augmente nos forces, lorſqu'elle ne nous enivre pas.

On loue quelquefois, par ignorance, ceux qu'on blâme par orgueil.

Les grands ont cela de commun avec les arbres des forêts, qu'ils donnent quelquefois de l'ombre, mais rarement du fruit.

C'eſt preſque toujours la manie des gens en place, de ſe faire demander, à titre de grace, ce qu'ils doivent par état, & ſouvent par reconnoiſſance.

Les grands ont du mépris pour ceux à qui leur grandeur en impoſe, & ils n'aiment point ceux à qui elle n'en impoſe pas.

La modeſtie des auteurs eſt un château de cartes, que le moindre choc anéantit.

L'empreſſement à montrer de l'eſprit, eſt le plus ſûr moyen de n'en point avoir.

La marque de l'eſprit borné d'un ſiecle, c'eſt lorſque tout le monde en a; c'eſt la preuve qu'il n'y a point d'eſprit ſupérieur.

Il en eſt des livres comme de la lumiere; la trop grande quantité n'éclaire point, elle éblouit, elle aveugle, & nuit plus qu'elle ne ſert.

Les bibliomanes ſont comme les avares, la maniere d'amaſſer leur tient lieu de jouiſſance.

Il n'eſt pas un auteur qui ne ſouffre plus patiemment une critique injuſte, qu'un éloge médiocre.

Le ſavant, dont les mœurs ſont déréglées, reſſemble à un aveuple qui tient un flambeau dont il éclaire les autres, mais dont il n'eſt pas éclairé.

La plupart des écrivains ſont comme les femmes à la mode, toujours appréciés au-deſſus ou au-deſſous de leur juſte valeur.

Il n'eſt point de plus douce vengeance que de pouvoir perdre un ennemi & de lui faire grace.

Il en eſt de la plupart des préjugés reçus,

comme des grands qu'il faut reſpecter ſans s'y attacher.

Il eſt des défauts aimables, comme il y a des laideurs qui font fortune.

Ceux qui croient que l'argent fait tout, ſont fort ſujets à tout faire pour de l'argent.

Il n'y a point de gens plus extrêmes dans leurs excès, que ceux qui l'étoient dans leurs ſcrupules.

Pourquoi ne joue-t-on plus les *Paraſites* ſur le théatre ? Ne ſeroit-ce point parce que cette profeſſion eſt devenue commune à trop d'honnêtes gens ?

On ne mépriſe ordinairement la réputation, que quand on l'a perdue.

Une ame foible eſt capable de tout le mal qu'on veut lui faire commettre.

On ne devroit pas être jaloux de la preſſéance, quand on ne la doit qu'à ſa vieilleſſe.

On affoiblit tout ce qu'on exagere.

Ne faites rien dans la paſſion : on ne doit point ſe mettre en mer durant l'orage.

Souvent la maniere dont on blâme les défauts des autres, eſt plus blâmable que ces défauts mêmes.

A la cour, on s'embraſſe ſans ſe connoître, on ſe ſert ſans amitié, on ſe deſſert ſans haine ; l'intérêt, & non le ſentiment, eſt le fruit de ce terroir.

Un prince eſt bientôt ſans conſeil, lorſqu'il dit toujours ſon avis le premier.

Toute compagnie eſt peuple ; ainſi tout y dépend des inſtans.

Il n'y a rien dans le monde qui n'ait ſon moment déciſif; & le chef-d'œuvre de la bonne conduite, eſt de connoître & de prendre ce moment.

L'ambition la plus fine, eſt quelquefois celle qui paroît bizarre dans ſes projets.

Une imprudence légere vaut ſouvent un trait de prudence.

Le chef-d'œuvre d'un courtiſan conſiſte à diſſimuler même l'art néceſſaire de la diſſimulation.

Cromwel diſoit qu'on ne monte jamais ſi haut, que quand on ne ſait où l'on va.

M. Ferri eſt bien loin de l'énergie & de la profondeur de la Bruyere, il n'a pas même l'eſprit & la fineſſe de M. Duclos; ſon ſtyle eſt foible & ſans couleur; il y a dans ſon livre bien des choſes communes & rebattues; mais on y trouve ſouvent des traits ingénieux & agréables; ſa maniere eſt naturelle & facile, exempte de toute affectation; il eſt par tout raiſonnable & judicieux. Si l'on conſidere que l'auteur eſt un jeune homme & un étranger, on accueillera cet eſſai avec indulgence. Il eſt difficile à ſon âge d'être un obſervateur profond, & il eſt étonnant qu'un Italien s'exprime avec autant de pureté dans notre langue.

(*Journal de* MONSIEUR.)

THE Works of the right reverend Father in God, Thomas Wilſon, &c. *Œuvres du très-révérend pere en Dieu, THOMAS WILSON, docteur en théologie, lord-évêque de Sodor & de Man, précédées de ſa vie, écrite ſur des mémoires authentiques, & miſes au jour par C. CRUTWELL.* 2 vol. *In-4to.* A Londres, chez Dilly, 1781.

CES deux volumes renferment la collection complette des œuvres de l'évêque Wilſon. Elle eſt formée en partie de pluſieurs traités publiés depuis long-tems ; les autres étoient reſtés dans le porte-feuille de l'auteur, qui les avoit deſtinés à l'impreſſion.

A la tête du premier volume, ſont les mémoires de ſa vie ; ils ont été rédigés d'après un journal, des lettres & pluſieurs autres papiers authentiques, écrits de la main de Wilſon lui-même, & communiqués par ſon fils à l'éditeur. Nous allons tirer de ces mémoires, un abrégé des événemens les plus remarquables de la vie du vertueux prélat.

Thomas Wilſon naquit le 20 décembre, 1663, à Burton dans le comté de Cheshire, où ſa famille demeuroit depuis un tems immémorial. Il fit ſes premieres études à Cheſter, d'où ſes parens l'envoyerent au college de

la Trinité de Dublin. Son dessein fut d'abord d'embrasser la profession de médecin, mais il en fut détourné par l'archidiacre Hewetson, qui lui conseilla d'employer ses talens au service de l'église. Il resta donc au college jusqu'en 1686, & au mois de juin de la même année, il fut ordonné diacre. La cérémonie de l'ordination se fit pour lui seul, le jour même de la dédicace de l'église de Kildare, en présence d'une nombreuse assemblée, & le pieux ecclésiastique en regarda toujours l'anniversaire comme un jour saint & sacré.

On n'est pas bien sûr du tems ou Wilson sortit de Dublin, mais on sait que les disputes de religion qui s'éleverent alors, lui firent quitter cette ville beaucoup plutôt qu'il ne se l'étoit proposé.

Le 10 décembre de la même année, il fut nommé à la cure de New-Church à Winwick, dont le docteur Sherlock(*), son oncle maternel, étoit recteur. » Les émolumens de cette place, » dit son historien, n'étoient que de 30 liv. sterl. » par an, mais comme une de ses vertus étoit » l'économie, & qu'il avoit l'avantage de vi» vre avec son oncle, ils lui suffisoient pour » subvenir non-seulement à ses propres besoins, » mais encore à ceux des pauvres, au soula-

---

(*) Connu par un ouvrage intitulé : *The practical christian, or devout penitent.* Il s'en est fait différentes éditions, dont la sixieme renferme un abrégé de la vie de l'auteur, écrite par l'évêque Wilson.

» gement desquels il consacroit la dixieme » partie de son revenu. « Ses talens, son caractere, & sa piété lui attirerent l'estime de Guillaume comte de Derby, qui, en 1692, le fit chapelain de sa maison, & lui confia l'éducation de son fils, le lord Strange. Quelques années après, ayant été élu aumônier de la maison de charité de Latham, Wilson se trouva maître d'une fortune qui surpassoit son espérance, & qu'il n'avoit jamais désirée, sinon avec le dessein de l'employer à faire du bien. Né avec un cœur généreux & disposé naturellement à la charité, il réserva dès-lors la cinquieme partie de son revenu pour le soulagement de l'indigence.

L'année suivante le lord Derby lui offrit le bénéfice considérable de Baddesworth, dans le comté d'York; mais comme il exigeoit qu'il conservât en même tems sa place de chapelain, & qu'il continuât l'éducation de son fils, Wilson rejetta ses propositions, parce qu'il ne pouvoit les accepter sans renoncer aux maximes qu'il s'étoit faites sur la non-résidence. Cette ferme intégrité fut toujours le mobile de sa conduite, & il ne tarda pas à donner à son patron une preuve encore plus sensible de son désintéressement, & de son attachement aux loix les plus rigides de l'équité. Mylord avoit mis ses propres affaires dans le plus triste état par ses prodigalités excessives; quoiqu'accablé de dettes, & importuné par ses créanciers, il ne songeoit à rien moins qu'à les satisfaire. Wilson vit avec inquiétude le danger qui menaçoit son bienfaiteur, & voulut prévenir sa ruine.

La conjoncture étoit délicate, il n'ignoroit pas qu'il s'exposoit à perdre son amitié, peut-être toute sa fortune; mais de pareilles considérations ne furent pas capable de l'arrêter. Il alla trouver le comte, lui fit les reproches les plus sérieux sur sa folle conduite, l'avertit du précipice où l'alloit jetter son aveuglement, & lui peignit la situation déplorable où il avoit réduit ses créanciers. Bien loin d'être choqué de cette démarche, le comte n'en conçut que plus d'estime pour celui qui avoit eu le courage de la faire; il s'abandonna entiérement aux conseils du digne ecclésiastique, & lui fut redevable de la conservation de son honneur, & du plaisir d'acquitter ses dettes en très-peu de tems. Pour lui témoigner sa reconnoissance d'un si grand service, mylord lui offrit l'évêché de l'isle de Man, vacant depuis la mort du docteur Levinz, qui étoit arrivée en 1693. Il le refusa par un sentiment d'humilité, & le siege resta encore vacant. L'archevêque Sharp s'en plaignit à Guillaume III, qui pressa le comte de Derby de nommer un évêque, ou qu'autrement il iroit lui-même remplir le siege. Alors le comte réitéra ses instances, & Wilson se vit élever malgré lui à l'épiscopat; ministere dont personne n'étoit cependant plus capable que lui de remplir les fonctions.

Wilson avoit pris beaucoup de peine à l'éducation de son éleve. (*) Le lord Strange

(*) On lit dans la biographie britannique que

étoit d'un caractere extrêmement vif, & incapable de la moindre réflexion; l'inftituteur fit tous fes efforts pour le corriger de ces défauts. Le trait fuivant peut donner une idée de l'attention avec laquelle il veilloit fur le jeune homme. Un jour comme mylord s'apprêtoit à figner un papier qu'il n'avoit point lu, Wilfon lui laiffa tomber fur les doigts un peu de cire brûlante; la douleur qu'il éprouva le rendit d'abord furieux, mais fon maître l'eut bientôt appaifé, en lui difant qu'il n'en avoit ainfi agi que pour le faire reffouvenir toute fa vie de ne jamais figner aucun papier fans l'avoir examiné attentivement. On dit que la leçon produifit fon effet.

Ce fut au mois de janvier 1697-8, que Wilfon fut facré évêque de Man, après avoir été fait docteur ès loix par l'archevêque de Cantorbery. Au mois d'avril fuivant, il partit pour fon ifle, & prit poffeffion de fa nouvelle dignité. Vers ce tems, le comte de Derby lui offrit encore le bénéfice de Baddesworth, pour le poffêder en commende; Wilfon refufa une feconde fois de l'accepter, ne pouvant accorder cette poffeffion, avec fon devoir, ni avec l'obligation qu'il s'étoit impofée de ne jamais prendre à-la-fois deux bénéfices avec charge d'ames.

Wilfon accompagna le lord Strange dans un voyage d'Italie; c'eft une erreur. Le lord Strange mourut à Lisbonne, en 1699, dans la vingt-unieme année de fon âge.

Au mois de feptembre de la même année, il fit un voyage en Angleterre, où il époufa Marie, fille de Thomas Patten, de Warrington, avec laquelle il revint dans fon diocefe au mois d'avril, 1699. Il a eu de cette dame quatre enfans, qui moururent tous dans leur jeuneffe, excepté le docteur Wilfon, prébendier de Weftminfter, qui vit encore.

» Les revenus annuels de fon évêché, dit » M. Crutwell, n'excédoient pas la fomme » de 300 liv. fterl. Obligé de payer en argent » la plus grande partie de ce qui étoit nécef» faire pour fa maifon, il aidoit auffi de fa » bourfe les malheureux matelots qui fai» foient naufrage fur les côtes; mais il faifoit » nourrir & habiller les pauvres de l'ifle, du » produit de fes terres, fans leur donner d'ar» gent. Ceux d'entre eux qui favoient filer » ou faire de la toile, ne pouvoient porter » leur ouvrage à un meilleur marché que la » cour de leur évêque. Il entretenoit conf» tamment dans fa maifon des tailleurs & des » cordonniers, pour faire des habits ou des » fouliers avec les étoffes ou les cuirs qu'il rece» voit en échange de fon bled. Les vieillards & » les infirmes étoient foulagés felon leurs dif» férens befoins. M. Moore de Douglafs » m'a dit, qu'il fut une fois témoin d'un » exemple frappant de l'attention particuliere » que le bon évêque avoit pour quelques » pauvres vieillards de l'ifle. Comme il diftri» buoit un jour des lunettes à ceux qui avoient » la vue très-foible, M. Moore lui en témoigna

» sa surprise, d'autant plus qu'il étoit persuadé
» que pas un d'eux ne savoit lire. *N'importe*, dit
» l'évêque en souriant, *ils trouveront assez à en*
» *faire usage ; ces lunettes les aideront à enfiler une*
» *aiguille*, *à rapiécer leurs habits*, *ou même à se*
» *tenir exempts de vermine.* «

En 1699, Wilson publia un petit ouvrage en manque & en anglois, intitulé : *Les principes & les devoirs du christianisme*, à l'usage des habitans de son isle, le premier livre en leur langue qui ait été imprimé, & bientôt, aidé des secours du docteur Thomas Bray, il parvint à former des bibliotheques paroissiales, dans tout son diocese, les fournissant de bibles, de nouveaux testamens & de quelques livres de piété. En 1703, il obtint la ratification d'un acte passé entre le seigneur de l'isle & ses vassaux, par lequel ces derniers ont acquis le droit de laisser leurs biens à leur postérité, moyennant certaines rentes & quelques corvées : depuis ce tems l'industrie & le bonheur se sont répandus dans l'isle. La même année il écrivit ses *Constitutions ecclésiastiques*, qui renferment un tableau de l'ancienne discipline, telle qu'elle est recommandée dans la préface du livre intitulé : *The commination office.* Le grand chancelier King fut si charmé de ces constitutions, qu'il dit après les avoir lues : *Si l'ancienne discipline de l'église étoit perdue, on pourroit la retrouver dans toute sa pureté dans l'isle de Man.*

En 1705, le prélat perdit son épouse ; on peut juger combien il fut sensible à cette perte, par la maniere dont il en parle dans les prie-

res qu'il compofa à cette occafion. En 1707, il fut créé docteur en théologie, dans les univerfités d'Oxford & de Cambridge, & la même année il fit imprimer la traduction qu'il avoit faite du catéchifme de l'églife en langue manque, avec l'original anglois. En 1711, fe trouvant pour quelques affaires à Londres, & ayant prêché devant la reine Anne, elle lui offrit un évêché en Angleterre; mais il la remercia, & lui dit : *Je puis, aidé par les bénédictions du ciel, faire un peu de bien dans le petit coin de terre où j'ai toujours réfidé; fi je paffois dans une fphere plus vafte, je pourrois m'y perdre, & oublier ce que je dois à mon troupeau & à Dieu.* Elle ne put jamais non plus l'engager à venir dans la chambre des Lords, quoiqu'il y ait une place pour l'évêque de Man, féparée du banc des autres évêques. (*)

Nous pourrions nous étendre fur mille traits de bienfaifance, qui ont rendu la mémoire de Wilfon précieufe à tous les habitans de l'ifle de Man; mais nous fommes forcés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même, & nous nous hâtons de paffer à une aventure qui fut pour le digne prélat, une fource de défagrémens & de perplexités. Nous ne pouvons la mieux faire connoître, qu'en tranfcrivant la narration de M. Crutwell.

» En 1719, Miftrifs Horne, époufe du gou-

(*) L'évêque de Man n'a point de voix au parlement.

» verneur de l'isle, accusa une veuve, nom-
» mée Mistriss Puller, femme d'une vertu
» reconnue, d'entretenir un commerce honteux
» avec sir James Pool; en conséquence, l'ar-
» chidiacre Horrobin, pour complaire à Mis-
» triss Horne, refusa la communion à Mistriss
» Puller. Piquée de ce refus, celle-ci offrit
» de prouver son innocence, en se servant
» des moyens indiqués par les constitutions de
» l'église, c'est-à-dire, par le serment, qu'elle
» & sir James Pool firent devant l'évêque,
» accompagnés de plusieurs témoins qui dépo-
» serent en faveur des deux accusés. Aucune
» preuve n'ayant été donnée du crime préten-
» du, l'évêque les déclara innocens, & con-
» damna Mistriss Horne à demander pardon
» à ceux qu'elle avoit calomniés. Elle refusa
» de le faire, & se permit des expressions
» fort indécentes contre le prélat & son au-
» torité. Par ce mépris indécent des loix de
» l'église, Mistriss Horne s'attira une censure
» qui lui interdit la communion jusqu'à ce qu'elle
» eût expié sa faute. L'archidiacre, qui étoit
» chapelain du gouverneur, ne tint aucun
» compte de la censure, & pour causer du dé-
» plaisir à l'évêque, il reçut Mistriss Horne
» à la communion. Le prélat eût aisément par-
» donné une injure faite à lui seul, mais il ne
» put souffrir qu'on désobéît à l'église & à ses
» loix; il interdit l'archidiacre, qui, au lieu
» de s'adresser à l'archevêque d'York, son
» métropolitain, & par conséquent le juge
» naturel à qui il devoit en appeller dans

» cette circonſtance, eut recours au pouvoir
» civil. Le gouverneur, ſous prétexte que l'évê-
» que avoit agi d'une maniere illégale & con-
» tre les formes juridiques, le condamna à une
» amende de cinquante liv. ſterl. & ſes deux
» vicaires-généraux, qui étoient impliqués dans
» l'affaire de l'interdit, chacun à une amende
» de vingt liv. Ils refuſerent tous les trois de
» payer; le gouverneur envoya auſſi-tôt un dé-
» tachement de ſoldats pour les appréhender au
» corps, & le 29 juin 1722, ils furent con-
» duits aux priſons du Château-Rushin, où on
» les tint étroitement renfermés, ſans permet-
» tre à qui que ce fût, de leur parler.

» Les habitans de l'iſle furent extrêmement
» affligés, lorſqu'ils eurent appris l'inſulte faite
» à leur paſteur, à leur ami. Ils vinrent s'at-
» trouper autour de la maiſon du gouverneur,
» & l'auroient ſans doute démolie, s'il n'en
» euſſent été empêchés par un diſcours plein
» de douceur de l'évêque, auquel on per-
» mit de leur parler par une fenêtre grillée
» de la priſon, & qui les aſſura que ſon
» deſſein étoit d'en appeller à Céſar, vou-
» lant dire le roi, dont il ſe flattoit d'obtenir
» une prompte juſtice, s'il avoit agi avec
» équité. Il adreſſa à ſon clergé une lettre
» circulaire, pour être lue publiquement dans
» toutes les égliſes de l'iſle, & vint à bout
» d'appaiſer le peuple, qui avoit tant de mo-
» tifs de reſpecter & d'aimer ſon évêque.

» Il fut enfin élargi au bout de deux mois,
» ſur ſa requête préſentée au roi & à ſon con-

» ſeil, qui annullerent toutes les procédures
» faites contre lui ; mais l'arrêt rendu en ſa
» faveur ne put l'indemniſer de tous les frais
» que lui coûta cette malheureuſe affaire,
» quoique les habitans de l'iſle lui euſſent
» fourni par ſouſcription une ſomme de 300 li-
» vres. On lui conſeilla de pourſuivre le gou-
» verneur pour obtenir des dommages & in-
» térêts : les maximes du chriſtianiſme dont il
» étoit pénétré, ne lui permirent point d'em-
» ployer cette voie. Dans ce tems-là, le roi
» George I. lui offrit l'évêché d'Exeter, va-
» cant par la tranſlation de Blackburn au ſiege
» d'York, pour le dédommager de ce qu'il
» avoit ſouffert, il ne voulut jamais quitter ſon
» dioceſe. «

En 1730, Wilſon établit, d'après le conſeil de ſon fils, un fonds pour l'entretien des veuves & des enfans des eccléſiaſtiques de l'iſle, & en 1734, il publia un ouvrage intitulé : *Inſtruction claire & ſuccincte ſur la cène du Seigneur.* Le fameux hiver de 1740 lui fournit une nouvelle occaſion d'exercer ſa charité vraiment paſtorale. L'iſle de Man étoit preſqu'entiérement dépourvue de grains, & ſes habitans alloient être expoſés aux horreurs de la famine; le prélat ſut pourvoir à leurs beſoins en partageant avec eux tout ce qu'il pouvoit poſſéder alors. La même année il publia une nouvelle édition augmentée de ſon *Traité ſur les principes & les devoirs du chriſtianiſme*, ſous le titre de *Connoiſſance & pratique du chriſtianiſme, miſes à la portée des perſonnes les moins éclairées*, ou *Eſſai ſur*

la maniere d'instruire les Indiens. En 1745, ou quelque tems auparavant, il entreprit une traduction du Nouveau Testament en langue manque, ouvrage dont il avoit conçu l'idée lorsqu'il étoit detenu prisonnier à Château-Rushin; mais il ne vécut pas assez long-tems pour l'exécuter entiérement; il ne put traduire que les évangiles, & il n'y eut que celui de S. Matthieu qu'il vit imprimer.

Depuis l'année 1746, il paroît que le prélat ne fut plus occupé que de ses fonctions pastorales, qu'il ne cessa de remplir avec la plus grande exactitude jusqu'à son dernier soupir. Il mourut généralement regretté le 7 mars, 1755, dans la quatre-vingt-treizieme année de son âge, & fut inhumé dans le cimetiere de Kirk-Michael. On posa sur sa fosse une table de marbre avec une inscription très-modeste, qui indique seulement le jour de sa mort, son âge & le tems qu'il occupa le siege de Man. Il avoit recommandé à son fils de n'y pas mettre autre chose; on y a cependant par la suite ajouté ces mots : *Que cette isle dise le reste.*

Wilson, outre ses vertus peu communes, étoit doué de beaucoup de talens. Il savoit parfaitement les langues latine, grecque & hébraïque; il avoit acquis de grandes connoissances en géométrie, en botanique & en agriculture, & l'étude de la médecine à laquelle il s'étoit appliqué, dans sa jeunesse, l'avoit mis en état de rendre bien des services aux pauvres de son diocese. Il instruisoit lui même les jeunes gens qui se destinoient à l'état ecclésiaf-

tique, & les élevoit auprès de lui, mais il ne les ordonnoit jamais qu'ils n'eussent acquis toutes les qualités nécessaires. Il étoit ennemi de l'intolérance, & la douceur de son caractere lui avoit attiré l'amour & le respect des non-conformistes, des quakres & des catholiques qui habitoient dans l'isle.

Terminons cette narration par trois anecdotes concernant ce prélat.

Le cardinal Fleury, dit M. Crutwell, avoit » fort envie de le voir; il lui envoya une per» sonne pour s'informer de sa santé, de son » âge, & du tems où il avoit été sacré, & » l'inviter à venir en France; la maniere dont » Wilson répondit à cette proposition inspira » au cardinal une si grande idée du bon évê» que de Man, qu'il donna des ordres pour » qu'aucun corsaire françois ne fit des rava» ges dans cette isle. «

» La reine Caroline aimoit beaucoup Wil» son, & desiroit l'attirer en Angleterre. Etant » allé un jour lui rendre ses devoirs, la reine, » en le voyant entrer, se leva, & se tournant » vers quelques prélats qui étoient présens: » *Voilà*, leur dit-elle, *un évêque qui ne vient* » *pas demander un autre évêché. Non, Mada*» *me*, dit Wilson, *& vieux comme je suis,* » *je ne quitterai certainement pas ma femme,* » *parce qu'elle est pauvre.* «

» En 1750, le docteur Pococke étant revenu » en Angleterre, alla faire une visite à l'évê» que de Man, & pour se faire annoncer il » lui envoya ses *Voyages*, superbement reliés

» en

» en maroquin. L'évêque le reçut avec bonté, » mais il lui dit : *On ne doit pas faire des* » *présens au pauvre évêque de Man, comme à un* » *prince de l'Orient.* «

Les différens écrits du prélat que renferme l'édition complette qu'en a donnée M. Crutwell, sont des preuves incontestables qu'il employoit utilement les momens qu'il passoit dans son cabinet. Comme ils ne sont guere susceptibles d'être analysés, nous nous contenterons d'en donner ici les titres. Le premier volume contient :

I. *Instruction claire & succincte pour bien comprendre la nature de la cêne du Seigneur, avec des directions pour suivre les différentes parties du service de la communion, & des prieres analogues à cette cérémonie.* Ce traité fut publié pour la premiere fois en 1734, comme nous l'avons dit; la clarté & l'onction qui y regnent, l'ont toujours fait estimer.

II. *Instructions pour les Indiens, publiées pour la premiere fois en 1692, & réimprimées avec des additions, en 1740.* Excellent manuel de morale chrétienne, où les maximes de la religion sont mises à la portée des personnes les moins éclairées.

III. *Sacra privata.* Cet ouvrage est composé de méditations & de prieres sur une multitude de sujets.

IV. *Prieres à l'usage des familles & de ceux qui prient en particulier.*

V. *Maximes pieuses & chrétiennes.* Les matieres que renferme cet ouvrage, & qui sont en

grand nombre, ſont diſpoſées par ordre alphabétique.

VI. *Courtes obſervations ſur la maniere de lire avec fruit, les livres hiſtoriques de l'ancien teſtament.*

VII. *Parochialia*, ou *Inſtructions à un eccléſiaſtique, ſur la maniere de remplir ſon devoir.* Ce traité fut compoſé par Wilſon, pour l'uſage de ſon clergé, & il en fut délivré une copie manuſcrite à tous les miniſtres de l'iſle de Man. Les inſtructions qu'il renferme ſont générales, & peuvent être utiles pour le clergé de tout autre dioceſe.

VIII. *Formule de priere pour les pêcheurs de l'iſle; formule d'excommunication; formule pour recevoir les pénitens, &c.*

IX. *Inſtructions pour un jeune étudiant de l'univerſité.*

X. *Inſtructions en forme de catéchiſme, pour ceux qui ſe deſtinent aux ordres ſacrés.*

XI. *Hiſtoire de l'iſle de Man.* Cette hiſtoire ſuccincte, qui ne tient pas plus de ſoixante pages, renferme une deſcription générale de l'iſle, & fait connoître ſes habitans, leurs mœurs, leurs uſages, leurs loix, leur langue, &c. Nous allons en extraire un endroit concernant les antiquités de l'iſle.

» Les habitans de l'iſle de Man furent con-
» vertis à la religion chrétienne par S. Patrice,
» vers l'an 440, tems où fut fondé l'évêché
» de Man. St. Germain, ſous l'invocation du-
» quel l'égliſe cathédrale a été bâtie, en fut le
» premier évêque, & ſes ſucceſſeurs n'eurent

» que cette isle pour diocese, jusqu'au com-
» mencement du onzieme siecle, où les Nor-
» végiens la conquirent avec les autres isles
» occidentales; ce fut alors que l'évêché des
» isles appellées *Sodorenses*, fut réuni à celui
» de Man. Depuis cette époque les possesseurs
» des sieges réunis, s'intitulerent évêques de
» Sodor & de Man, & quelquefois de Man
» & des isles, & eurent pour métropolitain
» l'archevêque de Drontheim. Les choses reste-
» rent dans cet état jusqu'au tems où l'isle fut an-
» nexée à la couronne. Elle eut dès-lors ses
» évêques particuliers, qui prirent des titres
» différens, s'appellant quelquefois seulement
» évêques de Man, & quelquefois de Sodor
» & de Man. On donne le nom de Sodor
» à une petite isle éloignée de la terre d'en-
» viron une portée de mousquet, & à la
» quelle les Norwégiens avoient donné celui
» de Holm, & les habitans, celui de Peel. On
» retrouve encore ces noms dans un acte de
» 1505, par lequel Thomas, comte de Der-
» by & seigneur de Man, confirme Huan
» Hesketh, évêque de Sodor, dans la posses-
» sion des terres & autres biens qui avoient
» appartenu anciennement aux évêques de Man.
» *Ecclesiam cathedralem Sti. Germani in Holm,*
» *Sodor vel Pele vocatam, ecclesiamque Sti. Patricii*
» *ibidem & locum præfatum in quo præfatæ eccle-*
» *siæ sitæ sunt.* Cette cathédrale fut bâtie par
» Simon, évêque de Sodor, qui mourut en
» 1245......

» L'évêque de Man fait sa résidence dans la

» paroisse de Kirk-Michael, où il a une mai» son, sinon pompeuse au moins très-commode.
» Elle est environnée de grands jardins & de
» belles promenades, & si bien située, que
» l'évêque peut aller dans quelque endroit de
» son diocese qu'il veut, & revenir le même
» jour. (*) Les évêques de Man sont barons
» de l'isle, ils y ont même un tribunal civil,
» où siege, comme juge, un des deemsters (**)
» de l'isle.......

» On trouve dans cette isle beaucoup plus
» d'inscriptions runiques, qu'il n'y en a peut-
» être dans tout autre pays. (***) Ce sont
» pour la plupart des épitaphes gravées sur
» de longues pierres peu épaisses, avec des fi-
» gures d'hommes montés à cheval, de cerfs,
» de chiens & d'oiseaux. Elles sont écrites dans
» l'ancien langage norwégien, qui n'est plus
» entendu que par les habitans de l'isle de
» Théro.

» On convient généralement que l'isle de
» Man a été, comme l'Angleterre, possédée

(*) Cette remarque, pleine de naïveté, suffiroit seule pour donner une idée de l'auteur. Elle annonce bien un évêque dévoué entiérement aux fonctions de son ministere, un pasteur qui ne trouvoit point de situation plus heureuse pour lui, que celle qui le mettoit à portée de voir aisément tout son troupeau, & de subvenir à ses besoins. *Note des rédacteurs.*

(**) On donne ce nom aux juges temporels.

(***) Voyez l'*Esprit des Journaux*, août 1780, pag. 233.

» par les anciens Bretons ; mais elle passa sous » la domination des Ecossois, lorsque les peu» ples du nord vinrent inonder comme un tor» rent, le midi de l'Europe. Orose dit qu'au » tems d'Honorius & d'Arcade, elle étoit ha» bitée par les Ecossois, ainsi que l'Irlande, & » Binius parle d'un Ecossois, nommé Binle, qui » en fut le maître. Le même auteur nous ap» prend qu'ils furent chassés de la Bretagne & » des isles adjacentes, par Cuneda, aïeul de » Maglocunus, que Gildas appelle le dra» gon des isles, à cause des ravages qu'il y » fit. Dans la suite l'isle de Man & celle » d'Anglesey, furent réunies à la monarchie » Angloise par Edwin, roi des Northumbres. » Mais de nouvelles hordes de barbares étant » sortis du nord, les pirates Norvégiens qui » infestoient la mer septentrionale, s'empare» rent encore de cette isle & des Hébrides, » où ils établirent quelques-uns de leurs chefs. » Il en garderent la possession jusqu'en 1266, » lorsque Magnus IV, roi de Norwege, & » Alexandre III, roi d'Ecosse, firent ensemble » un traité par lequel l'isle de Man fut rendue » aux Ecossois. En conséquence, Alexandre » chassa de son trône le prince qui l'occupoit, » & la réunit à l'Ecosse, l'an 1270.

» En 1426, il s'étoit fait un nouveau traité » entre le roi de Norwege & celui d'Ecosse, » concernant l'isle de Man, mais dès l'année » 1405, la possession en avoit été accordée par » Henri IV, roi d'Angleterre, au lord Stan» ley, dont les héritiers furent obligés d'en-

» tretenir conſtamment des garniſons pour la » défendre, juſqu'à l'avénement de Jacques I » au trône d'Angleterre ; deſorte que cette il- » luſtre famille a toujours joui paiſiblement de » ſes droits juſqu'en 1739, ſi l'on en excepte » douze années pendant les guerres civiles, » lorſque l'iſle fut donnée par le parlement au » lord Fairfax ; mais à la reſtauration, les an- » ciens maîtres rentrerent dans leurs droits. (*)

» La langue des habitans eſt la langue erſe ; » dialecte de celle que parlent les montagnards » de l'Ecoſſe, & mêlée de quelques mots grecs, » latins, & welches. Il s'y eſt auſſi introduit » quelques termes de la langue angloiſe, pour » exprimer certaines choſes auparavant incon- » nues à un peuple qui conſerve encore la » ſimplicité des premiers tems. «

Le ſecond tome des œuvres du prélat ; contient quatre-vingt-dix-neuf ſermons ; ils ſont ſuivis d'une oraiſon funebre, prononcée à ſes funérailles, par le révérend Philippe Moore.

Nous n'extrairons de ces diſcours que le morceau ſuivant qui pourra faire connoître de quelle maniere l'auteur prêchoit l'évangile.

» Souvenez-vous, dit-il, que tous les hom- » mes ſont vos freres, & qu'ils peuvent tirer » un avantage de votre amour envers eux ; » que Dieu eſt notre pere commun ; que nous

(*) L'éditeur a oublié de dire que l'iſle de Man eſt maintenant réunie à la couronne.

» ſommes tous les membres d'un même corps,
» donc J. C. eſt le chef; que Dieu a diſpoſé
» les choſes dans un ordre qui fait que les
» membres de ce corps ſont dans une mu-
» tuelle dépendance les uns des autres; que
» le pauvre dépend du riche, qui lui fournit
» la ſubſiſtance néceſſaire, & que les riches,
» quoi qu'ils en puiſſent penſer, reçoivent un
» plus grand avantage des prieres du pauvre.
» Rappellez-vous donc de quelle maniere vous
» devez exprimer votre amour envers le pro-
» chain. La loi dit : *vous l'aimerez comme vous*
» *même.* Or vous ſavez, ſans avoir beſoin de
» maître, comment vous vous aimez vous-mê-
» me. Vous ſavez que vous deſirez le bon-
» heur & la proſpérité; que vous trouvez de
» la ſatisfaction à vous les procurer; que les
» malheurs qui tombent ſur vous, vous affli-
» gent; que vous n'aimez pas à voir vos fau-
» tes aggravées, ni votre réputation flétrie; en
» un mot, vous ſavez comment vous voulez
» que les autres ſe conduiſent à votre égard;
» & c'eſt une grande conſolation pour les ſim-
» ples, & ceux qui ſont peu inſtruits, que
» leur devoir ſoit expliqué en peu de mots
» qu'ils peuvent aiſément comprendre, en con-
» ſidérant combien ils deſirent d'être aimés. «

Quoiqu'on ne puiſſe regarder les ſermons de Wilſon comme des modeles d'éloquence, ils ne ſont pourtant pas ſans mérite. Ce ſont des diſcours familiers qu'il prêchoit d'abondance de cœur, ſans envie de briller, & ſeulement dans la vue de faire du bien. Ils reſpirent par-

tout l'onction la plus tendre, les maximes du christianisme y sont exposées avec beaucoup de candeur, & la lecture en peut-être infiniment utile à ceux qui cherchent Dieu dans la simplicité de leur ame.

(*Monthly Review; Critical Review; Gentleman's Magazine.*)

MÊLANGES tirés d'une grande bibliotheque. Recueil N. De la lecture des livres françois, VIIIe. partie. Livres de philosophie, sciences & arts du 16e. siecle. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, 1781. *In-8vo.* de 359 pag.

LE titre seul de ce volume fait connoître l'importance des matieres qu'il renferme, & l'analyse exacte & suivie des autres volumes de cette collection, a mis nos lecteurs au fait de la maniere intéressante dont l'auteur sait présenter les objets. Il est vrai qu'il y a bien peu de livres de philosophie, de sciences & d'arts écrits en françois pendant le courant du 16e. siecle, que les gens du monde puissent lire aujourd'hui. Cependant on ne sauroit contester les progrès des connoissances philosophiques à cette époque. C'est depuis ce tems que nous nous sommes appropriés les connoissances des anciens, ce qui nous a été facilité par l'impression de leurs ouvrages, & l'intelligence des

langues grecque & latine plus généralement répandues. » Nous nous sommes bientôt trou-
» vés en état, dit M. le marquis de P**. de
» n'avoir qu'à perfectionner les connoissances
» anciennement acquises; c'est ce que l'on a
» commencé à faire à la fin du 16e. siecle,
» ce que l'on a continué avec le plus grand
» succès pendant tout le cours du 17e. le
» 18e. dure encore, & peut espérer de voir
» mettre à fin une si belle & si glorieuse en-
» treprise. «

Pour suivre avec méthode la marche de l'esprit humain, il falloit commencer par rendre compte des traductions des philosophes anciens qui ont paru dans le 16e. siecle, & tel est l'objet de ce nouveau volume des *Mélanges*. *Zoroastre* & *Hermès* ou *Mercure Trismégiste* seroient certainement les premiers & les plus curieux des anciens philosophes, si nous avions leurs véritables ouvrages. Dans le 16e. siecle on connoissoit à peine le législateur des Indiens & des Perses, qu'on regardoit comme l'inventeur de la magie; on donnoit même son nom à de prétendus oracles; mais dans le fait on ne savoit rien de sa doctrine. On attribuoit alors à Hermès un livre intitulé : *Pimandre*, qui a été traduit en françois, dans ce tems-là, par François de Foix, évêque d'Aire, oncle d'Henri IV, à la mode de Bretagne, grand mathématicien, le premier qui ait publié un commentaire françois sur Euclide. Le *Pimandre* est un ouvrage des premiers siecles du christianisme, destiné à concilier le systême de Platon

avec la religion chrétienne, d'ailleurs fort obscur, fort ennuyeux & fort inutile.

On étoit plus instruit de la philosophie grecque & romaine, que de celle des Indiens & des Egyptiens. M. de P**. nous parle d'abord des sept sages de la Grece; ils méritoient d'autant mieux ce nom qu'ils n'ont point laissé de gros livres, nous n'avons d'eux que quelques sentences & maximes qui nous ont été transmises par leurs successeurs. On aimera ces deux maximes de *Thalès.* » Jeune homme, considere » s'il n'est pas trop-tôt pour te marier : vieil» lard, prends garde qu'il ne soit trop tard. --- » Le sage est toujours assez riche; mais il est » bien rare que le riche soit sage. « --- Il y a un grand sens dans cette réponse de Solon, à qui on demandoit quel étoit le meilleur prince & le meilleur magistrat? » C'est celui, disoit» il, qui se gouverne bien lui-même; car il » est aussi difficile de corriger un peuple dont » le chef se gouverne mal, que de redresser » l'ombre d'une baguette, quand la baguette » même est tortue. « --- » La probité recon» nue, disoit encore Solon, est le meilleur » de tous les sermens. « --- » Ne faites point » le roi, si vous n'avez pas appris à le faire. « --- » Effectivement, dit un ancien François, sui» vant la note de M. le marquis de P**., la » royauté est un métier, & il feroit bon que » les fils de maîtres ne se crussent pas dispen» sés de l'apprentissage. --- «

Chilon, l'ami d'Esope, regardé comme le troisieme sage de la Grece, étoit Lacédémo-

nien. On lui attribue l'établiſſement des éphores, & il fut revêtu lui-même de cette dignité. Il dit en mourant que, dans le cours de ſa magiſtrature, il n'avoit commis qu'une ſeule faute, c'étoit d'avoir ſauvé la vie à un criminel qui étoit ſon meilleur ami. Il étoit froid, parloit peu, & débitoit ſes ſentences en peu de mots. C'eſt lui qui diſoit : » Gardez-vous » de vous-même. --- Ne deſirez point l'impoſ-» ſible, & regardez tout ce qui eſt injuſte » comme impoſſible. --- On lui demandoit un » jour ce qu'il y avoit de plus difficile ? C'eſt, » dit-il, de garder un ſecret, de bien employer » ſon tems, & de ſupporter les injures. — » Soyez le maître chez vous, & ne cherchez » point à l'être chez les autres. — «

Le quatrieme ſage, *Pittacus* de Mitylène, légiſlateur & défenſeur de ſa patrie, diſoit avec raiſon : » ſi tes amis ont quelques différends, » ne te mêle point d'être leur juge ; car c'eſt » le moyen de te brouiller avec l'un ou avec » l'autre, & peut-être avec tous les deux. «

Bias, le cinquieme ſage, étoit prince & général de la petite ville de Priene, ſa patrie, qu'il ſauva pluſieurs fois, & qui fut enfin priſe par Cyrus. La ville étant miſe au pillage, Bias en ſortit preſque nud, répondant à ceux qui lui reprochoient de n'avoir pris aucune précaution : *je porte tout avec moi.* » Les » circonſtances de ſa mort, dit M. de P**, » furent ſingulieres. Il étoit déja très-âgé, » lorſqu'un de ſes amis le pria de ſe charger » de ſa cauſe. Il conſentit, parce qu'il la trou-

» va bonne, & la plaida devant le ſénat de » ſa patrie avec beaucoup d'éloquence & d'ac» tion. Pendant la réponſe de ſa partie adver» ſe, il parut fatigué, & s'endormit dans les » bras de ſon petit-fils, auprès duquel il s'é» toit aſſis, & ne repliqua rien. Cependant les » juges déciderent en ſa faveur : mais quand » on voulut lui annoncer ce jugement favo» rable, on s'apperçut qu'il étoit mort. Le » plus fameux des bons mots de Bias, ou plu» tôt la plus ſage réflexion qu'il ait faite, eſt » celle que voici. En voyant les immenſes » tréſors que Créſus avoit amaſſés, il s'écria: » *Que de choſes dont je peux me paſſer!* «

C'eſt encore Bias qui diſoit : » le ſage ne » fait point de mal, même quand il le peut; » & le fou s'efforce de nuire, même quand il » ne le peut pas. «

Cléobule, le ſixieme ſage, eſt moins connu que Bias. Originaire, comme lui, de la Carie, il y naquit dans une petite ville nommée Linde, où il vécut heureux & tranquille, poſſédant toutes les bonnes qualités du corps & de l'eſprit, & n'ayant pour tout défaut que d'être ſujet à la colere. Il étoit pere de la belle Cléobuline qui fit la douceur de ſa vie, & avoit l'art de calmer la violence de ſes tranſports. C'eſt à cette fille aimable qu'on doit, dit-on, l'invention du vers héxamêtre, c'eſt dans cette meſure de vers qu'elle tournoit les énigmes & les ſentences de ſon pere. » On » aura peut-être peine à croire, dit M. de » P**, que le refrain d'une chanſon très-jolie,

» mais triviale & fort connue, eſt la principa-
» le maxime d'un des ſept ſages de la Grece.
» Voici ce refrain. «

Tout conſiſte dans la maniere
Et dans le goût,
C'eſt la façon de le faire
Qui fait tout.

Nous rapporterons encore deux autres maximes de Cléobule, qui nous paroiſſent dignes d'être retenues. » Ne ſortez jamais de chez» vous, ſans penſer à ce que vous allez faire, » & n'y rentrez jamais, ſans réfléchir ſur ce » que vous avez fait. — Ne careſſez, ne van» tez, ni ne grondez jamais votre femme en » public. «

Le ſeptieme ſage de la Grece étoit *Miſon*, fils du tyran de la petite ville de Chenes, ſa patrie. Il ne voulut point ſuccéder à ſon pere, & vécut ſolitaire & tranquille. Nous ne connoiſſons aucune de ſes maximes. C'étoit un ſage obſcur, remarque judicieuſement l'auteur des *Mêlanges*, mais ſa ſageſſe n'en étoit pas moins réelle.

Quelques-uns ont voulu compter parmi les ſept ſages, *Périandre*, tyran de Corinthe, mais il n'avoit d'autre titre, pour prétendre à cet honneur, que celui de régaler quelquefois magnifiquement les ſages, à l'exception de Miſon, qui reſtoit conſtamment dans ſa ſolitude. *C'eſt tout comme chez nous*, dira-t-on plus d'une fois avec le valet de la comédie, en liſant certains détails ſur les philoſophes anciens.

Après les ſept ſages, M. le marquis de P**. paſſe en revue *Pythagore*, *Socrate*, *Xénophon*, *Platon*, *Alcinoüs*, *Maxime de Tyr*, *Potin*, *Porphyre*, *Proclus*, *Jamblique*, *Ariſtote*, *Théophraſte*, *Démocrite*, *Héraclite*, &c. ainſi que leurs traducteurs & éditeurs du 16e. ſiecle. La plupart de ces articles ſont très-intéreſſans; mais il en eſt qu'on peut regarder comme des articles capitaux qui mériteroient chacun un extrait particulier. Tels ſont ceux de *Socrate*, *Platon*, *Ariſtote*, celui de *Platon* ſur-tout. Nous nous arrêterons à celui de *Démocrite* & *Héraclite* qui nous a fait le plus grand plaiſir.

Démocrite, quoique très-habile phyſicien, puiſqu'il avoit imaginé ou du moins perfectionné le ſyſtême des atômes, ne paſſoit que pour un moraliſte agréable & jovial, dont le ſyſtême oppoſé à celui du ſombre *Héraclite* ne paroiſſoit que plus piquant. On ſait que, né à Abdere, aſſez riche, il dépenſa la plus grande partie de ſon bien à voyager pour s'inſtruire. Il ſe retira enſuite dans un petit bien de campagne où il vivoit dans une obſcure tranquillité. Il n'eſt pas vrai qu'il ſe fit crever les yeux pour étudier & réfléchir; cet acte de folie, digne d'Héraclite, auroit juſtifié le ſoupçon que conçut mal-à-propos le ſénat de ſa patrie. » Ces républicains ignorans, dit M. le mar» quis de P**. s'imaginerent que, parce qu'il » vivoit ſeul, & rioit quelquefois au nez des » gens qui vouloient le tirer de ſa ſolitude, » il étoit fou. On croit qu'ils chargerent *Hip*» *pocrate* d'examiner ſoigneuſement leur con-

» citoyen. Ce grand médecin, qui avoit dès-lors » la réputation d'être le premier dans son art, » fut bientôt convaincu que Démocrite étoit » non-seulement un des plus raisonnables, mais » même un des plus éclairés de tous les hom- » mes. Il passa plusieurs jours avec lui à rai- » sonner profondément sur des matieres de » physique & de morale. Démocrite fit gou- » ter à Hippocrate son systême de la plura- » lité des mondes; car c'est une de ses opi- » nions physiques à laquelle il tenoit le plus... » Quant à la morale de Démocrite, Hippo- » crate ne put qu'approuver sa méthode, qui » étoit de corriger les hommes en riant de leurs » défauts, & en les faisant rire eux-mêmes. Il » est sûr que le ridicule est quelquefois plus » efficace pour corriger, que la colere & les » lamentations. C'étoient de ces deux derniers » moyens qu'usoient les autres philosophes qui » prétendoient rendre les hommes sages & heu- » reux. Les uns les reprenoient & les tançoient » vivement; Héraclite pleuroit & se lamentoit » sur leurs vices : pauvre & triste ressource! » Héraclite, dont on a fait le contraste si con- » nu de Démocrite, étoit contemporain de ce » dernier, & natif d'Ephese. Il avoit aussi un » systême de physique qui consistoit à suppo- » ser que tout provenoit du feu : opinion bien » plus absurde que celle de son rival, &c. «

On a imprimé dans le 16e. siecle, quelques livres sur la morale de Démocrite. Tels sont: *les Ris de Démocrite & les Pleurs d'Héraclite*, traduction en vers héroïques françois, par Mi-

chel d'Amboise, dit l'*Esclave fortuné* (morceau de poésie, imprimé à Paris en 1546;) *le Pleur d'Héraclite & le Ris de Démocrite, philosophes*, publié en 1551 par Etienne Forcadel, jurisconsuite & poëte; le petit traité intitulé: *De la cause du Ris de Démocrite, expliquée & témoignée par Hippocrate dans une lettre d'Hippocrate à Damagete, sur le Ris de Démocrite*, mis à la suite du *Traité du Ris de Laurent Joubert*. L'original de cette lettre d'Hippocrate est réellement grec, & doit faire partie de ses œuvres. La traduction est d'un nommé *Guichard*, médecin de Montpellier & du roi de Navarre. M. de P**. nous en donne une traduction libre & en françois moderne qui est réellement l'un des morceaux les plus agréables & les plus instructifs de ce volume. On en jugera par ce que nous allons en rapporter.

HIPPOCRATE à DAMAGETE. Salut.

» Je te l'avois bien dit, Damagete, que Démocrite n'étoit point fou, au contraire sage, & capable de rendre sages les autres. Je suis heureusement arrivé de Rhodes à Abdere le jour précis que je l'avois promis. Une foule nombreuse de citoyens m'attendoit sur le port: il y avoit parmi eux des femmes, des vieillards, des enfans; tous avoient l'air affligé de l'accident arrivé à Démocrite & sembloient m'inviter à y apporter remede.... Je traversai la ville, suivi de la même foule: l'un me crioit: sage Hippocrate, sauve par ton art notre bon concitoyen Démocrite; l'autre: guéris-le, nous

t'en prions, il ne nous a jamais fait que du bien; un troisieme disoit, il est bien fou: hélas! grand médecin, croyez-vous que l'on puisse encore apporter du remede à son mal?..... Heureusement, répétoit une vieille femme, il n'est ni furieux, ni méchant, car il rit toujours. Enfin, ayant traversé toute la ville, j'arrivai sur un petit côteau, voisin de ses murailles: on voyoit au pied de cette colline la simple & modeste habitation de mon prétendu malade. A côté de sa maison, couloit un ruisseau clair & limpide, qui avoit sa source auprès d'un petit temple dédié aux nymphes. Démocrite étoit assis sur les bords de cette eau, à l'ombre d'un platane; son vêtement étoit simple & léger; ses pieds nuds, son visage assez maigre, sa barbe vénérable. Auprès de lui étoient d'un côté, quelques livres; de l'autre, les cadavres de quelques bêtes dont il avoit fait récemment l'anatomie; sur ses genoux étoit un livre plus grand que tous les autres, dans lequel il écrivoit: le voici, s'écrierent tous ses concitoyens, aussi-tôt qu'ils l'apperçurent & purent me le montrer. Demeurez ici, leur répondis-je, & laissez-moi m'approcher seul de lui: ils y consentirent, mais après m'avoir bien fait remarquer ce qu'ils croyoient être des signes de folie..... Démocrite entendant parler à quelque distance de lui, tourna la tête, & jetta un grand éclat de rire. Vous l'entendez, me répéta-t-on: je cours au remede, repliquai-je, & bientôt j'abordai le philosophe: il écrivoit encore. Dès qu'il me vit près de lui, se retournant honêtement: Dieu vous garde, étranger, me dit-il; les Dieux vous soient en aide. Démocrite, lui répondis-je aussitôt. Excusez-moi, me repliqua-t-il, si je ne vous appelle pas aussi par votre nom, il ne

m'eſt pas connu. Je ſuis, lui dis-je, le médecin Hippocrate, natif de l'iſle de Cos. --- Ah ! s'écria-t-il, pourrois-je ignorer, &c. »

Ils entrent enſuite dans une converſation réglée ; Démocrite dit à Hippocrate que lorſqu'il eſt venu, il s'occupoit à rechercher la cauſe de la folie, qu'il attribue à la bile noire. Hyppocrate en convient ; mais il obſerve à Démocrite que cet excès de bile noire eſt cauſé par les chagrins de la vie, dont il lui fait une énumération. Démocrite en rit de toute ſa force ; le prince des médecins s'en étonne & lui dit :

» Ah ! Démocrite, n'eſt-ce pas une grande erreur de rire également de tout ce qu'il y a d'heureux ou de malheureux dans le monde ? ---Hippocrate, il y a autant de raiſons pour s'affliger de tout, que pour s'en divertir. Héraclite d'Ephèſe a pris le parti de pleurer de tout ce qu'il voit & qu'il entend dire ; & moi, je prends celui d'en rire : je crois qu'il eſt bien plus fou que moi, car il fait de la bile noire, & je n'en fais point. Eh ! peut-on voir tout ce qui ſe paſſe dans le monde, ſans le trouver extraordinaire & ridicule ? Je ne parle que de ce monde-ci, dit-il, en ſe reprenant, quoiqu'il y en ait une infinité d'autres...... Oui, oui, reprit Démocrite, je trouve de quoi me faire rire, même dans ce qui vous paroît le plus extraordinaire & que l'on voit tous les jours. Et comment ne rirois-je pas de la folie générale d'eſtimer bien plus des métaux que l'on va chercher avec grande peine au ſein de

la terre; qui exigent de nouveaux travaux pour être nettoyés, purifiés, employés, que l'on n'eſtime des biens qui viennent ſans peine ſur la ſurface de notre globe, qui ſervent par eux-mêmes à notre nourriture, & ſe bonifient & ſe multiplient infiniment pour peu qu'on les cultive? Quelle folie de donner des terres pour de l'argent à des gens qui emploient enſuite le produit de ces terres à ſe procurer d'autre argent?..... Ne vois-je pas tous les jours que celui qui eſt déterminé à reſter dans le célibat, ſe moque de l'homme marié? Vraiment, dit-il de lui le jour même de ſes nôces, voici un homme bien ſatisfait, il croit avoir acquis des richeſſes, & s'être aſſuré des plaiſirs en touchant une dot & prenant une jolie femme; mais bientôt la dot ſera mangée, & la femme, fut-elle honnête & vertueuſe, aura grand nombre d'enfans qui altéreront ſes charmes, obligeront les deux époux à beaucoup de peines, à les nourrir & à les élever, & leur cauſeront peut-être bien du chagrin quand ils ſeront vieux... Que cet homme eſt fou, répond de ſon côté le marié! Il ſe divertit bien à préſent, parce qu'il eſt jeune, mais il ne ſonge pas que, quand il ſera vieux, il ne trouvera point de femme qui veuille l'épouſer, & n'aura point d'enfans qui prennent ſoin de lui dans ſa vieilleſſe.... «

» Les femmes ſont toutes réciproquement l'objet de leurs critiques & de leurs railleries: les plus jeunes traitent les plus âgées de vieilles coquettes & de radoteuſes; & celles-ci appellent leurs cadettes mijaurées & impertinentes. Les brunes & les blondes ſe reprochent d'être rouſſes ou noires; les petites diſent que les grandes ſont des coloſſes ou des échalas;

celles-ci les qualifient de naines ou d'avortons. O ſage Hippocrate! les ſavans & les philoſophes ne ſe mépriſent & ne s'injurient-ils pas auſſi ? L'aſtronome ne regarde-t-il pas avec mépris le botaniſte, & celui-ci ne traite-t-il pas l'autre de fou & de viſionnaire? &c. &c.

Quel peintre & quel prophete que ce Démocrite ! C'eſt avec la même ſagacité qu'il examine la plupart des folies des hommes, & ces folies ont été, ſont & ſeront de tous les temps, de tous les âges, de tous les lieux. Auſſi Hippocrate lui dit-il : » ô Démocrite, » vous êtes le plus ſage & leplus ſpirituel de » tous les hommes. «

A ce morceau intéreſſant ſuccèdent les articles *d'Epicure*, *Pyrrhon*, *Sextus Empyricus*, *Timon*, *Zénon*, *Lucrèce*, *Cicéron*, *Séneque*, *Epictète*, *Philoſtrate*, *Apollonius de Tyane*, *Plutarque*, *Marc-Aurèle* & *Boëce.* Enfin ce volume des *Mêlanges* offre une ſuperbe galerie des anciens philoſophes : on y retrouve leurs pincipes, leurs vertus, leurs défauts, & ſouvent tracés de main de maître.

On diſtinguera particuliérement les articles de *Cicéron*, *Séneque* & *Plutarque.* Voici le portrait du premier. » Grand politique, ſavant » rhéteur, orateur ſublime; il étoit de plus » philoſophe ſenſé & judicieux : nous pouvons » même avancer hardiment que c'étoit la partie » dans laquelle il excelloit; car il a quelque- » fois employé ſon éloquence à plaider de » mauvaiſes cauſes. Ses préceptes de rhétori- » que ſont plus ſouvent puiſés dans ſon carac-

» tere perſonnel, que dans la nature. On ap-
» perçoit dans ſa politique beaucoup de vanité
» & un peu de foibleſſe ; défauts auxquels
» l'hiſtoire de ſa vie prouve qu'il n'étoit que
» trop enclin. Mais quant à ſa philoſophie,
» elle étoit compoſée d'après les réflexions qu'il
» avoit faites ſur toutes les maximes des phi-
» loſophes Grecs, qu'il avoit étudiées les unes
» après les autres. Toujours en garde contre
» leurs ſubtilités & leurs erreurs, il les com-
» bat tour-à-tour, peſe les raiſons de chacun,
» & prononce avec ſageſſe. Il promene ſes
» lecteurs dans le labyrinthe de la philoſophie,
» en homme qui en connoît les détours, &
» s'il ne les fait promptement arriver au but,
» il les amuſe du moins agréablement ſur la
» route ; car en qualité d'orateur, de rhéteur
» & de bel-eſprit, il fait ſouvent des digreſ-
» ſions, mais elles ſont heureuſes & char-
» mantes ; ce ſont des fleurs qui naiſſent ſous
» ſes pas, & qu'on ne peut pas ſe diſpenſer
» de cueillir avec lui. Sa concluſion eſt tou-
» jours que rien ne peut nous rendre heu-
» reux que l'exercice conſtant de toutes les
» vertus. «

Depuis long-tems on a beaucoup trop négligé l'étude des ouvrages philoſophiques de Cicéron ; ce tableau eſt bien propre à en redonner le goût. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on n'a point de traité de morale auſſi complet, auſſi ſublime & auſſi vrai, & qui préſente un plus bel enſemble que les livres des *Offices* de cet orateur philoſophe. Quand on a

lu quelques pages de cet ouvrage admirable; on ne ſauroit s'accoutumer à l'afféterie & au clinquant de la morale du précepteur de Néron. Cependant nous invitons nos lecteurs à lire l'article qui le concerne; c'eſt un des plus ſoignés & des mieux raiſonnés de ce volume. Il offre d'ailleurs des reſſemblances frappantes qui le rendent extrêmement piquant.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

THE hiſtory of the hereticks, &c. *Hiſtoire des hérétiques des deux premiers ſiecles qui ſe ſont écoulés depuis J. C. contenant un détail ſur le tems où ils ont vécu, ſur leurs opinions, & le témoignage qu'ils ont rendu au nouveau teſtament; précédée d'obſervations générales ſur les hérétiques; publiée d'après les manuſcrits de feu* NATHANIEL LARDNER, *& augmentée par* JEAN HOGG. *In-4to.* A Londres, chez Johnſon, 1780.

LES grands ſervices que le docteur Lardner a rendus à la religion par ſes écrits, rendront ſon nom à jamais célebre dans l'hiſtoire de l'égliſe chrétienne. En parlant de lui, le docteur Prieſtley l'appelle preſque toujours le *prince des théologiens modernes*, & il n'eſt perſonne aſſez injuſte pour refuſer de ſouſcrire à cet

éloge. Le docteur Lardner avoit fait des recherches laborieuses sur l'histoire ecclésiastique, & les connoissances étendues qu'il avoit acquises dans la littérature grecque & latine, le rendirent capable plus qu'aucun autre, d'apprécier le mérite respectif des écrivains sacrés & prophanes. A l'érudition la plus vaste il joignoit l'impartialité d'un véritable historien, & ces qualités assez estimables par elles-mêmes, étoient encore relevées chez lui par toutes les vertus que la religion peut donner.

L'histoire que nous annonçons aujourd'hui, n'est qu'une partie d'un grand ouvrage dont le savant auteur avoit tracé le plan, dans le dessein d'exposer toutes les preuves du christianisme, & qui devoit renfermer les témoignages rendus à la vérité des faits consignés dans le nouveau testament par les auteurs payens, juifs & chrétiens, avec une histoire des hérétiques des deux premiers siecles de l'église. Cette derniere partie du plan du docteur Lardner est la seule qu'il ait pu exécuter, encore a-t-il fallu que l'éditeur entre les mains de qui ses papiers ont été remis après sa mort, ait pris la peine d'y faire des additions.

L'ouvrage est divisé en deux livres, dont le premier renferme des observations générales sur les hérétiques, & le second l'histoire particuliere de différens hérétiques qui sont : Saturnin, Basilide, Carpocrate, Cérinthe, Prodicus, les Adamites, Marc & ses sectateurs, Héracléon, Cerdon, Marcion, Lucien ou Leucius, Apelle, les Sethiens, les Caïnites, les

Ophites, Artémon, Théodote, Hermogène; Montan, Praxéas, Jules, Caſſien, les Helceſaïtes ou Oſſenes, & les Alogiens.

Dans la premiere ſection l'auteur tâche de fixer le ſens du mot *héréſie*, & fait voir que dans ſon acception ſimple & primitive, il ne ſignifie autre choſe qu'une *opinion adoptée volontairement.* C'eſt dans ce ſens que Suidas & Diogene Laërce appellent *héréſies* les divers ſentimens qui partageoient les philoſophes de la Grece, ſans prétendre que ce fût une dénomination injurieuſe. Mais écoutons ce que dit le docteur Lardner à ce ſujet :

» Le mot *héréſie* dans la langue grecque, veut » dire ſimplement *élection* ou *choix*, & eſt d'u» ſage pour exprimer telle ou telle opinion » qu'un homme adopte, parce qu'il la regarde » comme la plus vraie, ou du moins comme » la plus probable. Les anciens auteurs s'en » ſervoient encore pour ſignifier les points de » doctrine ſur leſquels les philoſophes étoient » diviſés d'opinions (*). Le nouveau teſtament » offre pluſieurs paſſages où ce même mot eſt » pris dans une acception peu différente. Act. » des Ap. chap. V. v. 17. *Alors le grand-prêtre » & tous ceux qui étoient comme lui de l'*héréſie » *des Sadducéens, furent remplis de colere;* chap.

(*) Ce mot a été auſſi employé pour ſignifier une opinion fondée ſur l'expérience. Platon dit dans le Clitophon : Αἵρεσις, δοκιμασία ὀρθή. *Hæreſis, experimentum rectum. Note des rédacteurs.*

» XV;

» XV, v. 5. *Mais quelques-uns de l'*hérésie *des*
» *Pharisiens, qui avoient embrassé la foi, s'é-*
» *leverent & soutinrent qu'il falloit circoncire les*
» *Gentils;* chap. XXVI, v. 5. *Car s'ils veulent*
» *rendre témoignage à la vérité, ils savent que*
» *suivant l'exemple de mes ancêtres, j'ai vécu en*
» *Pharisien, faisant profession de cette* hérésie,
» *qui est la plus exacte de notre religion.* Flavius
» Josephe, lorsqu'il parle des Pharisiens, des
» Sadducéens & des Esséniens les appelle sectes
» ou hérésies, sans aucune apparence de cen-
» sure; c'étoient différentes sortes de philoso-
» phes parmi les Juifs.

» Il est vrai néanmoins que ces mots *héré-*
» *sie* & *hérétiques* sont pris en mauvaise part,
» dans plusieurs passages des livres du nou-
» veau testament. Iere. Ep. aux Cor. chap. IX,
» v. 19. *Car il faut qu'il y ait des hérésies, afin*
» *qu'on découvre par-là ceux d'entre vous qui ont*
» *une vertu éprouvée.* Sec. Ep. de St. Pierre,
» chap. II, v. I. *Or, comme il y a eu de faux*
» *prophetes parmi le peuple, il y aura aussi de*
» *faux docteurs qui introduiront de pernicieuses hé-*
» *résies.* Ep. à Tite, chap. III, v. 10. *Evitez*
» *celui qui est hérétique, après l'avoir averti une*
» *premiere & une seconde fois.* Act. des Ap. cha-
» pitre XXIV, v. 5. *Nous avons trouvé cet hom-*
» *me, qui est une peste publique, qui met la di-*
» *vision & le trouble parmi les Juifs, & qui est*
» *le chef de l'hérésie séditieuse des Nazaréens.* Ibid.
» chap. XXVIII, v. 22. *Mais nous voudrions*
» *bien que vous nous disiez vous-même vos senti-*
» *mens, car ce que nous savons de cette hérésie,*

» *c'est qu'on la combat par-tout.* Ibid. chap. XXIV,
» v. 14. *Il est vrai & je reconnois devant vous,*
» *que selon cette secte qu'ils appellent hérésie, je*
» *sers le Dieu de nos peres, croyant toutes les*
» *choses qui sont écrites dans la loi & les pro-*
» *phetes.*

» Ici l'apôtre avoue ingénuement à Felix
» qu'il est Chrétien, ou de cette religion que
» les Juifs appellent hérésie ou nouvelle secte.
» Mais en même tems, (quoique peu soigneux
» de se justifier de l'imputation), il fait sentir
» que les dogmes qu'il professe & qu'il ensei-
» gne, s'accordent tellement avec la loi & les
» prophetes, qu'il n'y a aucune raison suffisante
» de les qualifier d'hérésie, ou de regarder ceux
» qui les adoptent comme formant une secte
» nouvelle.

» Parmi les auteurs chrétiens, ces termes
» sont pris fréquemment en mauvaise part, &
» la raison en paroît venir de ce que Tertul-
» lien a dit relativement à la signification lit-
» térale du mot hérésie; c'est-à-dire, opinion
» ou doctrine adoptée par choix. Il ne doit
» point, dit-il, y avoir d'hérésies parmi les
» chrétiens; les hérétiques perdent le droit
» qu'ils pourroient avoir à ce nom, parce
» qu'il n'est point laissé aux Chrétiens de rien
» inventer. Ils doivent tous s'attacher à ce qui
» a été enseigné par J. C. & ses apôtres, qui
» nous ont expliqué les principes de la vraie
» religion. C'est pour cela, continue-t-il, que
» Marcion est convaincu d'hérésie, puisqu'il
» a choisi un dogme différent de celui qui est

» reçu dans l'églife catholique, & qu'Adam
» pourroit être auffi appellé hérétique, pour
» avoir fait un choix contraire à l'ordre de
» Dieu. Quant à ces hommes hardis, qui ont
» affez préfumé d'eux-mêmes, pour introduire
» de nouvelles opinions, il ajoute affez plai-
» famment, que l'invention eft un privilege
» des hérétiques, à qui il eft accordé, comme aux
» poëtes & aux peintres, de prendre des licen-
» ces: *fi forte poetica & pictoria licentia, & tertia*
» *jam hæretica.*

» Les écrivains catholiques blâment affez
» ordinairement ceux qu'ils appellent héréti-
» ques, de tirer leur nom de celui que por-
» toit le chef de leur fecte, c'eft ce que prouve
» fur-tout les écrits de Juftin le martyr; & nous
» voyons que les plus raifonnables & les plus
» éclairés d'entre les Chrétiens, défavouoient
» en diverfes occafions, tout autre nom que
» celui de leur maître.

» Il n'eft pas hors de propos de rappeller
» ici une obfervation faite par plufieurs favans
» modernes, que, quoique le mot héréfie foit
» employé par les auteurs chrétiens, comme
» l'équivalent d'opinion, & particuliérement
» d'opinion erronnée, cependant il n'a fignifié
» dans fa premiere acception, que fecte ou
» parti; & c'eft dans ce fens qu'il faut l'en-
» tendre dans les différens paffages rapportés au
» commencement de cet article. Je puis ajouter
» encore que Chryfoftôme, Théodoret &
» plufieurs autres, dont les expreffions font ci-
» tées par Suicer, n'entendent point par héré-

» fies, des opinions erronnées, mais des dif-
» putes & des divifions. «

Quoique tout ce qu'on vient de dire, fuffife pour éclaircir le fens grammatical du mot héréfie, il n'eft pas facile de définir bien exactement ce que c'eft qu'une héréfie, ce que c'eft qu'un Hérétique. St. Auguftin dit que toute héréfie eft erreur, mais que toute erreur n'eft pas héréfie; il dit encore que celui-là eft Hérétique, qui, par des motifs humains, comme feroit, par exemple, le defir de la gloire, invente ou embraffe une nouvelle doctrine, oppofée à la véritable, & il croit qu'il y a une grande différence entre cet impofteur & un homme qui, trompé par une apparence de vérité & de piété, fe laifferoit féduire par lui. Cette décifion peut abfoudre bien des gens, ou du moins diminuer de beaucoup leur crime.

Obfervons de plus, que dans bien des cas, il eft difficile de déterminer fi telle ou telle opinion eft fauffe ou véritable. Tous les Chrétiens prennent, il eft vrai, l'écriture pour le fondement de leur foi; mais tous ne s'accordent pas fur la maniere de l'interpreter? (*) Il y a peu de matieres controverfiales, fur lefquelles les écrivains les plus célebres & les plus éclairés aient adopté les mêmes fentimens, & il arrive affez fouvent qu'une opinion embraffée dans un fiecle, foit rejettée dans un autre.

(*) Un Catholique pourra répondre à cela, qu'il fe

» Origene, remarque le docteur Lardner, » paroît avoir supposé qu'on ne devoit mettre » au nombre des héréfies que les erreurs grof- » fieres, comme celles de Marcion, de Valen- » tin, de Bafilide, & de quelques autres qui » ne croyoient pas que le même Dieu fût » celui de l'ancien & du nouveau teftament. «

Il y a beaucoup de méprifes dans les ouvrages de ceux qui ont écrit l'hiftoire des héréfies; voici la raifon qu'en donne l'auteur : » C'étoit une tâche bien pénible & bien lon- » gue, que de compofer l'hiftoire d'un grand » nombre d'héréfies & de leurs auteurs; d'au- » tant plus que leur doctrine pouvant être fort » obfcure & fort abftraite, & l'occafion de » trouver leurs livres fort rare, il devoit être » difficile de s'en former de juftes notions. » Irénée lui-même avoue que plufieurs hon- » nêtes gens avoient pris avant lui la plume » contre les Valentiniens, mais que peu éclair- » cis fur les fentimens de ces Hérétiques, ils » n'avoient pu les réfuter. D'ailleurs, les per- » fonnes les plus fages ne font pas toujours » exemptes de préjugés, & tous les hommes » en général ont trop d'averfion pour ceux » qui ne penfent pas comme eux. Quant à moi, » ajoute-t-il, je tâcherai d'être impartial, & je

---

repofe du foin d'interpréter l'écriture à l'églife, qui, feule a droit de le faire; & il verra dans l'état d'incertitude où flottent les fectateurs des autres communions, une nouvelle preuve en faveur de la fienne.

» ne chercherai point à aggraver les fautes vé-
» ritables ou ſuppoſées de ceux qu'on a flétris
» du nom d'Hérétiques, ni les erreurs, les
» inadvertences ou les injuſtices de leurs hiſ-
» toriens & de leurs adverſaires. J'ai réſolu
» même d'éviter une exactitude trop ſcrupu-
» leuſe, ſur-tout en traitant d'opinions qui ſont
» ou évidemment abſurdes, ou trop abſtraites,
» & dont la connoiſſance ne peut être d'au-
» cune utilité à mon ſiecle; en cela, je ne
» ferai que ſuivre l'exemple de ceux qui ont
» le mieux écrit l'hiſtoire eccléſiaſtique. «

Le docteur a bien fait de ſupprimer les petits détails, il s'eſt épargné à lui-même & à ſes lecteurs beaucoup de peine & d'ennui; les rêves abſurdes des différens novateurs, ne méritent pas tous d'être connus, & d'ailleurs l'on a jadis multiplié ſans raiſon le nombre des héréſies. Philaſter en comptoit de ſon tems 122, depuis J. C., & St. Auguſtin en a porté le nombre juſqu'à 128. Cependant parmi les aſſertions qu'ils condamnent comme hérétiques, il en eſt pluſieurs de ſi peu de conſéquence, qu'on ne peut concevoir comment elles ont pu être des objets de cenſure. Philaſter & St. Auguſtin s'accordent tous deux à regarder comme héréſie cette vérité que la philoſophie a démontrée par la ſuite, qu'il y a pluſieurs mondes. Le premier, dans ſon zele contre les innovations, étend même le ſens du mot orthodoxe, au-delà de ſes limites, au point d'inſcrire dans la liſte des Hérétiques, ces contemplateurs du ciel, aſſez hardis pour donner aux

constellations des noms qui ne se trouvent pas dans la bible. Le mot *Hyades* offense ses oreilles, & ceux qui l'ont emprunté des Païens, ne lui paroissent que des insensés. Cependant cet ennemi terrible de l'héréсie & du paganisme, n'est point choqué de l'usage d'un autre mot venu de la même source empoisonnée, & il permet d'appeller les sept étoiles, *Pléïades*. Pourquoi donc cette prédilection, puisque ce second mot est autant grec que le premier? Philaster en donne une raison très-orthodoxe; c'est qu'on trouve *Pléïades* dans le livre de Job. Ainsi une expression, qui, auparavant, étoit prophane, est sanctifiée par la parole de Dieu.

Après avoir prouvé qu'il faut beaucoup rabattre du nombre des anciens Hérétiques, le docteur Lardner établit ensuite une proposition qui peut d'abord paroître étrange, mais qui n'en est pas moins appuyée par des témoignages incontestables & des raisonnemens très-judicieux, c'est que » la plupart des hérésies des » deux premiers siécles, peuvent être réduites » à deux. « La premiere est celle qui eut pour auteur, selon Théodoret, Simon-le-Magicien, pere des Gnostiques, & sur laquelle le Persan Manès bâtit depuis son systême, appellé *Manichéïsme*. Cette premiere hérésie, la plus pernicieuse de toutes, enseignoit deux principes, un bon & un mauvais, gouvernant le monde, & indépendans l'un de l'autre. Ses sectateurs nioient que Dieu ou le bon principe eût créé l'univers, & que J.-C. fût réellement homme.

La seconde héréfie née dans le tems de la primitive églife, eft celle qu'on fuppofe communément avoir été répandue par Ebion, dont l'erreur fut de croire que J. C. n'étoit fimplement qu'un homme. Les fectateurs de cet héréfiarque foutenoient encore avec beaucoup de zele l'obligation d'obferver tous les rites de la loi mofaïque. Telles furent les deux fources d'erreur où ont puifé tous les autres Hérétiques qui ont troublé la paix & les beaux jours de l'églife naiffante. Quant à la vérité de fon obfervation, le docteur Lardner en appelle au témoignage de Tertullien, qui ne parle que de deux héréfies du tems des apôtres, favoir : celle des Gnoftiques, & celle des Ebionites. Mais celui fur l'autorité duquel il fe repofe le plus, eft Théodoret. Nous traduirons ici un paffage de ce pere, cité dans une note de l'ouvrage. » Simon, (le Magicien) Ménandre, » Marcion, Valentin, Bafilide, Bardefane, » Cordon & Manès, nioient l'humanité de » Chrift. Artemon, Théodote, Sabellius, Paul » de Samofate, Marcellin & Photin, tombant » dans une erreur diamétralement oppofée, fou» tenoient que le Chrift n'étoit qu'un homme, » & nioient fa divinité & fa préexiftence. «

Quelque blamables qu'aient été la plupart des premiers novateurs de répandre beaucoup de dogmes abfurdes, il n'en eft pas moins vrai qu'ils ont auffi été fouvent calomniés ; qu'on leur a imputé bien des erreurs où ils n'étoient jamais tombés, & que parmi leurs adverfaires il s'en eft trouvé qu'un zele imprudent fit pé-

cher contre le précepte de la charité chrétienne.

» Il paroît, dit l'auteur, que les ennemis des
» premiers Hérétiques, se croyoient en droit de
» leur imputer tous les crimes imaginables, &
» de croire tout le mal qu'on disoit d'eux. J'ai
» déja eu plusieurs fois l'occasion de réfuter
» quelques imputations dont on les a chargés,
» en particulier les Manichéens & les Origé-
» nistes, si jamais il y eut une pareille secte.
» Il est à propos maintenant d'observer ce qui
» concerne d'autres Hérétiques plus anciens,
» qui parurent vers la fin du premier siecle
» ou au commencement du second. La plu-
» part de ces sectaires ont été accusés de ma-
» gie. Marc, dont les Marcosiens tirerent leur
» nom, est souvent appellé magicien ou im-
» posteur; Irénée dit que les Basilidiens usoient
» de conjurations, d'enchantemens & de toutes
» sortes de sortileges, & suivant Epiphane,
» on ne put jamais engager Basilide à re-
» noncer à cet art imposteur. Irénée reproche
» la même chose aux Carpocratiens, & Eusebe
» affirme d'eux, sur l'autorité d'Irénée, qu'ils
» exerçoient la magie, non point secréte-
» ment, mais ouvertement, plus ouvertement
» que Simon lui-même.

» Cependant plusieurs savans ont révoqué
» ces faits en doute, & ils ont demandé si
» ces accusations pouvoient avoir d'autre fon-
» dement qu'un préjugé populaire contre des
» hommes qui s'adonnoient à l'étude des ma-
» thématiques & sur-tout de l'astronomie.

» Beausobre a examiné cette matiere avec
» beaucoup d'attention, & j'exposerai ici
» son sentiment de la maniere la plus suc-
» cincte que je le pourrai. Quant à l'accusa-
» tion de magie, il n'est guere possible d'y
» souscrire; car, en premier lieu, Irénée est
» le seul qui l'ait réellement attestée, son ou-
» vrage étant la source dont tous les autres
» peres ont emprunté; en second lieu, Ter-
» tullien, son premier copiste, n'en dit pas un
» mot; en troisieme lieu, Clément d'Alexan-
» drie garde le silence à ce sujet, ainsi qu'O-
» rigene, quoiqu'il saisisse toujours l'occasion
» de blâmer Basilide, Valentin & Marcion;
» en quatrieme lieu, les anciens peres con-
» fondent toujours l'astronomie & l'astrologie
» avec la magie; un mathématicien & un ma-
» gicien sont pour eux la même chose. Ces
» considérations suffisent pour rendre fort dou-
» teuse l'imputation qu'on a faite à ces Héré-
» tiques, d'exercer l'art des enchantemens. Je
» ne nie pas absolument que les Basilidiens
» eussent des pratiques superstitieuses, c'est
» une conséquence assez naturelle d'un systême
» dans lequel on suppose que les étoiles sont
» animées par des génies qui les gouvernent,
» ainsi que le monde sublunaire, à l'exception
» de la volonté des hommes, que les philo-
» sophes n'ont jamais soumise à l'influence des
» astres; mais quoique je ne nie pas absolument
» qu'ils fussent livrés à des superstitions, néan-
» moins je ne prétends pas l'affirmer.

» Il est en effet des superstitions qui ressem-

» blent beaucoup à la magie, mais à qui l'on
» ne peut sans injustice donner ce nom. Que
» des hommes fassent usage de cérémonies cri-
» minelles en elles-mêmes, & dont l'objet est
» d'obtenir le secours des démons, voilà de la
» magie. Les magiciens, dit Clément d'A-
» lexandrie, se vantent d'avoir des démons
» pour les aider, & de pouvoir par certains
» enchantemens les forcer à les servir: voilà
» précisément ce que fait le magicien... Mais
» les sectateurs de Basilide n'avoient pas moins
» d'horreur pour les démons que les autres
» Chrétiens, & probablement ils n'employoient
» d'autres armes contre eux, que le baptême,
» la foi & le nom de Jésus. Les Valentiniens,
» dont les sentimens étoient assez conformes
» aux leurs, pensoient que le baptême donné
» au nom de Jésus, étoit suffisant pour déli-
» vrer un Chrétien de l'empire des astres &
» des démons, & le rendre capable de marcher
» sur les scorpions & les serpens, c'est-à-dire,
» de résister aux esprits malins.

» Beausobre fait encore plusieurs observations
» à ce sujet, j'y renvoie le lecteur; quant à
» la derniere, elle peut servir à justifier diffé-
» rens héréfiarques, & en particulier Saturnin,
» que Théodoret met le troisieme depuis Si-
» mon-le-Magicien, & qui enseignoit que
» comme les démons aident les hommes mé-
» chans, de même le Christ étoit venu se-
» courir les hommes vertueux contre ces dé-
» mons.

» On a encore accusé les Hérétiques de s'a-

» bandonner au libertinage le plus affreux ;
» & de donner des leçons de débauche. Théo-
» doret en parle, & les peint en général comme
» des hommes perdus de crimes. Les infâmies
» commises & enseignées par eux, si on le
» croit, étoient si grandes, que les comédiens
» même auroient rougi d'en faire ou d'en en-
» tendre le récit, & il assure qu'ils avoient
» surpassé de beaucoup en méchanceté les plus
» insignes malfaiteurs. Mais certainement il y
» a de l'exagération en cela; il n'est nullement
» probable que ces hommes aient été plus vi-
» cieux que tous les autres, ni honorable pour
» les Chrétiens & leur religion, de multiplier
» ainsi les sectes, & d'aggraver leurs crimes.
» Dans toutes les sociétés nombreuses il se trouve
» toujours des méchans, mais il est impossible
» que les membres en soient tous livrés au
» vice, & qu'ils en tiennent école ; il faut, pour
» ajouter foi à de pareilles accusations, que
» les faits soient bien attestés.

» Eusebe dit des Carpocratiens, qu'ils don-
» nerent aux Gentils l'occasion de blasphémer
» contre l'évangile, & de se faire une idée
» défavorable du christianisme, comme si tous
» les Chrétiens eussent été semblables à eux,
» & il ajoute que si les Chrétiens furent ac-
» cusés de se livrer à toutes sortes de dé-
» bauches & de crimes dans leurs assemblées ;
» c'est sur les Carpocratiens qu'on en doit re-
» jetter la faute. Irénée s'exprime à-peu-près
» de même, mais non d'une maniere aussi pré-
» cise. Il dit : *Ces hommes ont été formés par*

» *satan, afin que nous fussions calomniés* ; mais il
» n'affirme pas positivement qu'ils eussent été
» la cause des reproches qu'on faisoit aux
» autres Chrétiens, ni de l'opinion injuste
» qu'on avoit conçue de leurs assemblées d'a-
» près les récits ordinaires.

» Il y a ici deux choses à observer; pre-
» miérement, la méchanceté des premiers Hé-
» rétiques & sur-tout des Carpocratiens; se-
» condement, que leurs mœurs dissolues avoient
» donné lieu aux calomnies dont on chargeoit
» les Chrétiens. C'est cette seconde particu-
» larité que je me propose d'examiner main-
» tenant; quant à la premiere, je réserve
» dans l'histoire des différens Hérétiques, ac-
» cusés de tant d'extravagances, un article
» concernant leurs mœurs & leurs maximes.

» I. J'observe qu'il y a beaucoup de
» ressemblance entre les accusations élevées
» contre les Chrétiens, dans le commencement
» du second siecle, & les reproches que di-
» vers auteurs ont faits plus tard aux Héréti-
» ques. Ce qui peut faire soupçonner que les
» uns servirent de modele aux autres, &
» qu'ainsi ils étoient mal fondés. Quels étoient
» les forfaits imputés aux premiers Chrétiens,
» on le sait par les auteurs grecs & latins.
» Je mettrai en marge divers passages de Jus-
» tin, d'Athénagore, de Théophile d'Antio-
» che, de Minucius Félix, & de Tertullien,
» par lesquels il paroît qu'outre l'athéisme &
» le mépris des dieux, universellement adorés,
» on leur reprochoit encore de posséder leurs

» femmes en commun, de commettre mille » obscénités, de tuer des enfans & d'en manger la chair, au milieu de leurs assemblées » nocturnes, où se trouvoient des personnes de » tout sexe & de tout âge.

» Ces abominations furent mises sur le » compte des Chrétiens, avant l'héréſie des » Carpocratiens, qui ne furent connus qu'au » tems d'Adrien. M. Turner dit même que ces » sortes de calomnies sont aussi anciennes que » le christianisme; au moins est-il aisé de prou» ver qu'elles ont suivi de près son origine. » Tacite, en parlant des Chrétiens du tems » de Néron, dit que leur méchanceté les avoit » en général rendus odieux, & que le peuple » en avoit conçu une fort mauvaise opinion; » &, comme l'observe M. Turner, Méliton » de Sarde, qui vers l'an 170 de J. C. com» posa une apologie de la religion chrétienne, » fixe l'époque de ces accusations sous l'empire » de Néron & de Domitien. Ce qu'il y a de » sûr, c'est qu'elles étoient répandues avant » que Justin eût embrassé le christianisme, » puisqu'il nous assure lui-même qu'étant en» core plongé dans les ténebres de l'idolâtrie, » il regardoit comme impossible que les Chré» tiens, supposés antropophages, & esclaves de » la débauche la plus crapuleuse, pussent souf» frir avec tant de constance & de courage » les persécutions suscitées contre eux.

» III. Quoique Eusebe parle des Carpocra» tiens comme d'Hérétiques, qui exposerent » les Chrétiens à ces calomnies, tous les an-

» ciens auteurs ne s'accordent pas cependant sur
» ce point. Epiphane, il est vrai, dit comme
» Eusebe, que la faute en étoit aux Carpocra-
» tiens, mais Cyrille la rejette sur les Monta-
» nistes, & Origene sur les Ophites. Origene
» en effet dit que Celse objectoit aux Chré-
» tiens qu'ils admettoient plusieurs dogmes ab-
» surdes & impies, particuliers à la secte des
» Ophites, autrement appellée Caïnites. Mais
» ces Hérétiques, ajoute-t-il, n'étoient pas des
» Chrétiens; ils avoient pour Jesus autant de
» haîne que Celse lui-même, & n'admettoient
» personne dans leur société sans lui faire ab-
» jurer sa religion.

» IV. Justin dit expressément dans sa secon-
» de apologie, qu'il ne sait pas si les actions
» scandaleuses dont on accusoit en général les
» vrais Chrétiens, avoient été commises ou non
» par les Hérétiques. Cette apologie a été com-
» posée, selon quelques auteurs, l'an 145, ou
» au plutôt, en 140. La secte des Valentiniens,
» celle des Carpocratiens, &c. s'étoient for-
» mées avant ce tems, & Justin écrivoit con-
» tre tous les Hérétiques en général; cepen-
» dant il avoue franchement qu'il ignoroit
» s'ils étoient coupables des crimes dont on
» parloit tant alors.

» V. Tous les premiers apologistes Chré-
» tiens attribuent à d'autres causes, & non
» point à la méchanceté de ceux qu'ils appel-
» loient Hérétiques, les calomnies dont on les
» accabloit alors. Justin dit que les accusateurs
» n'ajoutoient pas eux-mêmes foi à leurs pro-

» pres dépoſitions, & que ſi elles ont été ac-
» créditées juſqu'à certain point dans quelques
» lieux, il falloit l'attribuer à la méchanceté des
» Idolâtres, trop diſpoſés à croire d'autrui les
» horreurs qu'ils commettoient eux-mêmes.
» Tatien & Théophile d'Antioche, parlent de
» ces calomnies, ſans dire que ce fuſſent les Hé-
» rétiques qui y euſſent donné lieu. Athénago-
» re dit clairement que c'eſt à la méchanceté
» des Payens qu'il faut les attribuer; & c'eſt
» ainſi que s'exprime la prétendue Sybille. Ire-
» née, Minutius Felix & Tertullien ne leur
» aſſignent pas d'autre cauſe. Quelquefois Juſ-
» tin paroît inſinuer que c'étoient les Juifs qui
» avoient ſemé ces faux bruits; Tertullien le
» dit auſſi; Origene rejette ſur les Juifs les
» crimes dont les Chrétiens étoient accuſés,
» & il a été obſervé depuis long-tems par He-
» raldus, que les anciens apologiſtes qui ré-
» futerent ces calomnies, n'ont jamais fait aux
» Hérétiques de pareils reproches.

» VI. Il paroît par ce que dit Tertullien, que
» c'étoit de ſon tems une choſe inconnue, ſi
» parmi les Chrétiens il ſe trouvoit des gens
» coupables des crimes qui leur étoient im-
» putés par leurs ennemis. Ces calomnies n'a-
» voient, ſelon lui, d'autre fondement que les
» préjugés du vulgaire & des rapports vagues,
» au lieu que s'il y eût eu parmi ceux qui s'ar-
» rogoient le nom de Chrétiens, des hommes
» connus par leurs débauches & leurs abomina-
» tions, il eût été naturel de dire pour ſe
» juſtifier, qu'il y avoit des Hérétiques qui

» donnoient des exemples ſcandaleux ; mais » qu'on ne voyoit rien de tel chez les vrais » Chrétiens. Donc, puiſqu'il nie abſolument » le fait ſans aucune diſtinction, il eſt clair » qu'il ne connoiſſoit point d'Hérétiques cou- » pables de ces abominations. Théophile d'An- » tioche dit auſſi que ces reproches n'étoient » fondés que ſur des bruits incertains, & les » martyrs de Jeſus ne connoiſſoient pas non » plus que les ſectes Hérétiques, ou d'autres » ſociétés, fuſſent coupables de ce dont on » accuſoit alors les Chrétiens.

» VII. Un autre argument contre la vérité » de ces accuſations, c'eſt qu'elles ſont in- » croyables. Juſtin demande à Tryphon s'il » ajoute foi à ce que les Idolâtres diſent des » Chrétiens; celui-ci répond qu'il ne croit rien » des forfaits dont on les accuſe, parce qu'il » eſt impoſſible que la nature humaine ſe dé- » grade juſqu'à ce point. Cela eſt clairement » démontré par Minutius Felix & Tertullien, » qui en appellent ſouvent aux Payens, leur » demandant s'ils penſent que parmi eux il y » ait des gens capables de commettre les hor- » reurs dont on charge les Chrétiens, & tour- » nant en ridicule la crédulité de ceux qui » trouvent poſſible dans autrui ce qui leur pa- » roît impoſſible dans eux-mêmes. C'eſt ſur-tout » ce dernier argument ſur lequel Tertullien » inſiſte de la maniere la plus victorieuſe. » Avec quelle énergie ſinguliere d'expreſſion » il invite tous les Idolâtres à venir aux aſ- » ſemblées des Chrétiens, & eſſayer s'ils pour-

» roient commettre eux-mêmes de pareilles ac-
» tions, ou même les voir commettre à d'au-
» tres! Il examine tous les chefs d'accuſation,
» & prouve par un appel direct au cœur hu-
» main, qu'il n'y a point de créature dans
» l'ordre actuel des êtres, capable d'abomina-
» tions auſſi monſtreuſes. Quant à l'infanticide,
» il fait voir l'abſurdité de ce ſoupçon, en
» expoſant certaines maximes des Chrétiens dia-
» métralement oppoſées à ce crime, puiſque
» leur ſcrupule alloit juſqu'à s'abſtenir de ſang
» dans leur repas, ainſi que de la chair des
» animaux étouffés ou qui étoient morts na-
» turellement, de peur de contracter quelque
» ſouillure.

» Les mêmes argumens peuvent ſervir en
» faveur des Hérétiques, puiſqu'on les a auſſi
» accuſés des mêmes horreurs qui avoient été
» imputées aux premiers Chrétiens. Car ſi elles
» ſont incroyables à l'égard des uns, elles doi-
» vent auſſi l'être à l'égard des autres. De plus,
» Epiphane & Théodoret rapportent des Gnoſ-
» tiques, des uſages qui n'ont jamais pu être
» pratiqués par des individus; encore moins
» peut-on ſuppoſer qu'ils aient conſtitué les
» rites & les ſacremens d'aucune ſecte reli-
» gieuſe.

De toutes ces conſidérations, le docteur Lardner ne peut s'empêcher de conclure que les reproches faits aux anciens Hérétiques par leurs adverſaires, n'étoient guere mieux fondés que les accuſations des auteurs Payens, contre les premiers Chrétiens. Selon lui, il eſt

plus raisonnable de penser que les peres de l'église n'ont pas assez connu les dogmes & les maximes des novateurs, que de supposer que des hommes aient pu à la fois regarder l'usage des plaisirs les plus sales, comme un moyen d'opérer leur salut, & croire que J. C. a ouvert par sa mort les portes du ciel aux hommes.

Les sections suivantes du premier livre contiennent une exposition de la doctrine générale des Hérétiques. L'auteur fait observer qu'ils croyoient un seul Dieu; qu'ils étudioient beaucoup les écritures; que quelques-uns d'entre eux faisoient usage de livres apocryphes, dont la plupart furent forgés par eux, particuliérement un évangile de St. Pierre, composé par un membre de la secte des Docetes, & d'autres ouvrages supposés, écrits par les Ebionites ou Unitaires. Mais les Hérétiques, dit l'auteur, ne sont pas les seuls qui se soient déshonorés par ces impostures, & l'on peut sans injustice faire porter aux orthodoxes la moitié du fardeau. » Ils ont aussi forgé des livres apocryphes, » & les ont attribués à d'autres qu'à leurs vé» ritables auteurs. Parmi ces livres, on peut » compter les *Actes de Paul & de Thecle*, les » poëmes Sibyllins, les ouvrages attribués à » Hydaspe, à Hermès Trismégiste, &c. Plu» sieurs savans, & en particulier Isaac Casau» bon, sont convenus de tout cela. Mosheim » a publié une dissertation pour faire voir les » motifs qui engagerent les Chrétiens, dans les » deux premiers siecles, à forger ces écrits » supposés, & il avoue que les Chrétiens de

» toutes les communions furent coupables de
» cette supercherie.

Les sections suivantes traitent de la vénération que les Hérétiques eurent pour les écrits des apôtres, & pour les traditions apostoliques; des talens & du génie des anciens Héréfiarques, & enfin de leurs efforts pour enter les subtiles spéculations de la philosophie sur la doctrine simple du christianisme. St. Jérôme & St. Augustin ont tous deux reconnu, que les premiers corrupteurs de la foi avoient été des hommes d'un profond savoir, & d'une sagacité peu commune. Le premier de ces deux peres de l'église, reconnoît qu'il n'y a que des génies vigoureux & brillans qui puissent défendre une hérésie. *Tels*, dit-il, *ont été Valentin & Marcion ; que nous osons regarder comme les plus savans des hommes. Tel a été Bardesane, dont le génie fut un objet d'admiration pour les philosophes mêmes.* Ces éloges devoient être bien flatteurs, quoiqu'ils ne fussent pas donnés dans le dessein de flatter; car il y a bien des gens qui consentiroient volontiers à être appellés Hérétiques, si par-là ils s'assuroient la réputation de grands philosophes. Ils pourroient entendre avec une certaine joie les injures d'un ennemi furieux, mais ils ne supporteroient point les mépris d'un adversaire qui les tourneroit en ridicule.

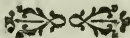
Les autres sections de ce livre sont employées à réfuter une objection faite par les infideles contre la religion, & tirée de la multitude de sectes qui ont divisé les Chrétiens, & à faire voir que les Hérétiques étoient pour la plupart

des gens doués de l'esprit de recherche, qu'ils ne bornoient point leurs vues à de petits objets, & qu'en général, ils ont usé d'une grande modération (*) envers ceux qui n'adoptoient pas leurs sentimens.

Les réflexions que suggere la lecture de cet ouvrage, sont, 1°. que les hérésies & les schismes s'accordent parfaitement avec les prédictions de J. C. & de ses apôtres. 2°. Qu'ils ont produit quelques bons effets. Ce sont les hérésies qui ont donné occasion aux défenseurs de la vraie foi, de composer d'excellentes apologies du christianisme, & d'expliquer avec soin les saintes écritures, dont l'authorité est le fondement stable de l'église chrétienne.

(*Monthly Review; Critical Review.*)

(*) Le savant auteur auroit pu ajouter : lorsqu'ils ont été les plus foibles ; qu'on se rappelle les persécutions exercées par les Ariens contre les Catholiques au tems de St. Athanase, & l'on pourra se faire une idée de la tolérance des Hérétiques.



MÊLANGES.

CONSTANCE ET LUCETTE,

ANECDOTE.

CONSTANCE naquit à Paris, de parens fort pauvres. Il sembloit que la nature eût voulu la venger de la fortune; elle lui donna la beauté. Mais ce don précieux, en procurant à une jeune personne des moyens de bien-être, multiplie aussi autour d'elle les dangers. Elle étoit née dans la pauvreté; cela suppose une éducation négligée; elle étoit jolie, par conséquent exposée aux regards & aux poursuites; elle vivoit à Paris, c'est-à-dire, au milieu de toutes les séductions, sur un vaste théâtre, où l'on sent si bien les privations par le spectacle des jouissances. On conçoit combien, dans une pareille position, il faut de courage pour ne pas desirer les richesses, ou de bonheur pour les acquérir innocemment. Ce courage & ce bonheur manquerent à Constance; elle ne put éviter tant d'écueils; ou plutôt elle ne les apperçut qu'après son naufrage. Le mauvais succès d'une premiere foiblesse en nécessite une seconde; & bientôt on

ne regarde plus au nombre. On a peint l'honneur comme

> Une iſle eſcarpée & ſans bords,
> Où l'on ne rentre plus dès qu'on en eſt dehors.

On pourroit ajouter qu'une fois dehors, en être à cent lieues ou à quelques milles, eſt à-peu-près la même choſe. Dès qu'on eſt en chemin, on ne s'arrête plus; & l'on ſemble ſe conſoler, en ſe diſant : on ne perd qu'une fois l'honneur.

Les aventures de Conſtance firent du bruit; elle occupoit toutes les bouches de la renommée galante. Sa beauté la faiſoit deſirer, & ſon eſprit rendoit ſon commerce agréable. Sa courſe fut auſſi brillante que rapide. Conſtance avoit un caractere à tout approfondir. Quand, par l'état dans lequel elle vivoit, elle n'eût pas ſenti cette ivreſſe qui ôte la faculté de réfléchir, Conſtance avoit reçu de la nature une de ces imaginations vives & ardentes, propres à exagérer les vices comme les vertus. Rien ne réprimoit ſes deſirs; rien ne faiſoit obſtacle à ſes jouiſſances. Mais elle avoit auſſi des qualités précieuſes : elle avoit de la ſenſibilité, & même de la franchiſe; elle aimoit à donner, non pas pour dépenſer, mais pour être utile; ſes préſens, en un mot, venoient de ſa bienfaiſance, & non de ſa prodigalité.

Au milieu de ſa carriere, trop peu édifiante, Conſtance devint mere d'une fille, bien digne de la pitié des cœurs ſenſibles. Cette innocente

créature étoit rejettée par les loix ; & quand la loi l'abandonnoit, nul protecteur, personne au monde n'étoit dans le cas de la réclamer. Elle demeurera sans asyle, si elle est repoussée du sein maternel. Mais si cette enfant étoit fondée à lui reprocher sa naissance illégitime, sa mere ne voulut pas du moins qu'elle eût à lui reprocher un abandon plus criminel encore. Elle fit choix d'une nourrice, & lui confia Lucette; c'est ainsi qu'on nommoit sa fille. Le tourbillon qui l'entraînoit ne l'empêcha pas de lui donner ses soins, ou tout au moins son attention. Elle avoit voulu l'envoyer à la campagne, non pour l'éloigner d'elle, mais pour lui faire respirer un air plus sain. Plusieurs fois par semaine il en venoit des nouvelles ; ou si elles n'arrivoient point, elle alloit les chercher elle-même. Rien ne fut négligé de ce qui étoit nécessaire à sa santé ou à son éducation. Mais à mesure qu'elle avançoit en âge, Constance sentoit des inquiétudes qu'elle ne pouvoit vaincre. Que dis-je ? dès le moment où elle étoit devenue mere, il s'étoit fait une révolution dans son ame. La tendresse qu'elle sentoit pour sa fille, lui fit faire de sérieuses réflexions sur le sort qu'elle avoit à lui faire. Elle commença à s'effrayer du désordre de sa conduite, en songeant que sa fille en partageroit la honte. Mais quoi ! si elle alloit tomber dans les mêmes fautes, & justifier par son inconduite le préjugé qui la flétrit injustement ? Cet effroi la poursuivit partout, & troubloit tous ses plaisirs. Enfin, soit

que

que l'amour maternel, devenu la paſſion dominante, la ſeule paſſion de ſon cœur, l'eût changé entiérement; ſoit qu'elle n'eût eu beſoin que d'avoir à réfléchir un moment ſur ſon genre de vie pour le déteſter; elle s'indigna contre elle-même. Elle fit plus. J'ai dit que Conſtance étoit capable d'une réſolution ferme, & même d'une action courageuſe. Mais on ne s'attend pas au projet qu'elle a oſé concevoir. Elle avoit un peu de fortune; elle la mit en valeur; elle réaliſa tous les effets qui lui étoient reſtés, rompit toutes ſes liaiſons, & s'éloigna même de Paris pour tâcher d'en être oubliée. Dès le moment où elle jugea que ſes traits pourroient s'imprimer dans la mémoire de ſa Lucette, elle ceſſa de la voir pour n'en être pas reconnue. Elle ſut, de loin comme de près, pourvoir à tous ſes beſoins. Bientôt elle feignit de diſparoître tout-à-fait. Et une perſonne qui lui étoit acquiſe par l'amitié ou qu'elle acheta par ſes bienfaits, la remplaça dès-lors auprès de Lucette. Enfin, quand celle ci eut atteint l'âge de puberté, elle fut appellée à Paris chez ce prétendu bienfaiteur, qui n'étoit que l'agent de Conſtance.

A peine y fut-elle arrivée, que ſa mere s'y rendit auſſi, mais ſans ſe faire connoître à ſa fille. Ce n'étoit plus cette nymphe brillante qui ſavoit relever ſa beauté naturelle par toutes les ſéductions de la parure. Une groſſiere *cornette* cachoit ſa belle chevelure applatie; de gros ſouliers bleſſoient ſes pieds délicats; & un *juſte* de groſſe laine déroboit exprès à tous

les yeux la finesse de sa taille. Enfin la belle Constance, déguisée en paysanne, vint se présenter pour servir la jeune personne; & comme elle avoit averti le prétendu bienfaiteur, celui-ci l'accepta sur l'heure, & prépara un appartement pour Lucette & la fausse suivante. Poursuivie par le souvenir & le regret de sa vie passée, Constance vouloit sauver Lucette du piege où elle s'étoit laissé prendre elle-même. Elle ne voulut confier qu'à soi-même l'emploi de veiller sur ses jours, & de guider sa jeunesse : par ses propres fautes, elle croyoit avoir perdu le droit de lui parler de vertu; mais à la faveur de son déguisement elle espéroit obtenir de nouveaux titres auprès d'elle. En prenant cette nouvelle résolution, elle avoit totalement changé ses sentimens; elle s'assujettit à tous les dèvoirs de l'état qu'elle venoit d'embrasser; elle remplissoit, en un mot, auprès de Lucette les fonctions du dernier domestique. L'amour-propre étoit chez elle un sentiment que le remords & l'amour maternel venoient d'éteindre sans retour.

Constance ne tarda pas à gagner la confiance de Lucette; son amitié étoit si tendre & si empressée! Lucette ne lui cachoit aucune de ses pensées, & la fausse suivante avoit soin de l'éclairer par ses avis, mais ne l'attristoit jamais. Elle avoit senti qu'il falloit lui plaire d'abord pour parvenir ensuite à lui être utile. Vint le moment enfin où le desir parla au cœur de Lucette. Ce fut alors que cet amour maternel qui maîtrisoit l'ame de Constance, lui

donna les plus vives inquiétudes. Elle redoubla de ſoins & de zele. Mais en ne perdant pas de vue une ſeule de ſes actions, elle ſembloit toujours lui donner des ſoins, ſans avoir jamais l'air de l'eſpionner. Elle cauſoit fréquemment avec elle, même ſur l'amour; elle évitoit également de l'inſtruire trop, & de la tenir trop dans l'ignorance. Lucette étoit jolie; les ſoupirans roderent bientôt autour d'elle. Mais ſa mere veilloit ſur elle, ne dormoit plus; & la funeſte expérience que ſes fautes lui avoient acquiſe, elle ſut l'employer au moins à dérober ſa fille aux dangers qui la menaçoient. Si elle s'appercevoit quelquefois que le péril augmentoit, elle alloit ſe cacher un moment pour donner un libre cours à ſes larmes. Comme ſon cœur étoit agité! elle craignoit à chaque inſtant que le ciel ne voulût punir ſes fautes par celles de ſa fille.

Dans la foule des amans qui couroient après Lucette, & qui n'héſitoient point à ſe déclarer (car il n'y avoit rien ni chez elle ni autour d'elle qui pût leur en impoſer,) on diſtingua deux jeunes gens plus aimables ou plus empreſſés. L'un d'eux, né de parens fort riches, s'adreſſa un jour à Conſtance, & lui fit, pour Lucette, des propoſitions qui alarmerent ſon cœur maternel. Elle en connoiſſoit le danger, car elle y avoit ſuccombé autrefois. Cet amant offroit de donner à la jeune perſonne une maiſon brillante, un équipage, & tout ce qui peut ſéduire un jeune cœur. Conſtance étoit loin de ſeconder ce projet; mais

elle crut qu'il y avoit plus de danger à le taire à Lucette qu'à le lui déclarer. Elle favoit trop que le jeune homme trouveroit bien fans elle le moyen de faire parvenir fes offres. En les portant elle-même, elle efpéroit prémunir Lucette contre la féduction, ou pénétrer au moins les difpofitions de fon cœur. Lucette, lui dit-elle un jour, ce jeune homme qui nous a faluées hier, (en faifant le portrait du jeune homme) vous aime, (à ce mot Lucette rougit) & il m'a chargée pour vous de propofitions très-avantageufes. Son état ne lui permet point de vous donner fa main; mais voici ce qu'il vous offre pour vous en dédommager. Alors Conftance fit exprès à Lucette la peinture la plus féduifante du fort qu'on lui deftinoit. Mais ayant cru lire un moment dans fes yeux que fon cœur étoit prêt à s'émouvoir, une tendre frayeur la précipite dans fes bras : ma chere enfant, s'écrie-t-elle en fondant en larmes! Qu'avez-vous, ma bonne, lui dit Lucette effrayée? Lucette, répondit Conftance avec une voix entrecoupée de fanglots, ma chere Lucette! craignez de tomber dans le piege qu'on tend à votre jeuneffe. En courant après les plaifirs, croyez que vous ne rencontreriez que la honte & le remords. Vous en avez un exemple effrayant, ma chere Lucette (& je ne craindrai pas de vous le citer ici, parce que ce n'eft pas l'orgueil que j'ai befoin de vous infpirer) c'eft votre malheureufe mere. Ce mot ne put échapper à Conftance fans que fon cœur fe fentît déchirer;

mais Constance avoit renoncé à elle-même, & ne vivoit plus que dans sa chere Lucette. Après un long soupir qu'elle ne put étouffer, rappellant toute la fermeté de son ame, elle ose lui présenter le tableau le plus énergique des égaremens de sa mere, de la violence de ses remords, de sa fin déplorable (car Lucette se croyoit orpheline.) Ce tableau lui fait verser un torrent de larmes. Constance profite de cet attendrissement, la presse dans ses bras, & lui fait jurer de vivre toujours fidelle à la vertu. Il n'en coûta rien à Lucette pour prononcer ce serment; car son cœur étoit honnête & sensible, & ce serment fit tant de plaisir à sa malheureuse mere!

Quelques jours après, elle hasarda devant Lucette l'éloge d'un jeune homme qu'elle avoit remarqué, plus amoureux, & par conséquent plus timide que tous ceux qui venoient offrir leur hommage. C'étoit l'enfant d'une famille honnête, mais nullement remarquable par le rang ni par les richesses. Sa physionomie avoit intéressé Constance; elle avoit cherché à le connoître; & contente du résultat de ses démarches, elle lui avoit laissé un libre accès auprès de Lucette. Elle s'apperçut avec joie qu'il prenoit fort bien auprès de sa chere éleve; elle le seconda de son mieux sans affectation; & enfin quand elle crut les choses assez avancées : Lucette, lui dit-elle, il faut enfin faire un choix. Voilà deux rivaux qui se disputent ta possession. L'un ne veut être que ton amant, mais il est riche; l'autre veut devenir ton

époux, mais il eſt pauvre. Ah ! ma bonne, s'écria Lucette, je ſuis ſûre que je vais vous plaire, que je vais vous répondre ſelon vos deſirs : c'eſt le jeune homme pauvre que je choiſis. Conſtance l'embraſſa en pleurant de joie. Elle ne perdit pas un moment. Sa tendreſſe avoit tout diſpoſé pour laiſſer à ſa fille une dot aſſez honnête. Les parens du jeune homme conſentirent au mariage de leur fils, & Conſtance conduiſit à l'autel les deux époux. Le mari de Lucette étoit devenu le fils de Conſtance; il eut part comme elle à ſa tendreſſe. Elle ne négligea rien pour en faire un homme aimable; elle vouloit qu'il eût de quoi plaire à ſa jeune compagne, perſuadée qu'il eſt plus facile à une femme d'avoir de l'honnêteté quand elle eſt heureuſe.

Conſtance, après cela, ne crut pas encore avoir acquis le droit de ſe repoſer. Ses bons conſeils & ſa vigilance avoient fait de Lucette une fille ſage; elle crut devoir en faire une femme vertueuſe. Elle avoit pris le plus fort aſcendant ſur elle, & même ſur ſon époux : on l'écoutoit; elle réuſſit. Il ne manquoit plus enfin que d'en faire une mere tendre. Mais pour cet article, elle s'en repoſa ſur la nature & ſur la ſenſibilité de Lucette. Conſtance n'avoit plus rien à deſirer. Auſſi, comme ſi elle n'eût vécu que pour ſa fille, quand elle n'eut plus rien à faire pour ſon bonheur, elle fut attaquée d'une maladie mortelle. Lucette lui prodigua en vain les plus tendres ſoins. Quand Conſtance vit qu'elle touchoit à ſon dernier moment, elle fit venir Lucette auprès de ſon

lit, & l'appellant, pour la premiere fois, du tendre nom de fille : vous voyez, lui dit-elle, cette malheureufe mere dont j'ai tremblé de vous voir fuivre les traces. J'ai ofé vous citer fon exemple effrayant, pour vous empêcher à jamais de devenir coupable & malheureufe comme elle. Je crois avoir réuffi; je quitte la vie fans regret. Qu'on fe peigne la fituation de Lucette, qui retrouve fa mere au moment où elle va pour jamais s'en féparer. Elle fe jette dans fes bras, l'arrofe de larmes, & lui demande cent fois pardon de l'avoir méconnue. Il m'en a coûté, ma chere enfant, reprit Conftance, non pour te rendre des foins, mais pour te cacher ce que j'étois. Je fuis bien payée de tous mes facrifices. Adieu. Je m'étois rendue indigne du titre de mere; mais je l'ai mérité par ma tendreffe; & j'ofe t'appeller ma fille en mourant.

A peine avoit elle prononcé ces mots, qu'elle expira dans les bras de Lucette. Elle laiffa un exemple des prodiges que peut enfanter l'amour maternel; & prouva, que fi l'honneur une fois perdu ne peut plus fe recouvrer, il eft toujours tems de retourner à la vertu.

(*Mercure* de France.)



LETTRE *à MM. les rédacteurs de l'*Efprit des Journaux, *fur quelques anciens Poëtes François, inconnus aux éditeurs des* Annales poétiques.

Vous venez d'inférer, Meffieurs, dans l'*Efprit des Journaux* du mois de mars, deux lettres intéreffantes fur le poëte *Jamyn* : l'une nous fait connoître quelques particularités de fa vie, ignorées des éditeurs des *Annales poétiques*; l'autre nous donne une idée de quelques chants de l'*Iliade*, traduits par cet auteur, & que ces mêmes éditeurs n'avoient point vus. Ces deux lettres m'ont rappellé, qu'en lifant ce recueil immenfe & bien fait de nos anciens poëtes, je m'étois apperçu que les éditeurs en avoient omis quelques-uns. Ce n'eft pas un reproche qu'on doit leur faire : dans un ouvrage qui demande tant de recherches & de travail, il n'eft pas étonnant que plufieurs de ces poëtes à préfent oubliés, leur foient échappés. Au refte, par un fupplément, il eft facile de rendre cet ouvrage, qui mérite fi bien l'accueil favorable que le public lui a fait, auffi complet qu'il puiffe l'être : c'eft ce qui m'engage, Meffieurs, à vous envoyer cette notice de quelques poëtes François, que l'abbé Goujet, quelquefois fi minutieux, n'a pas connu lui-même.

Ce n'eft pas ici, où nous manquons de fecours néceffaires, où nous ne poffédons point de bibliotheques publiques, qu'on peut approfondir un fujet pareil : tout ce qu'on peut atten-

dre d'un littérateur Liégeois, c'eſt d'indiquer ces poëtes; il ſuffira de rapporter leurs noms, & quelques-uns de leurs vers, pour ouvrir la carriere à de plus amples recherches, ſur-tout à Paris, où tout facilite les travaux d'un littérateur. Cependant je n'ai rien négligé pour découvrir quelques circonſtances de leur vie : on s'en convaincra aiſément.

Je commence par *Etienne Brillet*, poëte angevin. Voici de cet auteur une traduction de la belle épigramme latine de Jacques Bouju, qui commence par ces mots, *Impubes nupſi valido, &c.*

Impuiſſante à Vénus, j'eus mari vigoureux :
Puiſſante, j'en ai un ſechement lantgoureux.
L'un en vain me laſſa d'amoureuſes blandices;
L'autre fruſte mes nuits de nocieres délices.
Ne voulant, je pouvois; je ne le puis, voulant.
Hymen rend-moi l'autre âge, ou l'autre époux vaillant.

Cette épigramme eſt la piece la moins mauvaiſe des poéſies de Brillet, & ſans cette naïveté qui fait ſouvent tout le prix des vers de ce tems, je ne l'aurois point tranſcrite. On en a fait pluſieurs autres traductions : Jacques Moyſant, ſieur de Brieux, en a donné une dans ſon recueil de poéſies françoiſes; recueil que M. Dreux du Radier, aſſure être au-deſſous du médiocre, & qu'on a imprimé à Caën en 1671. L'abbé Goujet, dans ſa *Bibliotheque françoiſe*, tom. 15, pag. 249, parle d'un *Louis Brillet*, ſieur de Limon, gentilhomme Pariſien : peut-être étoit-il frere ou parent d'Etienne Brillet ?

Je ne crois pas néceſſaire de remarquer qu'il m'eſt impoſſible d'obſerver l'ordre chronologi-

que ; je dirai ſeulement que la plus grande partie des poëtes inconnus, dont je vais vous entretenir, floriſſoient au ſeizieme ſiecle.

Antoine de Nerveze, ſecrétaire de Henri II, prince de Condé, étoit contemporain de Malherbe, mais il n'avoit ni ſon génie, ni cet enthouſiaſme qui caractériſe le poëte.

Il a laiſſé un recueil de vers ſous ce titre : *Eſſais poëtiques*, *&c.* (*) J'ai lu ce volume avec ennui, & M. Dreux du Radier, qui l'a parcouru, n'y a trouvé qu'une ſeule piece qui mérite d'être conſervée ; encore y a-t-il fait quelques *légers* changemens ; la voici.

Déja la triſte Philoméle
Se plaint aux échos d'alentour ;
Ah ! que ne puis-je auſſi-bien qu'elle,
Chanter librement mon amour !

Que ne puis-je, au fort de mes peines,
Me transformer en cet oiſeau !
J'irois ſoupirer ſur les chênes
L'ennui qui me met au tombeau.

En proie à toute ma tendreſſe,
J'en voudrois enchanter nos bois :
Et je voudrois que ma maîtreſſe
Ne fût ſenſible qu'à ma voix.

Tantôt dans quelque route ſombre,
Tantôt dans quelque cabinet,
Recherchant la fraîcheur de l'ombre,
Je chanterois-là mon regret.

Si le ſommeil, ſur ſa paupiere,

(*) Edition de 1605.

Venoit doucement repoſer,
Reprenant ma forme premiere,
Je haſarderois un baiſer.

Mais ſi l'adorable Thémire
Ne s'offenſoit point de mes feux;
Dieux! quel tranſport l'amour inſpire!
Nous les partagerions tous deux.

Cette piece ne dépareroit pas nos meilleurs recueils de vers. Le beau regne de la poéſie commence à paſſer; j'oſe croire que dans l'eſpece de diſette où nous ſommes actuellement de bonnes pieces fugitives, tout amateur aura lu avec plaiſir, celle que je viens de lui préſenter. Il ne faut pas confondre Antoine de Nerveze, avec Guillaume Bernard de Nerveze, que les éditeurs des *Annales poëtiques*, font connoître dans leur 14e. vol. L'abbé Goujet, *Bibliot. Franc.* tom. 15, pag. 65, dit un mot de notre Nerveze, au ſujet d'un recueil de poéſies ſur la mort d'Henri-le-Grand, que du Peyrat donna au public en 1611. On lit dans ce recueil quelques poéſies d'Antoine de Nerveze; il étoit probablement de la même famille que l'autre.

Si dans les *Annales poëtiques*, on a recueilli avec précaution quelques poéſies de François I, de Charles IX, de Henri IV, de Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, & de Marguerite de Navarre, ſœur de François I, je m'étonne qu'on n'ait pas eu la même attention pour Jeanne d'*Albret*, mere d'Henri IV, qui réuniſſoit en elle toutes les qualités qui font les grands rois. On connoît ſon goût pour les lettres; elle faiſoit auſſi des vers, & par conſéquent méritoit une place dans cet ouvrage. Dans pluſieurs éditions des

Œuvres de Joachim du Bellay. (*) On trouve quelques pieces de cette princeſſe. Je vais en copier deux ſonnets, où elle répond aux louanges que ce poëte lui avoit donné.

De leurs grands faicts les rares anciens
Sont maintenant contents & glorieux,
Ayans trouvé poëtes curieux
Les faire vivre; & pour tels je les tiens.

Mais j'oſe dire, & cela je maintiens,
Qu'encor ils ont un regret ennuyeux,
Dont ils ſeront ſur moy-meſme envieux,
En gémiſſant aux champs élyſiens:

C'eſt qu'ils voudroient, pour certain je le ſçay,
Revivre icy, & avoir un Bellay,
Ou qu'un Bellay de leur temps euſt eſté.

Car ce qui n'eſt ſçavez ſi dextrement
Feindre & parer, que trop plus aiſément
Le bien du bien ſeroit par vous chanté.

Le papier gros, & l'encre trop eſpece,
La plume lourde & la main bien peſante,
Stile qui point l'oreille ne contente,
Foible argument, & mots pleins de rudeſſe,

Monſtrent aſſez mon ignorance expreſſe,
Et ſi n'en ſuis moins hardie & ardente
Mes vers ſemer, ſi ſujet ſe préſente:
Et qui pis eſt, en cela je m'adreſſe

(*) Voy. l'édit. de ce poëte, de Paris, chez Ab Langelier, 1584, in-12. & l'édition de Rouen, pour George Loyſelet, 1552, auſſi in-12, aux pag. 165 & ſuiv. & à la pag. 351.

A vous, qui pour plus aigres les gouster,
En les meslant avecques des meilleurs,
Faistes les miens & vostres escouter.

Telle se voit différence aux couleurs,
Le blanc au gris sçait bien son lustre oster.
C'est l'heur de vous, & ce sont mes malheurs.

M. Dreux du Radier, dans son livre plein de recherches, intitulé : *Récréations historiques, &c.* avoit avant moi instruit le public du talent de cette princesse pour la poésie. Il en cite une chanson qui peut, dit-il, servir à réformer bien des bevues dans les historiens François, sur les amours de la maréchale de Saint-André, de la belle Limeuil & du prince de Condé : il cite encore de cette femme illustre un quatrain sur l'imprimerie, adressé à Robert Estienne, qu'on ne trouve pas parmi ses poésies dans les *Œuvres* de du Bellay :

Art singulier, d'icy aux derniers ans,
Représentez aux enfants de ma race
Que j'ai suivi des craignans Dieu la trace,
Afin qu'ils soyent les mesmes pas suivans.

Presque tous les éditeurs de nos anciens poëtes ont pris la liberté de changer leur orthographe; cependant il me paroît qu'ils auroient beaucoup mieux fait de n'y rien changer du tout; c'est en conservant leur orthographe, qu'on peut voir par combien de révolutions elle s'est enfin perfectionnée & parvenue au point où elle est aujourd'hui : & c'est ce que j'observerai dans les morceaux de poésie des différens auteurs que je rapporterai ici.

Si le projet qu'eut Benserade, & qu'il exécuta, de mettre les *Métamorphoses d'*Ovide en

rondeaux, fut trouvé ridicule de son tems, je ne sais qu'elle idée eut le 16e. siecle de l'entreprise d'un auteur qui versifia la bible en quatrains. On se ressouvient des métamorphoses de Benserade, on en cite même quelques rondeaux, mais l'auteur des quatrains de la bible est tout-à-fait ignoré : il s'appelloit *Claude Paradin*. Voici le titre de ce livre singulier : *Quadrins historiques* de la Bible, *revuz & augmentez d'un grand nombre de figures*. (Ce qui suppose une édition antérieure.) A Lion, par Jan de Tournes, 1560, petit in-8vo. Cet ouvrage est dédié à très-révérende Dame de la Rochefoucault, abbesse de Notre-Dame de Xaintes. Ce mot si connu & si véritable d'Horace, *ut pictura poesis*, occupe les trois quarts de cette petite dédicace. L'auteur étend cette idée, il fait le parallele de la peinture & de la poésie, & il finit en disant que ce qui est dédié aux temples doit être estimé : c'est ce qui l'a engagé à consacrer son livre à cette dame de la Rochefoucault, comme au *vray sacraire de la religion*, *temple d'intégrité & oratoire du St. Esprit*. Suit un sonnet qui ne mérite pas d'être rapporté : après vient un avis de l'imprimeur aux lecteurs qui, de même que ce sonnet, ne nous donne aucun éclaircissement sur cet auteur. Il suffira seulement de citer ici quelques-uns de ses quatrains pour offrir au lecteur la maniere de versifier de ce poëte inconnu.

Le faux serpent, à tromper entendu,
Vint finement, à Eve se renger,
Et tourna tant, que du fruit défendu
Elle & Adam se prindrent à manger.

. . . .

Lors commençans de péché les malheurs,
L'homme son pain mange en sueur & peine.

La femme auſſi enfante en grands douleurs,
Et le ſerpent ſur ſon ventre ſe treine.

. . . .

Voyant Moïſe un homme Egypcien
Faire grand tort, & cas inſurmontable
A un Ebrieu, le chaſtia ſi bien,
Qu'il le tua & l'enfouit au ſable.

. . . .

Durant vingt ans Siſare l'agreſſeur
Fort Iſrael perſécute & moleſte :
Mais, ſe muſſant & penſant eſtre ſeur
Jahel lui vint d'un clou percer la teſte.

Obſervons que Claude Paradin n'a mis en quatrains que l'ancien teſtament; ils ſont ornés de petites figures en bois qui vallent mieux que les vers. L'abbé Goujet, *Bibliot. franç.* tom. 12. pag. 77, parle d'un *Guillaume Paradin,* auteur d'une hiſtoire de Lyon : il eſt probable qu'il eſt de la même famille que notre Paradin. Un autre poëte contemporain, mais beaucoup plus connu, *Charles Fontaine* (*), n'a pas voulu laiſſer cet ouvrage imparfait, & renchériſſant ſur ſon modele, aulieu de vers de dix ſyllabes & rangés quatre-à-quatre, il mit le nouveau teſtament en vers de huit, rangés par ſixains. Tel eſt le titre de ce livre : *Figures du nouveau teſtament.* Lion, par Jan de Tournes, 1559. petit in-8vo. L'épître dédicatoire à Marguerite de France, ducheſſe de Berri, ne doit pas avoir ennuyé cette dame, puiſqu'elle n'eſt que de ſix vers; c'eſt ſon principal mérite : la voici :

(*) Quoique ſon nom, à la tête du livre dont je vais m'occuper, ſoit écrit *Fonteine*, je ne doute pas que ce ne ſoit le même.

Ma baſſe & petite facture
N'oſe approcher de ta hauteſſe ;
Mais le ſuget, prins d'eſcriture,
Qui eſt toute divine & pure,
Se veut adreſſer, & s'adreſſe
A ta vertueuſe nobleſſe.

Les ſixains de Fontaine ſont plus mauvais encore que les quatrains de Claude Paradin : on en jugera par les deux que je vais prendre au haſard, car il n'y a point de choix.

L'ange fait ſavoir la naiſſance
De Jeſuchriſt aux paſtoureaux:
Puis vont ſouz foy & grand'fiance
En Bethleem, pour l'aſſurance :
Et laiſſent de nuict leurs troupeaux,
Leurs moutons, brebis, & agneaux.

Jeſus dormant en la navire,
Un grand vent ſe leve ſi fort
Qu'il vous la trouble, & vous la vire,
Et la ſingle comme par ire :
Mais luy eſveillé, met d'accord
Le vent & mer pleins de diſcord.

Rien de plus barbare. Les gravures en bois, dont ce volume eſt auſſi orné, paroiſſent être faites par le même artiſte qui a gravé celles du livres de Paradin. L'auteur, à la fin de l'ouvrage, dans un avertiſſement au lecteur, dit que, ſi on lui reproche que ſes rimes ne ſont pas aſſez *riches*, il répondra qu'il *eſtime touſiours la rime devoir, comme chambriere, ſoi humilier & obéir au ſens ;* excellent principe que Fontaine a mal ſuivi : il ajoute qu'il a principalement conſulté St. Luc, parce que c'eſt celui des évangéliſtes dont le *ſtyle* eſt le plus *hiſto-*

rique. L'abbé Goujet, les éditeurs des *Annales poétiques*, & M. le marquis de Paulmi n'ont point connu cet ouvrage.

Je crois pouvoir joindre ici deux quatrains, extraits d'un livre de dévotion que je possede, imprimé sur velin en beaux caracteres gothiques. Voici ce qu'on lit à la fin de ce livre, rempli de gravures enluminées, & dont toutes les pages ont des cadres différens très-bien exécutés : *Cy-finissent ces présentes heures à l'usaige de Rome*, *toutes au long sans rien requérir*, *avec plusieurs belles histoires nouvelles*, *c'est à savoir au kalendrier*, *aux heures nostre-dame*, *&c. &c. Nouvellement imprimées à Paris par* Thielman Kerver, &c. *& furent achevées le 5 jour de septembre, l'an 1522.* Grand in-8vo. On doit entendre par ces *belles histoires nouvelles*, quelques vers latins & une 60e. de quatrains éparpillés dans ce volume à la tête de tous les offices ; présentons deux de ces quatrains au lecteur :

Ung chanoine de Paris
Ainsi qu'on faisoit son service,
Respondit au cueur par ses dictz
Que damné estoit pour son vice.

L'homme est né & vient de la famme
Du monde ayant peine & misere,
Subject à maleur & diffame
Comme on peult veoir à veue claire.

Je ne me permettrai sur ces vers aucune réflexion; je passe à d'autres poëtes dont les extraits de leurs différentes pieces présenteront du moins de tems en tems quelques beaux vers. Je commence par vous donner leurs noms ;

du Sonan, *Louis Gourdin*, *du Maurier*, *Pierre Gaſſelin*, *Frerot de Corton*, *Antoine du Vermeil*. Je n'ai pu trouver la moindre circonſtance de leurs vies : ce que je vais citer de leurs poéſies eſt tiré du recueil intitulé : *Les muſes Françoiſes ralliées de diverſes parts*, *&c.* imprimé, comme je conjecture, ſur la fin du 16e. ſiecle, car le titre de l'exemplaire de ce livre que je poſſede, eſt déchiré. Soit que l'abbé Goujet n'ait pas jugé que le premier de ces poëtes méritât une place particuliere dans ſa *Bibliot. Franc.*, ſoit, comme il eſt vraiſemblable, qu'il lui fût preſqu'ignoré, il n'en fait mention que par rapport au recueil de poéſies ſur la mort d'Henri IV, que j'ai déja cité : il étoit par conſéquent contemporain de ce roi, & il a répandu quelques fleurs ſur ſon tombeau. L'abbé Goujet nous apprend ſeulement qu'il étoit l'un des 100 gentilshommes de ce grand prince ; il ne rapporte aucuns vers de Sonan ; pour vous en donner une idée, voici un ſonnet qu'il fit ſur la mort d'un baron de Mirambeau, décédé en 1599 :

Les muſes & la mort, eurent une querelle,
Ains qu'avint le treſpas du ſage Mirambeau :
La mort vouloit pouſſer ſa jeuneſſe au tombeau,
Et les muſes vouloient qu'elle fuſt immortelle.

Tandis que de ſaincts vers la ſource pure & belle,
Doucement diſtiloit de ſon docte cerveau,
La mort qui le ſurprint d'un accident nouveau
Arreſta de ſes jours la courſe perennelle.

Mais ainſi que l'eſprit voloit dedans les cieux
Les muſes à ſes vers donnerent de beaux yeux
Pour conduire à ſon jour les aiſles de ſa gloire:

Ainsi la mort qui fit ses plus rudes efforts,
Sépara bien l'esprit de la masse du corps,
Mais le ciel en eut l'ame, & France la mémoire.

Ce sonnet nous fait connoître un poëte qui est plus inconnu que son auteur. Je m'empresse à vous entretenir du second de ces poëtes qui étoit Parisien, & je vais vous en transcrire quelques passages qui décelent un vrai talent poétique ; ils sont tirés d'une pastorale, intitulée, *Nerée.* Coridon, rêvant dans les bois, adresse ces vers à sa maîtresse ; je t'aime, dit-il, plus que la vie ; je t'aime sans espoir de retour, quelle situation !

Mon œil n'a plus d'esclat, & mon teint est tout blesme;
Tant je porte en mon sein une fureur extresme. . .
Les ruisseaux à ma voix ont arresté leur cours,
Les oiseaux se sont teus pour ouïr mes discours,
Les prées ont fany leurs fleurs & leur verdure,
Les vents ont oublié en volant leur murmure,
Les rochers ont pleuré amolis par mes chants,
Mes troupeaux ésgarés ont erré par les champs,
Et mon chien, estonné de voir que ma musette,
Attachée à ce saule, est devenu muette,
S'est couché contre terre & heurlant attristé
S'est plaint avecque moy de ta sévérité......
. . . .
Ne te fie point tant en ta beauté, Nérée;
Les roses & les lys sont de peu de durée;
Au matin le soleil les voit espanouir,
Le mesme astre couchant les voit esvanouir....

Pour gagner le cœur de son amante, Coridon lui offre deux petits faons ; je les rendrai si familiers, dit-il, qu'ils vous suivront partout ; il ajoute que, s'il n'est pas riche en biens,

du moins il possede un troupeau, du lait, du grain & une cabane champêtre.

Ne mesprise les champs, les prées ny les bois;
Amour ne fust jamais dans les palais des rois,
Ou s'il y fust jamais il y fust en contrainte;
Ayant pour surveillants le soupçon & la crainte.
. . . .
Ayme celuy qui t'ayme, imite les grands dieux;
Ils ayment qui les ayme, & sont plus glorieux
D'avoir acquis un cœur dévot à leur service
Que d'avoir leurs autels sanglans de sacrifice.
Voy la vigne embrassant les bras de son amant,
Voy la belle colombe estreignant doucement
Les baisers sauourés de sa moitié ravie;
Voy le ciel amoureux de la terre s'amye.
. . . .
Mais pendant que je crie en vain par ces campagnes,
Le soleil s'est caché derriere ces montaignes;
Le jour me laisse bien, non l'amour qui me point;
Le temps change tousiours, mais je ne change point.

Ces différens passages suffisent, je crois, pour prouver que ce poëte n'étoit point sans talent; il n'en est pas de même de celui qui suit : parmi plusieurs stances de *Dumaurier* sur la mort de la duchesse de Beaufort, maîtresse de Henri IV, je n'en ai lu qu'une qui soit supportable.

Voudrois-tu, grand monarque, indomptable aux allarmes,
Contre qui rebouchoient tous les dards du malheur,
Invaincu jusqu'ici te laissant vaincre aux larmes,
Toi qui fléchissois tout, fléchir souz la douleur?

Dans ce que j'ai vu de *Gasselin* & de *Frerot de Corton*, je n'ai su rencontrer un seul vers

à citer : le dernier étoit probablement ami de *Dubartas*, puiſqu'il fit un ſonnet à la louange du célebre auteur des *Semaines. Du Vermeil* étoit né poëte, il a de l'imagination, de l'enthouſiaſme, & quelques-unes de ſes pieces élaguées auroient pu orner le recueil des *Annales poétiques* : voici une comparaiſon de ce poëte qui me paroît bien rendue pour ce tems.

Car ainſi qu'un grand pin, ſeul honneur d'un bocage,
Que les vents ont en vain mille fois combattu,
Cede enfin à l'effort d'un furieux orage :
Ainſi céda Cléon, combien que ſon courage
N'euſt apris à céder qu'à ſa ſeule vertu.

Sous le nom de Cléon il déſigne Henri IV; qui venoit de perdre ſa maîtreſſe. C'eſt peut-être dans cet ancien recueil des *Muſes françoiſes* que Piron a trouvé l'idée de cette ode trop fameuſe & qu'on n'oſe citer ; la piece de vers, intitulée, *Gaieté à une jeune mariée, le jour de ſes nopces*, paroît avoir été le canevas de cette ode orduriere. Si nos poëtes actuels ont quelquefois imité avec ſuccès nos anciens poëtes, ſi ſouvent nous avons tranſporté dans notre langue les beautés des poëtes latins tant anciens que modernes, les poëtes latins modernes ont auſſi, & peut-être plus ſouvent qu'on ne croiroit, puiſé dans nos anciens verſificateurs des idées très-heureuſes ; témoin cette épigramme d'*Owen*, que tout le monde ſait par cœur :

Principium dulce eſt, a finis amoris amarus ;
Læta venire venus, triſtis abire ſolet, &c.

Dans le *Loyer des folles amours*, petit poëme inſéré dans le livre des *quinze joies de mariage* on lit ces vers :

Folz amoureux, voyez que c'eſt d'aimer!
Voici la fin qui en ſera touſiours,
Au premier doux, en la fin tant amer, &c.

Owen eſt donc redevable à Crétin auteur de ce poëme, de cette belle épigramme. Combien nos anciens poëtes François n'offriroient-ils pas de traits d'imitation ſemblables! mais ce n'eſt pas ici le moment de pourſuivre ces recherches : rentrons dans notre ſujet. Les éditeurs des *Annales poétiques* auroient dû conſulter les recueils de poéſies imprimés ſur la fin du 16e. ſiecle & au commencement du 17e.; ils y auroient trouvé quantité de poéſies de pluſieurs poëtes dont ils n'ont point parlé : j'en ai fait connoître quelques-uns dont les poéſies ont été inſérées dans le livre *des Muſes Françoiſes, &c.*, je vais à préſent m'occuper d'un recueil plus conſidérable, où j'ai déterré 13 ou 14 poëtes abſolument inconnus : cet ouvrage a pour titre : *Le temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce tems.* Rouen, 1611. 2 vol. in-12.

Parcourons cette collection : le premier qui ſe préſente eſt d'*Hemery d'Amboiſe*, maître des requêtes de l'hôtel du roi; on y voit deux pieces de vers de ſa façon. La premiere eſt remarquable, & prouve que quelques poëtes de ce tems n'avoient pas oublié le genre futile & minutieux des rimes redoublées, dont les poëtes du ſiecle précédent, comme Crétin, Moulinet, farciſſoient leurs poéſies. Vous en conviendrez aiſément en liſant le commencement de ſa piece *à ſon jeune portrait :*

Mais di moy, di moy mon pourtrait,
Mon pourtrait, di moy qui t'a fait,

Qui t'a fait à moy si semblable,
Si semblable à moy misérable,
Moy misérable que l'amour,
Amourache, hélas! nuict & jour, &c.

Le sonnet qui suit du même auteur est ingénieux, & malgré quelques vers de mauvais goût, mérite d'être conservé.

Amour & ma maîtresse ensemble avoient querelle,
Ils s'armoient au combat d'arc & de cruauté:
Mais elle, s'asseurant sur sa fiere beauté,
Le deffia de mettre en terre sa *quadrelle*.

Il laisse l'arc & vient luicter à bras contre elle;
Mais sage elle saisit l'arc qu'il avoit quitté,
L'enfonce sur le lieu, luy perce le costé,
Luy plante dans le flanc une flesche cruelle.

Amour, qui d'autrefois avoit aymé Psiché,
Porte son propre traict dedans son cœur fiché,
Serf de cette beauté que j'honore & que j'ayme.

Amour, mon ennemy; mais compagnon d'amour,
Pour néant veux-je donc luy demander secour,
Veu qu'il ne sçauroit pas le donner à soy-mesme.

Après ce d'*Hemery d'Amboise*, on rencontre 43 stances de six vers du sieur *de Pomeny*. Je n'ai rien vu de plus empoulé, de plus emphatique & plus hyperbolique. Jugez-en.

Ne vous travaillez plus, vous tous, à discourir
Par qui, quand & comment le monde doit périr:
Voyez comme je brusle, & puis comme je pleure,
S'il doit finir par feux, mes feux le brusleront,
S'il doit finir par eau, mes pleurs le noyeront:
Belle fin, que mourant, tout le monde se meure.

La ſtance ſuivante, quoique dans le même goût, exprime aſſez bien un cœur aſſervi par l'amour :

Amour n'a point de traits ſinon pour me bleſſer,
Amour n'a point de nœuds ſinon pour m'enlaſſer,
Amour n'eſt point armé, ſinon contre moy-meſme,
Amour n'a point de feux que pour me martirer,
Amour n'a de carquois ſinon pour me tirer,
Et amour n'eſt amour qu'afin que je vous ayme.

Voici quelques vers, que je ne tranſcris, que parce qu'ils rappellent l'opéra de *la Fauſſe Magie* de M. de Marmontel.

On dit que par magie on faict quelque miroir
Où l'eſprit enfermé fait dedans apparoir,
Quand il eſt conſacré, la forme qu'on demande :
Qu'on m'apporte un miroir je le veux conjurer,
Pour voir ſi quelque eſprit la (*ſa maîtreſſe*) viendra
figurer . . . .

Finiſſons l'extrait de cette piece par deux ſtances aſſez bien tournées. Pomeny deſiroit avoir le portrait de ſa maîtreſſe :

Comme je ſouſpirois. . . . . .
. . . .
Amour, qui de pitié, accompagnoit ma plainte,
Amant, ce me diſoit, faut-il d'autre pourtraict
Que celuy qu'en l'amour j'ay gravé de mon traict ?
L'eſſence meſme y eſt & non pas une feinte.
Le peintre eſt donc l'amour, mon penſer ſon tableau ;
De mes dolens deſirs il en fit ſon pinceau :
Sur vos beautés il peind les traits de ſon image,
De mes affections il meſla les couleurs,
Pour huyle il ſe ſervit de mes triſtes douleurs,
Et l'honneur conduiſoit l'aveugle à ſon ouvrage.

Le

Le poëte qui vient après eſt le ſieur d'*Agoneau*, dont on lira, je crois, avec plaiſir ces ſtances pour mademoiſelle du Pleſſis :

Amour, c'eſt en vain que tu veux,
Que contre l'ordre de mes vœux,
Je face des vers à ta gloire,
Car j'ay quitté, laiſſant ta loy,
L'art, le ſervice, & la mémoire,
Des vers, des beautés, & de toy.

Mais pour me remettre à la raiſon,
Rends-moy ceſte verte ſaiſon,
Et ceſte jeuneſſe premiere,
. . . .

Sinon, amour, n'eſpere pas
Qu'eſtant inſenſible aux appas
Des plus grandes beautez du monde,
Je puiſſe chanter dignement
La beauté qui vit ſans ſeconde,
Comme moy ſans reſſentiment.

Que ſi de ſon bel oeil riant,
. . . .
Tu veux publier le myſtere;
Amour, je veux bien conſentir,
Que ma main ſoit le ſecrétaire
Du mal qu'il te fera ſentir.

Dis donc en vers à mon penſer,
Tout ce dont ſcaura t'offenſer
La belle à qui tu rens les armes,
Et je diray par l'univers :
Qu'amour, le grand donneur d'allármes,
Eſt devenu faiſeur de vers.

Et vous belle, dont le pouvoir
Le doit ranger à ce devoir,

Si vous desirez que ma plume,
Escrive ce qu'amour dira;
Gardez que vôtre oeil ne m'alume.
De l'amour qu'amour sentira.

Les éditeurs des *Annales poétiques* rapportent, d'après du Verdier, que Catherine de Navarre, sœur d'Henri IV, duchesse de Bar, faisoit des vers avant même l'âge de douze ans; &, ce qui est plus admirable, comme ils le remarquent, qu'elle en faisoit en dormant : ils finissent son article, inséré dans la notice du 14e. vol. pag. 223, par assurer qu'il ne » reste aucunes des poésies composées par Cathérine de Navarre, les yeux ouverts ou fermés. « Cependant s'ils avoient vu le *Temple d'Apollon*, ils y auroient lu à la pag. 263, un sonnet de cette princesse, qui atteste son talent pour la poésie, & qui est préférable à quantité de sonnets de ce tems, faits même par les plus célebres poëtes : le voici.

Cet œil par trop hardi, cet œil audacieux,
Qui a osé me voir, avoit-il espérance
D'estre exempt de douleur, n'avoit-il cognoissance,
Que le soleil est beau, mais qu'il blesse les yeux?

Avoit-il oublié ce que peuvent les dieux
Sur l'orgueil des mortels, si de telle oubliance
Aveuglé maintenant il n'en fait pénitence, (*)
A-t-il pas mérité d'estre puni par eux?

Puis donc que vostre mal vient d'estre téméraire,

(*) Il y a dans le texte : *Il en fait pénitence.* Mais je crois que c'est une faute d'impression

Il le vous faut souffrir, & patient vous taire,
Sans de pleurs & de cris importuner les cieux.

Ils le veulent ainsi, & moy la fille aisnée
De ce grand Jupiter, chef de la destinée,
Je punis par mes yeux les vostres curieux.

Ces paroles *& moy la fille aisnée de ce grand Jupiter*, & le ton de grandeur qui regne dans ce sonnet, prouvent évidemment qu'il est de cette princesse.

En poursuivant toujours la lecture de ce recueil, je tombe sur quelques poésies d'un nommé d'*Infrainville*. Ce poëte est quelquefois aussi hyberbolique que Pomeny, dont nous avons parlé plus haut : il finit des stances par ces deux vers :

Que si le feu d'amour ne desseichoit mes larmes,
Je pense que mes yeux noyeroient l'univers.

Pomeny a employé la même idée. On trouve si rarement de nos anciens poëtes, qui aux charmes de la poésie joignirent la philosophie, que je ne peux assez m'étonner de l'obscurité dans laquelle on a laissé jusqu'à présent Mr. *de Beaumont*, sans doute de l'illustre famille de ce nom, dont on lit dans le *Temple d'Apollon*, pag. 381, une très-belle ode pour ce tems. On remarque en lisant cette ode, adressée à *Desyveteaux*, que l'auteur s'étoit familiarisé avec Horace : elle n'eût point déparé le *Recueil des Annales poétiques*, je me contenterai d'en copier quelques strophes.

Eh quoy ! nous faut-il estonner
Pour ouïr Jupiter tonner
Et verser sur nous son orage ?
Non, au plus fort de ses éclairs,

Auſſi redoutables que clairs,
Qui moins s'eſmeut eſt le plus ſage.
. . . .
Icy tout regne tour-à-tour ;
La nuict y ramene le jour,
Le calme couvre la tempeſte,
La ſanté préſage la mort,
Le bon attire un mauvais ſort ;
Rien en meſme eſtat ne s'arreſte.
. . . .
Rien n'eſt plus grand que nos eſprits,
Lorſqu'ils veulent prendre à meſpris
Ce que le monde glorifie,
Et qu'ils ne ſont point arreſtez
Aux idoles de vanitez
A qui votre cœur ſacrifie.
. . . .
Qui ſe contente eſt grand aſſez :
Je lairay faire aux inſenſez
Des deſſeins plus fous que durables ;
Cherchant & trouvant mon plaiſir
Dedans un vertueux loiſir,
Je vous tiendray tous miſerables.
. . . .
Lorſque le ſoleil s'eſclipſoit,
Le peuple groſſier frémiſſoit,
Craignant les éternelles ombres ;
Mais la maîtreſſe des eſprits,
L'expérience a bien apris
Qui fait ces intervalles ſombres.
. . . .
Déſormais je veux nuict & jour,
Exempt des tourmens de l'amour,
Sacrifier au bon génie :
Et, ſurmontant les paſſions
Qui troublent nos affections,
M'exempter de leur tyrannie.

Ce poëte, je ne ſais pourquoi, s'étoit attiré

la disgrace de son roi : on apperçoit seulement dans cette ode qu'il se *montra contre son devoir*

Beaucoup plus sensible que sage.

Dans le recueil que je parcours on lit deux pieces distribuées en stances du poëte *Le Cordier de Maloisel* : la premiere n'offre rien ; la seconde, à la louange d'un héros, mort en combattant pour la patrie, doit intéresser tout François. L'auteur, après avoir chanté les victoires de ce guerrier, se représente sa mort & s'écrie :

Le chant de ta victoire est meslé de regrets,
Ton triomphe se change en des pompes funebres,
Et ton si clair midy se couvre de ténebres,
Laissant tes beaux lauriers estouffez de cyprès.

Il seroit à souhaiter que ces vers engageassent les poëtes François à célébrer tant de guerriers valeureux qui aujourd'hui se dévouent à soutenir la gloire des fleurs de lys : on diroit que la trompette héroïque est à présent étrangere aux nourrissons des muses.

Il n'y a quelquefois dans ce recueil qu'une seule piece du même poëte : telle est celle sur une puce d'un nommé *Sainte-Barbe*. Ces vers sont trop libres pour que je puisse les transcrire. L'auteur préféreroit d'être puce au sort d'un roi puissant : métamorphosé en puce il iroit se cacher

Au lict, où ma belle Rose
Toutes les nuicts se repose.

Là, sautillant de tout côté, il ne manqueroit pas de se tapir dans l'oreille de sa maîtresse, &

. . Bruyant & tempeſtant,
Je lui ferois tout contant
Souffrir la fiere tempeſte
Qu'amour me fait dans la teſte :
Lors elle confeſſeroit
Quand elle me ſentiroit,
Qu'il n'eſt angoiſe pareille
Qu'avoir la puce à l'oreille ;
Je dy la puce d'amour, &c.

A *Sainte-Barbe* aſſocions *du Bellet*, qui n'a de même fait imprimer dans cette collection qu'une ſeule piece de poéſie : ce ſont des ſtances aſſez ingénieuſes, mais mal rendues, à madame de Montpenſier. Il plaint le ſort de Narciſſe, qui, en ſe regardant dans une fontaine, devint épris de lui-même, & le poëte s'écrie :

Las ! s'il étoit encore au monde,
Pour vous il euſt mépriſé l'onde
Où ſon œil trop vain le deçeut.....

Pierre Pyard de la Mirande ne s'eſt pas contenté d'inſérer dans ce recueil une ſeule piece comme les deux précédens : vous y verrez à la pag. 392, ſous le titre de *Bergeries*, la collection de ſes poéſies. Ces bergeries contiennent 29 ſonnets, quelques chanſons & pluſieurs ſtances : tout cela à la louange d'une maîtreſſe dont il chante la beauté, les yeux charmans, & ſur-tout les rigueurs. Pyard étoit tout prêt de ſe faire

Soit capucin, ſoit fueillant, ſoit minime
Ou ſoit encor les chartreux que j'eſtime
Pour n'eſtre veus & pour ne voir jamais
L'objet trompeur qui nos ames affolle, &c.

Lorſqu'heureuſement pour lui cette cruelle ſe laiſſa attendrir. Feuilletons les poéſies de *la Mirande*, nous y rencontrerons par-ci-par-là, mais rarement, quelques vers bien faits : tels ſont les cinq ſuivans.

O Bienheureux celuy de qui l'ame contente,
Fuyant l'ambition, l'orgueil, les vanitez,
Jouit parmy les champs des naifves beautez,
Des fleurs qu'un doux zéphire au printemps luy préſente!
Bienheureux qui des cours & des villes s'abſente,
Content de ſa fortune! &c.

Ces vers rappellent ceux-ci de l'illuſtre Racine :

Heureux qui, ſatisfait de ſon humble fortune,
Libre du joug ſuperbe où je ſuis attaché,
Vit dans l'état obſcur où les dieux l'ont caché!

Il me ſemble que les quatre vers qui ſuivent, malgré leur air gothique, dépeignent aſſez bien l'hiver.

Voicy du triſte hyver la ſaiſon revenue,
Que toute choſe pert ſon luſtre & ſa beauté;
De mille honneurs la terre opulente en eſté,
Veufue de ſa richeſſe eſt ors toute chenue.

Les poëtes de ce temps avoient beaucoup de préſomption : Pyard eſpéroit par ſes vers tranſmettre le nom de ſa maîtreſſe à la poſtérité.

Par eux voſtre beau nom ſe doit rendre immortel.

Il prétendoit même quelque choſe de plus fort : il vouloit communiquer à ſes lecteurs l'a-

mour violent dont il étoit tourmenté. *Huxatime*, autre poëte de ce recueil, avoit autant d'humilité que celui-ci avoit de présomption : il se compare à un serpent qui rampe,

Je suis comme un crapaut qui en la fange trampe
Et pense les bourbiers estre de clairs ruysseaux.

Je passe à un autre versificateur, nommé *Saint-Luc*, auteur de deux morceaux de poésie, qui ne me permettent pas que je vous y arrête long-tems : le premier consiste en quelques mauvais vers sur les cheveux de sa femme morte; dans le second, c'est cette femme qui lui apparoit, & vient, pour le consoler, lui débiter plusieurs lieux communs de morale. Saint-Luc, qui ne vouloit pas survivre à sa compagne, s'attendrit, & ne se résout à vivre que parce qu'il est pere de cinq enfans.

Vous n'avez vu jusqu'a présent que des poëtes qui chantoient presque tous ou leurs amours ou leurs maîtresses : *Nicolas Renouart* n'a pas suivi leur exemple. Les trois & seules pieces qui soient de lui sont consacrées à des objets plus intéressans : la premiere est une paraphrase du *Miserere*, & se fait encore lire avec une sorte d'intérêt. J'en détache quelques vers :

. . . . Pour expier mes crimes,
Je t'eusse en sacrifice offert mille toreaux :
Mais tu ne te plais pas au meurtre des victimes
Que t'offre un criminel pour esviter tes fleaux.
Tu veux qu'il se repente, & ce que tu demande
N'est qu'un cœur de regrets saintement tourmenté :
Car un esprit contrit est la plus chere offrande
Et le plus riche don qui te soit présenté, &c.

La deuxieme est un sonnet à la vierge, & la

troisieme une paraphrase de l'hymne, *Jesu salvator mundi.* L'abbé Goujet, dans sa *Bibliot. franç.* dit que Renouart a loué les poésies de Bertaut. Tels sont les poëtes, que *le Temple d'Apollon* m'a fait connoître, & dont les poésies étoient autrefois estimées, puisqu'à la tête de ce livre on lit, ainsi qu'on l'a déja vu, *Recueil des plus excellens vers de ce temps.* Je vais encore vous entretenir de quelques autres poëtes.

Jacques Maniquet & *Jean de Morel*, seigneur de Grygny, &c. & ami de du Bellay, ont tous les deux ornés d'épitaphes le tombeau de ce fameux poëte : il seroit superflu de les rapporter, de même que quelques autres pieces de leur composition, qui se trouvent au titre de quelques livres ou dans différens recueils de ce tems, parce que ces pieces n'offrent pas un seul beau vers. *Guillaume Aubert* a aussi pleuré la mort de du Bellay : les éditeurs des *Annales poétiques* en font mention dans la notice du 8e. vol. p. 248. Ils disent que cet auteur n'a composé que deux pieces, & que, selon Duverdier, elles n'ont point été imprimées ; ce qui pouvoit être du tems de Duverdier; mais ces éditeurs auroient dû ajouter, que l'*Elégie sur la mort de du Bellay*, l'une de ces pieces, est insérée à la fin des œuvres de ce poëte. (*) Dans cette élégie parmi des vers barbares, on en voit quelques-uns dignes de du Bellay lui-même : tels sont ceux-ci. On doit remarquer que du Bellay mourut jeune.

(*) Du moins dans les deux éditions que j'ai citées au commencement de cette lettre, & dont Aubert est l'éditeur.

Ainsi sont pris sans plume au nid les oisillons,
Et les espics tout verds tranchez de leurs sillons;
Ainsi devant l'autonne un violent orage
Des tendres arbrisseaux abbat l'aigre fruitage.

S'adressant à la mort :

En la fleur de leurs ans ainsi tu pris Catulle
Et le *guerrier* Virgile & l'amoureux Tibulle.

L'auteur ne donne, sans doute, cette épithete à Virgile, que parce qu'il a célébré les guerriers.

En parlant de ses poésies :

Tu les admireras, juste postérité! ....
..... Du roy Henry il chanta la bonté,
Ses gestes généreux, sa magnanimité,
Ses vertus, ses hauts faicts, ses combats, ses allarmes,
Et l'immortel renom qu'il conquit par les armes.

Les graces ont aussi répandu des fleurs sur le tombeau de du Bellay : c'est ainsi que s'exprime *Antoinette de Loines*, touchant laquelle je n'ai pu rencontrer aucune particularité :

...... Si je ne puis exprimer par ma voix
Ce qu'estimerent tant les princes & les rois,
Je diray pour le moins avec toute la France,
Que du Bellay estoit des poëtes l'honneur;
Et si ne perdray pas de Ronsard la faveur,
Car je ne puis ne veux lui faire aucune offense.

Tant on craignoit alors d'irriter le trop fameux Ronsard, qui étoit regardé, & qui se regardoit lui-même comme le chef de la littérature !

Nous venons de voir quelques poëtes honorer les cendres de du Bellay, nous en ver-

rons à présent d'autres, également inconnus, prodiguer des éloges à du Bartas ; parmi ceux-ci il y en a quelques-uns d'illustres, comme monseigneur le prince d'Angoulême, grand-prieur de France, le baron de Salignac. Voici les noms des autres : *Simon de Campagnan*, *de Chambrun*, *de Thovart* & *Alizet* : il n'y a rien que de foible dans les éloges que les quatre derniers donnent à Salustre du Bartas. Mais je crois qu'on lira volontiers les quatre premiers vers du sonnet du prince d'Angoulême.

Si les plus hauts objets de la divinité
Logerent quelquefois au palais de nostre ame ;
Et si la saincte ardeur d'une céleste flame
Embraza les esprits de nostre humanité :
Saluste est cestui-là, &c. . . . . . .

Le baron de Salignac composoit facilement des vers :

Que j'aime à voir ces envieux,
Lesquels d'un cœur malicieux
Dessus toi vomissoyent leur rage,
Ores cognoistre leur erreur,
Non pas pour changer leur fureur,
Mais pour cognoistre leur dommage.
. . . .
. . . Et te voulant mespriser
Ils ont presché leur ignorance.
Tout le monde honore tes vers,
Leur envie court l'univers
Qui noircit toute leur mémoire.

Si dans la notice du 14e. volume des *Annales*. L'on n'a pas oublié le nom de Catherine de Navarre, duchesse de Bar, dont, selon les

éditeurs, aucunes de ses poésies n'étoient parvenues jusqu'à nous, il me semble très-surprenant qu'on n'y ait pas inséré celui de *Marguerite de Navarre*, premiere femme de Henri IV, dont on a des mémoires intéressans. Le dieu des vers daignoit aussi l'inspirer : c'est ce que témoigne Brantôme, qui étoit son contemporain, par ce passage : » Elle compose, dit-il, tant en prose qu'en vers, sur quoi ne faut penser autrement que ses compositions ne soient très-belles, doctes & plaisantes, car elle en sait bien l'art, & si on les pouvoit voir en lumiere, le monde en tireroit un grand plaisir & profit. Elle fait souvent quelques vers & stances très-belles qu'elle fait chanter, & même qu'elle chante, car elle a la voix belle & agréable, &c. « Je ne sache pas que ses vers depuis Brantôme aient été imprimés; mais ne seroit-il pas possible de les recouvrer? Quelques amateurs de la capitale ne les possédent-ils point dans leurs bibliotheques? Quand bien même on ne retrouveroit aucunes de ses productions, ne méritoit-elle pas une place dans les notices de cet ouvrage, où on a relégué tant de poëtes dont on ne cite aucun vers?

Les éditeurs des *Annales poétiques* n'auroient-ils pas dû compter le célebre Rabelais au nombre de nos poëtes? Son roman singulier de *Pantagruel* est connu de tout littérateur : ses poésies ne doivent pas l'être moins, puisqu'elles y sont annexées, & qu'on les imprime toujours à la suite de ce roman, peut-être trop peu lu aujourd'hui : elles consistent en trois épîtres, l'une est intitulée : *Epître du Limousin de Pantagruel, grand exoriateur de la lingue latiale, envoyée à ung sien amicissime résident en l'inclyte & famosissime urbe de Lugdune* : les deux au-

tres ſont adreſſées à *deux vieilles de différentes mœurs.* Nous n'avons point d'autre monument des poéſies de Rabelais, (*) mais cela ne ſuffiſoit-il pas pour le ranger parmi les poëtes François, puiſque, ſelon la remarque de le Duchat, ſon commentateur, les meilleurs poëtes François ſes contemporains ſe faiſoient un honneur de le reconnoître pour leur confrere en Apollon ?

Pour les mêmes motifs que nous avons aſſocié Rabelais à nos poëtes, on pourroit y aſſocier auſſi *Guillaume Bouchet*, ſieur de Brocourt, juge & conſul des marchands de Poitiers, & auteur d'un livre intitulé : *Serées*. Cet ouvrage, comme l'obſerve très-bien Bayle, dans ſon *Dictionnaire critique*, eſt farci de toutes ſortes de plaiſanteries & de quolibets ; les obſcénités groſſieres y ſont fréquentes ; mais il a ce caractere particulier, que l'on y trouve une érudition, qui fait connoître que Bouchet avoit beaucoup lu. Il ne vivoit plus, lorſque l'épître dédicatoire de ſon troiſieme volume fut faite le 1 jour de novembre 1607. Outre quelques citations des poëtes François de ſon tems, Bouchet a fait entrer dans ſon livre pluſieurs morceaux de poéſie de ſa façon, les uns plus ſinguliers que les autres. On ſait, je crois, que le lyrique Rouſſeau a tiré hors de ces *Serées* le ſujet de pluſieurs de ſes épigrammes : mais on ignore peut-être que M. de Beaumarchais a tranſporté dans ſon *Barbier de Séville* quelques ſaillies contre les médecins qu'on trouve dans

---

(*) Il a fait entrer dans ſon roman quelques autres petits morceaux de poéſie.

cet ouvrage. Telle eſt celle-ci, extraite de la dixieme *Sérée*, pag. 315. (*) Un médecin ſe glorifioit de ce que perſonne ne parloit en mal de lui : un ſien familier lui dit, » & vrayement je le croy bien, car tu les a tuez : & comme dit Nicocle, adjouſta-il, les médecins ſont heureux, de ce que le ſoleil regarde leurs belles cures, & la terre couvre leurs fautes, &c. « Puiſque le haſard me fait parler de ce livre, je dois tranſcrire deux ſtrophes d'une ode de ſon imprimeur, où j'ai cru appercevoir quelques images poétiques aſſez bien rendues malgré quelques inverſions forcées :

Touſiours deſſus la mer aegée
Ne bruit la tempeſte enragée ;
Touſiours ſes flots contrebatus
D'eſcume les rocs ne blanchiſſent ;
Dedans les vagues ne périſſent
Touſiours les nochers abbatus.

Touſiours la puiſſance du foudre
Ne bruſle & ne réduit en poudre
Le ſourcil d'un mont orgueilleux :
Touſiours par l'haleine irritée
D'aquilon, n'eſt en bas jettée
La cyme du pin ſourcilleux.

Le monde par viciſſitude
Mue & change ſon habitude,
Après l'hyver, vient le printemps, &c.

L'imprimeur préſente ce livre à la France qui commençoit à jouir de quelque calme,

(*) Edition de Rouen, 1635.

après les tems malheureux de la ligue; il finit par faire des vœux pour Henri-le-Grand :

Dieu soit sa force & sa deffence,
Que bientôt repose sa lance,
Pour le peuple qui le craindra!

L'imprimeur de l'édition que j'ai sous les yeux s'appelle *Louis Loudet;* nous en avons une édition antérieure, faite à Lyon, chez Rygaud; je ne sais auquel des deux de ces imprimeurs il faut attribuer cette ode.

Si je ne craignois d'ennuyer par la longueur de cette lettre, je pourrois encore faire mention de quelques poëtes aussi inconnus; je parlerois, par exemple, des poëtes satyriques *Berthelot*, *Sigognes*, *de Larance*, que ces éditeurs n'auroient pas dû omettre dans le volume, où ils donnent l'extrait des poésies du satyrique Regnier, puisqu'ils étoient ses contemporains; Berthelot étoit, selon Brossette, l'ami de Regnier : mais ils reviendront peut-être sur ces poëtes. Je finirai par cette remarque : Ces éditeurs disent, ainsi que beaucoup d'autres, que le pere de Mellin de Saint-Gelais étoit Octavien de St. Gelais, évêque d'Angoulême; le pere Nicéron paroît en douter, & Symphorien Champier confirme ou plutôt évanouit ce doute; voici les propres termes de cet écrivain, tirés de son épître dédicatoire de la vie du chevalier Bayart à Mellin lui-même : » Donc, mon ami Merlin, je te prie » veuilles excuser les fautes de ce petit livre, » si aucunes y en a, & si ne sont écriptes en » vraie réthorique françoise, commes les épî- » tres de Ovide translatées de latin en notre » langue gallicane, par *feu ton oncle, évêque » d'Angoulême* ", Que répondre au témoignage

d'un auteur contemporain? Il faut conclure que Mellin de Saint-Gelais étoit fils d'un frere de l'évêque d'Angoulême.

J'ai l'honneur d'être, &c.

H. DE VILLENFAGNE, *Coad. de St. Denis.*

Liege, 19 mars 1781.

LE PRÉCEPTE DE MAHOMET,

Apologue, traduit de l'anglois.

» Fideles Musulmans, gardez-vous bien de » faire servir du porc sur vos tables; il y a » dans cet animal une certaine partie dont au- » cun de mes disciples ne doit manger sous » peine de l'enfer «. Ainsi parla Mahomet, & le ton mystérieux dont il s'exprima, mit ses sectateurs dans un grand embarras. » Encore, disoient- » ils, s'il eût spécifié cette partie dont il veut » qu'on s'abstienne, on pourroit du moins man- » ger les autres en sûreté de conscience; mais » pour un seul morceau être obligés de se les » interdire tous, c'est une chose bien dure à di- » gérer. « Et chacun de se mettre l'esprit à la torture pour deviner quel est ce morceau défendu. Les uns opinent pour le ventre, les autres pour le dos. Ceux-ci disent que le prophete n'a certainement pas défendu la hure; ceux-là soutiennent que c'est la queue qu'il a

voulu dire. Enfin, la queſtion bien éclaircie; les ſcrupules ſont levés, & nos dévots Muſulmans finiſſent par manger du porc chacun ſelon ſon goût. Vous riez, lecteur; c'eſt fort bien. Mais faites l'application de la fable, vous rirez peut-être encore davantage. » Fuyez le » monde, « crient les prédicateurs. Une multitude répond : » Nous le fuyons auſſi «. Et tout en diſant cela, l'un va s'enivrer à la taverne, & n'y trouve pas grand mal; l'autre perd ſon tems au jeu, & ne s'en fait pas beaucoup de ſcrupule. Celui-ci court aux ſpectacles, & n'y voit qu'un amuſement honnête; celui-là au concert ou à une partie de chaſſe, & ne trouve à tout cela qu'un paſſe-tems fort innocent. Ainſi toujours haï & toujours aimé, toujours fui & toujours recherché, le monde eſt comme une table dont tous les plats ſont bientôt dévorés. Chaque convive trouve toujours à redire aux mêts qui flattent le goût de ſon voiſin; quoique lui-même il ne ſe refuſe pas le plaiſir de tâter de ceux qu'il aime. On aſſaiſonne la ſauce avec un peu de ſophiſme, & puis le porc ſe trouve mangé depuis la tête juſqu'à la queue.

LE NOUVEAU ZADIG, ou le MANTELET trouvé.

ON lit dans un papier anglois une annonce d'un genre très-piquant; il s'agit d'un mantelet

trouvé au Panthéon par M. de B***. qui étoit alors à Londres. Comme toute femme a un droit égal à un mantelet trouvé, pour empêcher que celui-ci ne fût remis à la premiere laide ou vieille qui auroit jugé à propos de le réclamer, M. de B***. imagina cette plaisanterie. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ce mantelet appartenoit en effet à une des plus belles femmes de l'Angleterre.

A M. l'Editeur du Chronique-Matin.

» M. L'ÉDITEUR,

» Je suis un étranger, François, plein d'honneur. Si ce n'est pas vous apprendre absolument qui je suis, c'est au moins vous dire en plus d'un sens, qui je ne suis pas; & par le tems qui court, cela n'est pas tout-à-fait inutile à Londres.

» Avant-hier au Panthéon, après le concert & pendant qu'on dansoit, j'ai trouvé sous mes pieds un manteau de femme, de taffetas noir, doublé de même & bordé de dentelle. J'ignore à qui ce manteau appartient, je n'ai jamais vu, pas même au Panthéon, la personne qui le portoit, & toutes mes recherches depuis, n'ont pu rien m'apprendre qui fût relatif à elle.

» Je vous prie donc, M. l'éditeur, d'annoncer dans votre feuille ce manteau trouvé, pour qu'il soit rendu fidellement à celle qui le réclamera.

» Mais afin qu'il n'y ait point d'erreur à cet égard, j'ai l'honneur de vous prévenir que la personne qui l'a perdu, étoit ce jour-là coëffée

en plumes couleur de rose ; je crois même qu'elle avoit des pendeloques de brillans aux oreilles ; mais je n'en suis pas aussi certain que du reste. Elle est grande, bien faite, sa chevelure est d'un blond argenté ; son teint éclatant de blancheur ; elle a le col fin & dégagé ; la taille élancée, & le plus joli pied du monde. J'ai même remarqué qu'elle est fort jeune, assez vive & distraite ; qu'elle marche légérement, & qu'elle a sur-tout un goût décidé pour la danse.

» Si vous me demandez, M. l'éditeur, pourquoi, l'ayant si bien remarquée, je ne lui ai pas remis sur le champ son manteau, j'aurai l'honneur de vous répéter ce que j'ai dit plus haut ; que je n'ai jamais vu cette personne ; que je ne connois ni ses yeux, ni ses traits, ni ses habits, ni son maintien, & ne sais ni qui elle est, ni quelle figure elle porte.

» Mais si vous vous obstinez à vouloir apprendre comment, ne l'ayant point vue, je puis vous la désigner aussi-bien ; à mon tour je m'étonnerai qu'un observateur aussi exact ne sache pas que l'examen seul d'un manteau de femme suffit pour donner d'elle toutes les notions qui la font reconnoître.

» Mais sans me targuer ici d'un mérite qui n'en est presque plus un, depuis que feu Zadig, de gentille mémoire, en a donné le procédé. Supposez donc, M. l'éditeur, qu'en examinant ce manteau, j'aie trouvé dans le coqueluchon quelques cheveux d'un très-beau blond attachés à l'étoffe, ainsi que de légers brins de plumes rose échappés de la coëffure, vous sentez qu'il n'a pas fallu un grand effort de génie pour en conclure que le panache & la chevelure de cette blonde doivent être en tout semblables aux échantillons qui s'en étoient détachés. Vous sentez cela parfaitement.

» Et comme une pareille chevelure ne germe jamais ſur un front rembruni, ſur une peau équivoque en blancheur; l'analogie vous eût appris, comme à moi, que cette Belle, aux cheveux argentés, doit avoir le teint éblouiſſant. Ce qu'aucun obſervateur ne peut nous diſputer, ſans déshonorer ſon jugement.

» C'eſt ainſi qu'une légere éraflure au taffetas, dans les deux parties latérales du coqueluchon intérieur; (ce qui ne peut venir que du frottement répété de deux petits corps durs en mouvement) m'a démontré, non qu'elle avoit ce jour-là des pendeloques aux oreilles, auſſi ne l'ai-je pas aſſuré; mais qu'elle en porte ordinairement; quoiqu'il ſoit peu probable, entre vous & moi, qu'elle eût négligé cette parure un jour de conquête ou de grande aſſemblée, c'eſt tout un; ſi je raiſonne mal, M. l'éditeur, ne m'épargnez pas, je vous prie; rigueur n'eſt pas injuſtice.

» Le reſte va ſans dire. On voit bien qu'il m'a ſuffi d'examiner le ruban qui attache au col ce manteau, & de nouer ce ruban juſte à l'endroit déja frippé par l'uſage ordinaire, pour reconnoître que l'eſpace embraſſé par ce nœud, étant peu conſidérable, le col enfermé journellement dans cet eſpace, eſt très-fin & dégagé. Point de difficulté là-deſſus.

» Meſurant enſuite avec attention l'éloignement qui ſe trouve entre le haut de ce manteau, par derriere, & les plis, ou froiſſement horizontal, formé vers le bas de la taille, par l'effort du manteau, quand la perſonne le ſerre à la françoiſe, pour animer ſa ſtature, & qu'elle fait froncer toute la partie ſupérieure aux hanches, pendant que l'inférieure garnie de dentelle, tombe & flotte avec molleſſe ſur une

croupe arrondie & fortement prononcée; il n'y a pas un ſeul amateur qui n'eût décidé, comme je l'ai fait, que le buſte étant très élancé, la perſonne eſt grande & bien faite. Cela parle tout ſeul; on voit ici le nud ſous la draperie.

» Suppoſez encore, M. l'éditeur, qu'en examinant le corps du manteau, vous euſſiez trouvé ſur le taffetas noir, l'impreſſion d'un très-joli petit ſoulier, marquée en gris de pouſſiere; n'auriez-vous pas réfléchi que ſi quelqu'autre femme eût marché ſur le manteau depuis ſa chûte, elle m'eût certainement privé du plaiſir de le ramaſſer? Alors il ne vous eût plus été poſſible de douter que cette impreſſion ne vînt du joli ſoulier de la perſonne même qui avoit perdu le manteau. Donc, auriez-vous dit, ſi ſon ſoulier eſt très-petit, ſon joli pied l'eſt bien davantage. Il n'y a nul mérite à moi de l'avoir reconnu; le moindre obſervateur, un enfant trouveroit ces choſes-là.

» Mais cette impreſſion, faite en paſſant, & ſans même avoir été ſentie, annonce, outre une extrême vivacité de marche, une forte préoccupation d'eſprit, dont les perſonnes graves, froides ou âgées, ſont peu ſuſceptibles; d'où j'ai conclu très-ſimplement, que ma charmante blonde eſt dans la fleur de l'âge, bien vive & diſtraite en proportion. N'euſſiez-vous pas penſé de même, M. l'éditeur? Je vous le demande, & ne veux point abonder dans mon ſens.

» Enfin, réfléchiſſant que la place où j'ai trouvé ſon manteau, conduiſoit à l'endroit où la danſe commençoit à s'échauffer; j'ai jugé que cette perſonne aimoit beaucoup cet amuſement, puiſque cet attrait ſeul avoit pu lui faire oublier ſon manteau qu'elle fouloit aux pieds. Il n'y avoit pas moyen, je crois, de conclure autrement;

& quoique François, je m'en rapporte à tous les honnêtes gens d'Angleterre.

» Et quand je me suis rappellé le lendemain que dans une place où il passoit autant de monde, j'avois ramassé librement ce manteau (ce qui prouve assez qu'il tomboit à l'instant même) sans que j'eusse pu découvrir celle qui venoit de le perdre (ce qui dénote aussi qu'elle étoit déja bien loin) je me suis dit: assurément cette jeune personne est la plus allerte beauté de l'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; & si je n'y joins pas l'Amérique, c'est que depuis quelque tems on est devenu diablement allerte dans ce pays-là.

» En poussant plus loin mes recherches, peut-être aurois-je appris dans son manteau quelle est sa noblesse & sa qualité; mais quand on a reconnu d'une femme qu'elle est jeune & belle, ne sait-on pas d'elle à-peu-près tout ce qu'on en veut savoir? Du moins en usoit-on ainsi de mon tems dans quelques bonnes villes de France, & même dans quelques villages, comme Marly, Versailles, &c.

» Ne soyez donc plus si surpris, M. l'éditeur, qu'un François, qui, toute sa vie, a fait une étude philosophique & particuliere du beau sexe, ait découvert, au seul aspect d'un manteau d'une Dame, & sans l'avoir jamais vue, que la belle blonde aux plumes roses qui l'a perdu, joint à tout l'éclat de Vénus, le col dégagé des Nymphes, la taille des Graces & la jeunesse d'Hebé; qu'elle est vive, distraite & qu'elle aime à danser au point d'oublier tout pour y courir, sur le petit pied de Cendrillon, avec toute la légéreté d'Atalante.

» Et soyez encore moins étonné, si, rempli toute la nuit des sentimens que tant de graces n'ont pu manquer de m'inspirer, je lui ai fait,

à mon réveil, ces petits vers innocens, auxquels ſon manteau, votre feuille & vos bontés, M. l'éditeur, ſerviront de paſſe-port.

O vous que je n'ai jamais vue,
Que je ne connois point du tout;
Mais que je crois, par avant goût,
D'attraits abondamment pourvue;
Hier, quand vous vous échappiez,
Parmi tant de belles en armes,
Je ſentis tomber à mes pieds,
Le manteau qui couvroit vos charmes.
A l'inſtant cet eſpoir ſecret
Qui nous ſaiſit & nous chatouille,
Quand nous tenons un bel objet,
Me fit mieux ſentir le regret
De n'en tenir que la dépouille.
Je voudrois vous la reporter:
Mais examinons s'il eſt ſage
A moi de m'en laiſſer tenter.
Si l'Amour me guette au paſſage;
Le ſort ne m'aura donc jetté
Dans un pays de liberté,
Que pour y trouver l'eſclavage?
Peut-être auſſi pour mon malheur,
Un époux, un amant, que ſais-je?
A-t-il déja le privilege
De ſentir battre votre cœur!
Et pour prix de ma fantaiſie
Loin que le charme de vous voir,
Fit naître en moi le moindre eſpoir,
J'expirerois de jalouſie!
Il vaut donc mieux, belle inconnue,
Ne pas chercher, dans votre vue,
Le haſard d'un tourment nouveau.
A votre amant ſoyez fidelle:
Mais plus ſon ſort me paroît beau,

Plus je vous crois ſenſible & belle,
Moins je veux garder le manteau.

En rendant ce manteau-là, permettez, M. l'éditeur, que je m'enveloppe dans le mien, & ne ſigne ici que

l'Amateur François.

(*Journal de* Paris.)

Quatrieme lettre de M. l'abbé Amaduzzi, à M. l'abbé Bandini, en date du 22 juillet 1780. (*)

Voyant que les détails que je vous envoie ſur nos monumens antiques, vous ſont agréables, je continuerai de vous en parler. L'on a découvert dans une des excavations que l'on fait actuellement à la place S. Marc, une main de bronze qui fait peut-être partie de la ſtatue de *L. Turcius Aſterius Secundus*, ou de celle de ſa femme *Eunomia*, la tête de la ſtatue de la *Fortune*, deux autres ſtatues d'un travail médiocre, dont l'une repréſente *Jupiter*, & l'autre *Mars*, avec divers fragmens d'une colonne; mais tous ces objets ſont peu de choſe, en comparaiſon du fragment d'une ancienne inſcription que voici :

(*) Voyez le Journal précédent, page 250.

. . . . MVNI . AT . . . .
. . . . RVSTICELLI . HVI . . . .
. . . . M. DECREVIT . ET . INT . . . .
. . . . OS . ADLEGAVITQVE . HONO . . . .
. . . . HS . L . $\overline{M}$. $\overline{N}$. ARCAE . EORVM . . . .
EXCEPTA . STIPVLATIONE . VT . EX . VSVRIS . . . . III . SS . . . .
QVOD . ANNIS . IDIBVS . IVNIS . NATALI . SVO . IN . CONVENTV
INTER . PRESENTES . HORA . II . VSQVE . AD . ASSE . DIVIDATVR
DEDVCTA . ORNATIONE . STATVAE . HS . C . N . QVOD . SI . ITA
FACTVM . NON . ERIT . TVNC . EA . HS . L. M. N. DARI . REIP . OSTIENS

SVB . EADEM . CONDICIONEM (sic) . STIPVLATVS . EST . POSQVE (sic)
VETVRIA . Q . F . RVFINA . ET
Q . VETVRIVS . Q . F . FELIX . SOCRATES
DEC . LAVRENT . VIC . AVG . ET . DEC . OST . SVMPTVM . STATVAE
ORDINI . REMISERVNT . OB . CVIVS . DEDICATIONEM . DEDIT
SPORTVLAS . DECVRIONIBVS . X. III . EX . AVGVSTALIBVS . X. V
CVRANTE . Q . VETVRIO . FELICISSIMO . LIB
SEVIR . AVG . QQ . ET . CVRATORE . ORDINIS . EIVSDEM

Les hommes ont toujours aimé leur exiſtence, & cet amour n'a pu être limité par la mort, puiſqu'ils l'ont étendu même au-delà du tombeau. Le deſir de perpétuer ſa mémoire en ſe faiſant bâtir des ſépulcres, a été pour quelques philoſophes, une preuve que les hommes ont en eux-mêmes une idée de l'immortalité de l'ame. On peut ajouter à cela ces cérémonies que les mourans ordonnoient que l'on fît chaque année auprès de leurs tombeaux ou de leurs ſtatues, & pour leſquelles ils aſſignoient certains fonds : telle eſt celle qui eſt indiquée dans le monument que je vous mets ſous les yeux. Quoique le tems ait mutilé en grande partie le marbre ſur lequel eſt gravée l'inſcription, ce qui en reſte, ſuffit néanmoins pour nous faire connoître que l'*ordre de la colonie d'Oſtie* avoit décerné à une perſonne de l'ancienne famille *Veturia*, l'honneur d'une ſtatue, qui probablement fut élevée dans cette partie du *Forum* de *Trajan*, où, comme je vous l'ai déja dit, on raſſembloit les ſtatues des hommes illuſtres. La perſonne qui mérita cet honneur, dut ſans doute en être bien flattée, puiſqu'elle l'accrut encore elle-même par une nouvelle décoration anniverſaire & perpétuelle. Elle laiſſa à un College de la colonie dont il vient d'être parlé, une ſomme de 5000 ſeſterces, pour que tous les ans, au 13 juin, on célébrât auprès de ſa ſtatue une fête, où un certain nombre de gens devoit ſe rendre; mais comme elle ne vouloit pas qu'ils y vinſſent ſans être payés de leurs ſoins, elle ordonna que les intérêts de la

ſomme indiquée ci-deſſus, fuſſent partagés entre ceux qui auroient honoré ſa ſtatue de leur préſence à l'heure preſcrite; & comme elle deſiroit auſſi que dans ce même jour cette ſtatue fût magnifiquement parée, elle réſerva 100 ſeſterces qui devoient être employées aux ornemens néceſſaires. Ces ornemens ſont indiqués dans l'inſcription par le mot *ornatio*, mot qui ne ſe rencontre pas communément dans les auteurs latins, mais dont *Vitruve*, écrivain du ſiecle d'Auguſte, a pourtant fait uſage. C'eſt une choſe connue que les anciens avoient coutume de vêtir d'étoffe les ſimulacres de leurs divinités, de leur mettre des couronnes de fleurs & de feuilles ſur la tête, & de leur peindre le viſage & les autres parties du corps. C'eſt de cette ſorte d'habillement que le célebre *Winckelman* a parlé dans trois endroits de ſon *Hiſtoire des arts du deſſin chez les anciens.* Aux exemples cités par ce ſavant, on peut joindre un paſſage de *Pline* (Liv. III, chap. 7.) qui, ſur l'autorité de *Verrius Flaccus*, nous fait connoître que dans des jours de fêtes, on avoit l'uſage de peindre en vermillon le viſage des ſimulacres de *Jupiter.* Cette cérémonie ſe pratiquoit ſur-tout pour les *Dieux Salutaires*, par ceux qui en avoient obtenu des bienfaits. *Libanius* dit dans ſa trente-neuvieme déclamation: Τον Ασκληπιον ως ευεργετην γραφουσι, *Æſculapium ut beneficum pingunt.* Les peuples de *Sitiphe* en Afrique peignoient de rouge l'effigie d'*Hercule*, comme nous l'apprend *S. Auguſtin* dans ſa lettre à ces peuples. Cet uſage devint pas

la ſuite aſſez commun pour les ſtatues des empereurs, & même des ſimples particuliers. Comme elles étoient la plupart nues, on les revêtoit quelquefois de cuiraſſes, & d'autres accoutremens militaires, ſur-tout ſi le défunt s'étoit ſignalé dans les combats. Afin de pourvoir à l'exécution de leurs dernieres volontés, les teſtateurs ne manquoient pas de faire certaines reſtrictions au déſavantage de ceux de leurs héritiers qui ne ſeroient pas exacts à les remplir. Pour que le College d'*Oſtie* ne négligeât donc pas d'obſerver la cérémonie preſcrite, le teſtateur de notre inſcription ſtipula, qu'en cas de négligence, le College perdroit l'adminiſtration des déniers provenans des intérêts de la ſomme marquée ci-deſſus, & qu'elle ſeroit donnée au peuple d'*Oſtie* ſous les mêmes conditions. Nous voyons enſuite les noms de deux autres perſonnes de la même famille, (peut-être les enfans du défunt) ſavoir *Veturia Rufina*, & *Veturius Felix Socrate*, qui remirent au peuple d'*Oſtie* les frais de la ſtatue. Il paroît auſſi que les habitans de cette ville, pour être tout-à-fait généreux, donnerent à titre de ſportule, trois deniers à chaque Décurion, & cinq deniers aux Auguſtaux. Vous voyez que j'explique les abréviations de la quatorzieme ligne où ſont indiquées les charges dont *Q. Veturius* étoit revêtu, par ces mots: DEC*urio*. LAVRENT*i*. VIC*omagiſter*. AVG*uſtalis*. ET. DEC*urio*. OST*iae*. Il eſt inutile de vous parler des autres abréviations qui marquent les ſeſterces & les deniers, & lorſ-

qu'enfin j'aurai ajouté que ce fut un *Quintus Veturius Felicissimus*, affranchi, févir augustal, quinquennal, & curateur de la république d'*Ostie*, qui eut la direction de toutes ces choses, je vous aurai exposé tout ce que renferme notre monument, auquel nous sommes redevables de quelques nouveaux éclaircissemens sur un usage de l'antiquité. Il ne me reste plus rien à vous dire maintenant ni sur cette inscription, ni sur aucune autre.

Je suis, &c.

(*Novelle letterarie.*)



POÉSIES FUGITIVES.

LA FIN DE L'AUTOMNE.

IDYLLE.

(*Imitation libre de M. l'abbé de* REYRAC.)

QUE font-ils devenus ces jours, ces heureux jours,
Si chers à mon ame attendrie,
Où voltigeant fur l'épine fleurie,
Le roffignol chantoit la faifon des amours!
Ah! foit qu'il célébrât fa compagne chérie,
Ou le triomphe du printemps,
Que mon oreille étoit ravie
De l'entendre la nuit cadencer fes accens!
Il ne font déja plus ces plaifirs de ma vie!
Dieux! comme tout languit & tout meurt dans les champs!
Le zéphir eft chaffé par les fougueux autans;
Flore fuit fans guirlande au bruit de la tempête;
Et fa corbeille fur fa tête,
Pomone court à pas légers
Cacher dans les hameaux les tréfors des vergers.

LA trifte nuit accroît l'empire de fon ombre;
Le terrible aquilon fouffle les noirs frimats,
Et voilé de vapeurs, l'aftre roi des climats,
Répand au lieu du jour un crépufcule fombre;
Ou fi fon char penché laiffe échapper un trait,
Un trait vainqueur enfin de cette nuit obfcure;

Il semble, en s'éloignant, n'éclairer qu'à regret
Les ruines de la nature.

HÔTES brillans des airs, vifs & charmans oiseaux
Qui mêlez les couleurs de votre doux plumage
Au verd naissant des arbrisseaux,
De long-tems sous ces frais berceaux,
Hélas! je n'entendrai votre aimable ramage!
De long-tems je ne reverrai
Du mois riant des fleurs l'agile messagere,
Progné happant le moucheron doré,
Par ses cris dans les airs lui déclarer la guerre,
Et raser d'une aîle légere
Le liquide cryſtal de ce lac azuré!

CHASSÉ par les enfans de la triste Orythie,
Cet oiseau voyageur abandonne nos toits,
Ces toits hospitaliers, où l'argile arrondie
Fut façonnée en nids avec tant d'industrie :
Il s'envole, il s'enfuit vers des climats moins froids;
Le plus jeune, imprudent! regrette sa patrie.
Aimable oiseau! pars, vole; encore quelques mois,
Et tu les reverras ces lieux qui t'ont vu naître,
Et de tes chers enfans tu connoîtras la voix :
Mais pour moi, malheureux! ah! je mourrai, peut-être,
Sans revoir l'asyle champêtre
Où le jour m'éclaira pour la premiere fois!

CICOGNES au long bec, & vous rapides grues,
Qui traversez les airs, qui devancez les nues,
Vous allez les chercher ces beaux cieux sans hiver;
Tandis que le corbeau fatigue, attriste l'air
D'un vol pesant & bas, d'une voix rauque & dure
Que l'écho d'alentour répete avec douleur,
Et dont le crédule pasteur,
Pour ses tendres agneaux tire un sinistre augure.

MOI-MÊME, je l'avoue, en ces longs jours de deuil,

Je me crois aſſailli par des ſpectres funebres.
La mort qui m'apparoît dans le ſein des ténebres,
De ſon doigt menaçant me découvre un cercueil.
D'une ſombre terreur mon ame eſt pourſuivie :
Au bord des eaux, au milieu des forêts,
Par-tout, des penſers noirs, de lugubres objets
Redoublent ma frayeur & ma mélancolie.
J'écoute.... je frémis.... quels aſſauts véhémens!
J'entends rugir au loin la voix des ouragans.
Ciel! ont-ils conſpiré la ruine du monde!
Nos toits ſont ébranlés par leurs mugiſſemens;
La mer gronde & bondit ſur ſes bords écumans,
Les rochers qu'elle roule entreheurtés dans l'onde,
Augmentent des humains l'épouvante profonde.

Ces antiques forêts qui bornent l'horizon,
Retraites dont j'aimois l'horreur ſilencieuſe,
Ces ormes immortels, à la tête pompeuſe,
Ont perdu, dépouillés par l'humide Orion,
Leur majeſté religieuſe.

O combien ſont déshonorés
Ces fertiles côteaux & ces vaſtes prairies!
Nos champs d'un vif émail n'a gueres diaprés
Ne me préſentent plus que des beautés flétries.
Au lieu de ſes raiſins ambrés,
Et de ſes longs feſtons en tonnelles ceintrés,
La vigne n'offre aux yeux que des feuilles rougies
Qu'enlevent la froidure & les vents conjurés.
Je ne reconnois plus vos plaines ſi fécondes,
Lieux que j'aimois! tant vous êtes changés,
Tant vous me paroiſſez maintenant ravagés,
Par le débordement des ondes.

Ainsi dans ces vallons, où du cruel ennui
Je n'ai jamais ſenti les langueurs odieuſes,
Mon ame n'éprouve aujourd'hui

Que des impressions tristes & douloureuses!
La vague inquiétude & le morne dégoût,
Je ne sais quel tourment, quelles vapeurs affreuses,
S'exhalent de mon cœur, & m'affligent par-tout.

Oh! que vous m'inspirez d'ameres rêveries,
Parterres dépeuplés de roses & de lys!
Oui, c'est vous, oui, ce sont vos tiges défleuries,
Vous gazons pâlissans, vous, bordures noircies,
Qui causez mes regrets, mes dégoûts, mes ennuis!
Et vous, & vous encore arbres veufs de vos fruits!
Hélas! vos cîmes jaunissantes,
Qu'insultent les vents pluvieux,
Vos têtes chauves, impuissantes,
Font couler des pleurs de mes yeux.
Telle est, de ma douleur, telle est la juste cause.
C'en est fait, mon dernier beau jour
S'est envolé sans retour,
Avec la derniere rose
Que ma main a cueillie en ce riant séjour.

Que dis-je? il renaîtra ce tems que je regrette,
Ces dociles tilleuls bientôt reverdiront,
Tous ces jeunes rosiers bientôt refleuriront,
Nous entendrons encore la touchante fauvette;
Lorsque le Dieu du jour rapprochant son flambeau,
Inondera les cieux de ses flammes nouvelles,
L'univers ranimé sortira du tombeau.
Tout meurt & tout renaît. Couronnés d'immortelles,
Cybele & le printems s'unissent par l'amour.
Mais pour nous, mortels misérables,
Quand des Parques impi toyables
La main ferme nos yeux à la clarté du jour;
Dans leurs gouffres insatiables
Nous disparoissons sans retour.

Douce lumiere de la vie!
De ce sommeil de fer quand nous nous endormons,

Quand ta faveur nous eſt ravie,
Jamais, jamais nous ne te revoyons.
Une fois deſcendus ſur l'infernale rive,
Après tes feux ſacrés nous ſoupirons en vain;
Le Sort reſte inflexible à notre voix plaintive.
Nous ſommes enchaînés par le bras du *Destin*.
C'eſt en vain qu'on gémit, c'eſt en vain qu'on ſoupire;
Et ces aveugles Dieux, ces Dieux ſourds & cruels,
Laiſſent ſe conſumer en regrets éternels,
Les pâles habitans du ténébreux empire.

Par M. Berenger.

STANCES

Sur une profession religieuse (*)

Que m'annoncent les fleurs dont ce temple ſe pare,
Et cet encens fumant ſur les autels ſacrés?
Quelle fête nouvelle aujourd'hui ſe prépare
En ces lieux révérés?

Je le vois; il eſt tems que mon cœur s'affermiſſe,
Ces voiles, ces bandeaux, ſaints & myſtérieux,
Vont orner la victime offerte en ſacrifice
Au ſouverain des cieux.

Oh! courage! oh! vertus! ô fille aimable & chere,
Toute entiere à ce Dieu qui ſeul ſut t'attirer,
Toi-même éleveras l'éternelle barriere
Qui doit nous ſéparer!

(*) Ces ſtances ont concouru en 1779, à l'académie de l'Immaculée Conception.

J'ENTENDS déja ta voix saintement homicide
A la mort des reclus dévouer tes appas,
Et déja le sépulchre où ta ferveur te guide,
S'entr'ouvre sous tes pas.

ARRÊTE, entends mes cris, sois sensible à mes larmes.
J'en atteste le ciel que tu prétends servir.
A-t-il à ta jeunesse accordé tant de charmes
Pour les ensevelir ?

DE tes paisibles jours passés dans l'innocence
Dois-tu dans les tourmens expier la douceur ?
Non, pour les criminels Dieu fit la pénitence,
Et pour toi, le bonheur.

MAIS la foi sur tes yeux répandant sa lumiere,
T'offre le prix des maux que tu sais endurer;
Dieu parle, tu l'entends; ma douleur doit se taire;
Mon cœur doit t'admirer.

EPOUSES du Seigneur, vigilantes vestales,
Chez qui le feu divin se conserve en dépôt,
Elevez les concerts de vos voix virginales
Au trône du Très-haut.

TENDEZ vos chastes bras à votre heureuse éleve;
Recevez ses sermens, couronnez-là de fleurs;
Et nous irons offrir au Dieu qui nous l'enleve,
Nos regrets & nos pleurs.

O vierge, épouse & mere, ainsi ta beauté sainte
S'unit par un nœud chaste à la divinité;
Et ton heureux hymen ne porta point d'atteinte
A ta virginité !

Par M. DREUX.

ÉPIGRAMME.

NE vantons plus les mœurs du bon vieux tems :
Ce ſiecle-ci ne vaut-il pas les autres ?
On voit l'eſprit juſques chez les traitans ;
Nos chers abbés ſont de petits apôtres....
De cent façons nous varions l'ennui ;
Au lieu d'amis, on a des connoiſſances,
Et nous nommons femme ſage, aujourd'hui,
Celle qui craint de faire les avances !

Par M. MASSON DE MORVILLIERS.

LE SERPENT.

IDYLLE.

TELLE qu'au lever de l'aurore,
Dans un verger riant arroſé de ſes pleurs,
On voit la jeune roſe éclorre,
Et bientôt effacer l'éclat des autres fleurs ;
Telle Emire en beauté croiſſoit dans les campagnes ;
Telle par mille attraits vainqueurs
Emire triomphoit des cœurs
Et déja l'emportoit ſur toutes ſes compagnes.
Ses champs étoient couverts des plus riches moiſſons ;
Cinquante agneaux paiſſoient ſous ſon empire :
Les dieux ſembloient ſe plaire à combler de leurs dons
La jeune & ſéduiſante Emire ;
Les bergers à l'envi voltigeoient ſur ſes pas ;
Heureux qui d'un ruban peut parer ſa houlette !

Pour elle chaque jour ce n'étoit que combats
    De chants, des vers ou de musette.
Céphis, le seul Céphis, pasteur infortuné,
    N'osoit venir lui rendre hommage :
    De tous les charmes du bel âge
    La nature l'avoit orné ;
Mais hélas! dès l'enfance, errant, abandonné,
Deux agneaux lui restoient pour unique partage.
Le cœur rempli d'Emire & du plus tendre amour,
Il vivoit ignoré dans les bois d'alentour.

Un jour quand du midi la chaleur dévorante
Invitoit les bergers aux douceurs du repos,
Plongé dans la douleur, rêvant à son amante,
    Il parcouroit de pénibles côteaux.
Mais quel objet, grands Dieux, s'offre à sa vue!
    Près d'un ruisseau, dans un riant vallon,
    Il apperçoit son Emire étendue,
    Qui sommeilloit sur un lit de gazon.
Il y vole soudain transporté d'allégresse,
Et derriere un feuillage, immobile, enchanté,
    Contemple sa jeune maîtresse
    D'un œil brûlant de volupté.
Son teint frais & vermeil, sa bouche purpurine,
Son corps parmi les fleurs couché négligemment,
De son front gracieux la candeur enfantine,
Quel aspect pour Céphis douloureux & charmant!
    Quand tout-à-coup glissé sous l'herbe,
    Auprès d'Emire, un serpent monstrueux,
    Dressant une tête superbe,
    Roule en sifflant ses replis tortueux.
Céphis le voit, s'élance, enleve son amante,
Vole, franchit le mont, traverse le verger,
Et remet son fardeau d'une main triomphante,
    Dans un bocage à l'abri du danger.
    Figurez-vous la pauvrette éperdue,
    Cheveux épars & gorge demi-nue,
    Sortant du bras de l'amoureux berger!

Mais que Céphis à ce moment d'alarmes
Fait succéder un doux ravissement !
Amour, amour, combien de charmes
Tu sais prêter à la voix d'une amant!
Emire l'écoutoit; ses yeux mouillés de larmes
Tournés vers lui le fixoient tendrement.
La sensible bergere enfin rompt le silence,
Et d'un ton qui trahit le trouble de son cœur :
,, O généreux Céphis, ô mon libérateur ! "
,, Emire à ton bienfait doit une récompense. "
En prononçant ces mots, d'une aimable rougeur
Son front timide se colore;
Tremblante elle saisit la main du beau pasteur,
Et plus émue ajoute encore :
Maîtresse d'un troupeau nombreux,
Je goute les douceurs d'une paisible vie :
O Céphis! je le sais, ton sort est moins heureux;
Mais si le mien te fait envie,
Que dis-je? ... ah! si ton cœur en moi
Prise le peu d'attraits dont les Dieux m'ont ornée;
O Céphis! ... Emire est à toi !
Viens partager sa destinée!

Par M. Reynier; de la société d'émulation de Liege.

STANCES.

Glycere a trahi ses sermens;
Jeunes filles de ce village,
N'enviez plus ses traits charmans;
Glycere est belle, mais volage.

Oiseaux, ne soyez plus jaloux
De la voix de cette infidelle;
Elle sait mieux chanter que vous:

Mais vous ſavez mieux aimer qu'elle.

Fleurs, qui deviez orner ſon ſein,
Je vous cultivois pour lui plaire ;
Vous ne parerez plus Glycere :
N'embelliſſez que mon jardin.

Mes fruits qui firent ſes délices,
Palémon les partagera ;
L'amour en avoit les prémices :
L'amitié ſeule les aura.

Pour être aimé de cette belle ;
Vénus, je t'offris un agneau ;
De mon cœur bannis l'infidelle :
Je te conſacre mon troupeau.

Par Madame la marquiſe DE LAFÉ**

LES TROIS NOVICES,

VIEUX CONTE.

FLANQUÉ d'un jeune récollet,
Et du ſuppôt de la juſtice,
Un maraudeur pris ſur le fait,
S'en alloit gaîment au ſupplice.
Le moine s'écrioit : hélas !
Mon fils, aſſez mal je t'exhorte ;
Des agoniſans de ta ſorte,
Jamais je n'ai conduit les pas.
L'autre acolyte diſoit : frere,
Pardonne au trouble où tu me vois ;
C'eſt un eſſai que je vais faire.
Meſſieurs, répondit le grivois,
C'eſt auſſi la premiere fois

Que je cours dans cette carriere ;
A notre honneur, pourtant j'efpere
Que nous en fortirons tous trois.

Par M. le Chevalier DE LA LOGE.

LE VILLAGE DÉTRUIT,

IDYLLE.

ENFIN je vous revois, agréables vallons,
Lieux où mes premiers ans couloient dans l'innocence !
Campagne où régnoit l'abondance,
Je reviens fouler tes gazons.
Mes regards vont chercher du haut de la colline,
Le ruiffeau qui fuyoit d'une roche voifine,
Intariffable dans fon cours,
La ferme cultivée où je paffois mes jours,
L'églife vénérable, & le bois d'aubépine
Qui fervoit d'afyle aux amours . . . .
Comme tout eft changé ! ce ruiffeau folitaire
Roule, couvert de mouffe, au milieu des rofeaux :
On n'entend fur fes bords que les triftes vaneaux,
Et ce haut peuplier dont la feuille légere
Fremit autour de fes rameaux.

Sur le rivage de cette onde,
Je prétendois fixer ma courfe vagabonde :
Je voulois, heureux cafanier,
Vivre avec mes voifins dans une paix profonde,
Les attirer fouvent auprès de mon foyer,
Végéter dans l'infouciance,
Et vieillir fous le maronier
Dont la cime touffue ombragea mon enfance.
Combien de fois fous fon berceau,
Qui maintenant protege une trifte bruyere,

J'ai vu les jeux naïfs des filles du hameau,
Les danſes qu'on formoit ſous les yeux d'une mere,
Les prix donnés par un vieillard,
Et leur gaîté ſans feinte, & leurs plaiſirs ſans art!
Combien de fois, le ſoir, dans la ſaiſon fleurie,
J'entendis réſonner les frêles chalumeaux,
Le cornet des bouviers rappellant leurs taureaux,
Le bruit d'une ruſtique orgie,
Le chant du villageois libre de ſes travaux,
Et le bêlement des agneaux
Qui regagnoient la bergerie!

Dans cette friche inculte où rampe le chardon,
Le paſteur vertueux avoit ſon presbytere :
C'étoit un bon vieillard, adoré du canton,
Occupé des devoirs de ſon ſaint miniſtere,
Riche avec peu de biens, n'ayant d'ambition
Que celle d'aider la miſere.
A tous les malheureux, il ouvroit ſa maiſon;
Sa bourſe leur étoit commune;
De jeunes orphelins, des ſoldats mutilés,
Et d'humbles paſſagers jouets de l'infortune,
Près de ſon feu, l'hiver, ſe trouvoient raſſemblés.
Tous ces rebuts de l'indigence
A ſa table frugale étoient ſûrs d'être admis,
Et recevoient l'accueil qu'après ſa longue abſence,
On fait au meilleur des amis.

Ici, du magiſter la demeure bruyante
Etoit près des roſiers qui bordent le chemin
De leur muraille verdoyante.
Dès qu'il paroiſſoit le matin,
Les enfans, à ſa voix, paiſible ou menaçante,
Etoient inſtruits de leur deſtin.
Quand par fois un bon mot s'échappoit de ſa bouche,
Son front épanoui brilloit d'un ris flatteur :
Mais il inſpiroit la terreur

Si-tôt qu'il reprenoit son air dur & farouche.
    Ses grands talens le rendoient vain;
Car il se connoissoit un mérite suprême :
Il savoit lire, écrire, & chanter au lutrin,
Prédire la marée, arpenter un terrein;
Il chiffroit aisément, & le bruit couroit même
    Qu'il savoit un peu de latin.

Sa gloire a disparu : triste effet de la guerre!
Ce toît abandonné n'entend plus ses accens.
Plus loin, sur ces débris, un feston de lierre
Attiroit les regards des avides passans :
Là, le joyeux convive, en buvant à la ronde,
Débitoit son histoire, & régloit le canton;
    Là, tout en gouvernant le monde,
Le grave politique oublioit sa raison.
    J'aime à me rappeller encore
    L'humble appareil de ce réduit,
    Le mur blanc, le plafond sonore,
    Le meuble savamment construit,
Servant le jour d'armoire, & d'alcove la nuit;
    Le jeu de l'oie & les images,
Les foyers égayés dans la belle saison
    D'une tenture de feuillages,
Et le chambranle orné de tasses du Japon,
Qui du tems ennemi laissoient voir les ravages;
Et l'horloge de bois suspendue au salon.
Agréable séjour! ta rustique opulence
    Qui donnoit à chaque buveur
    Un soupçon de son importance,
    N'a pu retarder ton malheur.
    Le bûcheron, sous la tonnelle,
    Ne va plus dire sa chanson;
L'épouse du fermier, raconter sa nouvelle;
L'artisan, pour l'entendre, immobile auprès d'elle,
N'a plus le coude à table & les mains au menton,
Et l'hôte à les servir, prodigue de son zele,

Ne fait plus circuler l'écumante boiſſon.

Maintenant exilés dans les champs du tropique,
Ils vont s'enſevelir au fond de ces déſerts,
Où les flots irrités de la mer atlantique
De leurs mugiſſemens épouvantent les airs.
Quel contraſte à leur vue offrira ce rivage !
Des traits de feu tombant d'un ſoleil ſans nuage ;
Des bois qu'aucun oiſeau n'anime par ſes ſons,
Un marécage impur & fertile en poiſons,
Des animaux cruels, l'homme encor plus ſauvage !
Combien de fois, dans ces priſons,
Ils regretteront leur village,
Et la fraîcheur de ſon boccage,
Et ſon ruiſſeau limpide, & ſes riches vallons !

Qu'ils ont maudit le jour où loin de leur patrie,
Ils fuyoient ſous un nouveau ciel !
Que de pleurs en quittant leur cabane chérie !
Comme ils tournoient les yeux vers ce toit paternel
En proie à la flamme ennemie !
L'adieu qu'ils lui diſoient devoit être éternel.
Près de s'en ſéparer, leur troupe fugitive
Y retournoit, pleuroit, baiſoit encore la rive.
Hélas! s'écrioient-ils dans leurs ſanglots amers,
Sur des bords inconnus, nous trouverons peut-être
Un aſyle ſemblable au lieu qui nous vit naître :
Mais comment traverſer ces effroyables mers ?
Un vieillard, le premier, s'approcha du rivage :
Il pleuroit, mais pour eux; car le monde nouveau
Dont l'eſpoir flattoit ſon courage,
Etoit au-delà du tombeau.
Sa fille, jeune objet embelli par ſes larmes,
De ſes débiles ans unique & cher appui,
Morne, & les yeux baiſſés, marchoit auprès de lui,
Abandonnant les bras d'un amant plein de charmes.
Une mere éplorée exhaloit ſa douleur,
Frappoit de ſes deux mains ſes mamelles tremblantes,

Pour ses tendres enfans prioit un dieu vengeur,
Les couvroit de baisers & de larmes brûlantes,
Et sentoit son amour accru par le malheur.

Ils partoient : avec eux, s'éloignoit l'industrie,
La piété, l'amour, la franche loyauté,
Le zele bienfaisant de l'hospitalité;
Et toi, divine poésie!
Source d'inquiétude & de félicité!
Toi, que l'ignorance décrie!
Toi, qui m'enorgueillis dans mon obscurité!
Tu portois loin de nous le flambeau du génie.
Ah! soit que du midi tu charmes les climats,
Soit qu'au cercle polaire assiégé de frimats,
Tu fasses de tes airs entendre l'harmonie;
Puisses-tu consoler la triste humanité,
Aux aveugles mortels montrer la vérité,
Et leur faire oublier les peines de la vie!

Par M. LÉONARD.

ÉPIGRAMME.

CHRYSOPHILE se désespere.
Son vin s'est-il gâté dans ses celliers?
--- Non. --- Auroit-on volé son bled dans ses greniers?
--- Non. --- Son fils touche-t-il à son heure derniere?
--- Non. --- Ne peut-on connoître les malheurs
Dont l'accable le sort contraire!
--- Ecoutez, & versez des pleurs:
Il regretteroit moins & sa femme & sa mere,
Et son fils & son pere,
Que ce qu'il a, dit-on, perdu.
--- Ciel! qu'est-ce donc? --- Hélas! c'est un écu.

Par M. SAUTEREAU DE BELLEVAUD.

VERS au sujet du Compte rendu au Roi par M. NECKER, directeur-général des Finances.

DE Geneve telle eſt la gloire,
Que dans les faſtes de l'hiſtoire
Deux de ſes citoyens tiennent le premier rang;
L'un, (*) qui par ſes leçons forma Pierre-le-Grand;
L'autre, qui de Louis ſignalant la puiſſance,
De la poſtérité nous ouvrit les canaux;
Et qui, pour attérer l'orgueil de nos rivaux,
Ne fit que leur montrer le tableau de la France.

Par M. CARACCIOLI.

VERS trouvés au bas d'un ancien portrait DE COLBERT.

DES miniſtres de la Finance,
Que l'on connoît ſans les nommer,
Voici quelle eſt la différence :
Ils nous avoient, du roi, fait craindre la puiſſance,
Et celui-ci la fait aimer.

(*) M. le Fort, Genevois.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE françoise.

LES lettres viennent de perdre un homme dont la conduite & les talens les honoroient également, M. Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye, l'un des quarante de l'académie, membre de celle des inscriptions & belles-lettres. Il étoit né à Auxerre le 6 juin 1697. Il fut reçu à l'académie royale des inscriptions en 1724, & à l'académie françoise en 1758. On a peu d'ouvrages de lui, mais tout ce qu'il a publié est intéressant & respire le bon goût & l'érudition. Personne n'étoit plus instruit que lui des progrès de notre langue, & de nos anciens usages. Il est fâcheux qu'il n'ait pas achevé le *Glossaire françois*, dont il avoit donné le projet depuis long-tems. C'est un ouvrage vraiment utile, qui peut beaucoup

contribuer à la perfection de notre idiôme. Les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, par M. de Sainte-Palaye, sont dans toutes les bibliotheques, & ses dissertations nombreuses, renfermées dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, seront toujours recherchées, non-seulement par les savans, mais même par les lecteurs les plus superficiels.

L'académie, dans son assemblée du jeudi 5 avril, a élu M. de Champfort, à la place vacante par la mort de M. de Sainte-Palaye.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

I I.

Société royale de médecine de Paris.

Le 6 du mois de mars, la société a tenu sa séance publique au Louvre. A l'ouverture de cette assemblée, le secrétaire a dit :

» La société avoit proposé, dans sa premiere séance publique de l'année 1778, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, la question suivante : *Déterminer quel est le meilleur traitement de la rage.* La valeur de ce prix ayant été portée à 1200 livres, il fut annoncé de nouveau dans la seconde séance publique de la même année. Un espace de trois ans ne parut pas trop considérable pour faire des recherches & réunir des observations sur un sujet aussi important : le terme fixé pour la

fin du concours fut le premier janvier 1781. Plusieurs mémoires ont été envoyés à cette époque.

» Il falloit, pour avoir des droits à ce prix, ajouter quelques connoissances nouvelles à celles que l'on avoit déja acquises; répandre, par des observations exactes & authentiques, un nouveau jour sur la question; en un mot, rendre le traitement de cette maladie plus sûr qu'il ne l'étoit auparavant. Aucun des concurrens n'ayant rempli ces conditions, la société ne peut adjuger ce prix, dont elle croit devoir différer la distribution jusqu'à la premiere séance publique de l'année 1783.

» Quoiqu'aucun des auteurs n'ait répondu à la question d'une maniere assez satisfaisante pour être couronné, la société en a distingué plusieurs, aux travaux desquels elle doit des éloges. Elle a sur-tout remarqué cinq mémoires, dont trois lui ont paru mériter des encouragemens à ceux qui les ont adressés: elle a pensé qu'il devoit être fait une mention honorable des deux autres.

» M. Lenoir, lieutenant-général de police, & membre de la compagnie, à la bienfaisance duquel ce prix est dû, a été informé de ces détails. Il n'a point voulu que les auteurs des trois mémoires qui ont été jugés le plus favorablement demeurent sans récompense, & il a fait frapper à ses frais trois médailles d'or, chacune de la valeur de cent livres, ayant la même empreinte que le jetton de la société, lesquelles leur seront distribuées.

» La

» La premiere médaille a été adjugée à M. Mathieu, maître en chirurgie à Conze en Sarladais, près de la Linde en Périgord. Cet auteur eſt celui qui promet le plus; il dit avoir adminiſtré avec ſuccès le mercure ſous la forme de frictions, ſoit comme préſervatif, ſoit comme curatif; avec cette différence qu'il le conſeille dans cette derniere vue à des doſes très-fortes & inuſitées. (*) Il a employé dans certains cas une ou deux onces, & même plus de pommade mercurielle, en une ſeule friction : quelquefois il a fait étendre cette pommade ſur preſque toute la ſurface du corps. (**) La ſalivation, ſuivant lui, eſt une criſe heureuſe. Il convient que cette pratique n'eſt pas tout-à-fait exempte de danger; mais le cas étant extrême & la mort inévitable, il ne balance point à y avoir recours. Il réſulte de ſes obſervations, que la rage même confirmée eſt curable par cette méthode. Il ajoute qu'il a guéri deux chiens atteints de cette maladie,

(*) On trouve dans le journal de Geneve quelques obſervations de rage confirmée, guérie par des frictions mercurielles à grande doſe.

(**) Il a été employé, pour un des malades guéris dans l'accès de la rage, dont l'obſervation eſt rapportée, treize onces de pommade mercurielle, en frictions, ſoit locales aux environs de la plaie, ſoit univerſelles ſur le reſte du corps. L'auteur s'eſt ſervi d'une pommade préparée avec deux parties de graiſſe & une de mercure, & il a eu recours au vinaigre pour modérer les effets du mercure, donné à une grande doſe.

en frictionnant les plaies & la tête de ces animaux avec une grande quantité de pommade mercurielle, & en leur faisant prendre chaque matin, pendant plusieurs jours, dix grains de thurbith minéral. M. Mathieu offre à la société de lui fournir les preuves les plus authentiques des faits qu'il avance. La compagnie l'engage à les donner au plutôt ; elle invite en même-tems les personnes de l'art à déterminer jusqu'à quel point ces secours peuvent être utiles dans le cas de rage confirmée : l'état du malade étant alors sans ressource, semble permettre au médecin de faire des tentatives que la prudence doit toujours diriger. M. Mathieu ayant d'ailleurs fait connoître sa maniere d'opérer sur les animaux, on pourra employer cette voie pour essayer ce que sa méthode présente de plus énergique & de plus dangereux.

» La seconde médaille a été remportée par M. Bouteille, médecin à Manosque en Provence. Il seroit difficile de présenter sur la nature & le traitement de la rage des idées mieux liées entr'elles, un plan curatif mieux dirigé, & des vues plus sages & plus simples en même-tems. Il ne manque au mémoire de M. Bouteille, pour remporter la palme, que des observations qui lui soient particulieres, & qui viennent à l'appui de sa doctrine.

» M. Baudot, médecin à la Charité-sur-Loire, a obtenu la troisieme médaille. L'auteur cite un très-grand nombre d'observations qui tendent à prouver l'efficacité de sa méthode, seulement

comme préservative. Tous les faits exposés ne sont pas également probatoires. Nous invitons M. Baudot à les classer, à les développer davantage.

» Les deux dissertations qui méritent d'être citées après les trois premieres, sont les suivantes. 1°. Celle de M. de Saint-Martin, médecin à Domfront, contient des recherches très-nombreuses : on y trouve quelques observations intéressantes. En faisant une mention honorable du travail de M. de Saint-Martin, la compagnie n'a en vue que la partie pratique de son ouvrage. 2°. Celle de M. Sumeire, médecin à Marignane en Provence, offre des remarques très-judicieuses sur le traitement de la rage par les acides. Nous l'exhortons à rendre son traitement plus simple & sa méthode moins compliquée. »

» La société est forcée de garder le silence sur plusieurs autres mémoires qui annoncent, à la vérité, des talens dans leurs auteurs, mais dans lesquels l'esprit de systême a tout défiguré. Il n'y a point de matiere sur laquelle il soit en même-tems aussi facile & aussi dangereux de faire des hypotheses, que sur une maladie dont la nature & le traitement sont presqu'inconnus. La société est bien éloignée d'exiger qu'on lui indique une méthode curative absolument nouvelle ; mais elle demande au moins que l'on détermine d'une maniere plus précise les circonstances du traitement, & qu'on apprenne par des faits bien avérés à quel

ordre de moyens on doit donner la préférence. (*)

» Les mémoires qui concourront à ce prix, de la valeur de 1200 liv., seront envoyés francs de port avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur & la même épigraphe que le mémoire, à M. Vicq-d'Azyr, secrétaire-perpétuel de la société royale de médecine, rue du Sépulcre, à Paris, avant le 1 janv. 1783.

» La société avoit proposé dans sa premiere séance publique de l'année 1778, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 liv., la question suivante : » Déterminer quels sont les rapports » des maladies épidémiques avec celles qui sur- » viennent en même-tems & dans le même » lieu, & que l'on appelle *intermittentes* ; quel- » les sont leurs complications, & jusqu'à quel » point ces complications influent sur leur » traitement ? « Ce prix devoit être adjugé dans la séance publique du 1er. mardi de carême 1779 ; mais la compagnie n'ayant point

(*) Les dissertations déja envoyées, pourront être adressées de nouveau pour le prochain concours, après que leurs auteurs les auront retouchées & y auront fait les changemens indiqués dans le programme. La compagnie espere qu'un délai de deux années sera suffisant pour qu'il lui soit envoyé de nouveaux mémoires, & pour augmenter le nombre des concurrens. Les auteurs qui rapporteront des observations nouvelles, voudront bien faire remettre, dans un paquet cacheté, les preuves authentiques des faits qu'ils indiqueront, & les succès qu'ils auront obtenus.

été satisfaite des mémoires envoyés au concours, proposa de nouveau le même sujet. En doublant la valeur du prix, elle en différa la distribution jusqu'à l'époque actuelle. Cette question, une des plus importantes qu'il soit possible de proposer en médecine, étoit en effet très-difficile à résoudre. M. Raymond, médecin à Marseille, ayant rempli les conditions du programme, ce prix, de la valeur de 600 liv., lui a été adjugé.

» Le mémoire de M. Paris, médecin à Berre près d'Arles, a mérité l'*accessit*. «

Le secrétaire, après avoir annoncé la distribution des prix, a fait mention d'un avis qui doit être répandu par la société, dans les provinces, & dont le but est d'exposer le plan de la correspondance entretenue par cette compagnie avec les médecins & physiciens regnicoles & étrangers. Il a ensuite donné une courte notice d'un mémoire sur la meilleure maniere de faire les observations météorologiques, lequel doit être distribué aux correspondans de la société. Il a lu un extrait d'un rapport sur plusieurs questions relatives aux sépultures de l'isle de Malte, lesquelles ont été proposées à cette compagnie de la part de Mgr. le grand-maître, par M. l'ambassadeur de la religion. Ce rapport a été imprimé d'après le vœu & aux dépens de l'ordre de Malthe.

2°. M. Lorry a lu ensuite un mémoire sur les odeurs des médicamens, divisés en cinq classes naturelles.

3°. M. Carrere a lu le plan d'un catalogue raiſonné de tous les ouvrages qui ont été publiés ſur les eaux minérales du royaume. Ce travail a pour but de faciliter les expériences à faire ſur l'analyſe & les propriétés de ces différentes eaux.

4°. M. de Fourcroy a lu un mémoire ſur une nouvelle maniere d'employer certains réactifs dans l'analyſe des eaux minérales.

5°. M. Vicq d'Azyr, ſecrétaire de la ſociété, a lu l'éloge de feu M. Navier, aſſocié regnicole, médecin & chymiſte célebre, à Châlons-ſur-Marne.

6°. M. Caille a lu des recherches chymiques ſur les différens procédés employés juſqu'ici par les pharmaciens pour la préparation du tartre-ſtibié.

7°. M. l'abbé Teſſier a fait la lecture d'un mémoire ſur une maladie très-meurtriere, appellée *Maladie rouge*, qui enleve chaque année une grande partie des moutons de la Sologne, & au traitement de laquelle il a été employé par le gouvernement.

8°. La ſéance a été terminée par la lecture d'un mémoire de M. Mauduyt, ſur les effets de l'électricité appliquée à l'incubation & à la végétation.

(*Journal* de Paris.)

III.

Académie établie à Rouen, *sous le titre de l'*Immaculée Conception.

Séance publique du jeudi 21 *décembre* 1780.

» Toute société littéraire doit avoir pour but d'étendre l'empire des lettres, d'en inspirer le goût, & d'offrir des modeles que l'on puisse imiter : tels sont les principes développés par le secrétaire, à l'ouverture de la séance ; principes constamment adoptés par l'académie, dans l'examen des ouvrages soumis à sa décision.

» On a lu ensuite l'éloge historique de M. Marin le Pigny, prêtre, docteur de la faculté de théologie & de celle de médecine, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, vicaire-général du même diocese, archidiacre du grand Caux, aumônier & prédicateur du roi, & fondateur en 1612 d'un prix de poésie françoise au *Puy* des Palinods. Cet éloge intéressant est dû à M. Guiot, ancien secrétaire, académicien vétéran. Accoutumé à payer chaque année le tribut de son zele, il a enrichi l'académie d'une collection de pieces de poésie françoise, autrefois couronnées sur ce théatre, un des plus anciens de notre littérature. Ce recueil lui a été communiqué par M. le duc de la Valliere, protecteur éclairé que les lettres viennent de perdre, & auquel la compagnie s'est fait un devoir d'offrir l'hommage de sa reconnoissance & de ses regrets.

» La perte récente de M. le président de Becthomas, ancien prince des Palinods, a fourni

la matiere d'un second éloge historique. Comme l'académie n'a pu se procurer des détails aussi circonstanciés qu'elle l'auroit desiré, elle a du moins jetté quelques fleurs sur sa tombe.

» Avant de rendre compte des différens ouvrages envoyés au concours, on a fait une mention distinguée d'un poëme latin avec ce titre : *Virgo sine labe Concepta.* L'auteur n'a point prétendu disputer le prix. C'est un hommage offert à la protectrice de l'académie. Zélé partisan des muses latines, le poëte adresse son ouvrage à un corps littéraire qui travaille à perpétuer leur gloire. Il suffit de nommer M. l'abbé Boscovich, pour rappeller un savant connu par plusieurs ouvrages d'astronomie & de mathématiques, & que la France s'est hâtée d'enlever à l'Italie. L'Europe littéraire retentit encore des éloges donnés à son poëme en 6 chants, dédié au roi : *de solis & lunæ defectibus.* » Par l'art le » plus singulier, M. l'abbé Boscovich a renfer- » mé dans un poëme agréable le traité d'astro- » nomie le plus curieux & le plus intelligible. » Il s'est fait un jeu de développer le génie & » toutes les découvertes de Newton, &c. (*) Les divers chants du poëme sont embellis par des épisodes, lus par l'auteur à l'académie des Arcades, dont il est membre. La nouvelle production envoyée par M. Boscovich à l'académie de la Conception, est une fiction ingénieuse, dont le sujet est tiré de l'Apocalypse. (**)

» Quoique de plus de 200 vers, cet ouvrage

(*) M. l'abbé de Fontenay, *Affiches & avis divers*, N°. 52, 1779.

(**) *Signum magnum apparuit in cœlo, &c. &c.* C. 12, V. 1.

est le fruit de 24 heures : facilité qui suppose les dons les plus heureux de la nature, perfectionnés par l'habitude du travail. Par le début que nous allons citer, on verra avec quelle abondance, avec quelle profusion, les vers coulent de la plume de ce poëte astronome.

Nox erat & puro radiantia sidera cœlo
Vibrabant rutilum latè jubar : omne ferarum
Alituum que genus, pecudum genus omne, gregesque
Lanigeros, ponto quæque agmina muta sub imo,
Quæ fluviis lacubusque natant, sopor altus habebat.
Gens hominum & curis, & duro fracta labore
Mulcebat fessos stratis in mollibus artus.
Non & ego : æthereos, trans vitrea septa tubosque,
Assuetus servare ignes, sub nocte silenti,
Immensas cœli lustrabam pervigil oras.
Hinc mihi se tardum Saturni sidus, & orbem
Qui medium latus complectitur annulus, atque
Astantes lateri comites : se Jupiter inde
Luce nitens placidâ, & comitantia sidera, & atris
Distinctum trabeis latus ostentabat : at igne
Sanguineo Mavors cœlo fulgebat in alto.
Æquoreas phœbo sese condente sub umbras,
Exciderat Maiâ genitus : Venus aurea nondum
Eoo extulerat radiantem è littore frontem;
Cum subitò, &c.

» Depuis plusieurs années l'académie propose un prix, dont le sujet patriotique est vraiment digne d'exciter l'émulation des poëtes & des orateurs : *la réunion de la Normandie à la couronne de France, sous Philippe-Auguste, & la constante fidélité de cette province à ses rois comme à ses ducs.* (*) Un discours avec cette épi-

(*) Voy. le programme de la séance publique de 1777.

graphe : *ſemper honos nomen que tuum laudes que manebunt*, a d'abord fixé les regards des juges; il auroit même déterminé leurs ſuffrages, ſi, avec pluſieurs beautés, & un grand nombre de détails intéreſſans, le plan n'eût paru défectueux. On n'y trouve point cette unité dont les maitres de l'art ont fait un précepte. D'ailleurs le ſtyle trop coupé n'a point la marche que demande la gravité de l'hiſtoire. L'académie a donc cru que l'importance du prix, le reſpect dû au public, le goût délicat du prince qui couronne le vainqueur, exigeoient un ouvrage plus parfait.

» On avoit choiſi pour ſujet du prix d'éloquence cette maxime, dont le développement ſemble offrir la plus abondante matiere : l'*amour de la patrie s'accroît dans le cœur des peuples, à proportion de la confiance qui leur eſt inſpirée par ceux qui les gouvernent.* Aucun des concurrens n'a mérité la couronne.

» Le ſecrétaire a obſervé que les auteurs apportent ſouvent aux combats littéraires des armes plus brillantes que ſolides. Séduits par une imagination qui les égare, ils ſaiſiſſent avidement une deſcription fleurie, une figure vive & animée, un lieu commun, ſuſceptible des ornemens de l'art oratoire. Ils s'étendent avec complaiſance ſur des détails ingénieux. Ils cherchent à éblouir par la vivacité du coloris. Ils ne ſe rappellent point que l'ordre & la méthode doivent conduire la plume de tout écrivain; que le premier mérite d'un diſcours eſt un plan nettement deſſiné; qu'il faut lier les penſées, enchaîner les preuves; en un mot, que ſi l'ouvrage ne porte ſur une baſe ſolidement établie, les ornemens acceſſoires n'en déguiſent point la frivolité.

» Si l'éloquence françoise a trompé les espérances de l'académie, la poésie latine l'a parfaitement dédommagée, soit par le nombre, soit par la qualité des pieces présentées au concours. On a sur-tout distingué un poëme héroïque, intitulé : *Bussardi Deppensis nautæ ergà naufragos pietas.* L'auteur couronné est M. Carré, maître-ès-arts en l'université de Paris, au college de la Marche. L'action du *brave homme* est connue. Le panégyriste ne pouvoit élever à son héros un monument plus flatteur & plus digne de lui. A l'intérêt du sujet se joignent un plan bien tracé, une marche rapide, la noblesse des idées, la grandeur des images, une harmonie pittoresque & imitative. Les citations suivantes donneront une idée des talens de l'auteur.

Ecce fragor latè latrantibus intonat undis
Ingens, horrificus : ripæ ingemuere, cavisque
Flebile respondens tellus immugiit antris.
. . . .
Nec mora : corripiens funem Bussardus, adunco
Hunc morsu ligat ad littus ; pars altera corpus
Involvit medium : ruit ille per undas
Lapsu precipiti, quâ proximus exauditur
Clamor. At hunc circum luctantes flatibus Austri,
Et crebrâ strident crepitantes grandine fluctus.

» Après avoir peint vivement la reconnoissance des malheureux échappés au naufrage, le poëte apostrophe ainsi leur libérateur.

Nobiliore tamen splendebit fama theatro.
Nempe ubi Cæsareâ LODOIX *cum conjuge lætus*
Virtutes sociat, juvenisque seniliter orbi
Largitur curas, & ponit præmia laudi,
Borbonidûm venies, spectabilis hospes, ad Aulam.
. . . .

Non ſtratas acies memorabis, & eruta ferro
Oppida, vel noſtris feliciter addita regnis,
Captivos que duces, triſtem longo ordine pompam;
Oſtentabis ovans. . . . .
Solus eris, ſolus ſine cæde, ſine agmine Victor.
Undarum prædam, dulcis monumenta triumphi,
Civibus oſtendes raptos è funere cives.

» M. Carré a terminé ſon poëme par un épiſode, intitulé : *Epicedium in Mariam Thereſiam Imperatricem, recens defunctam.*

Quantos excipiet turbato gurgite fletus
Iſter! Adoratum reſonabunt littora nomen.
Tu quoque Cæſareos fraterno flumine luctus,
Sequana, ſenſiſti. Raptam Germania matrem
Quam dolet, hanc mœrens ſibi Gallia credit
ademptam, &c.

» Il ſeroit à ſouhaiter que les piecés françoiſes euſſent préſenté un mérite auſſi ſoutenu. Parmi les auteurs qui ont diſputé le prix de l'Idylle, deux ſe ſont rencontrés dans le choix du ſujet. Ils expriment les regrets d'une mere, qui perd un fils moiſſonné dans les premieres années. Ils ont, l'un & l'autre, obtenu des éloges. Mais ils font trop ſouvent deſirer ces tendres accens d'une muſe éplorée, cette verſification pure & facile, qui ſait émouvoir les cœurs, après avoir agréablement frappé les oreilles.

» L'académie avoit propoſé un autre prix pour un poëme françois. Aucun des rivaux n'a atteint le but. On a cependant remarqué des vers harmonieux dans un poëme, dont le ſujet eſt le *Patriotiſme ;* il a pour deviſe : *A tous les cœurs bien nés, que la patrie eſt chere!* L'au-

teur annonce des diſpoſitions. Une oreille exercée ſemble avoir préſidé au choix des nombres & à l'arrangement des mots. Mais le ſujet n'eſt point rempli. Point de plan ; des vers ſonores, mais incohérens ; des idées fortes, mais ſans liaiſon ; des penſées gracieuſes, mais hors de leur place : tels ſont les motifs allégués par le ſecrétaire, pour juſtifier la ſévérité de l'académie. C'eſt ainſi que l'auteur débute :

Toi qui ſoutiens le trône, & par des nœuds de fleurs,
Unis des citoyens les eſprits & les cœurs :
Toi dont le charme heureux féconde l'induſtrie ;
O noble ſentiment, amour de la patrie !
Reçois mes premiers vers : les plus foibles écrits
A l'ombre de ton nom empruntent quelque prix.
Tandis qu'un peuple aimable & l'émule d'Athene
T'encenſe avec Louis ſur les bords de la Seine,
Ma muſe oſe, pour plaire à de ſages mortels,
Dépoſer ſon hommage aux pieds de tes autels.

» Comme c'eſt à regret que l'académie réſerve ſes couronnes, elle a cru que, pour encourager l'émulation, elle pouvoit uſer de ſes droits, & tranſporter le prix du poëme françois à un poëme latin, d'une verſification pure, aiſée, naturelle, embellie par un ſtyle, des penſées & des deſcriptions, dont Ovide a fourni le modele. Ce poëme a pour auteur M. Formage, profeſſeur de troiſieme au college royal de Rouen. Il retrace dans ſes vers ce fléau deſtructeur, objet inépuiſable des chants de la plus haute poéſie, (*) la peſte qui ravagea la capitale

(*) Lucr. *de rerum naturâ*, L. 6. Virgil. *Georg.* L. 3. Ovid. *Métamorph.* L. 7. &c. &c.

de Normandie en 1637. A la lecture des vers dont nous allons donner quelques fragmens, on reconnoîtra qu'un coloris doux & facile caractérise le pinceau de M. Formage.

Eheu! Vana precor : patet Orci janua, mortis
Angelus erumpit. Vapor igneus inficit Urbem.
Mille sepulchra viam populo fecere sub umbras.
Corpora procubuere : jacent per compita, & efflant
Singultantem animam ægra inter suspiria cives.
Matris in amplexu, matri causa altera mortis,
Filius expirat. Frustra vagitibus infans
Inclamat nutricis opem ; negat igne rubentes
Crudelis pietate sinus depromere nutrix ;
Vel si lacte puer tetro humectaverit ora,
Heu! mortem vitæ vel in ipsis fontibus haurit.
. . . .
. . . . *En video languentes ire per Urbem*
Relliquias hominum, & lugubrem ducere pompam.
Turba sacerdotum præit agmen, & hostia vellet
Pro populo devota mori. Sub pectore pastor
Ægras portat oves & publica vulnera, præsul
Officio, sed amore pater. Non infula cingit
Ambitiosa caput, sed nubes atra doloris
Augustam nigrâ obducit caligine frontem.

„ Enfin, l'académie offroit un dernier prix, celui des stances françoises. Il a été remporté par M. Formage, déja couronné dans la même séance. Cette seconde victoire releve l'éclat de la premiere. Le sujet est bien choisi. Dans *des stances sur la guerre présente*, le poëte célebre le généreux dévouement des héros du patriotisme. La gloire de nos guerriers est un dépôt spécialement remis entre les mains des éleves du Parnasse. Quel tribut plus légitime, que les éloges donnés par M. Formage aux d'Estaing,

aux la Fayette ! Ce n'eſt point ſur un théatre voiſin de nos frontieres qu'ils vont cueillir des lauriers. Ils joignent aux périls inévitables de la guerre, les dangers répandus ſur la ſurface des mers. Les premieres ſtances de l'ouvrage couronné ſuffiront pour faire apprécier celles que les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de mettre ſous les yeux du lecteur.

Quelle homicide ardeur aux combats nous entraîne ?
De la tranquille paix nous briſons les autels.
Miniſtre de la mort, la diſcorde inhumaine
A ſoufflé ſon poiſon dans le cœur des mortels.

Nos vaiſſeaux fortunés tranſportoient ſans alarmes
Les fruits de l'induſtrie au bout de l'univers :
Tout-à-coup, l'Océan s'émeut au bruit des armes,
Et le dieu de la guerre eſt le tyran des mers.

Fier Anglois, oui, c'eſt toi qui formas cet orage :
Ton orgueil, en dictant ſes deſpotiques loix,
Veut plier ſous le joug d'un injuſte eſclavage
Le droit des nations & le ſceptre des rois.

Tu diſois dans ton cœur : » J'étendrai mon empire
» Sur le vaſte élément où voguent mes vaiſſeaux.
» Contre mon pavillon l'Europe en vain conſpire,
» Mon trident s'eſt acquis le domaine des eaux.

» Qu'au joug d'un peuple roi, l'Amérique ſoumiſe,
» Au ſoin de m'enrichir immole ſa ſplendeur ;
» Que du fond de l'Aſie aux ports de la Tamiſe
» Les flots obéiſſans reſpectent ma grandeur, &c. «

„ L'académie aura cinq prix à diſtribuer dans la ſéance publique du mois de décembre 1781.

„ 1°. Elle offre une ſeconde fois pour la matiere du prix d'éloquence le développement de

cette vérité, ſpécialement gravée dans tous les cœurs françois : *L'amour de la patrie s'accroît chez les peuples, à proportion de la confiance qui leur eſt inſpirée par ceux qui les gouvernent.*

» 2°. L'académie eſt perſuadée qu'elle recevra enfin le prix de ſa conſtance, en continuant de propoſer le ſujet intéreſſant & patriotique, ſuggéré par M. le duc de Harcourt, gouverneur de cette province, prince actuel de l'académie : *La réunion de la Normandie à la couronne de France, ſous Philippe-Auguſte, & la conſtante fidélité de cette province à ſes rois comme à ſes ducs.* Le ſujet pourra être traité en proſe françoiſe, ou en vers françois.

» 3°. Les prix de poéſie françoiſe annoncés pour l'année prochaine, ſont une *Ode* & un *Poëme* d'environ 200 vers.

» 4°. Le prix de poéſie latine ſera décerné à une *Ode.*

» Les ſujets de poéſie ſont laiſſés au choix des auteurs. On les exhorte à ne traiter que des matieres intéreſſantes. Tel eſt, par exemple, le tribut ſi juſtement dû aux vertus & aux qualités héroïques de l'auguſte impératrice, dont la perte eſt ſpécialement ſenſible à la France. On ſait que toute compoſition ſatyrique ou tirée de la mythologie, eſt toujours rejettée du concours. Les ouvrages ſeront envoyés doubles & francs de port, au R. P. prieur des Carmes, tréſorier de l'académie. Les auteurs ſont priés d'écrire liſiblement & correctement chacune des deux copies, & de renfermer leur nom, avec une ſentence ou deviſe, dans un billet cacheté. Cette ſentence ſera répétée au bas de la piece & ſur l'adreſſe du billet.

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

LE jeudi 22 février, on a donné à ce théatre une repréſentation de la *Fête de Mirza*, nouveau ballet pantomime, en quatre actes, que le public a très-mal reçu, & qui probablement ne reparoîtra qu'avec des changemens conſidérables, ſi l'on ſe décide à en haſarder encore quelques repréſentations. Dans le premier acte, de ce prétendu ballet pantomime on déjeûne; au ſecond acte l'on tue des ſauvages à coups de fuſils, ſpectacle digne des Cannibales. Le troiſieme acte repréſente quelques ſoldats manœuvrant ſur une place d'armes, les apprêts d'un ſupplice, & les angoiſſes d'une femme implorant la grace de ſon mari prêt à périr ſur un bûcher. Au quatrieme acte.... Mais en voilà aſſez pour juſtifier la conduite des ſpectateurs qui ont fait juſtice de cette rapſodie par des cris, des éclats de rire, des huées & des ſifflets.

COMÉDIE ITALIENNE.

Le mardi 23 janvier, on a donné la premiere repréſentation de l'*Amour conjugal* ou l'*Heureuſe Crédulité*, comédie en un acte & en proſe.

Un préſident, marié depuis long-tems, & qui a trouvé le bonheur dans les ſuites de ſon mariage, ne veut point conſentir à l'union de ſon neveu avec Roſalie ſa pupille. Malheureuſement pour les deux jeunes gens, la préſidente n'eſt pas dans de meilleures diſpoſitions. Un valet intrigant, que le neveu a ſu mettre dans ſes intérêts, tente de faire réuſſir ce mariage, en faiſant croire au préſident que ſa femme eſt amoureuſe du jeune homme, & en faiſant entendre à celle-ci que ſon mari eſt amoureux de Roſalie. Par le profond chagrin que leur donne cette idée, le valet leur fait comprendre qu'il n'eſt point de peine plus cruelle pour deux cœurs bien réellement enflammés, que celle de renoncer à l'eſpoir d'être unis. Cette réflexion les conduit tout naturellement à la néceſſité de conſentir au mariage des deux amans.

Cette piece eſt de l'auteur des *deux Oncles*. On y remarque beaucoup de connoiſſance de la ſcene, un eſprit agréable & gai, un dialogue facile, mais point aſſez de reflexion dans le choix des reſſorts qui font mouvoir une intrigue, & l'amenent à ſa fin d'une maniere faite pour plaire à tous les bons eſprits.

Nous devons néanmoins dire ici que les défauts qu'on peut lui reprocher, n'alterent en rien les premieres eſpérances qu'a données ſon auteur.

Le lundi 29 janvier, on a donné la premiere repréſentation de la *Mélomanie*, piece en un acte mêlée d'arriettes, muſique de M. Champein. Les paroles ſont peu de choſe, comme dans preſque tous les ouvrages de ce genre. L'intrigue eſt très-commune. Un enthouſiaſte de la muſique ne veut donner ſa fille qu'à un fameux compoſiteur Italien, qui doit arriver inceſſamment. Cet arrangement n'eſt nullement du goût de la jeune perſonne, encore moins de celui de ſon amant. Celui-ci, à l'aide des intrigues d'un valet, vient à bout de perſuader au vieillard qu'il eſt un des plus fameux Virtuoſes de l'Italie, & il obtient ſa fille en mariage. La muſique a fait tout le ſuccès de cette piece : elle eſt agréable & variée.

Le mardi 20 février, on a donné la premiere repréſentation de l'*Amant ſtatue*, piece en un acte & en vaudevilles, par M. Desfontaines. En voici le ſujet.

Dorval a vu Célimene, & en eſt devenu amoureux ; il lui a fait l'aveu de ſa flamme en amant timide, c'eſt-à-dire, par lettres ; ces lettres ſont reſtées ſans réponſe, mais on les a gardées. Encouragé par ce procédé, il a mis dans ſes intérêts la femme-de-chambre de ſa maîtreſſe ; il s'introduit chez elle d'abord en

chanteur, & lui remet un almanach, qui a pour titre l'*Amour Fidele ;* ensuite il se place sur un piedestal au lieu d'une statue que Célimene attend. Frontin, son valet, qui joue le rôle d'un sculpteur, prétend que la statue est organisée ; en conséquence Dorval exécute plusieurs airs de flûte, ce qui jette Célimene dans un ravissement inexprimable : elle ne veut pas qu'un si bel ouvrage reste exposé dans son jardin aux rigueurs des saisons ; son appartement est l'asyle qu'elle lui destine. A peine a-t-elle dit ces mots, que Dorval se jette à ses genoux, se fait connoître, & vient à bout d'obtenir sa main.

Il n'y a, comme on le voit, nulle vraisemblance dans une pareille intrigue, & jamais consentement n'a été obtenu d'une maniere si bizarre. Mais ce petit ouvrage n'est pas sans agrément ; il est écrit avec facilité ; les couplets sont bien coupés, & les idées en sont fraîches & gracieuses.

On a donné, pour la premiere fois, le mardi 27 février, un opéra-comique en un acte, en vaudevilles, qui a pour titre *Les deux Morts*, ou la *Ruse de Carnaval.*

Léandre aime Isabelle ; mais comme M. & Mde. Cassandre ne veulent point lui donner leur fille, il ne peut voir sa maîtresse qu'en cachette, & par l'entremise de Pierrot & de Colombine, domestiques de la maison. Surpris par les vieillards, il est chassé honteusement, & les valets sont mis à la porte. Mais Colom-

bine imagine un ſtratagême, elle n'ignore pas que Pierrot, ſon mari, a plû à Mde. Caſſandre, & qu'elle a touché le cœur de ſon vieux maître; en conſéquence chacun d'eux contrefait le mort tour-à-tour, & chacun d'eux auſſi, en verſant des larmes ſur le ſort de l'autre, qu'il dit mort de déſeſpoir, obtient ſa grace de M. & de Mde. Caſſandre. Ceux-ci, en s'expliquant enſemble ſur le pardon qu'ils ont accordé, ſe querellent ſur celui de leurs domeſtiques qui eſt mort, & conviennent de s'en convaincre en examinant le cadavre; ils ſont bien ſurpris d'en trouver deux au lieu d'un; ils le ſont davantage, quand Léandre, qu'on a averti du ſtratagême, arrive déguiſé en commiſſaire, & les accuſe d'avoir empoiſonné ces deux prétendus morts. Néanmoins, il conſent à étouffer l'affaire, ſi on veut lui donner Iſabelle en mariage. Après quelque réſiſtance on y conſent; Léandre ſe fait connoître; les deux morts reſſuſcitent, & M. Caſſandre, ainſi que Mde. ſon épouſe, ne reprennent point leur parole; ce qui ne laiſſe pas que de paroître ridicule, même dans une ruſe de carnaval.

Très-peu de gaîté, quelques équivoques dont on peut rire à la foire, deux ou trois idées aſſez jolies, des vaudevilles la plupart mal coupés, des vers lâches & mal tournés, beaucoup de fauſſes rimes : voilà à-peu-près tout ce qu'on peut dire de ce petit opéra, qui ne nous a point paru comique.

Le lundi 5 mars on a donné la premiere

repréſentation de *Blanche & Vermeille*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, muſique de M. Righel. Cette piece eſt dans le genre de la féerie.

Blanche & Vermeille ont été élevées par une fée qui veut faire leur bonheur. La premiere a aimé Colin; mais depuis qu'elle a rencontré un prince dans une forêt, l'ambition a pris dans ſon cœur la place de l'amour. La ſeconde, aimée de Lubin, ne deſire d'autre bien que ſa tendreſſe; c'eſt le vœu qu'elle forme, quand la fée donne aux deux ſœurs un ſouhait à faire à leur choix. Pour Blanche, elle demande à régner. Elle eſt conduite à la cour; & tandis qu'on la revêt des habits convenables à ſon nouvel état, Colin vient implorer la pitié du prince, & lui raconter la perfidie de ſa maîtreſſe. Celui-ci ſe propoſe d'éprouver la tendreſſe de Blanche; il feint que pour la ſéduire il a pris un nom & un rang qui ne lui appartiennent point; que le prince qui l'a apperçue s'eſt enflammé pour elle d'une paſſion très violente; il lui demande ſi l'amour qu'il a cru lui inſpirer lui fera obtenir la préférence ſur un rival ſi redoutable: l'embarras, la ſurpriſe de Blanche indignent le prince, qui lui déclare qu'il l'a trompée, & l'abandonne à l'inſtant même où les courtiſans viennent chanter ſon honneur & ſa gloire. Confuſe, déſeſpérée, elle fuit, marche au haſard, entre dans un bois, y trouve une chaumiere où brillent la gaîté & l'abondance; elle eſt ſur le point d'y demander un aſyle, &

n'ose s'y présenter, quand on lui dit qu'elle appartient à Vermeille & à Lubin. Enfin, la bonne fée a pitié d'elle. Colin, conduit par ses rêveries amoureuses, traverse le bois en racontant ses peines aux échos ; il retrouve Blanche avec surprise, apprend son aventure, ses remords, lui pardonne son infidélité, & l'épouse.

Le premier acte de cette comédie est très-agréable ; le second n'a pas le même mérite. On n'aime point à y voir un personnage tel qu'un prince, y faire un rôle à-peu-près épisodique, & disparoître pour qu'il ne soit plus question de lui. Le troisieme acte vaut beaucoup mieux, mais le dénouement est trop prévu pour n'être pas un peu froid. On retrouve dans ce petit ouvrage tout l'esprit, toute la grace qui ont fait accueillir l'auteur des *Deux Billets* & de *Jeannot & Colin ;* néanmoins on lui desireroit quelquefois un style plus soigné, & moins de recherche dans les idées.

La musique est de M. Righel, déja connu sur ce théatre par plusieurs succès mérités. On a retrouvé dans sa musique l'auteur du *Savetier & le Financier*, & *de Rosanie.* Mais il y a peu de morceaux saillans, quoiqu'en général sa musique soit agréable, sur-tout dans la partie du chant.

(*Journal* de Paris ; *Mercure de* France ; *Affiches & annonces* de Paris.)

LONDRES.

COVENT-GARDEN.

Arlequin Franc-Maçon, pantomime donnée pour la premiere fois, au théatre de Covent-Garden, *le 29 décembre, 1780.*

L'opinion adoptée par les Francs-Maçons, que le prototype de l'architecture est tiré du grand édifice, qui est l'homme, a suggéré l'idée de cette piece monstrueuse. Dans la premiere scene on voit trois maçons qui travaillent à une figure représentant l'homme, composé des différens ordres de l'architecture. La tête est composite, les bras corinthiens, le tronc ionique, les cuisses doriques, & les pieds toscans. A un signal qui se donne, les maçons quittent leur ouvrage, & l'on voit paroître l'ombre d'Hiram Abiff, sur-intendant du palais de Salomon. De la figure dont on vient de parler, Hiram produit Arlequin, lui donne un tablier de maçon, lui enseigne l'usage qu'il doit faire de ses outils, & le munit d'une truelle qui, par sa vertu magique, doit lui faire opérer les plus grandes merveilles, & le tirer de tous les embarras où il pourra se trouver. Il le quitte aussi-tôt, & le premier objet qu'apperçoit Arlequin, est la fille d'un juif, appellée Colombine, qui s'amuse à considérer avec son pere les fondemens d'une maison qu'il fait bâtir. A peine Arlequin & Colombine se voient-ils, qu'ils deviennent amoureux l'un de l'autre. Arlequin fait ici le premier essai de sa truelle; il en touche seule-

ment

ment les fondemens de la maiſon, & l'édifice eſt achevé en un clin-d'œil. Tandis que ceux qui ſe trouvent là, ſont pétrifiés d'étonnement à la vue du prodige, Arlequin enleve Colombine; mais ſon pere la retrouve peu de tems après, & la préſente à un Hollandois qui veut l'épouſer.

Arlequin parvient à s'introduire dans la maiſon du Hollandois, en ſe cachant dans un coffre-fort, que le vieux juif y fait porter. Scene entre Colombine & le Hollandois. Arlequin enleve une ſeconde fois ſa maîtreſſe. Le Hollandois s'endort, & il deſcend par la cheminée un ramoneur qui lui vole ſon argent, & qui ſe ſauve par où il eſt venu. On court après le voleur; la ſcene change, & préſente ſucceſſivement un jardin, un temple de Bacchus, les ſerres chaudes de Covent-Garden, où l'on conſerve l'aloës américain, & enfin le pilori. Cependant Arlequin & Colombine s'embarquent, & arrivent en Hollande. Vue d'une campagne couverte de neige & de glace, où ſont aſſemblés une foule de gens qui gliſſent avec des patins. Nouveaux changemens de théatre. La ſcene repréſente d'abord le rivage de la mer, où l'on voit les deux aventuriers ſe rembarquer pour paſſer en Angleterre, & enſuite une vue de Towerhill, où Arlequin eſt arrêté avec Colombine. On lui ôte ſa truelle, & on le conduit devant les juges de Weſtminſter, pour lui faire ſon procès comme à un raviſſeur. Là, les graves légiſtes ſe chantent pouille, ſe donnent mutuellement les noms de coquins & de fripons, & finiſſent par ſe battre; les ſacs & les perruques volent en l'air. Le théatre repréſente enſuite le marché de Billingſgate, où les légiſtes ſont battus de leurs propres armes, par une

troupe de poiſſardes. Enfin Hiram reparoît; il appaiſe tout, & obtient du vieux juif ſon conſentement pour le mariage d'Arlequin & de Colombine. L'affaire une fois baclée, Hiram ordonne au héros de la piece de venir à la grande loge voir la fête annuelle qu'on célebre pour l'inſtallation d'un nouveau grand-maître de l'ordre des Francs-Maçons. Ceci amene une ſcene dans laquelle on voit paſſer en proceſſion, tous les grands-maîtres de l'ordre qui ont exiſté depuis Hénoch, chacun précédé de ſa banniere. Voici dans quel ordre ils ſe ſuivent.

Premiere Banniere. HENOCH. Deux hommes portant des pilaſtres.

Seconde Banniere. NEMROD. Deux chaſſeurs; quatre hommes portant la tour de Babel.

Troiſieme Banniere. MESRAÏM. Deux ſuivans; deux hommes portant une pyramide.

Quatrieme Banniere. Six ſoldats; quatre trompettes; ſix muſiciens; quatre enfans; le grand-prêtre; SALOMON porté ſur ſon trône, & ayant à ſes côtés HIRAM ABIFF & HIRAM roi de TYR.

Cinquieme Banniere. LA REINE DE SABA. Quatre jeunes Egyptiennes qui portent des vaſes; quatre hommes portant le temple.

Sixieme Banniere. DARIUS, fils d'HYSTASPE; & ZOROASTRE. Deux hommes portant le temple du Soleil.

Septieme Banniere. CÆSAR AUGUSTE. Deux ſoldats; deux hommes portant le Panthéon.

Huitieme Banniere. TITUS. Le ſoldat qui mit le feu au temple, chargé de fers; deux gardes; deux hommes portant le temple qui brûle.

Neuvieme Banniere. CONSTANTIN. Deux ſé-

nateurs Romains ; quatre hommes portant l'arc triomphal.

Dixieme Banniere. GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT. La Grande-Bretagne ; Gundolph ; Montgommeri ; deux hommes portant la tour de Londres.

Onzieme Banniere. EDOUARD III. Le prince Noir ; Jean roi de France, & Philippe son fils enchaînés ; le lord Audley ; deux hommes portant le château de Windsor.

Douzieme Banniere. ELIZABETH, LE COMTE D'ESSEX, & Sir WALTER RALEIGH. Quatre maîtres maçons avec leurs tabliers.

Treizieme Banniere. JULES II. MICHEL-ANGE, LE BRAMANTE, RAPHAEL, JOCONDE & SAN GALLO. Deux hommes portant le temple de St. Pierre.

Quatorzieme Banniere. JACQUES I. INIGO JONES. Deux hommes portant le palais de White-Hall ; Guy-Vaux ; Sir Thomas Pervit ; un Seigneur.

Quinzieme Banniere. CHARLES II. Sir WILLIAM DAVENANT, KILLEGREW & le général MONK. Un capitaine Hollandois ; quatre matelots Hollandois ; le lord Maire ; deux hommes portant le Monument. (*).

Seizieme Banniere. GUILLAUME III & la reine MARIE. Deux hommes portant l'Obélisque.

Dix-septieme Banniere. Sir CHRISTOPHE WREN. Deux seigneurs ; deux hommes portant l'église de St. Paul.

(*) C'est ainsi qu'on appelle une colonne élevée à Londres, en mémoire de l'incendie qui arriva dans cette ville le 2 de septembre, 1666.

Dix-huitieme Banniere. Six templiers ; deux hommes portant les marques de l'ordre.

Dix-neuvieme Banniere. Six maçons ; deux hommes portant un char de triomphe.

Vingtieme Banniere. Les maçons modernes ; un tuilier ; deux maçons portant la colonne de Salomon ; quatre intendans, ayant des baguettes dans leurs mains ; le grand-maréchal avec le bâton de commandement ; le secrétaire avec des plumes en sautoir ; le grand-trésorier avec des clefs.

Telle est en abrégé cette piece extravagante, dont la simple exposition suffit sans doute pour en faire la critique. Tout y est incohérent & bizarre, & l'on peut appliquer avec justice à l'auteur les premiers vers de l'art poétique d'Horace. Cependant elle a été représentée trente-sept fois de suite ; mais ce succès prodigieux a été probablement dû au décorateur & au machiniste, qui ont réuni leurs efforts pour enchanter les yeux de la multitude.

(*Universal Magazine ; Gentleman's Magazine.*)

DRURY-LANE.

ROBINSON CRUSOÉ, ou ARLEQUIN VENDREDI, pantomime représentée pour la premiere fois au théatre de Drury-Lane, le 29 janvier 1781.

Dans la premiere scene de cette piece, le théatre représente la caverne de Robinson, telle qu'elle est décrite dans le roman. Le pauvre aventurier en descend par le moyen d'une échelle,

& après avoir examiné le tems, & porté ſa vue au loin pour reconnoître les environs, il fait une entaille ſur un des pieux qui forment l'enceinte de ſa demeure, pour marquer un nouveau jour de malheur. La ſcene change enſuite, & offre l'endroit de l'iſle déſerte où Robinſon eſt occupé à creuſer le tronc d'un arbre pour en faire un bateau. Pendant qu'il travaille, il eſt tout effrayé de s'entendre appeller par ſon nom; mais bientôt ſa frayeur ſe diſſipe, lorſqu'il voit le perroquet auquel il avoit appris à parler, deſcendre d'un arbre, & ſe percher ſur ſon épaule. Robinſon le porte dans ſa caverne, & eſt ſaiſi d'une nouvelle terreur en appercevant ſur la terre l'empreinte du pied d'un homme. Il prend auſſi-tôt ſon fuſil, & ſort. La ſcene change encore, & repréſente les bords de la mer couverts de canots de ſauvages, qui viennent à terre pour ſacrifier quelques priſonniers; ils débarquent, ſe mettent à danſer, & amenent enſuite Arlequin-Vendredi qu'ils veulent tuer. Le malheureux s'échappe & on le pourſuit. La ſcene eſt enſuite dans une forêt. Robinſon y entre par un côté, & Vendredi par l'autre, toujours pourſuivi par les ſauvages; Robinſon tire ſur eux, & ils s'enfuient ſaiſis de frayeur. Il appelle enſuite Vendredi qui ſe met à genoux, en lui baiſant les pieds & les poſant ſur ſon col, en ſigne de ſoumiſſion & de reconnoiſſance. Vendredi apprend à ſon libérateur quelle étoit l'intention des ſauvages; en conſéquence celui-ci lui donne des armes pour ſe défendre, en cas que les ennemis reviennent les attaquer. Ils ſe retirent enſuite vers la caverne auprès de laquelle on voit, d'un côté, le verger planté d'arbres fruitiers, & de l'autre, l'enclos où Robinſon nourrit ſes chevres. Il recharge ſon fuſil, & tire ſur

P 3

un pigeon qu'il tue ; Vendredi en eſt tout effrayé, tombe ſur ſes genoux, & ſe met à baiſer le fuſil. Nouveau changement de ſcene. On voit les ſauvages aſſis autour d'un grand feu. Robinſon & Vendredi paroiſſent & tirent ſur eux ; ils s'enfuient & laiſſent leurs priſonniers, parmi leſquels ſe trouvent Pantalon & Pierrot, qui ſont auſſi-tôt délivrés de leurs chaînes. Robinſon les conduit vers ſa caverne, où il leur ſert à manger. Pendant le repas on entend un coup de canon ; Vendredi & Pierrot vont pour découvrir de quel côté vient ce bruit, & ils reviennent ſur le champ annoncer qu'ils ont apperçu un vaiſſeau. Tous quittent la table, & ſe rendent au bord de la mer, où ils voient en effet un bâtiment dont l'équipage deſcend à terre, & permet de faire la même choſe au capitaine, au contre-maître & à un paſſager contre leſquels ils s'étoit mutiné. Tandis que les matelots ſe diſperſent pour reconnoître l'iſle, ces trois perſonnes ſont rencontrées par Robinſon qui leur apprend ſon hiſtoire, leur fournit des armes & ſe retire avec elles. Le théatre repréſente enſuite un petit bois, où les matelots ſe raſſemblent. Robinſon arrive auſſi avec ſa compagnie, ce qui amene une ſcene où l'équipage ſe réconcilie avec le capitaine ; après quoi tout le monde s'embarque pour l'Eſpagne. Ainſi finit le premier acte.

Au ſecond, la ſcene eſt en Eſpagne, premiérement dans la maiſon du capitaine Eſpagnol, où ſe trouvent Colombine, ſon amant & ſa mere. Pierrot entre, leur annonce l'arrivée de Pantalon, & tous ſortent pour aller au-devant de lui juſqu'au port. Grands complimens à Pantalon ſur ſon arrivée ; Colombine devient amoureuſe de Vendredi, & le demande à Robinſon,

qui consent, quoiqu'avec répugnance, à s'en séparer ; après quoi il s'embarque pour l'Angleterre, & il n'est plus question de lui. Le reste de la piece n'offre plus que des scenes burlesques, dans l'une desquelles on veut faire à Arlequin les honneurs d'un *auto-da-fé*.

(*Universal Magazine.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

LETTRE sur le cabinet de curiosités de Stutgard, sur une femme qui avoit de la barbe, sur un loup apprivoisé, &c.

STUTGARD, Monsieur, est peut-être un des endroits de l'Allemagne qui mérite le plus l'attention d'un voyageur. D'abord il est difficile de trouver une position plus agréable; on ne voit de tous côtés que des jardins & des côteaux de vigne. Il seroit à souhaiter que le souverain eût employé à embellir son palais dans cette résidence, les sommes immenses que lui a coûté Ludwigsburg. Quoi qu'il en soit, le palais de Stutgard est très digne de l'examen des curieux, & le cabinet des raretés seul (*Kunstkammer*) a de quoi les satisfaire.

On y voit beaucoup de portraits de la famille Ducale, des pétrifications, des inventions méchaniques ou mathématiques, mais sur-

tout des manuſcrits, des chefs-d'œuvre de l'art du tourneur, des pierres & des vaſes précieux, des momies, des médailles & des monnoies anciennes, &c. J'y ai remarqué entr'autres le portrait d'une femme avec une très-longue barbe, telle qu'elle l'avoit à l'âge de vingt-cinq ans, en 1587; elle s'appelloit *Bartel Grœtje*, & on la retrouve peinte une ſeconde fois dans un âge plus avancé.

C'eſt toujours un être fort extraordinaire qu'une femme ſemblable. Cependant les phyſiciens expliquent facilement cette monſtruoſité, & l'hiſtoire nous en offre pluſieurs exemples remarquables. *Marguerite*, gouvernante des Pays-Bas, avoit une barbe longue & forte, & jouiſſoit de la meilleure ſanté du monde. Au carnaval de Veniſe, en 1726, une danſeuſe qui joignoit à des talens peu ordinaires une barbe fort touffue, attira les regards des ſpectateurs. Une nouvelle Amazone, qui fit toutes les campagnes de Charles XII, en qualité de grenadier, donna des preuves de la plus grande valeur, & fut priſe enfin à la bataille de Pultawa, étoit dans le même cas que les précédentes; elle fut ramenée de Sibérie & préſentée au Czar à Pétersbourg, en 1724, avec une barbe longue d'une aulne & demie (meſure de Ruſſie). Le duc de Saxe-Meinungen, Erneſt-Louis, fit peindre une payſanne Suiſſe appellée *Elizabeth-Knechtinn*, qui portoit une barbe d'une longueur peu commune. Hippocrate cite un exemple de cette ſingularité naturelle, & la maniere dont le fait eſt rapporté en donne

P 5

l'explication. Voy. *de Morbis vulgar.* Liv. VI; Sect. 7.

Le château de Ludwigsburg (que vous appellez ſans doute en France Louisbourg) n'a pas moins ſatisfait ma curioſité que celui de Stutgard. Je ne m'arrêterai point à vous faire la deſcription des tréſors qu'il renferme. On y voit les portraits d'une quantité de beaux chevaux & de chiens, mais on y diſtingue entr'autres celui d'un loup noir, qui a été long-tems nourri & élevé à la cour. L'hiſtoire de ce loup mérite de trouver une place dans les obſervations des naturaliſtes. On l'appelloit *Melak*, il accompagnoit le duc partout où il alloit, & dormoit devant ſon lit. Il le ſuivit à l'armée du Rhin; mais comme la campagne ſe prolongea, apparemment un peu trop dans l'automne, au gré de cet animal, on le trouva un beau jour devant la chambre du duc à Ludwigsburg, ſans qu'on ait jamais ſu comment il avoit pu paſſer le Rhin. Il accompagna auſſi ſon maître en 1711 au couronnement de l'empereur à Francfort; mais comme les décharges de l'artillerie furent ſans doute fréquentes & lui firent quelque peur, il prit le parti de revenir encore à Ludwigsburg comme auparavant. Il reſta fidele au duc juſqu'à ſa mort, mais les autres perſonnes n'avoient pas à s'y fier. Un jour, il arracha un morceau de la joue à un lieutenant-colonel, M. de Forſtner, qui ne s'y attendoit nullement, & n'avoit rien fait à l'animal.

J'ai cru, Monſieur, que ces petits détails pourroient amuſer vos lecteurs.

Je ſuis, &c.

V. H.

A Ettlingen, le 23 janvier 1781.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

II.

MÉMOIRE ſur le quinquina de la Martinique, connu ſous le nom de Quinquina-Piton; *par M. MALLET, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.*

Nous vivons dans un ſiecle de bienfaiſance & de philoſophie qui influe de la maniere la plus heureuſe ſur les ſciences. Les ſavans, en effet, au lieu de ſe livrer à des ſpéculations purement ſtériles, tournent leurs vues vers les objets qui intéreſſent la ſociété & le bonheur de l'homme.

M. de Badier, voyer & habitant de la Guadeloupe, à qui nous devons la connoiſſance du quinquina-piton, ſe ſeroit peut-être borné, il y a un demi-ſiecle, à former ſon cabinet de cruſtacées, lequel en renferme plus de 230 eſpeces, tandis que Linnæus n'en fait mention que de 87 (12e. édition de Stokholm) & il ſe ſeroit imaginé avoir beaucoup mérité des ſciences en leur offrant la collection la plus riche & la mieux conſervée dans ce genre-là

qu'il y eût en Europe. Dans le ſiecle actuel, M. de Badier a voulu rendre ſes connoiſſances utiles à l'humanité & au commerce; tranſporté à la Guadeloupe, il a vu un champ vaſte de découvertes à faire, mais trop jeune, n'ayant que cette foible reſſource de l'éducation ordinaire qu'on donne ici à la jeuneſſe, & reconnoiſſant ſon inſuffiſance, il a formé & exécuté le projet de repaſſer en France pour s'y livrer à l'étude de la phyſique, de la chymie, de l'hiſtoire-naturelle & des arts en général, & principalement de ceux qui concernent la diſtillation des eaux-de-vie de ſucre & de taffia, le raffinage du ſucre, la teinture, &c. enfin à la perfection de tout ce qui a rapport au bien de la Guadeloupe, qui eſt devenue pour lui une nouvelle patrie. Toutefois pendant ſon ſéjour à la Guadeloupe, M. de Badier s'étoit attaché aux objets dont il pouvoit tirer parti ſans le ſecours de toutes ces connoiſſances; telle a été la culture des divers cotons. Il en a trouvé une que néglige & même rejette le colon, & qui mérite la préférence ſur toutes les autres connues, d'après le jugement de MM. de la chambre du commerce & des principaux fabricans de la capitale. Le choix des terres, l'expoſition, tout eſt indifférent à cette eſpece, qui a par-deſſus cela l'avantage de produire d'abondantes récoltes, de s'éplucher facilement au moulin, d'être plus long, plus blanc, infiniment plus fin, dont le brin au micrometre n'a que la 218e. partie d'une ligne de diametre, tandis que celui du com-

merce eſt de la 140e., différence étonnante.

Mais c'eſt du quinquina-piton dont il s'agit; & cette découverte donne à M. de Badier aſſez de droits à notre reconnoiſſance pour ne pas chercher à en multiplier les objets.

Les fievres intermittentes ont long-tems déſolé nos climats, avant que nos médecins euſſent découvert un moyen ſûr pour les combattre. Ce ne fut, comme on ſait, qu'en 1649, que l'on commença à avoir quelques notions du quinquina, par les relations du cardinal de Lugo & des jéſuites à leur retour en France. Trente années s'écoulerent encore depuis cette époque, avant que les médecins ſe déterminaſſent à le preſcrire aux malades avec cette confiance que méritent en général les ſpécifiques, & qu'il a acquis depuis.

En 1679, un Anglois nommé Talbot, le mit en vogue, & Louis-le Grand acheta de lui la maniere de le preſcrire & ſes doſes.

Depuis cette époque juſqu'à ce jour, le Pérou ſeul étoit en poſſeſſion de fournir du quinquina à l'Europe, & on n'avoit point encore fait uſage de celui qui croît dans d'autres contrées. Il en exiſtoit cependant à Saint-Domingue, dans le nouveau Mexique & à la Martinique, & c'eſt l'eſpece dont il eſt queſtion.

M. Mallet a eu recours aux lumieres de MM. Deſcemet & la Planche, ſes confreres, pour fixer, l'un comme, botaniſte & l'autre comme chymiſte, l'opinion ſur cette nouvelle eſpece de quinquina. Nous paſſerons ſur cette double partie du mémoire pour nous arrêter un mo-

ment à celle qui doit intéresser de préférence, & qui concerne les effets de ce quinquina, dont voici le résultat d'après les expériences faites par M. Mallet.

» 1°. Que le quinquina-piton, pris en dé» coction à la dose de deux gros dans une cho» pine d'eau, & à la dose d'un gros en bol, » même de demi-gros, est vomitif & pur» gatif.

» 2°. Qu'il guérit les fievres intermittentes » récentes; qu'il suspend celles qui sont an» ciennes & qui ont résisté long-tems à l'ac» tion du quinquina du Pérou; qu'il est mê» me à présumer qu'il les auroit guéries toutes » radicalement, s'il eût été possible d'en faire » prendre encore deux doses aux malades qui » n'ont pas voulu en continuer l'usage.

» 3°. Que son action est très-prompte.

» 4°. Enfin, que la propriété qu'il a de » faire vomir & de purger, est un avantage » précieux qui doit même lui assurer la préfé» rence sur le quinquina du Pérou dans le » traitement des fievres intermittentes, puis» qu'il réunit à lui seul la faculté d'évacuer » copieusement les malades & celle de guérir » la fievre. Par ces deux propriétés réunies, » il remédie aux plus grands inconvéniens » du quinquina, & peut prévenir les engor» gemens, les obstructions, l'hydropisie, la » cachexie, & une infinité d'autres maladies » qui ne sont que trop souvent les suites fu» nestes du quinquina du Pérou mal admi» nistré.

» Si nous considérons maintenant le quin-
» quina-piton sous de vues politiques, nous
» croyons qu'indépendamment des avantages
» dont nous venons de parler, il mérite ce-
» lui de fixer l'attention du gouvernement;
» en ce qu'il peut devenir, pour la France,
» une nouvelle branche de commerce très-in-
» téressante. «

Ces expériences ont été faites en partie à l'Hôtel-Dieu, & ce ne sont pas-là les plus concluantes, par la raison que quelques-uns des malades voyant l'effet trop prompt du remede, ont refusé d'en continuer l'usage; car dans tous les hôpitaux en général, & plus particuliérement dans celui-là, il est une classe assez nombreuse de fainéans qui n'ont rien moins que l'envie de guérir, pour qui une fievre tierce est une bonne fortune, & qui redoutent la convalescence autant que malade la desire. Cette réflexion nous rappelle un trait assez plaisant sur ces piliers d'hôpitaux. Un mendiant, Italien de nation, & pélerin de son métier, se présente à l'Hôtel-Dieu de Paris, tout bardé d'agnus & de coquilles. Il décline son nom, une maladie qu'il n'a pas, & met dans son marché qu'il n'ira pas dans la salle *San-Carolo*, parce qu'on lui a dit à l'hôpital de St. Jacques de Compostelle que la mere de cette salle n'aimoit par les membres *del Christo*; en effet, cette mere congédioit promptement les vauriens de cette espece, ce qui d'un bout du monde à l'autre l'avoit perdue de réputation dans l'esprit de ces messieurs. (*Journal de* Paris.)

III.

OBSERVATION sur du soufre trouvé dans la racine de patience, & procédé pour le retirer; par M. DÉYEUX, apothicaire de Paris.

Il y a long-tems qu'on a dit que le feu étoit le moyen le plus infidele de tous ceux qu'on pouvoit employer pour analyser les végétaux; & en effet, comme ces êtres sont très-composés, & que parmi leurs différentes parties constituantes il s'en trouve beaucoup qui, étant d'une texture foible & délicate, sont susceptibles d'être altérés par le moindre degré de chaleur, on conçoit que les produits de l'analyse qu'on prétendroit en faire au moyen du feu, loin de donner de leur composition l'idée exacte qu'on cherche à acquérir, doit au contraire éloigner du but qu'on se propose, puisque ces produits, tels que nous les voyons, ne sont pas les corps qui existoient dans les végétaux, mais ceux qui se sont formés pendant l'opération.

Bien convaincus des défauts de l'analyse des plantes par le feu, les chymistes modernes l'ont abandonnée, pour recourir à une autre méthode, qui est sans doute plus avantageuse, puisque, par son moyen, on parvient à obtenir aisément & sans aucune altération quantité de corps que l'analyse ancienne ne pouvoit jamais faire reconnoître.

Cette méthode consiste à séparer, avec des dissolvans appropriés, des êtres qui formoient ensemble une union assez intime; & comme cette séparation se fait toujours sans le secours d'un feu ardent, mais simplement à l'aide d'une

chaleur douce, on voit qu'il doit en résulter une analyse du végétal qu'on examine, mais non pas la décomposition des substances qui entroient dans l'organisation de ce même végétal. C'est ainsi, par exemple, qu'en employant à propos l'eau simple, on est parvenu à décomposer le froment, c'est-à-dire, à séparer l'amidon du corps muqueux sucré & de la matiere glutineuse avec lesquels il étoit mêlé. C'est ainsi encore que, par le moyen de l'esprit-de-vin, on est parvenu à séparer des végétaux la partie résineuse de la partie extractive, & qu'on a démontré que tous ces corps ont chacun des propriétés bien différentes ; tandis qu'avec l'analyse par le feu, ces corps décomposés presqu'en même-tems, ne donnent le plus souvent, que de l'huile, de l'acide, de l'alkali volatil, &c., & ne laissent jamais au chymiste la satisfaction de savoir si l'un ou l'autre des produits qu'il a obtenus ont été fournis par telle ou telle autre substance.

Quelqu'avantageuse que soit la méthode adoptée par les chymistes modernes, il s'en faut de beaucoup qu'elle nous présente avec exactitude toutes les parties qui constituent les végétaux : disons mieux, elle ne nous montre peut-être que les corps ou les moins indestructibles, ou ceux dont la quantité est assez grande pour pouvoir être apperçue. Il en est sans doute beaucoup d'autres qui se dissipent pendant l'analyse, & éludent l'action des dissolvans, ou forment, avec les dissolvans, de nouvelles combinaisons si peu sensibles, qu'elles deviennent, en quelque sorte, nulles pour celui qui seroit curieux de les connoître.

L'analyse végétale n'est donc pas encore aussi complette qu'on pourroit bien le croire. Beau-

coup de choses, à la vérité, sont faites : mais n'en doutons pas, il en reste beaucoup plus à faire. Qui sait si, avec le tems, on ne parviendra pas à prouver que la végétation est un des moyens que la nature emploie journellement avec efficacité pour former les terres, les sels & les métaux? Déja la terre calcaire, le sel marin, le nitre, la sélénite, le fer, l'or, &c. sont démontrés existans dans les végétaux; pourquoi ne pourrions-nous pas espérer d'y découvrir les autres substances que nous appellons minérales? Mais si l'on parvenoit à faire cette découverte, il faudroit convenir que tous les systêmes qui ont été publiés pour rendre raison de la formation de ces mêmes substances dans les entrailles de la terre, ne seroient plus suffisans pour expliquer comment elles se forment dans les végétaux. On conçoit qu'une pareille révolution ne peut être que l'effet d'une suite d'observations bien faites. Je serai pleinement satisfait, si celle que je présente aujourd'hui peut engager les chymistes, qui s'occupent de l'analyse végétale, à publier aussi celles qui leur sont particulieres.

Des expériences faites en commun avec M. Parmentier, mon confrere, dans l'intention de reconnoître quelques végétaux qui contenoient de l'amidon, me conduisirent à la découverte du soufre dans la racine de patience. Averti par l'odeur qu'exhale ce minéral lorsqu'il est échauffé, j'oubliai, pour un instant, l'amidon que je cherchois, pour m'occuper absolument du nouveau corps qui venoit de se présenter à moi; & après bien des tentatives, je parvins à trouver plusieurs procédés sûrs & commodes pour l'obtenir promptement. Voici deux de ces procédés auxquels j'ai cru devoir donner la préférence.

Ayant choisi des racines de patience de moyenne grosseur, bien fraîches & bien nourries (c'est au mois de novembre que j'ai opéré), je les ai fait laver dans de l'eau froide pour séparer toute la terre adhérente à leurs surfaces; ensuite par le moyen d'une rape, elles ont été réduites en une sorte de pulpe assez fine; cette pulpe délayée dans de l'eau froide, a été passée avec expression au travers d'un linge peu serré; j'ai obtenu une liqueur jaune très-trouble, qui, après vingt-quatre heures de repos, a donné un dépôt d'une couleur jaune. La liqueur ayant été décantée, on a fait sécher le dépôt (qui, pour la plus grande partie, étoit de l'amidon), en exposant le vaisseau qui le contenoit au bain-marie : peu-à-peu la matiere est devenue fort épaisse & assez solide pour pouvoir être maniée aisément. Un peu de cette matiere mis sur un fer chaud, a donné dans l'obscurité une flamme bleue semblable à celle du soufre. Il s'est exhalé en même-tems une odeur d'esprit sulfureux volatil, qui bientôt a été masquée par une vapeur qui commençoit à s'élever de l'amidon avec lequel le souffre étoit mêlé. M'étant assuré, par ce moyen, de l'existence du soufre dans la matiere que j'examinois, j'introduisis tout ce qui m'en restoit dans une cornue de verre, qui fut ensuite exposée à une chaleur assez forte pour faire sublimer le soufre, sans cependant décomposer l'amidon. D'abord, j'ai obtenu une liqueur claire & transparente, qui avoit l'odeur de la racine de patience; ensuite une autre liqueur laiteuse, qui exhaloit une odeur sulfureuse; enfin dès que toute l'humidité a été dissipée, il s'est sublimé dans le col de la cornue une poudre d'un beau jaune de citron. J'ai cessé alors le feu, & les vaisseaux

étant refroidis, j'ai examiné le ſublimé, que j'ai trouvé parfaitement ſemblable aux fleurs de ſoufre les plus pures.

Le ſecond procédé que j'ai employé differe du premier, en ce qu'au lieu d'abandonner à elle-même la liqueur dans laquelle on avoit délayé la pulpe de racine de patience, je l'ai fait bouillir très-promptement dans un vaiſſeau de terre verniſſée. Dès que l'ébullition a commencé à ſe faire, il s'eſt formé une écume très-épaiſſe, qui s'eſt ſéparée avec ſoin. Cette écume, deſſéchée au bain-marie & ſoumiſe à différentes expériences, a donné les preuves les plus marquées qu'elle contenoit du ſoufre. Enfin, par la ſublimation, j'ai obtenu un produit ſemblable à celui de la précédente opération. Ce ſecond procédé eſt, comme l'on voit, plus prompt & plus commode que le premier : auſſi doit-il être préféré.

Actuellement que j'ai prouvé que la racine de patience contient du ſoufre, on voit que les anciens chymiſtes ne s'étoient pas trompés, lorſqu'ils aſſuroient que ce minéral devoit ſe trouver dans les végétaux. Cependant il faut convenir avec Kunkel, qui a traité cette queſtion dans ſon ouvrage intitulé : *Flora Saturniſans*; il faut convenir, dis-je, que quoique les anciens cruſſent à l'exiſtence du ſoufre dans le regne végétal, ils n'ont jamais pu la prouver, qu'en diſant que puiſque les végétaux avoient la propriété de brûler en s'enflammant, ils ne devoient tenir cette propriété que du ſoufre qui entroit dans leur compoſition. Cette preuve, comme l'on voit, n'eſt pas, à beaucoup près, ſuffiſante : auſſi Kunkel s'eſt-il efforcé d'affoiblir la prétention des anciens; mais, malheureuſement, en combattant une erreur, ce chy-

miste est tombé dans une autre, puisqu'il a nié formellement que le soufre pût exister dans les plantes, & qu'il a assuré que la grande quantité d'eau qu'elles contenoient étoit & seroit toujours un obstacle invincible à la combinaison de l'acide vitriolique avec le phlogistique.

Au reste, je dois avertir que la racine de patience n'est pas la seule dans laquelle on rencontre du soufre. Il y a plus de douze ans que j'ai trouvé des racines de raifort sauvage qui en contenoient. Le moyen que j'employois alors pour le retirer, consistoit à distiller ces racines avec de bon esprit-de-vin; la liqueur spiritueuse qui passoit fournissoit, au bout d'un certain tems, du soufre très-pur crystallisé en aiguilles. Quoique cette expérience me parût concluante, j'avouerai cependant qu'on pouvoit m'objecter que le soufre que j'avois obtenu, avoit été fait pendant l'opération, & que l'esprit-de-vin avoit contribué à le former. Mais aujourd'hui je ne crains plus d'objections : car ayant soumis la racine de raifort aux mêmes épreuves que la racine de patience, j'en ai retiré une assez grande quantité de soufre. Je n'ai pas également réussi lorsque j'ai voulu essayer d'en obtenir des feuilles de cochléaria; ensorte qu'il me paroît vraisemblable que le soufre qui se crystallise au fond des bouteilles qui contiennent l'esprit ardent de cochléaria, ne s'y trouveroit jamais, si l'on préparoit cette liqueur avec les feuilles de cette plante sans ajouter des racines de raifort.

La démonstration du soufre dans la racine de patience pourroit peut-être servir à expliquer la propriété que tout le monde connoît à cette racine de guérir la gale, lorsque, réduite en pulpe par le moyen d'une rape, on l'applique

en forme de cataplaſme; car enfin, puiſque le ſoufre ſeul eſt un remede des plus efficaces que l'on connoiſſe dans cette maladie, pourquoi la racine de patience ne devroit-elle pas au ſoufre qu'elle contient ſa propriété anti-pſorique? Au reſte, cette explication, en ſuppoſant qu'elle ſoit admiſe, eſt auſſi naturelle que celle qui a été donnée pour rendre raiſon des propriétés de la bourache, de la buglofe & de la pariétaire, qui, toutes les trois, ne ſont, dit-on, diurétiques, que parce qu'elles contiennent du nitre.

Mais ſi la médecine peut tirer avantage de la démonſtration du ſoufre dans la racine de patience, pour expliquer quelques-unes de ſes propriétés médicinales, le pharmacien peut auſſi ſe ſervir de la démonſtration de l'amidon de cette même racine, pour rendre non-ſeulement raiſon des altérations ſubites qu'éprouve ſon extrait, mais même encore pour tâcher de les prévenir.

Et en effet, tous ceux qui ont préparé un extrait avec de la racine de patience fraîche, ſavent qu'il ſe couvre preſque toujours & aſſez promptement d'une moiſiſſure légere, qui, quelquefois, devient ſi conſidérable, qu'elle pénetre dans l'intérieur de ce médicament, & l'altere complétement. Il eſt plus que probable que cette moiſiſſure n'eſt due qu'à la préſence d'un mucilage, qui a été produit par la diſſolution qui ſe fait de l'amidon que contient la racine de patience. Ce mucilage, quoique mêlé avec la partie extractive, ne perd pas pour cela ſes propriétés; & comme une de celles qui le caractériſent eſt de ſe moiſir facilement, il n'eſt pas étonnant qu'il la communique à l'extrait.

Le moyen pour obvier à cet inconvénient eſt bien ſimple. Au lieu de faire bouillir la racine

de patience avec de l'eau, comme cela ſe pratique ordinairement, il faudroit ſe contenter de raper cette racine, de délayer la pulpe qu'on obtiendroit dans une certaine quantité d'eau froide, de paſſer la liqueur avec expreſſion, & de la laiſſer repoſer. Comme l'amidon eſt un corps peſant; qui n'eſt pas ſoluble dans l'eau froide, il ſe précipiteroit promptement au fond de la liqueur : alors, en la décantant & l'évaporant juſqu'au point convenable, on obtiendroit un extrait, qui ne contiendroit plus de mucilage, & qui dès-lors ne ſeroit plus ſuſceptible de ſe moiſir.

(*Journal de Phyſique*)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

Moyen proposé & éprouvé pour l'entretien de la santé des moissonneurs ; par M. Poumel, chirurgien de Coinci-l'Abbaye.

Il y a huit ans que j'exerce l'art de guérir dans la campagne. Je croyois en arrivant, y trouver des hommes forts, vigoureux, robustes, tels enfin qu'on se plaît à nous peindre ordinairement cette portion de l'humanité la plus précieuse. Quelle fut ma surprise, quand au lieu d'hommes aussi bien constitués, je trouvai un peuple d'infortunés traînant une vie languissante au milieu de mille maux & de mille infirmités. Il est des contrées heureuses, où cette classe d'individus réunit la force & la vigueur, & sans doute dans les pays où tout le monde jouit d'un honnête nécessaire.

Il s'en faut bien que celui que j'habite, présente un spectacle aussi consolant ! Sur vingt malades, il s'en trouve douze ou quinze plongés dans la plus grande pauvreté, source intarissable

tariſſable de mille indiſpoſitions. C'eſt un fait dont je ſuis tous les jours le triſte témoin. Je ne puis m'empêcher de m'élever ici contre ceux qui oſent avancer qu'il eſt néceſſaire que les gens de la campagne ſoient dans la miſere ; que c'eſt le ſeul moyen de les rendre laborieux. C'eſt une erreur groſſiere. L'indigence ne produit que des êtres foibles & fait dégénérer l'eſpece humaine, lui ôte ſon courage, ſa vigueur & toutes ſes facultés.

Le deſir d'être utile à ces infortunés m'a engagé à rechercher les cauſes de ce déluge de maux qui les environnent. L'expérience m'a convaincu que preſque toutes leurs maladies fluent de trois ſources principales, qui ſont ou les mauvais alimens, ou les travaux trop pénibles, ou les chaleurs exceſſives pendant la moiſſon.

Je me ſuis borné à cette derniere cauſe, bien perſuadé qu'en prévenant les effets qu'elle produit, on remédieroit en même tems, au moins en bonne partie, aux deux autres. En effet, mettre les malheureux moiſſonneurs en état de ſupporter les chaleurs immodérées de l'été; prévenir les maux & les maladies qu'elles leur occaſionnent, ſeroit, à mon avis, les mettre dans le cas de ſoutenir avec bien plus de force & de courage leurs travaux de la moiſſon. Ils ne ſeroient pas enſuite obligés, comme ils le ſont ordinairement, de conſommer pendant l'hiver, en frais de maladies, le fruit qu'ils en retirent en été.

Le moyen préſervatif que je propoſe, &

dont je me sers avec succès depuis quelques années, est simple, & la préparation en est facile & peu coûteuse. Je fais mettre à-peu-près une livre de jus de groseille dans plein une cruche d'eau qui en contienne six bouteilles. Je la fais édulcorer avec plus ou moins de sucre, & je recommande qu'on la tienne dans l'endroit le plus frais.

Cette eau ainsi préparée sert de boisson aux moissonneurs pendant toute la journée. Tous ceux qui en font usage m'ont avoué qu'indépendamment de ce qu'ils l'ont trouvée très-agréable, ils ont été beaucoup moins altérés qu'à l'ordinaire; on en sent aisément la raison. Presque pas un de ceux-là n'a été malade; tandis que la plus grande partie de ceux qui ne l'ont pas connue, ou qui ont négligé de s'en servir, a éprouvé mille indispositions.

Comme il ne seroit pas étonnant, parmi ces infortunés, d'en trouver, qui ne voudroient pas se donner la peine de préparer ce jus, d'autres qui manqueroient d'intelligence, d'autres enfin qui n'auroient pas le moyen de fournir à ces petits frais, ne pourroit-on pas ajouter aux remedes qu'on distribue gratis dans les campagnes, par ordre de MM. les intendans, dont on ne sauroit trop louer les vues bienfaisantes, ne pourroit-on pas, dis-je, ajouter aux remedes dont nous venons de faire mention, le syrop de groseille qu'on feroit distribuer par rouleaux, dans toutes les paroisses, en raison du nombre des moissonneurs employés, & qu'on feroit faire dans chaque ville

la plus voisine pour moins multiplier les frais? (*)

C'est alors que MM. les seigneurs & MM. les curés pourroient, sans courir aucun risque, rendre des services essentiels à leurs vassaux, à leurs paroissiens.

Je puis, sans sortir de mon sujet, assigner une quatrieme cause des maux infinis qui affligent beaucoup de gens de la campagne, c'est la mal-propreté.

Entrez dans les asyles de l'indigence & de la misere, vous y respirez un air corrompu. La lumiere y pénetre à peine. Avancez, jettez les yeux sur le lit de ces infortunés, vous y verrez une paille à demi-pourrie, vous vous appercevrez dans plusieurs que ce qu'on appelle lavier manque d'issue au-dehors. L'eau dont ils se servent continuellement, tombe dans un coin de la chambre où ils mangent, où ils couchent, & y forme une espece de bourbier d'où s'exhale une odeur des plus malfaisantes, source de mille maux. J'ai quelquefois rendu la santé à quelques-uns de ces malheureux en détruisant cette seule cause.

(*Gazette de Santé.*)

(*) Le vinaigre ou le syrop de vinaigre étendu dans l'eau peut remplacer avantageusement le jus de groseilles, & l'usage en est généralement plus praticable. (*Note des rédacteurs.*)

I I.

*Sur la maniere d'inoculer dans l'*Inde. (Extrait d'un ouvrage annoncé dans le Journal précédent, *page* 396.)

» Les médecins Indiens, dit l'auteur, paſſent » généralement pour très-ignorans; néanmoins » ils font quelquefois des cures admirables, & » particuliérement lorſqu'il s'agit de guérir les » maladies vénériennes ou la morſure de certains ſerpens. Ce ſuccès peut venir ou de » la connoiſſance des ſimples qu'ils emploient, » ou, ce qui paroit plus probable, de la diete » rigoureuſe qu'obſervent les peuples de l'Inde » lorſqu'ils ſont malades. Au moins leur maniere d'inoculer prouve que relativement à » la petite-vérole, leur pratique eſt conforme » à la plus ſaine théorie

» L'inoculation ſe fait dans l'Inde, par une » tribu particuliere de bramines, qui ſont » choiſis tous les ans pour cet effet. Les habitans des différentes provinces, connoiſſant » le tems où ils arrivent ordinairement, obſervent avec ſoin le régime qui leur eſt enjoint, ſoit qu'ils aient réſolu de ſe faire inoculer ou non: ce régime conſiſte à s'abſtenir pendant un mois de poiſſon, de lait & » de *ghi*, eſpece de beurre qu'on fait ordinairement avec du lait de buffle. Lorſque les » bramines commencent à inoculer, ils paſſent

» de maiſon en maiſon, & font l'opération à
» la porte, refuſant de la faire ſur ceux qui
» n'ont pas ſuivi ſtrictement le régime preſ-
» crit. Il leur arrive aſſez ſouvent de deman-
» der aux parens combien ils veulent que leurs
» enfans aient de puſtules, & quoique la va-
» nité, plutôt qu'une confiance bien fondée
» en leur propre habileté, les porte à faire
» cette queſtion, nous avons été aſſurés par
» des perſonnes véridiques, qu'ils ſont exacts,
» ou peu s'en faut, dans le nombre demandé.
» Ils inoculent indifféremment toutes les par-
» ties du corps; néanmoins, ſi l'on abandonne
» la choſe à leur choix, ils préferent le côté
» extérieur du bras entre le poignet & le coude
» pour les garçons, & entre le coude & l'é-
» paule pour les filles. Après l'opération qui,
» ſi l'on excepte quelques cérémonies ſuperſ-
» titieuſes, ſe fait dans la maniere accoutu-
» mée, ils recommandent d'obſerver encore
» pendant un mois, le régime ordonné aupa-
» ravant. Ils preſcrivent auſſi de jetter ſoir &
» matin de l'eau froide ſur le malade, juſqu'à
» ce que la fievre ſurvienne; alors on inter-
» rompt l'uſage de cette eſpece de bain, juſ-
» qu'au tems de l'éruption, & on le reprend
» enſuite de la même maniere juſqu'à l'entiere
» guériſon. On ouvre les boutons varioliques
» avec une épine très-aiguë dès qu'ils com-
» mencent à changer de couleur, & tant que
» la matiere purulente reſte dans un état de
» fluidité. Les bramines défendent ſur-tout aux
» malades de reſter confinés dans leurs maiſons;

» & leur ordonnent tous les rafraîchiſſans que
» le climat & la ſaiſon peuvent produire.

(*Critical Review.*)

III.

Relation des expériences faites avec le remede antiépileptique, découvert par M. le baron DE HUPSCH*, à Cologne*, ou *Note des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, avec leurs noms, leur condition & leur domicile, leſquelles ont été guéries de l'épilepſie, de la crampe, des convulſions, de la ſuppreſſion des regles, des maladies hyſtériques & d'autres maladies ſemblables, ainſi que de celles dont les accès épileptiques avoient été conſidérablement diminués & affoiblis par la vertu de ladite poudre antiépileptique.* Article envoyé & recommandé aux rédacteurs du *Journal.*

1. *Marie-Agnès Queſters*, demeurant dans la rue *Hoſengaſſe*, près du cloître de Ste. Cécile, paroiſſe St. Pierre à Cologne, avoit eu l'épilepſie pendant dix ans, elle eſſuyoit tous les jours pendant près d'une heure les attaques les plus violentes de ce terrible mal, dont elle ne preſſentoit jamais l'approche : eſpece d'épilepſie toujours, comme on ſait, la plus difficile à guérir. Après avoir employé ce remede pendant près de trois ſemaines, la maladie a entiérement diſparu, & depuis cette époque (le mois juillet 1778) elle n'a plus eſſuyé

aucune attaque, tandis qu'elles étoient journalieres auparavant.

2. *Anne-Claire Fuhlings*, fille du cordonnier Fuhlings, rue *Streitgasse*, dans la paroisse de Ste. Colombe, avoit eu pendant sept ans les attaques les plus violentes d'épilepsie, qui duroient presque toujours au-delà de trois heures. Après avoir employé ce remede pendant trois semaines, les accès violens ne reparurent plus. La malade négligea ensuite de prendre le remede, ce qui n'empêcha pas que le peu qu'elle en avoit pris ne la garantît pendant bien du tems des attaques violentes, auxquelles elle avoit été si fort sujette avant d'avoir pris le remede.

3, *Elisabeth Braun*, femme du sieur Braun, relieur de livres, au *Domhoff* à Cologne, avoit des attaques épileptiques très-fortes, qui se manifestoient trois fois, & même quatre fois par semaine. Cependant, ayant employé ledit remede, fort peu de tems, au mois de septembre de 1778, elle s'est trouvée guérie si radicalement, que, depuis le tems de sa premiere guérison, elle n'a plus ressenti la moindre trace de son mal.

4. *Christine Neuff*, rue *St. Apern*, paroisse de St. Christophe à Cologne, avoit eu pendant 7 à 8 ans de très-violentes attaques d'épilepsie. Ayant employé ce remede au mois d'octobre 1778, quoiqu'avec assez de négligence, elle s'est vue néanmoins après quelque-tems entiérement guérie & délivrée de son mal, & n'a éprouvé jusqu'à présent (1781) aucune rechûte.

5. *Jean-Guillaume Behrens*, de Bastogne, pays de Luxembourg, étudiant en théologie, demeurant dans la rue de *St. Marie Imgarten*, étoit sujet à de violentes contractions de nerfs & de fréquentes attaques de crampe : à mesure

qu'il employoit le remede susdit, il a senti diminuer de jour en jour la maladie de nerfs dont il avoit été violemment incommodé jusqu'alors.

6. *Jacques Bolsens*, d'Amsterdam, demeurant chez M. Hulsers, rue de *l'Eigelstein*, paroisse de S. Cunibert à Cologne, étoit sujet aux plus violentes attaques du mal caduc, mais au mois de juillet 1778, il se trouva entiérement guéri par la vertu de ce remede.

8. *Gerard Fuss*, rue *Weidengass*, paroisse de S. Cunibert à Cologne, avoit eu pendant 7 à 8 ans des attaques très-violentes du mal-caduc, l'usage de ce remede lui procura beaucoup de soulagement, en diminuant considérablement la violence de son mal.

8. Le pere *Venceslas*, capucin, ci-devant au couvent d'Aldenhosen, pays de Juliers, maintenant au couvent des capucins à Cologne, avoit quelquefois des attaques d'épilepsie : après avoir employé ce remede environ 6 mois, il n'a eu qu'un accès.

9. *Renier Denis*, rue derriere St. Antoine, paroisse de St. Pierre à Cologne avoit presque tous les jours les attaques les plus violentes du mal-caduc. On désespéroit entiérement de sa guérison ; cependant ayant usé de ce remede, il fut d'abord délivré de tout accès de sa maladie pendant quelques mois ; & enfin la continuation du remede le préserve de nouveaux accès.

10. *Constantin Fischer*, demeurant au *Domhof* à Cologne, éprouvoit des attaques si violentes d'épilepsie qu'il en étoit renversé en essuyant des contractions de nerfs les plus fortes. Le mal paroissoit entiérement incurable ; cependant depuis qu'il emploie ce remede comme

préservatif (*) les violentes attaques ne reviennent plus. Son mal se borne actuellement, à quelques légeres contractions de nerfs, qu'il essuie de tems en tems, qui l'abandonnent un instant après.

11. *Anne Marie Kuslers*, fille du Sr. Kuslers, à Eckenhagen dans le duché de Berg, avoit eu des attaques d'épilepsie pendant neuf ans; ayant employé le remede pendant quelques mois, elle s'est vue entiérement guérie.

12. M. *Wachs*, à Max-Sayn dans le comté de Hachenbourg, avoit une fille de neuf ans, dont l'esprit avoit été fort affoibli par la vio-

(*) Les malades, dont l'épilepsie paroît presque incurable, mais qui par cette poudre antiépileptique ont été long-tems délivrés des attaques de cette maladie, ou qui ont senti du soulagement en se servant dudit remede, *comme préservatif*, peuvent se tenir pour guéris, d'autant que par ce remede préservatif, ils ont obtenu le grand avantage d'arrêter le mal-caduc dans ses progrès & d'empêcher que les accès ne soient aussi fréquens, de si longue durée, qu'ils l'avoient été auparavant. Car l'expérience nous apprend, que quand nombre de malades, dont le mal est extrêmement opiniâtre, en sont plus fréquemment attaqués, à mesure qu'ils avancent en âge, leur mémoire, leurs forces & toute leur santé s'affoiblissent de jour en jour. Il s'ensuit de ce principe, & l'expérience le prouve suffisamment, que ceux-là sont très-bien avisés, qui se servent pendant le cours de l'année quelquefois de cette poudre antiépileptique, comme d'un préservatif; d'autant que par-là ils arrêtent le cours & la violence d'un si grand mal, & ils affoiblissent de jour en jour les forces de la maladie par l'usage constant du remede.

lence des attaques réitérées, qu'elle avoit eu; mais elle a beaucoup recouvré de son bon sens par l'usage de ce remede.

13. M. *Joachim Hage*, bénédictin de l'abbaye de S. Michel à Metten près de Deggendorff dans la Basse-Baviere, n'avoit point d'épilepsie, mais des contractions de nerfs & des attaques de crampe : l'usage du remede antiépileptique lui procure de jour en jour plus de soulagement & diminue la violence du mal.

14. *Renold Olks*, rue *Engegass*, près de la rue *Helmschlager* à Cologne, avoit une fille de 3 ans, qui avoit de fréquentes contractions de nerfs : ce remede employé pendant peu de jours l'avoit entiérement rétablie au mois de juillet 1780.

15. *Marie Isabelle Kluck*, fille du cordonnier Kluck à Urdingue, ville de l'électorat de Cologne, n'ayant pas ses regles, fut attaquée d'un gonflement de bas-ventre très-dangereux, comme d'une hydropisie : elle fit usage du remede antiépileptique; les regles furent ensuite ramenées dans leur ordre naturel, l'enflement du ventre diminua, & tous les autres accidens fâcheux s'évanouirent.

16. *Sybille Staaten*, native de Rayon, village aux environs de Kloster Camp, électorat de Cologne, étoit attaquée du mal-caduc toutes les trois semaines, mais depuis qu'elle a fait usage du remede antiépileptique comme préservatif, elle n'a eu pendant trois à quatre mois qu'un accès très-léger.

17. *Adelheid Schauf*, fille du batelier Schauf, demeurant à *Thurn*, paroisse de S. Cunibert à Cologne, avoit tous les mois des accès épileptiques, mais depuis qu'elle fait usage du remede, les accès diminuent considérablement.

On veut ſeulement prouver par les ſuſdites expériences, que ce remede antiépileptique eſt encore le meilleur & le plus efficace de tous les remedes connus juſqu'à nos jours.

Au reſte, grand nombre d'autres perſonnes de tout état, parmi leſquelles il s'en trouve pluſieurs de diſtinction & de différens pays, ont été ou entiérement guéries du mal-caduc, des contractions de nerfs, de la crampe, des maux hyſtériques, de la ſuppreſſion des regles, &c. &c. ou au moins conſidérablement ſoulagées par le remede antiépileptique découvert par M. le BARON DE HUPSCH, demeurant à Cologne ſur le Rhin. Mais on n'a pas voulu publier le nom & le domicile de ces perſonnes, parce qu'elles ont prié qu'on ne le fît point. Auſſi n'indiquera-t-on à l'avenir publiquement le nom d'aucune perſonne, qui auroit été guérie par la vertu de cet excellent remede, à moins qu'elle veuille bien y conſentir; quoique tous ceux qui en ont éprouvé l'efficacité duſſent, pour l'encouragement des autres qui ſouffrent les mêmes maux, permettre qu'on publiât leur nom : d'autant plus que ce ſont-là des maladies dont les cauſes ſont toutes abſolument naturelles. D'où l'on peut conclure, que le ſentiment de nos bons peres, qui attribuoient à quelque deſtin particulier l'origine de ce mal, n'eſt qu'un vieux préjugé condamnable, & une opinion extravagante. Notre ſiecle éclairé eſt revenu de toutes ces reveries, l'expérience l'a prouvé ſi ſouvent avec tant d'évidence, & tout homme raiſonnable n'a beſoin que de ſon bon ſens pour ſe convaincre que le mal-caduc, ces contractions de nerfs, ces attaques de crampe, &c. proviennent de toutes ſortes d'accidens & de cauſes tout-à-fait naturelles, de même que les autres maladies.

Par exemple ; l'épilepsie peut être causée par une grande épouvante, par la crainte, par des coups, des chûtes, par l'affliction, par le chagrin, par l'usage immodéré des boissons fortes, par la suppression des-regles, par une grande colere, par l'étonnement, le mauvais traitement de quelque autre maladie, sans parler de plusieurs autres causes, qui ne sont ni surnaturelles, ni honteuses. «



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

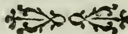
I.

MÉTHODE pour se procurer une récolte d'asperges aussi abondante dans le mois d'août que celle du printems; par M. l'abbé de LA LOUTIERE.

IL faut, dans l'hiver, bécher légérement la surface du terrein où sont plantées les asperges, & le couvrir aussi-tôt de fumier bien consumé, puis mettre sur le tout une couche de marne en fusion, c'est-à-dire, bien friable & comme réduite en cendres. Cette couche doit être assez abondante & épaisse d'environ deux doigts. L'hiver passe sur cette premiere façon & mûrit le tout ensemble Au mois de mars, lorsque le bouton de l'asperge commence à se développer & à vouloir partir, on béchera de nouveau, mais légérement la surface de la couche; on la recouvrira encore de fumier; alors on obtiendra de très belles asperges pour premiere récolte. Lorsque cette ré-

colte sera passée, vous laisserez grener ces asperges, & si-tôt que la graine sera formée & voudra rougir, c'est-à dire, en juillet, vous aurez soin de couper tous les pieds rez-terre que vous bécherez ensuite superficiellement; puis vous la couvrirez d'environ deux pouces de marne. Cet engrais doit alors précéder le fumier qui sera mis le dernier & dans un état de parfaite division, pour que la plus petite pluie puisse en détacher les sucs & les sels, ainsi que ceux de la marne, & les porter à la racine-mere de l'asperge. Si dans ce tems la sécheresse étoit continuelle, il faudroit arroser ce plant une ou deux fois seulement. Dans cette province (la Touraine) où la marne est rare & le tuf fort commun, on peut se servir de cetté derniere substance, en la broyant & la réduisant presque en poussiere. Avec cette culture, j'ai eu, dit M. l'abbé de la Loutiere, dans les mois d'août & de septembre, les plus belles asperges. "

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)



II.

PRÉPARATION d'une boiſſon peu diſpendieuſe, qui imite l'orgeat, & peut même le remplacer dans une ſoule de circonſtances; tirée des Mémoires manuſcrits de M. PINGERON, ſur les arts utiles & d'agrément. Article *économie domeſtique.*

Prenez une pinte d'eau commune la plus limpide que vous pourrez vous procurer, dans laquelle vous verſerez environ un quart de pinte de lait de bonne qualité. Ajoutez enſuite à ce mêlange environ la valeur de la moitié d'un gobelet d'eau de fleurs d'orange, & une quantité ſuffiſante de caſſonade ou de ſucre ordinaire. On agite fortement cette nouvelle liqueur, pour hâter la diſſolution du ſucre, & favoriſer le mêlange de l'eau commune avec le lait à l'eau de fleurs d'orange. Cette opération étant faite, on ſert cette boiſſon dans des caraffes, comme l'orgeat.

III.

NOUVEAUX reſſorts pour les voitures.

Le ſieur Hériſſon, maître arquebuſier à Paris, rue du Bout-du-Monde, la deuxieme porte cochere à droite en entrant par la rue Petit-Carreau, fabrique des reſſorts nouveaux de ſon invention, qui rendent les voitures ſi dou-

ces, que même en courant la poſte, & dans les plus mauvais chemins, on peut y lire & y écrire ſans fatigue. — L'uſage de ces reſſorts vraiment élaſtiques, légers, d'une ſolidité à l'épreuve des chocs les plus violens, & ne perdant abſolument rien de leur douceur, quelques chargées que puiſſent être les voitures, ſera très-économique, parce qu'ils ne fatiguent point du tout les trains des voitures, qui par conſéquent ne feront ſujets à aucune des réparations diſpendieuſes que néceſſitent les reſſorts ordinaires; ces nouveaux reſſorts, qui ne peſent pas 20 livres, épargnent beaucoup les chevaux, en rendant les voitures bien plus légeres, quoique plus ſolides: les perſonnes qui les acquéreront, quelque jeunes qu'elles ſoient, & quelque voyages fatiguans qu'elles puiſſent faire, ne verront point diminuer la bonté de ces reſſorts, qui ne ſont ſujets à aucun entretien ni réparations. — L'on verra tous les jours chez le Sieur Hériſſon, une voiture montée ſur ces nouveaux reſſorts, dont il n'en délivrera aucuns ſans avoir fait faire devant les acquéreurs, les mêmes épreuves & expériences qui ſont détaillées au procès-verbal de rapport de MM. les commiſſaires de l'académie royale des ſciences, dont on prendra communication chez lui.

(*Mercure de* France.)

I V.

Nouveaux détails sur les fourneaux économiques & portatifs, annoncés dans le journal de décembre de l'année derniere, page 333.

Pour satisfaire au goût & à l'économie du public, on fait ces fourneaux de différentes matieres, de différentes formes, & de différentes grandeurs.

Les plus ordinaires ont près d'un pied quarré, & pesent dix à douze livres au plus. Par leur moyen, on peut faire soi-même, en quelque endroit que l'on soit, sans être auprès, & sans embarras, avec des vases convenables, trois entrées, ou bien soupe, bouilli, & deux entrées en même-tems, & pour quatre ou cinq personnes au moins.

On fait des vases de toutes matieres, comme de verre, de crystal, de fayance, de porcelaine, de fer-blanc poli, & même d'argent. Le fourneau est fait de maniere que l'on y met trois de ces vases, qui se servent de couvercles les uns aux autres; vases dans lesquels on peut faire cuire trois mets à la fois, ou séparément.

Le prix des fourneaux & des vases est proportionné à leur matiere. Les fourneaux auront tous pour marque L. NIVERT. On y joindra une note imprimée & instructive, qui indiquera les moyens d'opérer avec succès. En voici un exemple:

» Prenez une poularde prête à faire cuire ; » mettez dans le corps du sel, du poivre, » avec un petit paquet de persil & de cibou» les ; ensuite prenez le premier vase, & met» tez dans le fond du lard bien mince, posez-y » votre volaille, saupoudrez la de sel & de poi» vre, & remettez encore par-dessus du lard » très-mince ; puis prenez le second vase qui » doit servir de couvercle au premier, mettez-y » huit pigeons, saupoudrez de sel & de poi» vre, avec encore un petit paquet de persil & » de ciboules, du petit lard dessus & dessous ; » couvrez-le avec le troisieme vase dans lequel » vous mettrez aussi huit côtelettes de veau, » assaisonnées comme les pigeons, ou bien » tout autre chose de votre goût. Vous po» serez sur ce dernier vase son couvercle, & » le mettrez dans le fourneau que vous fer» merez à clef. Ensuite vous consulterez la » note qui vous indiquera exactement ce qu'il » faudra faire. «

Plusieurs personnes qui voudront aller à la chasse, promener à la campagne, ou même faire quelque voyage, en se munissant dans leur voiture d'un de ces fourneaux tout garni & d'un briquet, pourront, étant arrivées au rendez-vous, placer ce fourneau au pied d'un arbre, auprès d'une haie, ou par-tout ailleurs, allumer le lampion indiqué dans la note, s'en aller où il leur plaira, & revenir dans la certitude qu'ils trouveront les mets cuits à propos, & avec leur chaleur convenable, même une heure après le feu éteint ; parce que cette chaleur se conserve très-long-temps.

On fait auſſi, quand on le demande, des fourneaux avec un fer chaud, duquel on a le même avantage; mais ils ſont beaucoup plus peſant que ceux-ci.

La demeure de l'auteur (le ſieur NIVERT*) eſt, maiſon de M.* DUMAS*, rue & vis-à-vis le Cherche-Midi, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

V.

MÉCHANIQUE.

Le ſieur Louis Riquet, machiniſte, vient de finir pour la ſalle de ſpectacle de Bordeaux, une machine de ſon invention, au moyen de laquelle, *en une minute, un ſeul homme* éleve le plancher du parterre à la hauteur du théatre. Ce plancher, de 45 pieds de large, 32 de long, eſt d'environ 60000 peſant.

L'auteur a lui-même fait l'eſſai de cette machine, en préſence de M l'intendant de la province, & des magiſtrats de la ville. Ce morceau paſſe pour un chef-d'œuvre de méchanique, tant par ſa ſimplicité, que par ſa célérité, ſa force & ſa ſûreté.

(*Journal de* Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

DE tous les individus affligés qui composent l'ordre ſocial, le plus à plaindre eſt, ſans contredit, l'aveugle qui devient à charge aux autres, & inſupportable à lui-même. Parmi les victimes de cette eſpece, les pauvres & les habitans de la campagne ſont les plus malheureux, parce qu'ils ſont les plus éloignés de tous ſecours ; auſſi les voit-on ſe rendre en foule dans la capitale, pour y implorer les ſoins de la bienfaiſance.

L'hôpital des *Quinze-Vingts* à Paris, ce monument d'une piété active, ouvre un aſyle aux aveugles incurables ; mais le nombre fixé ne lui permet pas de recevoir dans ſon enceinte les gens de la campagne, qui ne ſont pas entiérement privés de la vue : c'eſt donc dans le deſſein de ſoulager cette portion de malheureux, nos ſemblables dans l'ordre de la nature, que l'on propoſe une ſouſcription pour former un établiſſement en leur faveur. La maiſon, deſti-

née à ſervir de refuge à cette claſſe de citoyens indigens, ſera ſituée dans le fauxbourg Saint-Antoine. On exige que les malades qui ſe préſenteront, ſoient porteurs d'un certificat du curé ou du ſeigneur de leur paroiſſe.

Il y aura dans cet hoſpice, un médecin, un chirurgien-oculiſte, un apothicaire, & une apothicairerie, où ſe trouveront des remedes en tout genre.

Une fondation de douze lits ſera ſuffiſante; & les malades ſeront confiés aux ſoins d'un chef ou ſupérieur, attentif à faire exécuter les réglemens dreſſés à cet effet. Cette nouvelle inſtitution ſera éclairée des regards de l'adminiſtration qui préſide à l'hôpital des *Quinze-Vingts*. Tels ſont les actes de bienfaiſance que la religion dicte, que l'humanité ſuggere, & qu'une expérience conſommée & réfléchie, réclame.

Les perſonnes qui voudront concourir à cet établiſſement, ſont priées de s'adreſſer à M. l'abbé Deſmonceaux, (*) rue St. Paul, à Paris.

(*Année littéraire.*)

(*) Les cures qu'a faites M. Deſmonceaux, ſont ſi publiques & ſi multipliées, qu'elles nous diſpenſent d'en faire un éloge. On ſait avec quel zele il conſacre ſa vie au ſoulagement de tous les infortunés. C'eſt un citoyen vertueux, ſenſible, diſtingué par ſes profondes connoiſſances ſur les maladies des yeux. Toutes les ames honnêtes forment des vœux pour que ſon projet ſoit appuyé du gouvernement.

I I.

Un ſimple ſoldat vint trouver derniérement S. M. Imp. & lui demanda ſon congé, comme n'étant plus en état de ſervir. — *Combien y a t-il de tems que tu ſers?* lui demanda Joſeph II. — *34 ans, mon général.* — *Pourquoi n'as-tu pas été avancé?* — *Ne ſachant ni lire, ni écrire, je n'ai pu que faire mes factions, & tuer.* — *Reviens dans deux jours.* — L'empereur s'étant fait informer de la conduite de ce ſoldat, les officiers de ſon régiment déclarerent que le meilleur certificat de ſa conduite étoit que, dans ſes 34 ans de ſervice, il ne s'étoit jamais mis dans le cas de recevoir un coup de canne ou de plat d'épée. Deux jours après, le ſoldat étant revenu, l'empereur s'adreſſa à lui, & lui dit: *Je te donne ton congé, & pour que tu ne ceſſes pas de monter la garde, je te fais portier d'une chancellerie, où tu ne tueras point.*

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

I I I.

Le docteur Fothergill, célebre médecin & naturaliſte, mort à Londres le 25 décembre dernier, dans la 69e. année de ſon âge, de la ſecte des Quakers, a vécu le plus heureux des hommes, & il a emporté en mourant la ſatisfaction d'être propoſé pour un modele de bienfaiſance & d'humanité. Chéri de ſes amis, reſ-

pectè par ceux qui ne connoiſſoient que ſon nom, préférant les avantages aux plaiſirs de luxe, qu'il auroit pû ſe procurer mieux que perſonne, il eſt mort après avoir diſtribué de ſon vivant, 200000 liv. ſterl. aux pauvres. Il eſt vrai que ſes héritiers en murmurent peut-être aujourd'hui, mais en attendant, le défunt a connu un genre de volupté qui n'eſt guere de mode, celui d'employer ſon bien à faire des heureux.

I V.

M. Jean Saulnier, capitaine en ſecond du navire, l'*Aimable Jeanne* de Bordeaux, touché des traitemens généreux qu'il a éprouvés de la part de Mylord Hervey en Angleterre, nous prie d'inſérer les détails ſuivans dans notre journal, comme un témoignage de ſa reconnoiſſance des bons procédés qu'on a eus pour lui, & qui malheureuſement ſont trop rares chez les ennemis de la nation, pour que nous ne nous empreſſions pas de les publier lorſqu'ils peuvent leur faire honneur.

» Le navire l'*Aimable Jeanne*, de Bordeaux, » capitaine Dupré, venant de St. Domingue, » parti de Cadix avec l'armée françoiſe, aux » ordres de M. le comte d'Eſtaing, le 7 novem- » bre 1780, eut le malheur de perdre ſon » gouvernail, le 23 décembre, & fut ſucceſ- » ſivement remorqué par la *Concorde*, le *Sa-* » *gitaire* & la *Ménagere*, pendant pluſieurs jours; » la remorque ayant caſſé par la force du vent, » le 2 janvier, (veille que l'armée nous quitta)

» nous fûmes abandonnés très-près des côtes ;
» par la *Ménagere*, & pris le 4 suivant par un
» corsaire anglois, qui, après avoir amariné
» la prise, se sépara de nous ; quoique avant
» que d'être pris, nous eussions formé un gou-
» vernail, qui eût fait assez d'effet pour nous
» rendre, parce que nous étions sur le fond,
» sans cette fâcheuse rencontre, mais qui ser-
» voit à peine lorsque le vent étoit fort ; nous
» fûmes huit jours sans pouvoir entrer dans
» aucun port d'Angleterre, & pendant lesquels
» nous eûmes beaucoup de mauvais tems ;
» notre état étoit d'autant plus déplorable que
» nous manquions de vivres, & dans cette
» position, il étoit à craindre que nous ne
» périssions à la mer, lorsque nous fûmes heu-
» reusement rencontrés à l'entrée de la Man-
» che par la frégate angloise, la *Daphné*, com-
» mandée par Mylord Hervey, qui, touché
» de notre situation, nous donna des vivres,
» & voyant que le navire ne gouvernoit
» qu'avec beaucoup de peine, le prit à la re-
» morque, & le mena à Klendore en Irlande ;
» le vent étant contraire pour l'Angleterre. —
» Cet officier généreux, sensible à la situation
» de deux enfans passagers de 6 à 7 ans,
» qui étoient restés avec le chirurgien, & moi,
» qui étoit second capitaine sur ce navire,
» nous prit tous quatre à bord de la frégate ;
» il a eu pour ces enfans toute la tendresse
» d'un pere, & pour nous les égards les plus
» marqués, nous admettant toujours à sa table ;
» aussi-tôt que nous fûmes à Plymouth, il se
» donna

» donna tous les mouvemens poſſibles, pour » faciliter notre retour en France; nous n'y » avons reſté que 7 jours, pendant leſquels » il a fait habiller un de ces enfans qui man- » quoit de linge, & m'a offert tout l'argent » néceſſaire pour notre voyage, dont je le re- » merciai; mais il m'engagea à prendre une » lettre de crédit pour Saint-Malo, dont je n'ai » pu me ſervir, ayant débarqué à Painpol, » qui en eſt éloigné; il me recommanda ces » enfans comme les ſiens, & me pria de ne » rien épargner pour les rendre commodément » à leurs parens. «

EXTRAIT de la lettre de mylord Hervey *à M. le commiſſaire des priſonniers à Saint Malo.*

PLYMOUTH, *le 23 février 1781.*

» M., par les chances de la guerre, MM. » Saulnier & Lavigne ſont tombés entre mes » mains, & en même tems deux enfans, l'un » nommé Simon Deſaubleaux, & l'autre Ma- » rie Baldeſtic; je deſire infiniment leur adou- » cir le déſagrément de leur état; & vous » prie pour cet effet de leur avancer ſur mon » compte vingt louis pour faciliter leur retour » en leur pays, dont mon banquier ſera reſ- » ponſable à votre correſpondant à Londres, » ou ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, HERVEY.

(*Mercure* de France.)

V.

Le receveur d'un village à une lieue de Roye en Picardie, a eu le malheur d'être brûlé: beſtiaux meubles, tout a été la proie de l'incendie, à l'exception de deux mille livres qu'il avoit des deniers royaux, & que cet honnête-homme a eu le courage d'aller prendre dans les flammes pour les porter le lendemain au directeur des aydes de Roye, qui, touché de cette bonne action, en a écrit à Mrs. les régiſſeurs. M. le directeur général des Finances, informé de ce fait, en a rendu compte au roi, & a écrit de ſa main au payſan, que S. M. étant inſtruite des détails de ſon malheur & touchée de ſa probité, lui faiſoit la remiſe des deux mille livres qu'il avoit verſées dans la caiſſe des aydes.

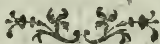
(*Journal* de Paris.)

V I.

M. Michel de Bergmann, bourg-meſtre & grand juge de la ville de Munich, ainſi qu'administrateur de l'hôpital des enfans-trouvés de la même capitale, avoit publié, il y a quelque tems, un ouvrage en faveur de ces victimes du libertinage, où montrant les plus grands ſentimens d'humanité, il déploroit le malheur de ces enfans exclus par leur naiſſance de tout emploi quelconque, & privés du droit de pouvoir apprendre quelque métier. L'électeur pa-

latin ayant lu cet ouvrage, a approuvé le zele de ce citoyen bienfaiſant; &, par une ordonnance du 29 décembre dernier, il a daigné accorder des lettres de légitimation en faveur de ces enfans-trouvés, actuellement à Munich, dans l'hôpital du St. Eſprit : pour mieux remplir les vues ſages de celui qui en eſt l'adminiſtrateur, pour les rendre habiles à apprendre des métiers, S. A. S. ſtatue & déclare que ceux qui y ſont, & qui y viendront à l'avenir, ſeront, dès leur entrée en cette maiſon, épurés de toute tache de naiſſance, ſans être ſujets aux exceptions odieuſes que l'on prétendroit faire à leur préjudice, voulant qu'ils aillent de pair avec ceux qui ſont légitimes, & défendant à qui que ce ſoit, ſous peine de ſa diſgrace, de leur faire le moindre reproche à ce ſujet, ou de mettre quelque obſtacle à leur avancement.

(*Journal encyclopédique.*)



ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

IL y avoit à la cour du calife Arraſchid un fou nommé Bahalul, qui étant un jour entré dans la ſalle d'audience du prince, alla s'aſſeoir ſur le trône. Quelques officiers l'apperçurent, & le firent deſcendre à coups de bâton. Bahalul ſe mit à pouſſer des cris; le calife vint & en demanda la cauſe. Les officiers lui dirent que c'étoit à cauſe des coups dont on venoit de châtier ſon inſolence. *Non*, interrompit le fou, *ce ne ſont pas les coups qui me font crier, c'eſt la pitié que j'ai pour le maître des fideles; car ſi j'ai reçu tant de coups de bâton pour m'être aſſis ſur ce trône pendant une minute, combien n'en doit pas endurer celui qui y monte tous les jours?*

I I.

Sous le regne du même prince, il y eut un autre fou, ſoit qu'il le fût véritablement, ou qu'il fît ſemblant de l'être, qui prétendoit être le Dieu tout-puiſſant. Le Calife jugeant que

c'étoit un imposteur, le fit amener en sa présence, & afin de découvrir la vérité, il lui dit : *Il y avoit dernièrement un homme qui se faisoit appeller le prophete de Dieu ; je le fis examiner, & voyant que c'étoit un fourbe, j'ordonnai qu'on lui coupât la tête.* Le fou répondit : *Vous fîtes bien, car je n'avois point chargé cet homme-là d'être mon prophete.* Cette réponse jetta le calife dans un certain embarras ; à la fin il prit le parti d'user de clémence, & il renvoya le fou.

III.

Une femme vint un jour se plaindre au calife Aaron Raschid, de ce que ses soldats avoient pillé sa maison & son champ. Le calife lui dit : *Rappellez-vous qu'il est écrit dans l'Alcoran* : lorsque les princes vont à la guerre, il faut que les personnes sur les terres de qui ils passent, se résolvent à souffrir. Oui, répliqua la femme, mais il est aussi écrit dans ce livre : *Les demeures des princes qui autorisent l'injustice, seront ravagées.* Cette réponse hardie fit beaucoup d'impression sur l'esprit du calife, & il ordonna que cette femme fût indemnisée des pertes qu'elle avoit faites.

IV.

L'abbesse de Maubuisson, fille de Frédéric V, électeur palatin, & d'une fille de Jacques I, roi d'Angleterre, & dont la naissance étoit le moindre mérite, pria Mme. de Chaul-

nes, abbeſſe de Poiſſy, d'aſſiſter à une bénédiction d'abbeſſe, qui devoit ſe faire à Maubuiſſon. Celle-ci fit dire qu'elle ne pouvoit y aller, à moins que Mme. de Maubuiſſon ne lui promît de lui donner la main. *Dites à Mme. de Poiſſy*, répondit Mme. de Maubuiſſon, *qu'elle n'ait point d'inquietude ſur ce ſujet : depuis que je ſuis religieuſe, je ne diſtingue ma main droite de ma gauche que pour faire le ſigne de la croix.*

V.

La princeſſe de S.... ayant écrit à Mme. de Maintenon, & ſigné *avec reſpect*, la marquiſe termina ſa réponſe par cette phraſe : *A l'égard du reſpect, qu'il n'en ſoit point queſtion entre nous : vous n'en pourriez devoir qu'à mon âge, & je vous crois trop polie pour me le reprocher.*

V I.

On contoit devant Mairan, qu'il y avoit une boucherie à Troyes, où jamais la viande ne ſe gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda ſi dans le pays on n'attribuoit pas cette conſervation à quelque choſe de particulier. On lui dit qu'on l'attribuoit à un ſaint révéré dans le lieu : *Eh bien!* dit l'académicien, *je me range du côté du miracle pour ne pas compromettre ma phyſique.*

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

GREGORII Fontanæ cler. reg. ſchol. piar. in reg. Cæſ. Papienſi univerſitate ſublimioris Matheſeos publici profeſſoris diſquiſitiones phyſico-mathematicæ, nunc primùm editæ. Papiæ in typographeo monaſt. S. Salvatoris. 1780. *In-4to. avec trois planches.*

LES mémoires que renferme ce volume ſont au nombre de quinze. En voici les titres. *I. De caloris diurniſolaris in variis terræ locis æſtimatione & comparatione. II. De calore annuo ſolari. III. De ſanguinis reſtitutione, hujuſque problematis affinitate & analogiâ, cum problemate anticipationis, ſeu pecuniæ in anteceſſum numeratæ. IV. De inſignibus quibuſdam motûs verticalis proprietatibus in corporibus aſcendentibus, & libere deſcendentibus. V. De ſideribus intervallum inter datos duos almicantarath interceptum velociſſime trajicientibus, ſeu a data qualibet altitudine ad aliam quamlibet datam tempore quam minimo pertingentibus. VI. De aſtronomiæ nauticæ theorematibus. VII. De cometarum motu. VIII. De axibus æquilibrii. IX. De curvis a centro gravitatis deſcriptis. X. De ſingularibus*

quibusdam centri gravitatis affectionibus in spatio hyperbolico-asymptotico. XI. De maximis & minimis. XII. De æquationibus indefinitis; deque methodo indeterminatarum. XIII. De infinito logarithmico. XIV. De percussione, aut resistentia, quam globus a fluido impingente, vel impacto patitur, per experientiam definienda. XV. De hora caloris maximi intra diem, deque die caloris maximi intra annum.

(*Efemeridi letterarie.*)

Raccolta Ferrarese di opuscoli scientifici, &c. *Recueil Ferrarois d'opuscules scientifiques & littéraires d'auteurs Italiens célebres.* Tom. V. (*) *In-8vo.* A Venise, de l'imprimerie de Coleti. 1780.

Lorsque M. Meloni publia les premiers volumes de ce recueil, il promit d'écouter docilement les avis que la critique voudroit lui donner, peut-être parce qu'il croyoit n'en pas avoir besoin; aussi le modeste compilateur a bien changé de style, depuis qu'on a voulu lui ouvrir les yeux sur les défauts de son ouvrage. La préface qui est à la tête du nouveau volume en est une preuve. M. Meloni y parle de ses critiques avec le dernier mépris, & se compare à un généreux coursier autour duquel jappe une troupe de petits chiens, sur lesquels il jette un regard dédaigneux. Mais laissons M. Meloni faire des comparaisons, & parlons des opuscules renfermés dans le cinquieme volume du recueil. Le premier contient les mémoires du cardinal Pallavicin, rédigés par le P. Irénée Affo. Le se-

(*) *Esprit des Journaux*, décembre 1780, pag. 358.

cond est une dissertation physico-mathématique de M. le comte Jourdain Riccati sur deux especes de résistance qui naissent de la force d'inertie, & qui retardent le mouvement des corps solides plongés dans les fluides. Cette dissertation est suivie de vingt-quatre lettres, écrites par l'abbé Facciolati au comte Camille Silvestri de Rovigo, & dont la plupart roulent sur la traduction en vers italiens que ce dernier a faite des satyres de Juvenal & de Perse, & qui fut imprimée à Padoue en 1711. Ces lettres sont peu intéressantes; les autres, qui ont pour objet quelques anciennes inscriptions, le sont encore moins, & ne peuvent guere servir qu'à montrer l'ignorance de l'auteur. Si les trois livres de lettres du même Facciolati que M. Meloni promet de publier dans un des volumes de son recueil, ne valent pas mieux, il peut s'épargner la peine de les tirer de la poussiere où ils ont été ensevelis jusqu'à présent. Le quatrieme opuscule est l'extrait d'un ouvrage latin intitulé : *Errores maximi circa scientiam de motu detecti, cum appendice ad problema regiæ academiæ Borussicæ; auctore Com. Ludovico Barbieri.* Enfin le cinquieme & dernier opuscule est un petit poëme latin de Jules-César Bordoni, plus connu sous le nom de Scaliger. Il est intitulé *Elysium*, & offre une description d'une maison de plaisance que les ducs d'Est avoient autrefois auprès de Ferrare: ce poëme est accompagné d'un commentaire composé par M. l'abbé Jérôme Ferri.

(*Efemeridi letterarie.*)

VERSI e prose, &c. *Opuscules en prose & en vers sur la collection des tableaux du cabinet de M. le marquis* Philippe Hercolani. *In-4to.* A Bologne. 1780.

Ce volume est composé en grande partie de sonnets, dont chacun renferme l'explication d'un tableau de quelque fameux peintre Italien. Quoique l'auteur n'ait pas pour la poésie le même talent que le Tintoret, le Guide, Annibal Carrache & Paul Veronese ont eu pour la peinture, néanmoins il n'est pas dépourvu de mérite. Nous en donnerons pour preuve le sonnet suivant sur un tableau de Jean-Baptiste Castiglione :

Anch' io giovin pastor per gli ardui colli
D'Arcadia amo a diporto addurre i passi;
E la scarsa mia greggia intanto stassi
A pascolar le verdi erbette, e molli.
La bell' arte sebèa quì apprender volli
Fra l'edra, e il musco degli alpestri sassi,
E ognor da l'orto, e da l'ovile io trassi
Cibo a far miei desir lieti, e satolli.
Quì trovai gentil Ninfa, e quì con lei
Parlar, scherzare, e a lei sedermi a lato
Senza timore, o gelosia potei;
Pago così di quanto il ciel mi ha dato,
Non per auro, o per gemme io cangerei
L'almo tranquillo pastoral mio stato.

(*Efemeridi letterarie.*)

DELLA nuova maniera di poetare in volgar lingua, &c. *Discours sur la nouvelle maniere de poétiser en langue vulgaire, prononcé à l'académie des Enchaînés de Macerate, le 4 du mois de septembre 1780 ; par le censeur* des compositions italiennes, *& publié à la demande de quelques jeunes amateurs de belles-lettres. In-8vo.* A Macérate, chez Barthelemi Capitani, imprimeur de l'académie des Enchaînés. 1780.

L'objet de ce discours est de faire voir les

causes de la décadence de la poésie italienne. L'auteur l'attribue au goût universel des auteurs pour le néologisme, au peu de soin qu'ils prennent de se former sur les grands poëtes du quinzieme & du seizieme siecle, & à l'usage de traiter en vers les matieres philosophiques.

(*Efemeridi letterarie.*)

Fr. Vincentii Fassini ord. Prædic. in Pisano Athenæo sacrarum litterarum pub. Prof. Regiæque Cortonensis academiæ sodalis, de Alexandro Magno ingresso Hierosolimam, antequam se ad Hammonis oraculum transferret exercitatio, in qua Flavii Josephi narratio defenditur. Accedit altera de ejusdem regis imperii divisione ad caput I. libri I. Machabæorum. Florentiæ, apud Caietanum Cambiagi. MDCCLXXX.

L'entrée d'Alexandre-le-Grand dans Jerusalem, est un fait que plusieurs savans critiques ont révoqué en doute. Le P. Fassini s'efforce dans sa premiere dissertation d'en démontrer la vérité, mais sans le moindre succès. Le témoignage de Josephe, sur lequel il s'appuie, n'est pas incontestable, & il auroit dû observer que si les compilateurs du Talmud, & quelques peres de l'église, comme Origêne, Ciprien, Jules l'Africain, Eusebe, Sulpice Sévere, ont parlé du prétendu voyage d'Alexandre à Jerusalem, ce n'a probablement été que sur la foi de l'historien Juif. Le pere Fassini avoue que le silence de tous les auteurs profanes qui ont écrit l'histoire d'Alexandre, fournit une objection contre son sentiment, mais aussi il prétend que, comme les Juifs vivoient séparés du commerce des autres peuples, il n'est pas étonnant que ces

historiens aient ignoré le fait. Cela n'eſt pas répondre à l'objection. Car enfin ceux qui accompagnoient Alexandre dans ſes expéditions, dûrent en être inſtruits; & s'il ſe trouvoit dans l'armée de ce conquérant, des perſonnes qui prenoient le ſoin d'écrire les annales de ſon regne, ils ont dû parler de ſon entrée dans Jeruſalem, auſſi-bien que de ſon voyage au temple de Jupiter Ammon. Si on ajoute à cela que l'auteur du livre des Machabées, n'a rien dit non plus de cette particularité, quoiqu'il parle d'Alexandre, on ſera très-porté à croire que le paſſage de Joſephe n'eſt peut-être qu'une interpolation, comme celui où il eſt parlé de J. C. On doit même remarquer qu'il y a dans ſon récit une choſe entiérement incroyable. Il dit qu'Alexandre, en voyant le nom de Dieu, écrit ſur la thiare de Jaddus, ſe proſterna devant lui. Nous voudrions bien que le P. Faſſi nous expliquât comment Alexandre pouvoit ſavoir ſi ce qu'il voyoit écrit ſur la thiare du grand-prêtre des Juifs, étoit le nom de Dieu, d'un Dieu qu'il ne connoiſſoit point.

Dans ſa ſeconde diſſertation, l'auteur prétend prouver qu'avant ſa mort, Alexandre dicta un teſtament, & fit le partage de ſes états. Cependant les hiſtoriens Grecs & Latins ne diſent autre choſe à ce ſujet, ſinon qu'avant de mourir, il remit ſon anneau entre les mains de Perdiccas. De tout cela, il faut conclure que le révérend pere n'a pas plus ſervi de notaire à Alexandre, que de guide pour le conduire à Jeruſalem.

Raccolta di lettere ſcientifiche, &c. *Recueil de lettres ſcientifiques & érudites, écrites par l'abbé ***, à pluſieurs de ſes amis.* Tome I.

In-8vo. A Naples, chez Joſeph Del Campo. 1780.

Des neuf lettres qui compoſent ce volume, la premiere, la troiſieme, la quatrieme, & la cinquieme, ſont conſacrées à démontrer l'authenticité de ce verſet de la premiere épître de St. Jean : *Tres ſunt qui teſtimonium dant in cœlo Pater, Verbum & Spiritus Sanctus, & hi tres unum ſunt.* La ſeconde a pour objet l'hiſtoire critique du canon des livres ſacrés de l'ancien teſtament. L'auteur y prouve que les livres de la Sageſſe, des Machabées, de Tobie, & de Judith, ne ſont pas moins inſpirés que les autres. Dans la ſixieme, qui roule entiérement ſur une queſtion de métaphyſique, il expoſe quelques nouvelles opinions ſur l'origine de l'idée de l'immenſité, & ſur la poſſibilité ou l'impoſſibilité de la réproduction volontaire des idées. La ſeptieme renferme une deſcription de la derniere éruption du Mont-Véſuve, arrivée au mois d'août de 1779. Les deux dernieres contiennent une réfutation de l'ouvrage intitulé : *Du dialecte napolitain.* (*)

(*Efemeridi lètterarie.*)

ADUNANZA tenuta dagli Arcadi, &c. *Séance tenue par l'académie des Arcades, à l'occaſion de la mort d'*Antoine-Raphaël Mengs. *In-8vo.* A Rome, de l'imprimerie de Benoît Franceſi. 1780.

Recueil d'écrits à la louange du cavalier

(1) *Eſprit des Journaux*, juin 1780, pag. 169.

Mengs, qui ont été lus dans une séance de l'académie des Arcades. Le premier est un discours de M. l'abbé Amaduzzi, dont nous avons déja parlé. (*) Les autres sont des poésies de différens académiciens, parmi lesquelles il faut distinguer le P. Bertola, M. l'abbé Godard, M. l'abbé Ferri, & la célebre Corilla Olimpica. Nous transcrirons ici un sonnet de cette dame.

Morte ruotando al Vaticano intorno
L'adunco ferro ancor di sangue tinto,
Superba alto gridava : ho vinto, ho vinto,
Delle bell'arti, e di natura a scorno.

Indi rivolta al ricco tetto adorno,
Opra immortal del nuovo Apelle estinto,
Disse : col mio potere a terra ho spinto
Chi richiamò gli estinti ai rai del giorno.

La Gloria allor, che le animate mura
Onor del Lazio in guardia avea, le disse:
Chi vive a me, vive a l'età futura :

Giove ai gran genj tal destin prescrisse:
Diè a me di Mengs il nome illustre in cura,
E in auree cifre di sua man lo scrisse.

Le cavalier Mengs a laissé un ouvrage qui a été imprimé à Parme vers la fin de l'année derniere; nous le ferons connoître dans le journal prochain.

(*Efemeridi letterarie.*)

Elementi di storia generale, &c. *Elémens*

(*) *Esprit des journaux*, janvier 1781, pag. 363.

d'histoire générale de M. l'abbé Millot, *de l'académie françoise, traduits en Italien, & enrichis de l'*Introduction à l'étude de l'histoire *de l'abbé* de Condillac, *de tables chronologiques, &c. Histoire ancienne.* Tome IV & V. (*) *In-8vo.* A Naples, chez la société littéraire & typographique. 1780.

Ces deux volumes de la nouvelle traduction de ces élémens d'histoire générale, suffiroient seuls pour prouver combien elle est supérieure à celle qui a été imprimée à Venise. Le quatrieme, dans lequel on ne trouve pas une seule ligne de l'ouvrage de M. l'abbé Millot, contient une traduction du *Traité des loix* de l'abbé de Condillac, avec une histoire des anciens peuples de l'Italie, dans les tems qui ont précédé la fondation de Rome; ce morceau est l'ouvrage de M. Galanti. Le cinquieme volume, où il reprend la traduction des élémens de M. l'abbé Millot, & qui présente cinq époques de l'histoire romaine, renfermant un espace de 471 ans, est terminé par un *Essai sur l'histoire des Samnites.*

(*Efemeridi letterarie.*)

De imperatoris Cæsaris Aug. Josephi II, & Russiarum imperatricis Aug. Catharinæ II, in urbe Mohilovia faustissimo congressu B. Z. Elegia. Mediolani. 1780.

Ce petit poëme latin est de M. Bernard Zamagna, professeur d'éloquence & de langue

(*) *Esprit des Journaux*, mars 1781, pag. 398.

grecque à Milan. Voici comme l'auteur débute :

Quis me pennivolo rapiat per inania curru
In ſubjecta Arcto regna lycaoniæ,
Auſonia ex humili, trans & ſeptemplicis Iſtri
Oſtia, & armigeræ littora Sarmatiæ
Urbs ubi ſe tollit Mohilovia, &c ....

Nous ignorons ſi M. Zamagna eſt allé à Mohilow dans la voiture qu'il deſiroit ; mais il eſt certain que ce n'eſt pas ſur Pégaſe qu'il a fait le voyage.

(*Novelle letterarie*)

NELLA ſolenne apertura della publica academia di agricoltura, &c. *Diſcours prononcé par le comte* Zacharie Betti, *à l'ouverture ſolemnelle de l'académie d'agriculture, du commerce & des arts de Vérone.* A Vérone, 1780, chez les héritiers de Marc Maroni. *In-4to.* de 32 pages.

L'académie d'agriculture de Vérone ayant entrepris le deſſéchement des vallées du Veronois, & s'étant chargée du ſoin de faire ouvrir de nouveaux chemins ſur les Alpes Leſſines, M. Betti a jugé à propos de célébrer ces travaux utiles par ce diſcours, qui fait autant d'honneur à ſon éloquence, qu'au zele de ceux qu'il a loués.

(*Novelle letterarie.*)

I fondamenti legali, &c. *Les fondemens légaux, ou Inſtitutions de l'empereur Juſtinien, diviſées en quatre livres, & accompagnées de réflexions théoriques, pratiques, critiques, hiſtoriques,*

politiques, *&c. traduites en langue toſcane; par* Philippe Attilio Mori-Ubaldini, *chanoine de l'égliſe métropolitaine de Florence, patricien & avocat du college des nobles de la cité de Florence.* Seconde édition. 2 vol. *In-8vo.* chacun d'environ 400 pages. A Florence, 1780, de l'imprimerie d'Allegrini.

La premiere édition de cet ouvrage fut publiée à Arezzo, en 1768. Mais celle-ci lui eſt bien ſupérieure par le grand nombre de notes que le traducteur y a ajoutées pour faire voir l'accord qu'il y a entre le droit romain & le droit toſcan.

(*Novelle letterarie.*)

SAGGIO ſopra la legiſlazione, &c. *Eſſai ſur la légiſlation relativement à l'agriculture; diſcours académiques.* A Breſce, 1780, chez Pierre Veſcovi. *In-8vo.* de 75 pages.

La queſtion avoit déja été traitée par M. Bertrand, paſteur d'Orbe en Suiſſe, lorſque la ſociété économique de Berne la propoſa pour ſujet d'un prix qu'elle avoit à donner; mais M. le comte Jean-Baptiſte Corniani, auquel on eſt redevable de cet eſſai, s'eſt ouvert un champ bien plus vaſte, en conſidérant tous les rapports que l'agriculture peut avoir avec la légiſlation, la phyſique & la morale. Des deux diſcours dont ce volume eſt compoſé, & qui doivent être ſuivis de pluſieurs autres, le premier eſt employé à établir la théorie des loix; dans le ſecond, l'auteur expoſe les circonſtances qui dans les conſtitutions politiques, peuvent retarder ou favoriſer les progrès de l'agriculture. (*Novelle letterarie.*)

DELIZIE degli eruditi tofcani, &c. *Délices des érudits tofcans.* Tome XIII (*) ; *formant le feptieme volume de l'hiftoire de Florence de* Marchionne di Coppo Stefani, *publiée, augmentée de notes & d'anciens monumens, & éclaircie par* François Ildephonfe de St. Louis, *Carme déchauffe.* A Florence, 1780, chez Gaëtan Cambiagi. *In-8vo.* de 186 pag.

Ce volume contient l'hiftoire de quatorze ans, depuis 1340, jufqu'en 1354. Les divers écrits qui lui fervent d'explication, font : I. *Confeil folemnel, & ambaffade des Florentins au pape Clément VI, en faveur des marquis Obizio & Nicolas d'Eft.* II. *Narration de Philippe de Cino Rinuzini, fur l'origine, les progrès & la fin du gouvernement du duc d'Athene.* III. *Acte de l'autorité donnée à François Ange d'Acciaiuoli, évêque de Florence, & à quatorze citoyens, fur le gouvernement & la réforme de la cité.* IV. *Réduction des officiers appellés les Douze Bons-Hommes au nombre de huit, avec une ancienne table de tous les habitans & communautés de l'état Florentin, faite felon l'ordre des quartiers de la cité.* V. *Rétabliffement des ordonnances de la juftice avec certains adouciffemens, & la révocation de tout ce qui avoit été fait par le duc d'Athene & l'évêque Acciaiuoli.* VI. *Ordre aux magnats qui étoient fortis de Florence, de revenir dans cette ville.* VII. *Extrait d'une reddition de compte dans la caufe d'appel contre la fentence donnée par l'inquifiteur en faveur du cardinal Pierre,*

(*) Voyez le journal précédent, page 370.

évêque de S. Sabina. VIII. *Provisions, & ordres des capitaines de Porta Guelfa contre les Gibellins.* IX. *Tables de mortalité, & histoire de plusieurs pestes arrivées en plusieurs endroits du monde, & particuliérement en Europe & en Italie.* X. *Provisions pour admettre une personne au nombre des Guelfes, avec des mémoires de la maison d'Adimari.* XI. *Traités de paix faits entre différentes familles.* XII. *Lettre de Pétrarque, écrite en latin à Messer Nicolas Acciaiuoli, à l'occasion du couronnement de Louis, roi de Naples, & traduite en langue vulgaire par un ancien auteur.* XIII. *Provisions données en 1311, en faveur de Pagno Bordoni & de ses descendans.*

(*Novelle letterarie.*)

Ragionamento fisico-chirurgico, &c. *Dissertation physico-chirurgicale sur l'effet de la musique dans les maladies nerveuses, dédiée au docteur* George de Lagusius; *par* Louis Desbout, *chirurgien dans le régiment Royal-Toscan, & professeur en chirurgie de l'hôpital-général militaire. In-8vo.* A Livourne, chez Calderoni Faina. 1780.

Cet ouvrage vient à l'appui de ce qui a été déja dit dans ce journal touchant l'efficacité de la musique. (*) Il a été publié à l'occasion d'une cure opérée par ce moyen, sur une jeune fille de Livourne qui étoit tourmentée de convulsions. A quelques détails intéressans sur cette guérison, M. Desbout a joint un recueil de faits historiques, qui attestent les impressions que la

(*) *Esprit des journaux*, mai 1780, page 333; novembre, pag. 357.

musique peut faire sur l'esprit & le corps. Il explique ensuite de quelle maniere l'harmonie peut remédier aux affections spasmodiques. Sa théorie est en générale savante & ingénieuse.

(*Novelle letterarie.*)

ELEMENTI della giurisprudenza canonica, &c. *Elémens de jurisprudence canonique, dédiés à l'éminentissime & révèrendissime cardinal* D. André Giannetti, *archevêque de Bologne.* Tome I. *In-8vo.* de 267 pages. A Bologne, de l'imprimerie de Lelio della Volpe. 1780.

Cet ouvrage pourroit être intitulé : *Dictionnaire de jurisprudence canonique*, puisque les matieres en sont disposées par ordre alphabétique. L'histoire préliminaire qui lui sert d'introduction, renferme en abrégé les autorités sur lesquelles la science du droit canon est établie. Les articles commencent ordinairement par des traits d'histoire ecclésiastique ou profane, & finissent par l'énumération des plus célebres auteurs qui ont traité les sujets en question. Le premier volume contient les lettres A, B, C.

(*Novelle letterarie.*)

RAGIONAMENTO sul commercio, &c. *Discours sur le commerce, les arts & les manufactures de la Toscane.* A Florence, 1781, de l'imprimerie de Stecchi & Vivo. *In-8vo.* de 194 pages.

L'auteur de ce discours compare l'état actuel du commerce des arts & des manufactures en Toscane, avec celui où ils étoient avant le grand-duc regnant, & il fait voir que c'est à la sagesse de ce prince qu'il faut attribuer les

heureux changemens qui se sont faits dans cette partie de l'Italie.

(*Novelle letterarie.*)

VITA del conte D. Fulvio Testi, &c. *Vie du comte* D. Fulvio Testi, *chevalier des ordres des SS. Maurice & Lazare, & de St. Jacques, conseiller & secrétaire d'état de la cour de Modene, écrite par l'abbé* Jérôme Tirasboschi, *conseiller du sérénissime duc de Modene* Hercule III. *In-8vo.* A Modene, 1780.

Fulvio Testi, non moins célebre par son talent pour la poésie que par les revers de fortune qu'il éprouva, naquit à Ferrare le 23 d'août 1593. Son pere exerçoit dans cette ville la profession d'apothicaire; mais le duc César d'Est lui ayant donné une charge à sa cour, il se transporta à Ferrare avec son fils, âgé alors de quatre ans. Fulvio, après avoir étudié les premiers élémens des lettres, demeura quelque tems dans les universités de Bologne & de Ferrare, sans faire aucun progrès dans les sciences qu'on y enseignoit. Revenu à la maison de son pere, il fut revêtu de l'emploi de copiste dans un secrétariat du duc de Modene; mais son occupation constante étoit de faire des vers, & ce goût pour la poésie fut la cause de la premiere disgrace qu'il éprouva. Ayant donné en 1617, une seconde édition d'un ouvrage qu'il avoit composé, il la dédia au duc Charles Emmanuel de Savoie. Le duc de Modene en fut jaloux, & trouva mauvais que le jeune poëte eut adressé l'épître dédicatoire à un prince étranger; d'ailleurs elle contenoit quelques expressions injurieuses à la nation Espagnole qui alors étoit en guerre avec la Savoie, c'en fut

aſſez pour condamner l'auteur à une amende pécuniaire & au banniſſement. Après neuf mois d'exil, la fortune ceſſa de le perſécuter. Le prince Alfonſe le fit recevoir dans ſon académie littéraire, il fut fait chevalier de l'ordre des SS. Maurice & Lazare par le duc de Savoie, & quelque tems après, rappellé à la cour du duc de Modene, dont il reçut une penſion conſidérable. Comme il s'étoit attiré un grand nombre d'ennemis par ſon caractere bouillant & ſon orgueil, il perdit ſouvent les bonnes graces de ſon prince : il ſut néanmoins gagner celles d'Alfonſe III, ſucceſſeur de Céſar, & de François I, dont le premier lui donna une charge de ſecrétaire d'état. Sous le ſecond il éprouva encore différens revers de fortune, mais il eut le bonheur de vaincre tous les obſtacles que lui oppoſoient ſes ennemis. Il fut d'abord choiſi par le duc pour être ſon réſident auprès du pape, & enſuite ſon ambaſſadeur extraordinaire à la cour d'Eſpagne, & enfin il fut récompenſé de ſes travaux par une commanderie de l'ordre de St. Jacques. Le ſort qui vouloit ſe jouer de lui juſqu'à la fin, ne permit pas qu'il jouît long-tems de la faveur de ſon prince; de ſorte qu'il fut contraint de quitter la cour. Ce fut alors qu'il ſe mit à compoſer ſon poëme intitulé : *Conſtantin*, dont il n'y a encore que le premier chant d'imprimé. Cependant quoiqu'occupé de ce travail, il ne put oublier les honneurs dont il avoit joui auparavant. Les intrigues qu'il mit en uſage, l'eurent bientôt fait remontrer au poſte qu'il avoit déja rempli; il revint à la cour, où il fut encore chargé de pluſieurs emplois importans, lorſque en 1646, il fut ſubitement fait priſonnier par l'ordre du ſouverain, & conduit dans une fortereſſe, ſans qu'on en ait jamais pu ſavoir la

raiſon. Quelques hiſtoriens diſent qu'il fut décapité dans ſa priſon ; mais Vittorio Siri & Muratori aſſurent qu'il mourut de maladie, le 28 d'août 1646, lorſque le duc François ſongeoit à lui rendre la liberté. Telle eſt en abrégé l'hiſtoire de Fulvio Teſti. M. l'abbé Tiraboſchi l'a ſu rendre très-intéreſſante par les détails qu'il donne dans ſon ouvrage ſur le politique & le poëte.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

MEMOIRS of Thomas Hollis, &c. *Mémoires de* Thomas Hollis, *écuyer*, *membre de la ſociété royale de Londres.* 2 vol. *In-4to.* A Londres, chez Nichols, T. Payne, Cadell, Dilly, & H. Payne. 1780.

Quoique l'homme, dont cet ouvrage contient la vie, ait beaucoup écrit, & beaucoup voyagé, ce n'eſt cependant ni le voyageur ni l'écrivain qu'on doit le plus admirer en lui ; c'eſt au fond de ſa retraite qu'il faut le conſidérer. Thomas Hollis fut le patriote le plus ardent de ſon ſiecle, & c'eſt par ſa bienfaiſance, par ſa haine du deſpotiſme, & par les ſoins qu'il prit pour perpétuer la mémoire des défenſeurs de la liberté angloiſe, qu'il mérite de fixer l'attention des lecteurs.

(*Monthly Review.*)

ESSAYS, or diſcourſes, ſelected from the Works of Feyjoo, &c. *Eſſais, ou diſcours choiſis parmi les œuvres de* Feyjoo, *& traduits de*

l'espagnol en anglois ; par Jean Brett. 4 vol. *In-8vo*. A Londres, chez H. Payne. 1780.

Il y a environ deux ans que nous annonçâmes les deux premiers volumes de cet ouvrage, (*) & la lecture des deux autres nous a confirmés dans l'idée que nous avions dès-lors conçue des talens de l'auteur. Le troisieme volume renferme des obſervations ſur la difficulté d'écrire l'hiſtoire, & ſur les récits incroyables qui ſe trouvent aſſez communément dans les hiſtoriens. Elles ſont ſuivies d'un eſſai ſur les livres de politique, dont Feyjoo fait voir l'inutilité. Si, dit-il, la politique a pour objet le bonheur des peuples, il ſuffit, pour parvenir à cette fin, d'avoir un caractere honnête, un jugement ſain, & une vertu rigide; ſi au contraire elle ne ſe propoſe pour but que l'autorité, l'artifice & l'hypocriſie la ſerviront mieu[x] que tous les livres du monde.

L'apologie de quelques hommes célebre[s] dans l'hiſtoire, offre des réflexions très-judicieuſes. Feyjoo y venge en particulier Empedocle, Démocrite, Epicure, Apulée, Tamerlan, &c. des calomnies qu'on a débitées ſur eu[x]. Après cet ouvrage, eſt une lettre ſur les écri[ts] de Bacon, dans laquelle l'auteur prouve q[ue] cet Anglois a été le premier qui fit tomber e[n] diſcrédit la méthode d'établir les ſyſtêmes ſur [de] ſimples conjectures, & qui traça la route q[ue] les philoſophes doivent ſuivre dans l'étude [de] la nature. Le dernier article de ce volume [est] une lettre ſur l'hiſtoire fabuleuſe du Juif erra[nt]

(*) *Eſprit des Journaux*, juillet 1779, pag. 395.

Le quatrieme volume renferme divers écrits ſur la phyſique, la morale, le ſcepticiſme, &c.

(*Critical Review; Monthly Review.*)

AMERICA, a poem, &c. *L'Amérique, poëme par* Jean Farrer. *In-4to.* A Londres, chez Evans. 1780.

L'auteur de ce poëme nous y repréſente l'Amérique comme un enfant opiniâtre qui s'eſt révolté contre une mere tendre & indulgente, mais qui rentrera bientôt dans ſon devoir. Ses vers ſont en général bien travaillés, mais c'eſt le ſeul mérite qu'on y trouve.

(*Critical Review.*)

GILHAM farm, &c. *La ferme de Gilham, ou hiſtoire de* Melvin *&* *de* Lucy. 2 vol. *In-12.* A Londres, chez Noble. 1780.

Ce roman, très-inférieur à celui d'Emilie Montague, que l'auteur ſemble avoir pris pour modele, n'eſt qu'un fatras de froides deſcriptions & de maximes de morale cent fois rebattues. L'hiſtoire de Melvin & de Lucy n'a pas la moindre vraiſemblance ; le ſtyle dont elle eſt écrite, fourmille d'incorrections, & les pieces de vers dont le roman eſt parſemé, s'élevent rarement au-deſſus du médiocre.

(*Monthly Review.*)

THE ancient and modern hiſtory of the Brethren, &c. *Hiſtoire ancienne & moderne des Freres-Unis, écrite en allemand par* David Crantz, *& maintenant traduite en anglois &*

augmentée de notes par Benjamin La Trobe. *In-8vo.* A Londres, chez Robſon 1780.

L'auteur de cette hiſtoire commence par expoſer quel fut l'état de la religion chrétienne en Bohême, depuis l'an 890 qu'elle commença d'y être annoncée par Cyrillus & Methodius, juſqu'en 1457, où il ſe forma une nouvelle égliſe dont Jean Hus, & après lui, le célebre Jean Ziska, jetterent les fondemens, le premier par ſes prédications, & l'autre par la force de ſes armes. Il fait connoître enſuite les perſécutions qu'éprouva l'égliſe des Freres-Unis juſqu'au tems où Luther parut, & puis il traite ſucceſſivement des négociations qu'ils entretinrent avec les différens réformateurs, de leurs établiſſemens en Pruſſe & en Pologne, & de l'état où ils ſe trouverent en Bohême & en Moravie, lorſqu'il leur fut permis d'y retourner, ſous l'empereur Maximilien II. Telles ſont les matieres que renferme la premiere partie de l'ouvrage. La ſeconde nous fait connoître quelle a été l'égliſe Morave depuis le renouvellement de l'Unité des Freres en 1727, juſqu'au ſynode général tenu à Marienbourg en 1769. On y trouve des détails très-étendus ſur l'établiſſement de la ſociété à Herrnhouth, ſur les voyages du comte Zinzendorf en Penſylvanie & en Angleterre, ſur les réglemens en uſage parmi les Freres-Unis, & ſur les travaux apoſtoliques des chefs les plus diſtingués de cette communion.

Nous ne nous étendrons point davantage ſur ces objets, d'autant plus que nous en avons parlé aſſez au long dans les deux journaux précédens (*). (*Monthly Review.*)

(*) *Eſprit des Journaux*, mars 1780, page 113; avril, page 75.

DEISM not consistent with the religion, &c. *Le déisme opposé à la religion de la raison & de la nature; par* Capel Berrow. *In-4to.* A Londres, chez Dodsley. 1780.

Il est très-probable que l'auteur de ce livre l'a écrit dans l'intention de défendre la cause du christianisme; mais si l'on ne peut s'empêcher de louer le dessein, il n'est guere possible d'applaudir à l'exécution.

M. Capel Berrow parle dans ce traité à un de ses amis, qui, zélé pour la cause du déisme, lui avoit mis entre les mains un traité intitulé: *Le déisme exposé & vengé* (*); & c'est le résultat des observations qu'il a faites sur cet écrit, qu'il présente maintenant au public. Il paroît très-convaincu du mérite & de l'importance de son ouvrage, & selon lui, les remarques qu'il contient fournissent une réponse à tout ce que les déistes ont avancé contre la révélation. Tous ses lecteurs n'en conviendront certainement pas; & son livre ne servira pas plus à défendre la bonne cause, que celui qu'il a prétendu réfuter, n'a servi à défendre la mauvaise.

(*Monthly Review.*)

MISCELLANEOUS observations, &c. *Mélange d'observations sur quelques points controversés par les matérialistes & leurs adversaires. In-8vo.* A Londres, chez Payne. 1780.

Parmi ceux qui ont pris part à la dispute qu'a fait naître le docteur Priestley sur le ma-

(*) Ouvrage publié en 1746.

térialisme; l'auteur de cet ouvrage mérite d'être distingué. Quoiqu'il n'ait donné que des réflexions détachées, néanmoins il a assez bien établi la question pour mettre le lecteur en état de tirer les conséquences.

(*Monthly Review.*)

SERMONS preached at Lincoln's-Inn, &c. *Sermons prêchés à Lincoln's-Inn, depuis* 1765 *jusqu'en* 1766; *par* Richard Hurd, *lord-évêque de Litchfield & de Coventry.* Tom. II & III. *In-8vo.* A Londres, chez Cadell. 1780.

Nous avons parlé il y a quatre ans du premier tome de ces sermons. Ceux que nous annonçons aujourd'hui, en contiennent quarante. Les uns traitent de différens points de dogme ou de morale, les autres ne sont que des commentaires sur divers passages de l'écriture.

(*Critical Review.*)

THE principal orations of Cicero translated, &c. *Les principaux discours de Cicéron traduits en anglois, avec des notes, par le capitaine* Jean Rutherford. *In-4to.* A Londres, chez Cadell. 1780.

Ce volume ne contient que huit discours de Cicéron, qui sont les quatre Catilinaires, la Milonienne, les deux Philippiques contre Antoine, & le discours pour Marcellus. Le traducteur paroît s'être assez bien rempli de l'esprit de son original, & il y a dans sa traduction des morceaux écrits avec beaucoup de chaleur & d'éloquence, mais les contre-sens, & les infidélités la déparent; souvent ce n'est qu'une pa-

raphrase, & à tous égards elle est bien inférieure à celle du savant docteur Middleton, qui cependant n'a pas eu un grand succès.

(*Critical Review.*)

PRACTICAL observations on the treatment, &c. *Observations pratiques sur le traitement des consomptions; par* Samuel Foart Simmons, *docteur en médecine. In-8vo.* A Londres, chez Murray. 1780.

L'auteur de cet ouvrage ne se propose point pour but d'y donner un traité systématique; il se borne seulement à faire des observations générales, relatives aux symptômes & aux progrès de la consomption pulmonaire, & sur les remedes qu'on emploie pour l'ordinaire dans le traitement de cette maladie. Sous ces deux points de vue, l'auteur paroît mériter l'attention des gens de l'art.

(*Monthly Review.*)

MEDICINÆ praxeos systema, ex academiæ Edinburgenæ disputationibus inauguralibus præcipuè depromptum, & secundum naturæ ordinem digestum. Curante Carolo Webster, M. D. 2 vol. *In-8vo.* A Londres, chez Dilly. 1780.

Ce systême de médecine pratique est tiré en grande partie des theses soutenues dans l'université d'Edimbourg. L'éditeur a rangé ces différentes productions dans un ordre méthodique, & il y a fait les changemens qu'il a jugé à propos. Voici comme il expose lui-même dans la préface, le plan qu'il a suivi. » *Delectas dis-* » *putationes demum, prout res postulare videba-*

» *tur, mutavi, auxi, in epitomem redegi, & an-*
» *notationes aliquando ſubjeci. Et cum diſputatio-*
» *nes ſuper quibuſdam morbis reperiri non poſ-*
» *ſent, eas aliunde ſupplere conatus ſum.* « L'ouvrage eſt diviſé en quatre parties, dont la premiere contient les traités ſuivans ſur les maladies hæmoragiques : *De plethora ; de hæmorrhagiis ; de adminiſtratione antiphlogiſtica ; de epiſtaxi ; de hæmoptoe ; de hæmorroide ; de mennorrhagia in non gravidis nec puerperis.* La ſeconde partie renferme les traités ſur les maladies inflammatoires : *De plegmaſiis, vel inflemmatione ; de cynanche tonſillari ; de cynanche tracheali ; de ophthalmia ; de phrenitide ; de pneumoniâ ; de gaſtritide ; de enteritide ; de hepatitide ; de nephritide ; de hyſteritide ; de rheumatiſmo acuto ; de eryſipelate ; de variola ; de variolæ inſitione ; de rubeolâ ; de ſcarlatina ; de catarrho ; de phtiſi pulmonali ; de gonorrhæa virulenta ; de ſinocha.* La troiſieme partie traite des fievres, & contient les traités ſuivans : *De febribus intermittentibus ; de typho, vel febre nervoſâ ; de febre flava indiæ occidentalis ; de febre maligna, an. 1779 ; cautelæ de veneſectione in febribus continuis ; de peſte ; de cynanche gangrænoſa ; de dyſenteria contagioſa ; de febre miliari ; de urticaria, pemphigo & aphtha.* La quatrieme partie, qui a pour objet les maladies nerveuſes, renferme les traités ſuivans : *De dyſpepſia ; de hypochondriaſi ; de chloroſi ; de colica ; de cholera ; de diarrhæa ; de diabete ; de hyſteria ; de aſthmate ſpaſmodico ; de pertuſſi ; de epilepſia ; de ſpaſmo ; de paralyſi ; de apoplexia ; de mania ; de rabie contagioſa ; de arthritide ; de rheumatiſmo chronico.*

(*Monthly Review ; Critical Review.*)

Bibliotheca topographica britannica, &c. *Bibliotheque de topographie britannique.* N°. I. Contenant ; 1°. *Des questions pour éclaircir les antiquités de la Grande-Bretagne & de l'Irlande ; 2°. L'histoire & les antiquités de Tunstall dans le comté de Kent, par feu* Edward Rowe Mores. *In-4to.* A Londres, chez Nichols. 1780.

On pourroit mettre pour épigraphe à la tête de cet ouvrage, le vers de Martial : *Et stultus labor est ineptiarum.* Si l'on en juge par le premier numéro, il ne sera guere rempli que de détails minutieux. La premiere partie contient cinquante-trois questions adressées à quiconque voudra y répondre, & envoyer aux éditeurs des éclaircissemens sur les antiquités de la paroisse où il est né. Si tous les mémoires en réponse à chacune de ces questions, sont faits dans le goût de celui de M. Mores, il sera très-amusant d'apprendre que George un tel, baptisé en telle église, bâtie par le comte un tel, épousa Marguerite une telle, fille de Jean un tel, qui étoit mort en telle année, de telle maladie. On a déja supputé que l'ouvrage pourra avoir cinq cents volumes in-folio, & ce n'est pas trop, attendu l'abondance & l'intérêt des matieres.

Essays, letters, and poems, &c. *Essais, lettres & poésies ; par* Edmond Rack. *In-8vo.* A Londres, chez Dodsley. 1780.

Quelques-uns de ces mêlanges ont déja paru dans divers ouvrages périodiques, & les poésies ont été imprimées en un petit volume, en 1775 ; mais dans la nouvelle édition l'auteur y a fait

des corrections & des additions. L'objet qu'il se propose, est, comme il le dit lui-même, » de mettre sous les yeux des lecteurs, les réflexions qu'il a faites sur divers sujets intéressans, afin de les encourager dans la pratique des » vertus dont l'homme tire sa véritable noblesse. « Il ajoute aussi qu'on ne verra dans son ouvrage » rien qui puisse enflammer les passions, ni qui puisse favoriser l'hypocrisie, la » superstition, le vice, ou l'incrédulité. « M. Rack ne dit ici rien qui ne soit vrai, & nous ajouterons que non-seulement son ouvrage est instructif par les matieres qu'il renferme, mais encore que le style dont il est écrit, en rend la lecture très-agréable.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

L'introduction à la pratique de la jurisprudence, de M. Putter : en allemand, *Anleitung zur juristischen praxi*, a si fort la vogue qu'on en a donné une quatrieme édition sans y changer que la préface, qui apprend qu'au mois d'août 1780, M. Putter comptoit 1512 disciples qui en avoient fait usage ; savoir, 271 jeunes gens du pays, 1168 étrangers Allemands, 73 autres étrangers, 17 comtes, 333 autres nobles, & 196 catholiques.

Il paroît aussi une seconde édition, corrigée & augmentée de l'*Explication*, en allemand, *de l'épître aux Hébreux de* M. Michaelis, à Francfort, chez Garbe, Iere. partie. 1781, in-4to. de 154 pag.

Après la mort de M. Martini, M. Otto avoit accepté le secrétariat de la société des amis scru-

tateurs de la nature établie à Berlin. En cette qualité il eſt éditeur du quatrieme volume des *Mém. de cette ſociété* en all. grand in-8vo. de 647 pag. très-intéreſſant : mais ſes occupations ne lui permettant point de continuer les fonctions de cette charge, il s'en eſt démis, & le ſecrétariat de perpétuel eſt devenu tournaire, chaque ſociétaire étant obligé de le gérer pendant quatre ſemaines à ſon rang. On n'adreſſera plus les paquets au ſecrétaire-perpétuel, mais à toute la ſociété, qui deſire que pour alléger le port, on profite des occaſions des foires.

Tandis que tous les théatres languiſſent, que l'édition de celui de Hambourg ſemble ſuſpendue, que M. Dyck s'arrête dans la continuation de ſon théatre comique, qu'il n'y a rien à tirer en ce genre de l'Angleterre, qui n'a pas depuis deux ans l'eſprit tourné au jeu comique, on vient de publier à Gotha, chez Ettinger, le ſecond vol. du *Théatre des étrangers*, mis en allemand, par M. Reichard, in-8vo. de 336 pag. Il contient entr'autres pieces, *Frédérique*, comédie en cinq actes de M. Schmid de Gieſſen, qui n'eſt autre que l'*Ecoſſaiſe* de Voltaire allemaniſée. M. Colman l'ayant corrigée dans ſa traduction angloiſe, ſes changemens ſont ici adoptés.

Les perſonnes qui recherchent ce qui s'écrit de bon ſur l'éducation, ne doivent pas manquer de ſe faire rendre compte des réglemens du *Lycée Frédéricien* à Caſſel, imprimés là-même, chez Schmiedt, en 31 pag. in-8vo.

L'ouvrage de M. de Boiſſy, avocat au parlement de Paris, n'eſt pas ſeulement traduit en latin & en italien, il vient de l'être encore en allemand ſur la ſeptieme édition, à Halle, chez Gebauer, 1780, in-8vo. de 392 pag.

M. Chapon, predicateur à Detmold, eſt l'auteur de *la Vie & les derniers momens de la princeſſe Caſimire*, comteſſe regnante de la Lippe, née princeſſe d'Anhalt, *Leben und lezte ſtunden der Weiland Durclauchtiſten Furſtinn Caſimire*, *&c.* avec quelques-unes de ſes lettres & des fragmens d'autres, à Lemgo, chez Mayer. 1780, in-8vo. d'onze feuil. C'eſt un tableau fort édifiant.

Il paroît une ſeconde & une troiſieme lettre paſtorale de M. Groote, ſur-intendant à Uſingen, toutes deux eſtimables par la clarté, la ſolidité & l'ordre qu'il a coutume d'apporter dans ſes écrits. La ſeconde avertit les maîtres d'écoles de la maniere de catéchiſer; dans la troiſieme il s'entretient avec les paſteurs des cauſes de la décadence de l'eſtime du monde pour leur état. Il les trouve dans eux & dans le monde, & propoſe les moyens d'en rétablir la dignité. Chacune de ces lettres n'eſt pas de plus d'une feuille in-4to. à Wisbade, chez Schirmer.

LIEGE.

ÉLOGE hiſtorique de MARIE-THÉRESE, impératrice des Romains, reine de Hongrie & de Bohême, &c. &c. &c.; par M. l'abbé Lambinet : avec cette épigraphe :

Pectore vir, vultu fœmina, mente dea.

A Liege, chez Lemarié, libraire, ſous la tour St. Lambert; à Bruxelles, chez Lemaire, imprimeur libraire, rue de la Magdeleine, 1781. *In-8vo.* de 126 pages.

Cet éloge dédié à la nation belgique, ſera diſtingué du grand nombre de pieces publiées

depuis la mort de l'impératrice. M. l'abbé Lambinet a mis ſous les yeux de ſes lecteurs les grands traits qui forment le caractere de Marie-Thérefe, la *ſenſibilité*, le *courage*, la *religion*, le *reſpect pour les mœurs*. Il a ſaiſi & fait appercevoir la chaîne des événemens qui ont amené ceux du regne de l'impératrice, qui a montré ſes lumieres dans le choix des grands hommes placés à la tête des affaires; la ſageſſe de ſon gouvernement par celle de ſes loix; ſon amour pour les ſciences par ſon attention à les faire fleurir dans ſes états. L'auteur s'eſt particuliérement attaché au détail des négociations de Marie-Théreſe à la fameuſe époque de 1741, qui a tant contribué à ſa gloire. Quoique l'ouvrage contienne une quantité conſidérable de faits dont la plupart ſont très-piquans, on a évité de tomber dans le défaut, ſi commun aujourd'hui, de n'offrir au public qu'une répétition faſtidieuſe de relations de ſieges, de batailles, d'anecdotes déja imprimées pluſieurs fois, & connues des perſonnes mêmes les moins inſtruites. L'éloge hiſtorique eſt ſuivi de notes dont pluſieurs étoient abſolument néceſſaires pour développer les faits indiqués dans le texte. On y trouve auſſi l'*origine des éloges funebres*, chez les anciens & chez les modernes; des détails *ſur le traité de barriere*, & une *relation authentiques des derniers jours de Marie-Théreſe*. Nous croyons que le public lira la brochure de M. l'abbé Lambinet avec d'autant plus d'intérêt, que le ſtyle répond à l'importance des matieres qui y ſont expoſées.

FRANCE.

COLLECTION *choisie des plus célebres auteurs Anglois, Italiens, Espagnols & Allemands.* A Paris, chez Pissot & Théophile Barrois, libraires, quai des Augustins.

Addition au prospectus publié dans l'*Esprit des journaux*, juin 1780, page 387.

» Notre premier projet étoit de ne faire paroître d'abord que *Tom Jones*, & de ne publier ensuite aucun autre ouvrage en petit *in-12.* sans en proposer en même tems par souscription une édition *in-8vo.*; mais les soins que demandent ces belles éditions, ne pouvant s'accorder avec notre empressement à répondre aux demandes multipliées, que, sur le premier bruit de cette entreprise, on nous a fait de différens ouvrages de notre collection, déja imprimés en petit format, nous avons pris le parti de faire paroître actuellement ceux-ci, nous réservant, lorsque notre édition *in-8vo.* de *Tom Jones* sera finie, de faire successivement des éditions en même format, des ouvrages qui nous paroîtront flatter davantage le goût de la nation.

» Ainsi les ouvrages en petit format que nous publions aujourd'hui, sont :

L'Histoire de Tom Jones, 4 vol. in-12.	10 l. br.
Le Paradis perdu de Milton, suivi du *Paradis reconquis*, *Lycidas*, *l'Allegro* & *Il penseroso*, 2 vol.	5 l.
Toutes les œuvres en vers d'Addison, auxquelles on a joint la *Tragédie de Caton*, 1 vol.	2 l. 10 s.
Les Saisons de Thomson, 1 vol.	2 l. 10 s.

Robinson Crusoé, 1 vol. 2 l. 10 ſ.

(*) *Les lettres de Mylady Wortley-Montague, écrites dans le cours de ſes voyages en Europe, en Aſie, & en Afrique*, 1 vol. 2 l. 10 ſ.

Le Voyage Sentimental, avec la vie de l'auteur & un petit roman politique, 1 vol. 2 l. 10 ſ.

Le Miniſtre de Wakefield, 1 vol. 2 l. 10 ſ.

L'Hiſtoire de Joſeph Andrews, 2 vol. 5 l.

Les nuits d'Young, 2 vol. 5 l.

Choix de petits poëmes, 1 vol. 2 l.

» Inceſſamment dans le même format : le *Voyage en Sicile & à Malthe*, de M. Brydone, 2 vol. 5 l. Les *Œuvres en vers de Pope*, 2 vol. 5 l. *Gulliver*, 2 vol. 5 l. Le *Conte du Tonneau*, 1 vol. 2 l. 10 ſ. Tous ces ouvrages paroîtront ſucceſſivement, en moins de deux mois. Les perſonnes de la province qui voudront les recevoir par la poſte au moment de leur publication, ſont priées d'en envoyer le prix marqué ci-deſſus. Meſſieurs les libraires pourront former leurs demandes ſuivant cette annonce.

» Il y a quelques exemplaires de ce petit format, en papier de Hollande, qui ſe vendent 5 liv. chaque vol. broché, & 6 liv. relié en veau écaillé, doré ſur tranche.

(*) » Ces trois ouvrages de l'édition de Londres ſont chacun en deux petits volumes in-12. qui ſe vendent 7 liv. brochés à Paris. Les deux volumes de chacune de ces éditions ont été réunis en un ſeul qui ne ſe vend que 2 liv. 10 ſ. broché ; ce qui fait, comme on voit, près des deux tiers de différence à l'avantage de nos éditions. «

» Tous ces ouvrages se vendent séparément ; mais les personnes qui prendront à la fois dix volumes à leur choix ne les payeront que 2 liv. 5 sols au lieu de 2 liv. 10 sols le volume, rendus francs de port par la poste.

» La poste ne se chargeant que des livres en brochure, les personnes qui les voudront reliés, les recevront par la voie des messageries, francs de toute espece de frais, soit de port, soit d'emballage, aux prix de 3 liv. le vol. relié à l'angloise; mais on ne pourra pas en prendre moins de six volumes à la fois. Ceux qui en prendront à la fois 10 vol. les paieront 5 sols de moins chacun.

» On ne recevra ni lettres ni argent qui ne soient affranchis. «



CATALOGUE

DES

LIVRES NOUVEAUX.

INſtructions ſur les bois de marine, contenant des détails relatifs à la phyſique & à l'analyſe du chêne, & en ce qui concerne l'économie & l'amélioration du bois en général : in-12. de 230 pages, br. 3 l. 12 ſ.
Paris, chez Clouſier, L.-Imp. rue S. Jacques; la Ve Ducheſne, Lib. même rue; & Jombert fils aîné, Libr. rue Dauphine.

Le jardinier prévoyant pour l'année 1781, contenant en pluſieurs tableaux le rapport des opérations journalieres, avec le tems des récoltes ſucceſſives qu'elles préparent : broché. 1 l. 10 ſ.
Paris, chez Didot jeune, Lib.-Impr. quai des Auguſtins.

La matinée & la veillée villageoiſe, ou le ſabot perdu, divertiſſement en deux actes & en vaudevilles ; par MM. de Piis & Barré, repréſenté pour la premiere fois par les comédiens italiens ordinaires du roi, le mardi 27 mars 1781.
Paris, chez Vente, Libr. rue des Anglois; près celle des Noyers.

Tables de Logarithmes hyperboliques à vingt-une décimales, auxquelles on a ajouté tous les nombres premiers jusqu'à cent mille, & tous les nombres impairs non premiers, compris entre 1 & 100000, avec deux facteurs; par don de V**, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; proposées par souscription.

A Paris, chez Jombert jeune, Lib. rue Dauphine, près du Pont-neuf.

Conditions de la souscription.

Le sieur Alexandre Jombert jeune, n'attendra pour commencer l'impression des tables de Logarithmes hyperboliques, &c. que l'assurance d'en placer deux cens exemplaires par la voie de souscription. Les souscripteurs, sans faire la moindre avance, voudront bien seulement lui donner une promesse exprimée suivant le modele joint au prospectus.

Il ne sera tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui seront retenus. Le prix de ces exemplaires surnuméraires sera de 15 liv. brochés.

L'ambigu-comique, *ou* le véritable remede à l'ennui, ouvrage qui n'est pas traduit du grec, rédigé par un original pour les menus plaisirs de ceux qui lui ressemblent, d'anecdotes théatrales, de prédictions, de poésies fugitives, pensées ou idées singulieres, &c. &c. broché. 1 l. 16 s.

Paris, chez Desnos, Lib. rue St. Jacques.

Nouveaux contes turcs & arabes, précédés d'un abrégé chronologique de l'histoire de la mai-

ſon Ottomane & du gouvernement de l'Egypte, & ſuivis de pluſieurs morceaux de poéſie & de proſe, traduits de l'arabe & du turc; par M. Digeon, ſecrétaire-interprete du roi, & correſpondant de l'académie des inſcriptions & belles-lettres : 2 vol. in-12. broché. 3 l. 10 ſ.
Paris, chez Dupuis, Lib. rue de la Harpe, près la rue Serpente.

Eſſais de ſermons prêchés à l'hôtel-Dieu de Paris, par M. M * * * *, docteur en théologie de la faculté de Paris, C. R. & B. de S. V. broché. 1 l. 4 ſ.
Paris, chez Berton, Lib. rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire S. Nicolas-du-Chardonnet.

Méthode pour tracer facilement des cadrans ſolaires, ſur toutes ſurfaces planes, en ſituation quelconque, ſans calcul ni embarras d'inſtrumens; par M. de la Priſs : in-8vo., broché en carton. 5 l. 5 ſ.
Caen, & ſe trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, rue du Jardinet, quartier S. André-des-Arcs.

Œuvres de M. de Saint-Marc : 3 vol. in-8vo. brochés, figures. 12 l.
Paris, chez Didot jeune, Lib.-Imp. quai des Auguſtins.

Traité du reſpect dû aux égliſes, *ou* Motifs de reſpecter les égliſes ; ouvrage où l'on trouve des inſtructions ſolides & aiſées ſur pluſieurs vérités capitales de la religion catholique, & pluſieurs points de ſa diſcipline ; par le révé. P. Nicolas Collin, docteur en théologie, chanoine régulier de l'étroite obſervance de Pré-

montré, ancien prieur de Rengeval : in-12., broché. 1 l. 16 f.
relié. 2 l. 8 f.
Paris, chez Demonville, Lib.-Imp. rue Chriftine.

Effai fur la prédication, carême entier, en un feul difcours : in-12. broché. 1 l. 4 f.
Au Mont Sinaï, & fe trouve à Paris, chez la veuve Duchefne, rue S. Jacques.

Dictionnaire hiftorique & critique, ou recherches fur la vie, le caractere, les mœurs & les opinions de plufieurs hommes célebres, tirées des dictionnaires de MM. Bayle & Chaufepié ; ouvrage dans lequel on a recueilli les morceaux les plus agréables & les plus utiles de ces deux auteurs; avec un grand nombre d'articles nouveaux & de remarques d'hiftoire, de critique & de littérature, pour fervir de fupplément aux differens dictionnaires hiftoriques : 4 vol. in-8vo. brochés.
Paris, chez Baftien, Lib. rue du Petit-Lion, fauxbourg St. Germain.

Etat militaire, naval, nobiliaire, eccléfiaftique, civil & municipal de la Grande-Bretagne : in-12. broché. 2 l. 8 f.
Paris, chez Onfroy, Lib. quai des Auguftins.

Manuel du Dragon, extrait des principales ordonnances relatives aux dragons, & le plus journellement en ufage, avec un détail hiftorique fur l'origine de ce corps ; par un officier de dragons, nouvelle édition : in-12. de 316 pages, relié. 2 l.
Paris, chez Cellot, Lib.-Imp. & Jombert jeune, Lib. rue Dauphine.

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ERRATA.

Au journal de janvier, page 394, ligne 31, au lieu de *réguliers*, lisez *régaliens*.